

Ce volume fait suite à un volume
précédent dont les inscriptions vont du
n^o 411 de l'année 1922 au n^o 446 de l'année
1923.



Lequel nous certifions.
Lausanne, le 5 avril 1923.
L'officier de l'état civil:

A. Prunier



54

Manque la page1

Manque la page2

Registre des mariages A.

N^o 147
Mégroz
Frutiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mégroz, René
célibataire
garçon - laitier
originaire de Pency-le-Torat domicilié à
Sausanne né à
Lausanne le vingt-deux juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Odrien Mégroz, manoeuvre et de
Ma - Elisa - Clémentine née Géroch, à Lausanne

2. Frutiger, Valentine - Alice
célibataire
tricoteuse
originaire de Oberhofen (Berne) domiciliée à
Sausanne née à
Sausanne le vingt-neuf octobre

mil neuf cent deux fille de
Charles Frutiger, aiguilleur C.F.F. et de
Alice - Caroline née Tuche, à Sausanne

Comme témoins : 1. Emile Brunner, cafetier, à Lausanne
2. Marcel Jaquet, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 28 février, Oberhofen,
le 1^{er} et Pency-le-Torat, le 3 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Oberhofen et Pency-
le-Torat.

Les époux :

Mégroz René
Valentin Mégroz

Les témoins :

Emile Brunner
Jaquet M.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Par jugement du Tribunal de
Lausanne, rendu
en date du 3 juillet 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 30 septem-
bre 1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel l'individu
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 30 septembre 1930
Lausanne, le 22 octobre 1930.

L'officier de l'état civil

L. Bauhoff

Registre des mariages A.

N^o 148
Bigler
et
Lehmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bigler, Louis-Henri

célibataire

employé à la Polyclinique

originaire de Muri (Berne) domicilié à

Sausanne né à

Lausanne le treize mai

mil huit cent quatre-vingt-deux fils de

Charles Bigler, décédé et de

Jeanne-Louise née Cordey, à Lausanne

2. Lehmann, Marthe-Marie

célibataire

couturière

originaire de Monnaz domiciliée à

Sausanne née à

Forel (Lavaux) le cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Auguste-Louis Lehmann, menuisier et de

Louise-Marie née Dony, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jules Pilet, mécanicien, à Lausanne

2. Constant Pilet, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 7, Muri, 8 et Monnaz,
le 9 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neufcent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de ma-
riage à Lausanne, Muri et
Monnaz

Les époux :

Henri Bigler
Marthe Bigler

Les témoins :

Jules Pilet
Constant Pilet

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué à l'état civil à
Muri et Vufflens-le-Château

N^o 149
Moritz
Wüstlin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moritz, Charles-Auguste

célibataire

chef de cuisine

originaire de Genève-ville

domicilié à

Sausanne

né à

Genève

le vingt-huit octobre

mil huit cent septante-trois

fils de

Scopold Moritz

et de

Amélie-Albertine née Brand, décédée

2. Wüstlin, Bertha-Josepha

célibataire

ménagère

originaire de Freiburg (Baden), Allemagne

domiciliée à

Sausanne

née à

Freiburg (Baden)

le vingt-trois août

mil huit cent soixante-neuf

fille de

Jakob Wüstlin

et de

Ida née Lutter, décédée

Comme témoins :

1. Robert Moritz, sculpteur, à Genève

2. Virginie Moritz, dame, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève et Freiburg,
le 15 décembre 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Genève et Frei-
burg, avec certificat de capacité
pour la fiancée. Permis de pu-
blier.

Les époux :

Charles Moritz

Bertha Moritz

Les témoins :

Robert Moritz

Virginie Moritz

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état-civil à
Genève (B. C.) et à la Cham-
bellerie C^o.

Registre des mariages A.

N^o 100
Pochon
et
Cuchet

Par jugement du Tribunal...
distric de Lausanne rendu
en date du 6 mars 1929...
déclaré définitif et exécutoire le 29
mars 1930, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 24 février 1930...
Officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pochon, John Marcel
célibataire
tapissier décorateur
originaire de Chêne-Pâquier domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
John Pochon, négociant, à Lausanne et de
Alice-Louisa née Taton, décédée

2. Cuchet, Rose-Emma
célibataire
sténodactylographe
originaire de La Rippe domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le treize juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
François-Alphonse Cuchet, instituteur et de
Sophie-Louise née Domenjoz, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alfred Henrioud, mécanicien, à Lausanne
2. Albert Baud, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, Chêne-Pâquier et
La Rippe, le 11 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de ma-
riage à Lausanne, Chêne-
Pâquier et La Rippe

Les époux :
John Pochon fil.
R. Cuchet

Les témoins :
Henrioud Alfred.
Albert Baud.

Communiqué à l'état-civil à
Donneloye et Gingins

L'officier de l'état civil :
H. Siehaud

Registre des mariages A.

N^o 151
Dupré
Imhof

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupré, Fernand Joseph
célibataire
agriculteur
originaire de Sorens et Gumesens (Fribourg) domicilié à Sorens né à Sorens

le cinq avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de Pierre-Bruno Dupré, décédé et de Elionore Aurélie née Tornare, à Sorens

2. Imhof, Blanche
célibataire
ménagère
originaire de Horrenbach-Buchen (Berne) domiciliée à Rivaz née à Rivaz

le dix-huit octobre
mil neuf cent fille de Charles-Emile Imhof, vigneron et de Marie-Sophie née Guignet, à Rivaz

Comme témoins :
1. Henri Mégroz, négociant, à Lausanne
2. Alfred Dupré, agriculteur, à Sorens

Les publications ont eu lieu à Sorens et Rivaz, le 7, Gumesens, le 9, Horrenbach-Buchen, le 9 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de Sorens

Les époux :

Dupré Fernand
Dupré Blanche

Les témoins :

H. Mégroz
Dupré Alfred

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué à l'état-civil à Sorens, Avry-devant-Pont, Chexbres et Schwarzenegg.

Registre des mariages A.

N^o 152
Mange
et
Kuenlin

Par décision du 11 août 1938,
le Département de Justice et Police
de Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que Mange Jules Henri
s'est désigné comme
et d'origine, nait
seulement de Cuarnens
mais encore de Rouge
mont.

Lausanne, le 16 août 1938.

L'officier de l'état civil:

H. Lechaud

logé à l'Isle, Rougemont
et Fribourg.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Mange, Jules-Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Cuarnens et Rougemont

domicilié à

La Ferrière sous Lougne (Doubs), France

né à

Premier

le sept novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de

Jules-Henri Mange, agriculteur, à Premier

et de

Marie née Cochet, décédée

2. Kuenlin, Marguerite-Lucie

célibataire

cuisinière

originaire de Fribourg

domiciliée à

Vallorbe

née à

Fribourg

le onze juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

fille de

Auguste Lucien Kuenlin

et de

Anna-Marie née Peter, décédée

Comme témoins:

1. Jacob Wyttlenbach, chef d'équipe, à Renens

2. Edouard Lambelet, voyageur, à Renens

Les publications ont eu lieu à Cuarnens, Vallorbe et Fribourg, le
14 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil
de L'Isle

Les époux:

J. Mange

Marguerite Mange

Les témoins:

Wyttlenbach Jacob

Lambelet Ed

L'officier de l'état civil:

H. Lechaud

not

Communiqué à l'état civil à
L'Isle, Fribourg et Vallorbe.

Registre des mariages A.

N^o 153
De Giez
et
Simond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De Giez, David - Jules - Henri
célibataire
commerçant
originaire de Vuiteboeuf domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Henri - Jules De Giez ; décédé et de
Henriette née Pache à Lausanne

2. Simond, Blanche
célibataire
institutrice
originaire de Grandevent domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-sept août
mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Alphonse Simond et de
Louise - Charlotte - Sophie née Pache, décédés

Comme témoins : } 1. Alphonse Simond, droguiste, à Lausanne
2. Philippe Blaser, secrétaire, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, Vuiteboeuf et
Grandevent, le 21 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Vuiteboeuf et Grand-
event

Les époux :

faisant sien
Blanche de Giez

Les témoins :

Simond.
Philippe Blaser

L'officier de l'état civil :

H. Lehaute

Communiqué à l'état-civil à
Baulmes et Fiez.

Registre des mariages A.

N^o 154
Taton
Joly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Taton, Marc - Seon

veuf de Emma née Blanchoud, des le 25 septembre 1920
instituteur

originaire de Pency-le-Torat domicilié à

Essert-Pittet né à

Bottens le quinze octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Marc Taton, à Lausanne et de

Emma née Gonin, décédée

2. Joly, Jeanne
célibataire

originaire de Bercher domiciliée à

Lausanne née à

Nyon le vingt-quatre février

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Jean Joly et de

Elise née Centurier, décédée

Comme témoins : } 1. Marc Taton, rentier, à Lausanne
2. Jules Centurier, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Essert-Pittet et Lausanne, le 5,
Bercher, le 6 et Pency-le-Torat, le 7 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil
de Belmont

Les époux :

M. Taton
Jeanne Taton

Les témoins :

M. Taton
J. Centurier

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué à l'état-civil à
Corcelles-le-Torat, Belmont-St.
Yverdon et St-Cerges.

Registre des mariages A.

No 155
Coderay
et
Tauxe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coderay, Henri-Jean-Emile
célibataire
employé postal
originaire de Reverolle domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-six décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Henri-Louis Coderay, décédé et de
Amélie née Jaquier, à Lausanne

2. Tauxe, Gilberte-Clara-Aimée
célibataire
négociante
originaire de Leysin et Ormont-dessous domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-trois mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Paul Tauxe, décédé et de
Clara-Henriette-Louise née Marti, à Lausanne

Comme témoins : 1. Emile Chapuis, huissier de Paix, à Lausanne
2. Fernand Cuendet, emp. postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 28 février, Leysin et Ormont-dessous, le 1^{er} et Reverolle, le 2 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Leysin, Ormont-
dessous et Reverolle

Les époux :

Henri Coderay
G. Coderay

Les témoins :

Chapuis
Cuendet

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Communiqué à l'état-civil à
Vullierens, Leysin et Ormont-
dessous.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 28 octobre 1942
déclaré définitif et exécutoire le
19 novembre 1943
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
19 novembre 1943, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 11 décembre 1943

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 156
 Jaumex
 & Eberlé

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaumex, Albert-Scuis

célibataire

employé de commerce

originaire de Lutry et Riex

domicilié à

Sausanne

né à

Riex

le vingt-huit mai

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de

Albert Jaumex

et de

Fanchette - Adeline née Gex, décédée

2. Eberlé, Marguerite-Hedwige

célibataire

institutrice

originaire de Genève

domiciliée à

Crans

née à

Lausanne

le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt dix-huit

fille de

Edouard Eberlé, voyageur de commerce

et de

Marguerite - Caroline née Epitoux, à Lausanne

Comme témoins :

1. Edouard Eberlé, voyageur de commerce, à Lausanne

2. Paul Eberlé, mécanicien, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, Lutry et Crans, le 6 Riex et Genève, le 7 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Promesse de la fiancée. Actes
 de publication de mariage
 à Lausanne, Lutry, Riex et
 Genève et Crans

Les époux :

A. Jaumex.

M. Jaumex

Les témoins :

P. Eberlé

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état civil à
 Lutry, Cully, Genève (B.C.)
 et Crans.

Registre des mariages A.

N^o 157
Genton
et
Cordéy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Genton**, Marc-Benjamin
célibataire
manoeuvre
originaire de Puidoux et Chardonne domicilié à
Lausanne né à
Payerne le huit février
mil huit cent nouante-quatre fils de
Alloys Genton, marchand et de
Thérèse-Hélène née Perrin, à Lausanne

2. **Cordéy**, Souise Eugénie
célibataire
repasseuse
originaire de Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le huit février
mil huit cent norante-huit fille de
François-Ulysse-Charles Cordéy, décédé et de
Marie-Victoire née Grandchamp, à Lausanne

Comme témoins : 1. Jean Bezençon, agriculteur, au Mont
2. Charles Genton, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonne et Lutry, le
7 Puidoux, le 9 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Chardonne, Lutry
et Puidoux

Les époux :

Marc Genton
E^{me} Genton.

Les témoins :

J. Bezençon
Genton.

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état civil à
Chexbres, Chardonne et Lutry

Registre des mariages A.

No 158
Bizzer
et
Bözel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bizzer, Joseph
célibataire
serurier
originaire de Zell (Lucerne) domicilié à
Rolle né à
Mont St Rolle le deux décembre
mil huit cent nonante neuf fils de

Joseph Bizzer, cordonnier et de
Anna Bertha Roth, à Rolle

2. Bözel, Thérèse
célibataire
garde-malades
originaire de Neuchâtel et Couvet domiciliée à
Sausanne née à
Lausanne le vingt trois juillet
mil huit cent nonante trois fille de
Louis Gustave Bözel, négociant, à Lausanne et de
Henriette Sophie née Bözel, décédée

Comme témoins : } 1. Gustave Bözel, représentant, à Lausanne
2. Gustave Bözel, fils, représentant, à Lyon

Les publications ont eu lieu à Rolle, Neuchâtel et Lausanne, le 5
Zell, le 6 et Couvet, le 13 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Rolle

Les époux :

Jh Bizzer.
Bh Bizzer

Les témoins :

G. Bözel père
Ch. Bözel fils

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
ser

Par jugement du tribunal du district de
Lausanne
rendu en date du 5 avril 1923
déclaré définitif et exécutoire le
mai 1923
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
mai 1923, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra
contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 11 mai 1923

L'officier de l'état civil :

No 159
Thut
Venturini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thut, Hans
divorcé de Louise Ida Jenny née Jeannin, dès le 16 novembre 1922
serrurier
originaire de Oberentfelden (Argovie), domicilié à
Lausanne né à
Oberentfelden le treize juin
mil huit cent huitante neuf fils de
Theodor Thut et de
Lisette née Kyburz, décédée

2. Venturini, Maria Maddalena
célibataire
ménagère
originaire de Trasaghis (Udine), Italie domiciliée à
Sausanne née à
Trasaghis le vingt deux novembre
mil huit cent nonante quatre fille de
Giacomo Venturini, maçon, à Orasinis et de
Maria née Di Gianantonio, décédée

Comme témoins :
1. Fritz Ribi, cafetier, à Lausanne
2. Fanny Ribi, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne et Oberentfelden, le 2
et Trasaghis, le 25 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé, avec
divorce Actes de publication
de mariage à Lausanne, Ober-
entfelden et Trasaghis, avec
certificat de capacité pour la
fiancée. Permis de publier

Les époux :

Hs. Thut
Marie Thut

Les témoins :

Fritz Ribi
Fanny Ribi

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d. - 1913.

Communiqué à l'état civil à
Oberentfelden et à la Chancel-
lerie C. 60

Registre des mariages A.

N^o 160
 Courtat
 et
 Mory

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Courtat, René-Elie _____

célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Vaux _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le treize août _____

_____ mil huit cent nonante sept _____ fils de

François-Elie Courtat, décédé _____ et de

Julie née Perret, à Lausanne _____

2. Mory, Jeanne-Esther _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Ecuwillens (Fribourg) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Ecuwillens _____ le vingt-quatre juin _____

_____ mil huit cent nonante trois _____ fille de

Jean-Joseph Mory, marchand de bétail _____ et de

Anne-Lucie née Bongard, à Ecuwillens _____

Comme témoins : { 1. Ernest Joly, chauffeur, à Lausanne _____
 2. Edouard Dumoulin, manoeuvre, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, Ecuwillens, le 15 et
 Vaux, le 16 mars 1923. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent vingt-trois _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Ecuwillens et
 Vaux _____

Les époux :

Courtat René

Courtat Béni Jeanne

Les témoins :

E. Dumoulin

E. Joly

L'officier de l'état civil :

H. Leibaut

Communiqué à l'état-civil
 à Vufflens-le-Château et
 Ecuwillens _____

Registre des mariages A.

No 161
Wyden
et
Henggeler

15-32A

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wyden, Emile - Jules
célibataire
employé de commerce
originaire de Bellwald (Valais) domicilié à
Sausanne né à
Lausanne le vingt-un juin
mil huit cent nonante trois fils de
Pauline - Marie Wyden, à Lausanne et de

2. Henggeler, Frida - Coralie - Fanny
célibataire
plieuse
originaire de Oberägeri (Loug) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le neuf mai
mil huit cent nonante sept fille de
Constant - Henri - Jules Henggeler tailleur, à Lausanne et de
Fanny - Louise née Borgeaud, décédée

Comme témoins :
1. Constant Henggeler, tailleur, à Lausanne
2. Constant Nicod, emp. de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 février, Bellwald, le 1^{er} et Oberägeri, le 2 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Pour l'acte de naissance du fiancé voir v.° 20, f.° 217. Actes de naissance de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Bellwald et Oberägeri

Les époux :

Wyden Emile
Henggeler Frida

Les témoins :

Henggeler
Nicod

L'officier de l'état civil :

Leichaut

Communiqué à l'état-civil à Bellwald et Oberägeri.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 24 janvier 1945 déclaré définitif et exécutoire les 5 février 1945 le mariage inscrit en octobre a été dissous par divorce. Le Tribunal a fixé à un le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 19 février 1945

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 102
Perego
et
Hurst

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Perego, Jean**
divorcé de Maria Schmid, dès le 28 septembre 1921
commerçant
originaire de Lugano (Tessin) domicilié à
Lausanne né à
Nice (France) le six octobre
mil huit cent huitante-cinq fils de
Louis Perego, décédé et de
Marie née Dedual, à Niederglatt

2. **Hurst, Johanna - Olga**
célibataire
couturière
originaire de Niederösch (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Worb (Berne) le vingt-huit mars
mil huit cent nonante-sept fille de
Robert Hurst, décédé et de
Sophie née Loosli, à Worb

Comme témoins :
1. Otto Fuchs, fonctionnaire (T.F.), à Lausanne
2. Thérèse Gay, d'elle, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 9, Kirchberg, le 10 et
Lugano, le 12 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé,
avec divorce. Actes de pu-
blication de mariage à Lau-
sanne, Kirchberg et Lugano

Les époux :

J. Perego
Hanny Perego

Les témoins :

O. Fuchs
Thérèse Gay

L'officier de l'état civil :

H. Siehauf

Communiqué à l'état-civil à
Lugano et Kirchberg

Registre des mariages A.

N° 103

de Faucigny Lucinge et Coligny
Sokolovsky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prince de Faucigny Lucinge et Coligny,
Henry - Aymon - Marie - Rodolphe, célibataire,

rentier

originaire de nationalité française domicilié à

Paris (8^{ème}), de passage à Lausanne né à

Paris (8^{ème}) le vingt-neuf décembre

mil neuf cent un fils de

Prince Rogatien - François de Faucigny Lucinge et Coligny et de
Marguerite Pauline - Marie de Chastenot de Puységur

2. Sokolovsky, Nadiegda
célibataire

originaire de nationalité russe domiciliée à

Paris (16^{ème}), de passage à Lausanne née à

Pétrograd (Russie) le vingt-quatre août

mil neuf cent deux fille de

Boris Sokolovsky et de

Xénie née Radnet à Paris (16^{ème})

Comme témoins : 1. Charles-Emanuel de Laage, colonel, à Evreux (Eure)
2. Vicomtesse de Naves, Lucie, à Lausanne, Beau-Rivage

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, Paris, 8^{ème}, le 12
et Paris (16^{ème}), le 3 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. Acte de
notoriété pour la fiancée. Déclaration de
notification aux père et mère du fiancé.
Consentements des père et mère de la fiancée.
Actes de publication de mariage à Lau-
sanne et Paris 8^{ème} et 16^{ème}. Certificat de capa-
cité du fiancé. Déclaration du Prêtre de l'Église
catholique. Attestation concernant le titre
nobiliaire du fiancé. Permis de publica et de ma-
riage. Engagement à mariage enregistré.
Communiqué à la Chancellerie le

Les époux :

Prince Henry de Faucigny-
Lucinge et Coligny.

Prince Henry de Faucigny, Lucinge
et Coligny
Les témoins : et Coligny

M^{lle} de Naves
Lucie de Naves

L'officier de l'état civil :

A. Lehaut

Registre des mariages A.

No 164
Bury
et
Rising

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bury, Nigel-Denis**

célibataire

officier de marine

originaire de Londres (Angleterre)

domicilié à

Londres, en séjour à Leysin

né à

Londres

le vingt-deux février

mil huit cent nonante-sept

fils de

Henry-Entwistle Bury

et de

Angela-Mary née Elgee, à Londres

2. **Rising née Michaelsen, Gladys-Conway**
divorcée de Carl-Gunnar Rising, dès le 29 décembre 1920

originaire de Suède

domiciliée à

Londres, en séjour à Leysin

née à

Londres

le vingt-six janvier

mil huit cent nonante-quatre

fille de

Max Michaelsen

et de

Louise née Conway, à Londres

Comme témoins :

1. Jean David, rédacteur, à Lausanne

2. Madeleine David (dame), à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leysin, le 9 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil
de Leysin

Les époux :

Nigel-Denis Bury
Gladys Bury

Les témoins :

J. David
M. David
M. J. [Signature]
L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Registre des mariages A.

No 185
Walther
et
Blanc

259
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Walther, Emile**
célibataire
employé postal
originaire de Wohlen (Berne) domicilié à
Renens né à
Lausanne le neuf mars
mil huit cent huitante-neuf fils de
Maria - Anna Walther, décédée et de

2. **Blanc, Jeanne-Marguerite**
célibataire
employée de bureau
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux août
mil huit cent nonante quatre fille de
Jean-Isaac Blanc, décédé et de
Louise - Susanne Penseyres née Guignard, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Charles Blanc, secrétaire, à Lausanne
2. François Burnens, architecte, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Renens, Wohlen et Lausanne, le
15 novembre 1922

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix avril mil neufcent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Prilly

Les époux :

Emile Walther
Walther

Les témoins :

Ch. Blanc
F. Burnens

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué à l'état civil à
Wohlen et Prilly.

Registre des mariages A.

No 166
Willenegger
et
Freymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Willenegger, Jean-Samuel-Alfred

célibataire

instituteur

originaire de Mühleberg (Berne) domicilié à

Saint-Cierges né à

Lausanne le deux juin

mil huit cent nonante huit fils de

Henri Jean-Emile Willenegger et de

Louise-Marie-Julie-Fanny née Siebenthal, à Lausanne

Freymond, Marguerite-Sylvie

célibataire

originaire de Saint-Cierges domiciliée à

rière Saint-Cierges née à

rière St-Cierges le dix-sept mars

mil huit cent nonante-neuf fille de

Henri Freymond, agriculteur et de

Elise née Monachon, nièce St-Cierges

Comme témoins : 1. Henri Freymond, agriculteur, à Corrençon

2. Henri Willenegger, emp. S.T., à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mühleberg et St-Cierges, le 21 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neufcent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil
de St-Cierges

Les époux :

J. Willenegger
M. Willenegger.

Les témoins :

Henri Freymond
H. Willenegger

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
comm

Communiqué à l'état-civil à
Mühleberg et St-Cierges.

Registre des mariages A.

No 167
Wernli
et
Schmutz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Wernli, Hans**
veuf de Camille Blanche Gabrielle née Guex, dès le 26 avril 1919
négociant
originaire de Aarau (Argovie), domicilié à
Lausanne né à
Aarau le vingt-neuf mai
mil huit cent huitante six fils de
Jakob Wernli et de
Magdalena née Meyer, décédés

2. **Schmutz née Schwab, Rosa Marguerite**
veuve de Théodore Jacques Schmutz, dès le 10 décembre 1919

originaire de Heitenried (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Fribourg le treize mars
mil huit cent nonante quatre fille de
Pierre Adrien Schwab, retraité C.F.T. et de
Anne Marie née Krattinger, à Fribourg

Comme témoins :
1. Jules Rime, négociant, à Lausanne
2. Charles Meyer, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aarau et Heitenried, le
23 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé. Pour l'acte de décès
du 1^{er} mari de la fiancée, voir
v.° 52, f.° 373. Actes de pu-
blication de mariage à Lausanne,
Aarau et Heitenried

Les époux :

Hans Wernli
Rosa Schmutz

Les témoins :

J. Rime
C. Meyer

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Communiqué à l'état civil à
Aarau et Heitenried.

Registre des familles vol. 24 fol. 48

Registre des mariages A.

N^o 163
Jaunin
et
Roulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Jaunin**, Oscar
célibataire
garde-frontière
originaire de Villars-le-Grand domicilié à
Vallorbe né à
Chabrey le quinze décembre
mil huit cent nonante cinq fils de
Jules Henri Jaunin et de

Senny Louise née Vessaz, à Chabrey
2. **Roulin**, Rosalie-Emma
célibataire
ménagère
originaire de Treyvaux, La Roche et Pont-la-Ville (Fribourg) domiciliée à
Chauxannes-de-Bogis née à
Mourist (Fribourg) le vingt février
mil neuf cent trois fille de
Albert Roulin, décédé et de
Marie-Louise née Monney, en France

Comme témoins :
1. Henri Christinat, empl. de magasin, à Lausanne
2. Emile Courvoisier, agent d'assurances, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, le 22, Treyvaux, le 23, Chauxannes-de-Bogis et La Roche, le 24, Pont-la-Ville, le 25 et Villars-le-Grand, le 26 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Vallorbe

Les époux :

Jaunin Oscar
Jaunin Emma

Les témoins :

Christinat
Emile Courvoisier

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état-civil à
Constantine, Vallorbe, Treyvaux, La
Roche, Pont-la-Ville et Crans.

Registre des mariages A.

N^o 169
Schwegler
et
Cornu

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwegler, Josef Emil

célibataire

maître d'hôtel

originaire de Hergiswil (Lucerne)

domicilié à

Sausanne

né à

Hergiswil

le premier octobre

mil huit cent nonante-un

fils de

Emil Schwegler, tanneur

et de

Sofia née Meier, à Altishofen (Lucerne)

2. Cornu, Emma-Joséphine

célibataire

téléphoniste

originaire de Romont (Fribourg)

domiciliée à

Sausanne

née à

Sausanne

le cinq mars

mil huit cent nonante-sept

fille de

Paul-Louis Cornu

et de

Rosalie-Joséphine née Demierre, à Romont

Comme témoins : 1. Tobie Monney, empl. de commerce, à Lausanne
2. Marcel Clot, boulanger, à Villette

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 14, Romont, le 15 et Hergiswil, le 16 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Romont et Hergiswil

Les époux :

E. Schwegler

E. Schwegler

Les témoins :

Tobie Monney
et
M. Clot

L'officier de l'état civil :

H. Siehant

Communiqué à l'état-civil à Hergiswil et Romont.

Registre des mariages A.

N^o 170
 Ducimetière
 et
 Dentz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ducimetière**, Léopold
 célibataire
 jardinier
 originaire de Vevrier (Genève) domicilié à
 Lausanne né à
 Berne le quatorze janvier
 mil huit cent nonante-neuf fils de
 François-Marie Ducimetière, chauffeur et de
 Eléonore née Savary, à Genève

2. **Dentz**, Augustine-Cécile
 célibataire
 ménagère
 originaire de Pizy domiciliée à
 Lausanne née à
 Aubonne le trois mai
 mil neuf cent trois fille de
 Gustave-David Dentz, décédé et de
 Rose née Martin, à Aire

Comme témoins :
 1. Justin Cackin, appareilleur, à Lausanne
 2. Louise Dubouloz, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, Vevrier, 22 et Pizy,
 le 23 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Consentement de la mère de
 la fiancée. Acte de décès de son
 père. Actes de publication de
 mariage à Lausanne, Vevrier
 et Pizy

Les époux :

Léopold Ducimetière
 Cécile Ducimetière

Les témoins :

J. Cackin
 L. Dubouloz.

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué à l'état civil à
 Genève (B.C.) et Gmel.

Registre des mariages A.

N^o 172
 Gayet
 et
 Maasson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gayet, Hermann

célibataire

jardinier

originaire de Forel (Savaux) et Savigny domicilié à

Sausanne né à

Forel le vingt-huit décembre

mil huit cent nonante cinq fils de

Jenny Gayet, décédée et de

2. Maasson, Violette

célibataire

domestique

originaire de Ecublens domiciliée à

Sausanne née à

Chesaux le deux avril

mil huit cent nonante-neuf fille de

Charles Eugène Maasson, jardinier à Lausanne et de

Helène née Thonney, décédée

Comme témoins : } 1. Paul Badan, fleuriste, à Lausanne
 } 2. Jean Roux, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 9, Savigny et Ecublens,
le 10 et Forel, le 11 mars 1933.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Savigny, Ecublens
et Forel.

Les époux :

Gayet Hermann
Gayet Violette

Les témoins :

Paul Badan
Jean Roux

L'officier de l'état civil :

A. Lehmann
secr.

Communiqué à l'état civil à
Forel (Savaux), Savigny et
Ecublens.

Registre des mariages A.

N^o 173
 Ducret
 et
 Ravessoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ducret**, *Souis. Emile*
 célibataire
 employé de commerce
 originaire de Ecublens et S^t Sulpice domicilié à
 Lausanne né à
 La Tour de Teily le onze novembre
 mil huit cent nonante quatre fils de
 Jules - Souis - Paul Ducret et de
 Eugénie née Paley, décédée

2. **Ravessoud**, *Nelly. Marie*
 célibataire
 employée de bureau
 originaire de Pully et Paudex domiciliée à
 au Mont née à
 au Mont le six mars
 mil huit cent nonante six fille de
 Auguste - Souis Ravessoud, décédé et de
 Rosine - Jeanne née Olivier, au Mont

Comme témoins : } 1. Antoine Riche chauffeur, à Lausanne
 } 2. Nelly Olivier, emp. de magasin, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14, Ecublens, S^t Sulpice
 et Pully, le 15, Paudex et Le Mont, le 16 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Ecublens, S^t
 Sulpice, Pully, Paudex et
 Le Mont

Les époux :

L. Ducret

Nelly Ducret

Les témoins :

Nelly Olivier
 Antoine Riche

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état-civil à
 Ecublens, Pully et Teilly

Registre des mariages A.

No 174
Péquiron
et
Vindayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Péquiron, Lucien Emile

célibataire

agent de police

originaire de Cuarny

Sausanne

domicilié à

né à

Valeyres-sous-Montagny le deux juin

mil huit cent nonante-cinq

fils de

César Péquiron, agriculteur

et de

Simée - Christine née Laccoud, à Cuarny

2. Vindayer, Alice-Valentine

célibataire

ménagère

originaire de Cronay

domiciliée à

Cronay

née à

Cronay

le vingt-quatre décembre

mil huit cent nonante-huit

fille de

Auguste Vindayer, agriculteur

et de

Thérèse née Martin, à Cronay

Comme témoins :

1. Octave Torney, agent de police, à Lausanne

2. Oscar Favre, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 16, Cronay, 18 et Cuarny, le 19 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize avril mil neufcent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Cronay, et Cuarny

Les époux :

Lucien Péquiron

Valentine Péquiron

Les témoins :

Torney D.

O. Favre

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué à l'état-civil à
Yvonand et Donneloye

Registre des mariages A.

N^o 175
Debernardi
et
Cina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debernardi, Luigi

célibataire

maçon

originaire de Quarna Sotto (Novare) Italie domicilié à
Lausanne né à

Quarna Sotto le douze mai
mil huit cent nonante-deux fils de

Luirico Debernardi, maçon et de
Maria née Alberti, à Lausanne

2. Cina, Anna-Mrosina

célibataire

originaire de Salgesch (Valais) domiciliée à
Montreux Châtelard née à

Salgesch le trente un janvier
mil huit cent nonante-trois fille de

Alex Cina et de
Annastasia née Schalbetter, décédée

Comme témoins : } 1. Samuel Ligris, agent de police, à Lausanne
2. Robert Félix, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Salgesch, Châtelard, le
31 janvier et Quarna Sotto, le 11 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Salgesch, Châtelard
et Quarna Sotto avec certificat
de capacité pour le fiancé. Permis
de publier et de marier

Communiqué à la Chancellerie C^o
et à l'état civil à Salgesch
et Montreux.

Les époux :

De Bernardi Louis
De Bernardi Anna

Les témoins :

S. Ligris
R. Félix

L'officier de l'état civil :

H. Licher

Registre des mariages A.

N^o 176
Spring
et
Chatelan

15-350

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Spring**, *Eduard-Otto*
célibataire
employé de bureau
originaire de *Schnorf (Berne)* domicilié à
Sausanne né à
Berne le *cing mars*
mit huit cent nonante-huit fils de
Eduard-Julius Spring, retraité des Postes et de
Anna-Elisabeth née Hirter, à Berne

2. **Chatelan**, *Germaine-Blanche-Olga*
célibataire
employée de bureau
originaire de *Noville et Rennaz* domiciliée à
Sausanne née à
Sausanne le *cingt-cinq juin*
mit huit cent nonante-sept fille de
Albert Chatelan, employé à la Recette et de
Jeanne-Anna née Weber, à Lausanne

Comme témoins :
1. *Albert Chatelan, employé de bureau, à Lausanne*
2. *Edwin Ellenberg, négociant, à Berne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le 2, Mühlethurnen, les*
Rennaz et Noville, le 5 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage
à Lausanne, Mühlethurnen
Rennaz et Noville

Les époux :

Ed Spring
J. Spring

Les témoins :

Alpharoy
Ellenberg

L'officier de l'état civil :

H. Leihard
2000

Communiqué à l'état civil à
Mühlethurnen et Villeneuve

Registre des mariages A.

N^o 177
Aeberhard
et
Ruchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aeberhard, Alfred

célibataire

typographe

originaire de Legenstorf (Berne)

domicilié à

Sausanne

né à

Bussigny s/ Morges le treize avril

mil huit cent nonante huit

fils de

Charles Aeberhard, manoeuvre

et de

Marie-Louise née Demont, à Bussigny

2. Ruchet, Charlotte Emma

célibataire

employée de commerce

originaire de Aigle et Bex

domiciliée à

Sausanne

née à

Aigle le dix avril

mil huit cent nonante huit

fille de

Marius François Ruchet, serrurier

et de

Emma née Stalder, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Auguste Aeberhard, typographe, à Lausanne
2. Charles Aeberhard, tailleur, à Bussigny s/ Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, Legenstorf, Aigle et Bex, le 6 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Legenstorf, Aigle et Bex

Les époux :

Alf. Aeberhard,
C. Aeberhard

Les témoins :

Ch. Aeberhard
Aug. Aeberhard

L'officier de l'état civil :

A. Schaub

Communiqué à l'état civil à
Legenstorf, Aigle et Bex.

No 178
 Horat
 et
 Jaquiéry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Horat, Albert*

celibataire

représentant de commerce

originaire de Bâle et Tuggen (Schwyz) domicilié à

Sausanne né à

Zurich le cinq mars

mil huit cent huitante quatre fils de

Albert - Rudolf Horat, rentier et de

Sophie, née Roth, à Bâle

2. *Jaquiéry, Rose - Nancy*

celibataire

originaire de Pralins, Moudon et Démoret domiciliée à

Sausanne née à

Bioley - Magnoux le sept avril

mil huit cent huitante neuf fille de

Ulysse Jaquiéry, rentier et de

Céline Nancy, née Rosset, à Lausanne

Comme témoins : 1. *Fritz Moser, fonctionnaire au Tribunal fédéral, à Lausanne*
 2. *Hermann Regner, violoniste, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 7, Moudon, le 8, Bâle le 10, Pralins, Démoret, le 10 et Tuggen, le 16 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Moudon, Bâle, Pralins, Démoret et Tuggen

Les époux :

Albert Horat
R. Horat

Les témoins :

F. Moser
H. Regner

L'officier de l'état civil :

H. Lieber

Communiqué à l'état civil à
 Bâle, Donneloye, Moudon
 et Tuggen.

Registre des mariages A.

N^o 179
 Décrevel
 et
 Laurent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décrevel, Ernest-John

célibataire

infirmier

originaire de Combremont-le-Grand

domicilié à

Sausanne

né à

Ogens

le vingt-trois octobre

mil huit cent nonante sept

fils de

Alexis Décrevel, décédé

et de

Adèle née Pache, à Chapelles / Boudon

2. Laurent, Marie

célibataire

ménagère

originaire de Chavornay

domiciliée à

Chavornay

née à

Chavornay

le trente-un mars

mil neuf cent un

fille de

Edouard Laurent, agriculteur

et de

Emma née Agassiz, à Chavornay

Comme témoins :

1. Henri Regamey, conducteur de travaux, à Lausanne

2. Berthe Regamey, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 21, Chavornay, le 22 et Combremont-le-Grand, le 23 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne Chavornay Com-
 bremont-le-Grand

Les époux :

Ernest Décrevel

Marie Décrevel

Les témoins :

Regamey Henri

Regamey Berthe

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Par jugement du Tribunal du district
 de Lausanne
 rendu en date du 30 mars 1938
 déclaré définitif et exécutoire le 14
 septembre 1938
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
 divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 14
 septembre 1938, le délai pendant
 lequel la femme
 ne pourra contracter un nouveau mariage.
 Lausanne, le 24 septembre 1938

L'officier de l'état civil :

Par décision du 6 mars 1940
 le Département de Justice et Police
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-
 tification de l'acte ci-contre, en ce
 sens qu'à l'épouse soit dési-
 gnée comme étant née
 le 21/vingt-un mars
 1901 et non pas le 31
 mars 1901, comme indiqué
 par erreur.
 Lausanne, le 7 mars 1940.

L'officier de l'état civil :

Lequel a Combremont-
 le-Grand et Chavornay.

Communiqué à l'état-civil à
 Combremont-le-Grand et
 Chavornay.

No 180
Salerian
et
Saugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Salerian, Ghougas
célibataire
licencié en sciences sociales
originaire de ~~de~~ origine arménienne, protégé français domicilié à
Lausanne né à
Constantinople le trente un mai

mil huit cent nonante neuf fils de
Harabet Salerian, architecte et de
Araxi née Olinadjian, à Varna (Bulgarie)

2. Saugy, Jeanne - Henriette
célibataire
licencié en sciences sociales
originaire de Rougemont domiciliée à
Lausanne née à
Nyon le vingt neuf septembre
mil huit cent nonante huit fille de

Charles - Jules Saugy et de
Bertha née Guillod, décédés

Comme témoins :
1. Robert Félix, agent de police, à Lausanne
2. Edouard Dessauges, cand. en droit, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 et Rougemont, le
17 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de ma-
riage à Lausanne et Rougemont.
Engagement à mariage reli-
gieux. Permis de publier et
de marier.

Les époux :

G. Salerian
G. Salerian.

Les témoins :

Edouard Dessauges
R. Félix

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann
H. Lehmann

Communiqué à l'état civil à
Rougemont.

Par jugement rendu
en date du 22 mars 1935,
le Tribunal consulaire
de France, à Alexandrie
Égypte, a déclaré par le
décret le mariage sus-
crit ci-dessus.
Le Tribunal a fixé à
un an le délai pendant lequel
le mari ne pourra contrac-
ter un nouveau mariage.
Inscrit sur ordre du
Département de Justice et
Police, le 27 mars 1937.

Remarques à l'officier
du 15-4-37.

L'officier de l'état civil

Registre des mariages A.

N^o 181
Métraux
et
Mosimann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Métraux**, William - Emile
célibataire
agriculteur
originaire de Fey domicilié à
Fey né à
Rueyres le dix-huit décembre
mil huit cent huitante-sept fils de

Aimé Métraux, agriculteur et de
Hélène née Wagnière, à Fey

2. **Mosimann**, Marie - Louise
célibataire
ménagère
originaire de Sauperswil (Berne) domiciliée à
Rueyres née à
Rueyres les Prés le neuf mai
mil huit cent nonante neuf fille de

Jean Mosimann, agriculteur, à Rueyres et de
Rosina née Zbinden, décédée

Comme témoins : } 1. Henri Regamey, huissier, à Lausanne
2. Maurice Cossy, empl. de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Fey, Sauperswil et Rueyres, le 20
mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil
de Fey.

Communiqué à l'état-civil à Fey
et Sauperswil

Les époux :

Métraux William
Marie Métraux

Les témoins :

H. Regamey
M. Cossy

L'officier de l'état civil :

H. Liehant

Registre des mariages A.

N^o 182
Coendoz
et
Morelli

Par jugement du Tribunal civil...
de Neuchâtel... rendu
en date du 13 décembre 1948...
déclaré définitif et exécutoire le 24...
décembre 1948... le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, 31 décembre 1948.
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Coendoz**, David - Adrien
célibataire
boulangier
originaire de Mollens domicilié à
St-Aubin (Neuchâtel) né à
Mollens le quatorze juin
mil neuf cent fils de

Francis - William Coendoz, décédé et de
Jeanne - Susanne - Emilie née Croisier, à Mollens

2. **Morelli**, Marie - Louise
célibataire
cuisinière
originaire de Stabio (Vessin) domiciliée à
Yverdon née à
Yverdon le neuf mai
mil huit cent nonante cinq fille de

Emile - Edouard Morelli, ferblantier et de
Louise née Winkler, à Yverdon

Comme témoins : } 1. Edouard Morelli, commis, à Yverdon
2. Susanne Coendoz, dame, à Mollens

Les publications ont eu lieu à St-Aubin, le 8, Mollens, le 9, Yverdon
le 9 et Stabio, le 10 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze avril mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état-civil de
St-Aubin

Les époux :

D. Coendoz
M. Coendoz

Les témoins :

M^{re} Susanne Coendoz
E. Morelli

Communiqué à l'état-civil à
Mollens, St-Aubin, Stabio
et Yverdon.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

Registre des mariages A.

No 183
 Ryff
 et
 Bécherraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ryff**, Edouard - Emile
 divorce de Lucie - Jenny Marchand, dès le 21 mars 1921
 voyageur de commerce
 originaire de Charwangen (Berne) domicilié à
 Sausanne né à

Vervey le vingt janvier
 mil huit cent huitante-neuf fils de
 Charles - Edouard Ryff, parqueteur et de
 Cécile née Simson, à Lausanne

2. **Bécherraz**, Sina
 célibataire
 directrice d'atelier
 originaire de Cuarny domiciliée à
 Sausanne née à

Yverdon le vingt-sept janvier
 mil huit cent nonante-un fille de
 Jean François Bécherraz et de
 Marie-Louise née Raymond, décédée

Comme témoins :
 1. Louis Dufour, négociant, à Lausanne
 2. Roger Genton, agent d'assurances, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 26, Charwangen, le 27
 et Cuarny, le 28 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de mariage du fiancé, avec
 divorce. Actes de publication
 de mariage à Lausanne, Char-
 wangen et Cuarny

Les époux :

E. Ryff
Sina Bécherraz
 Les témoins :

L. Dufour
R. Genton

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Par jugement du Tribunal de 1^{re}
 instance de Genève, rendu
 en date du 6 décembre 1921,
 déclaré définitif et exécutoire le 23
 avril 1940, le mariage inscrit
 ci-contre a été dissous par le divorce.
 Lausanne, le 26 avril 1940.

Officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil à
 Charwangen et Yvonand

Registre des mariages A.

No 184
Dentan

Jacot-Guillarmod

Par jugement du Tribunal...
discret de Lausanne, rendu
en date du 12 décembre 1922, déclaré
définitif et exécutoire le 20 février
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage, de le 20 février 1930.
Lausanne, le 26 février 1930.
L'officier de l'état civil:

L. Bauff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dentan, René-Julien
célibataire
peintre-céramiste
originaire de Lutry domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le deux septembre
mil huit cent nonante-huit fils de
Paul-Julien-Dentan, caissier au pénitencier et de
Jeanne-Henriette née Rugler, à Lausanne

2. Jacot-Guillarmod, Estelle-Hélène
célibataire
lingère
originaire de La Chaux-de-Fonds, La Sagne et La Ferrière domiciliée à
Lausanne (Berne) née à

Yverdon le huit septembre
mil huit cent nonante-quatre fille de
Albert Jacot-Guillarmod, menuisier, à Lausanne et de
Rachel-Antoinette née Jeanneret, décédée

Comme témoins :
1. Jean Canabese, manoeuvre, à Lausanne
2. Jules Jacot-Guillarmod, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 19, Lutry, La Chaux-
de-Fonds, La Sagne et La Ferrière, le 20 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de
mariage à Lausanne, Lutry,
La Chaux-de-Fonds, La Sa-
gne, et La Ferrière

Les époux :
A. Dentan
E. H. Dentan
Les témoins :
J. Jacot-Guillarmod
Louis Jean

Communiqué à l'état civil à
Lutry, La Chaux-de-Fonds, La
Sagne et La Ferrière.

L'officier de l'état civil :
H. Schaub

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

No 185
Gigliucci
et
Carey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gigliucci, Donatello-Giovanni
célibataire
rentier

originaire de Florence (Italie) domicilié à
Florence né à

Florence le dix mai

mit huit cent huitante-trois fils de

Comte Mario Gigliucci, à Florence et de

Edith née Mozley, décédée

2. Carey, Dorothy Frances
célibataire

originaire de sujette britannique domiciliée à

Lausanne née à

St Peter Port (Guernsey, Angleterre) quinze juillet

mit huit cent huitante-six fille de

Arthur Evelyn Carey, pasteur et de

Amy née Granet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Gian Angelo Medici di Marignono, colonel d'artillerie
à Briosca (Italia)
2. Scopoldo Notarbartolo, contre-amiral, à Florence

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 et Florence, le
25 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de ma-
riage à Lausanne et Florence
avec certificat de capacité du
fiancé. Permis de publier
et de marier. Certificat de capa-
cité pour la fiancée

Communiqué à la Chancellerie C^{le}

Les époux :

Donatello Gigliucci
Dorothy Gigliucci

Les témoins :

Gian Angelo Medici di Marignono
Scopoldo Notarbartolo

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

No 186

Perrottet

Badoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrottet, Emile-Louis

célibataire

typographe

originaire de Bas-Vully (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Pray, Bas-Vully le six juillet

mil huit cent nonante neuf

fils de

Louis Perrottet, décédé

et de

Elsa née Clerc, à Lausanne

2. Badoux, Marguerite-Anna

célibataire

reparseuse

originaire de Moudon, Curtilles et Cremin

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le dix-neuf juin

mil neuf cent trois

fille de

Henri Badoux, jardinier

et de

Hélène née Wüthrich, à Lausanne

Comme témoins :

1. Henri Panchaud, empl. de tram, à Lausanne

2. Alois Wüthrich, empl. de tram, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 14 Bas-Vully
Moudon, Curtilles et Cremin, le 15 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et mère de la fiancée, Actes de
publication de mariage à
Lausanne, Bas-Vully, Moudon,
Curtilles et Cremin

Les époux :

Perrottet Emile

Perrottet Marguerite

Les témoins :

Panchaud Henri

Wüthrich Alois

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud

Communiqué à l'état-civil à
Môtier, Moudon et Lucens.

Registre des mariages A.

No 187

Weber
Ferber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Ernst Jakob

célibataire

foureur

originaire de Zurich

domicilié à

Lausanne

né à

Zurich

le treize novembre

mil neuf cent un

fils de

Heinrich Weber

et de

Ida Bertha Ganz, décédée

Ferber, Marie-Frida

célibataire

mécanicienne en fourrure

originaire de Cheseaux

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le vingt novembre

mil huit cent norante - cinq

fille de

Louis Ferber, relieur

et de

Blanche Jeanne née Belet, à Lausanne

Comme témoins : 1. Louis Ferber, relieur, à Lausanne

2. Charles Giron, directeur d'imprimerie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, Zurich, le 27 et Cheseaux, le 28 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Zurich et Cheseaux

Les époux :

Ernst Weber
Marie Weber

Les témoins :

L. Ferber
C. Giron

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état-civil à Zurich et Prilly.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 6 juin 1929 de l'acte définitif et exécutoire le 20 juillet 1929. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, dès le 20 juillet 1929, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 20 juillet 1929.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 183
Cuénez
et
Cherpillod

Par jugement du Tribunal de
Lausanne, rendu
en date du 14 mars 1929, déclaré
définitif et exécutoire le 20 avril
1929, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par la divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage, dès le 20 avril 1929.
Lausanne, le 25 avril 1929.

L'officier de l'état civil:

L. Baufy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. **Cuénez**, René - Gustave
veuf de Louisa - Clara née Picollet, dès le 10 avril 1922
couvreur

originaire de Monnaz et Tizy domicilié à
Lausanne né à

Morges le vingt-cinq novembre
mil huit cent nonante six fils de

François - Louis Cuénez et de
Honorine - Marianne - Rosine née Voirel, décédés

2. **Cherpillod**, Rose
célibataire

couturière
originaire de Ucherens domiciliée à
Lausanne née à

Moudon le vingt-six décembre
mil huit cent nonante huit fille de

Auguste Cherpillod, mécanicien et de
Olympe née Baud, à Moudon

Comme témoins: } 1. Francis Cuénez, commissionnaire, à Lausanne.
2. Edouard Vauthey, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, Monnaz, le 6,
Tizy et Ucherens, le 7 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

Actes de naissance des fiancés.
Pour l'acte de décès de la
femme du fiancé, voir t. 56,
p. 141. Actes de publication
de mariage à Lausanne,
Monnaz, Tizy et Ucherens.

Communiqué à l'état-civil à
Lufflers - le-Château, Gimel
et Moudon.

Les époux:

Cuénez René
Cherpillod Rose

Les témoins:

Vauthey Francis
Vauthey Edouard

L'officier de l'état civil:

H. Schaub

Registre des mariages A.

N^o 189
Bize
et
Cuérel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bize, Edouard
célibataire
typographe
originaire de Villarzel domicilié à
Sausonne né à
Payerne le premier janvier
mil huit cent nonante huit fils de
Edouard Bize, pierriste, à Lausanne et de
Adèle - Elisa née Mayor, décédée

2. Cuérel, Annette - Rosalie
célibataire
ménagère
originaire de Villars - S^{te} Croix domiciliée à
Sausonne née à
Ballens le deux août
mil huit cent huitante huit fille de
Adolphe Cuérel, équarrisseur, à Aubonne et de
Louise - Melina née Glardon, décédée

Comme témoins : } 1. Charles Vallotton, secrétaire, à Lausanne
2. Marius Heysi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausonne et Villarzel, le 23 et
Villars - S^{te} Croix, le 24 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de ma-
riage à Lausanne, Villarzel
et Villars - S^{te} Croix

Les époux :

Edouard Bize
Annette Bize

Les témoins :

Ch. Vallotton
Heysi

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état civil à
Villarzel et Russigny s/
Morges.

Registre des mariages A.

N^o 190
Regamey
Colomb

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey, Auguste - Charles - Henri
célibataire

architecte

originaire de Sausanne domicilié à

Montpreveyres né à

Lausanne le seize juillet

mit huit cent nonante quatre fils de

Louis - Alfred Regamey, caissier aux T. L. et de

Marie née Palaz, à Lausanne

2. Colomb, Rosalie - Marie

célibataire

originaire de Provence domiciliée à

Forel (Lavaux) née à

aux Cornes de Corfrière Forel le cinq juin

mit huit cent nonante sept fille de

Henri - Georges Colomb, instituteur et de

Marie née Cordey, à Forel

Comme témoins : 1. Victor Badoux, chimiste, à Lausanne

2. Henri Colomb, instituteur, à Forel

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Provence, Forel, le 26
et Montpreveyres, le 27 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Corcelles-le-Torat

Les époux :

Regamey
Rosalie Regamey

Les témoins :

V. Badoux
H. Colomb

L'officier de l'état civil :

H. Lühens

Communiqué à l'état civil à
Corcelles-le-Torat, Provence
et Forel (Lavaux)

Registre des mariages A.

N^o 101
Villard
Menétrey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villard, Charles - Henri - Samuel

célibataire

manoeuvre

originaire de Daillens

domicilié à

Sausanne

né à

Bussigny / Morges

le quatorze février

mil neuf cent

fils de

Charles - Auguste - Rodolphe Villard, tanneur

et de

Rosette née Brunner, à Lausanne

2. Menétrey, Julie - Marguerite

célibataire

originaire de Champvent

domiciliée à

Sausanne

née à

Morges

le quinze juillet

mil neuf cent

fille de

Louis Menétrey

et de

Marie - Julie née Villard, décédée

Comme témoins :

1. Charles Villard, tanneur, à Lausanne

2. Juliette Villard, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 29, Daillens, le 31, Champvent, le 1^{er} avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication de mariage à Lausanne, Daillens et Champvent

Les époux :

Charles Villard
Marguerite Villard

Les témoins :

Charles Villard
Juliette Villard

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à l'état-civil à
Daillens et Method.

Registre des mariages A.

N^o 192
Dizerens
et
Dubler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dizerens**, Charles-William
divorcé de Rose-Marguerite Jaquier, dès le 27 avril 1922
industriel
originaire de Paudex domicilié à
Lausanne né à
Roche le vingt-trois mars
mil huit cent nonante-deux fils de
Alfred Dizerens, décédé et de
Eugénie née Emery, à Lausanne

2. **Dubler**, Maria-Lina
célibataire
crissière
originaire de Lüscherz (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
aux Planches-Montreux le vingt-neuf septembre
mil huit cent nonante-deux fille de
Rodolphe Dubler, boucher et de
Lina née Kocher, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Marius Perrin, entrepreneur, à Lausanne
2. Emile Dubler, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Paudex et Vinelz, le
2 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Pour l'acte de mariage du fiancé,
avec mention du divorce,
Soixant-quatre, f. 379. Actes de
publication de mariage à
Lausanne, Paudex et Vinelz

Communiqué à l'état-civil à
Pully et Vinelz.

Les époux :

Dizerens
Dizerens Lina

Les témoins :

Perrin
Dubler Emile

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Registre des mariages A.

No 193
Zimmermann
et
Ries

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zimmermann, Ewald
célibataire
serrurier
originaire de Weisslingen et Winterthur domicilié à
Sausanne né à
Rapperswil (St-Gall) le vingt-neuf septembre
mil huit cent nonante fils de

Ewald Zimmermann, décédé et de
Anna-Maria née Oswald, à Winterthur

2. Ries, Jeanne-Burquerite
divorcée de Frédéric-Arnold Bichsel, dès le 24 septembre 1919
maîtresse de pension
originaire de Sumiswald (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Neuchâtel le vingt-huit avril
mil huit cent huitante neuf fille de

Adolphe Ries, retraité C.F.F. et de
Cécile née Kammer, à Lausanne

Comme témoins : 1. Emile Sporri, typographe, à Lausanne
2. Fritz Waldvogel, concierge, à Chexbres

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, Winterthur, Weis-
slingen, Sumiswald, le 31 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés.
Pour l'acte de mariage de la
fiancée, avec divorce voir n° 33,
f° 299. Actes de publication de
mariage à Lausanne, Winterthur
Weisslingen et Sumiswald

Les époux :
E. Zimmermann
J. Zimmermann

Les témoins :
Emile Sporri
F. Waldvogel

L'officier de l'état civil :
H. Schaub

Communiqué à l'état civil à
Weisslingen, Winterthur et
Sumiswald.

Par décision du 28 avril 1923,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'il s'agit d'un acte de mariage
comme exigé par la loi com-
mune des cantons de la Suisse
romande, la commune de
Weisslingen devant être
indiquée.
Lausanne, le 2 mai 1923
L'officier de l'état civil:
G. Bauffe

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne, rendu
en date du 18 octobre 1928, déclaré
définitif et exécutoire le 3 janvier
1929, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel l'ex-mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 3 janvier 1929.
Lausanne, le 28 janvier 1929.
L'officier de l'état civil:
Le Bauffe

Imprimerie Vauvoisise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Registre des mariages A.

N^o 191
Ravy
Wicht

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 14 février 1924, déclaré définitif et exécutoire le 25 avril 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à Lausanne, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 25 avril 1924. Lausanne, le 30 avril 1924.

L'officier de l'état civil:

L. Ravy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Ravy, Edmond
célibataire
cuisinier
originaire de Bex domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le six février
mil neuf cent fils de

Henri-Auguste Ravy, menuisier et de
Marie-Françoise née Lamotte, à Lausanne

2. Wicht, Hélène
célibataire
employée de fabrique
originaire de Sa Corbaz et Sènedes (Tribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-neuf décembre
mil neuf cent cinq fille de

Constantin Wicht, scieur et de
Bertha née Belperroud, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Alice Wicht, d^{elle}, à Lausanne
2. Fernand Ravy, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 26, Bex, 27, La
Corbaz et Sènedes, le 28 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

Pour l'acte de naissance du
fiancé, voir v^o 30, f^o 117.
Acte de naissance de la fiancée.
Consentement des père
et mère de la fiancée. Actes
de publication de mariage
à Lausanne, Bex, Corbaz et
Sènedes

Communiqué à l'état civil à
Bex, Belfaux et Epesses

Les époux:

Ravy Edmond
Ravy Hélène

Les témoins:

Ravy Fernand
Alice Wicht

L'officier de l'état civil:

H. Lühaut

Registre des mariages A.

No 195
Buchs
Bourdilloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buchs, Marcel

célibataire

coiffeur

originaire de Lenk (Berne)

domicilié à

Sausanne

né à

Sausanne

le vingt-décembre

mit huit cent nonante-sept

fils de

Frédéric Christian Buchs

et de

Caroline née Kolb à Lausanne

2. Bourdilloud, Hermine-Virginie Placidie

célibataire

employée de commerce

originaire de Montbrelloz (Fribourg)

domiciliée à

Sausanne

née à

Estavayer-le-Lac (Fribourg)

le vingt-sept février

mit huit cent nonante-huit

fille de

Placide-Joseph Bourdilloud, décédé

et de

Joséphine née Clément à Lausanne

Comme témoins :

1. Gustave Buchs, mécanicien, à Lausanne

2. Benoît Jean, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 23 Lenk 1/8 et Montbrelloz, le 24 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication de mariage à Lausanne, Lenk 1/8 et Montbrelloz

Les époux :

Buchs Marcel

Hermine Bourdilloud

Les témoins :

Buchs

J. Ross

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à l'état civil à Lenk et Montbrelloz.

Registre des mariages A.

N^o 196
 Guex
 et
 Zanotti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Guex, Joseph-Alexis**

divorcé d'Adeline Rosnoblet, dès le 11 novembre 1919

cordonnier

originaire de Martigny-Ville (Valais) domicilié à

Sausanne né à

Martigny-Ville le trois février

mil huit cent huitante huit fils de

Joseph-Etienne Guex, agriculteur, à Martigny et de

Marie-Madeleine née Terrettag, décédée

2. **Zanotti, Berthe-Hortense**

célibataire

ménagère

originaire de Urchio (Novare), Italie domiciliée à

Sausanne née à

Nyon le quatre février

mil huit cent nonante sept fille de

Teodoro Zanotti, maçon, à Nyon et de

Henriette-Marie née Rossier, décédée

Comme témoins : } 1. Emile Brunner, cafetier, à Lausanne
 } 2. Vincent Charbonnier, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Martigny-Ville, le 7
 et Urchio, le 18 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Acte de mariage du fiancé, avec
 divorce. Actes de publication
 de mariage à Sausanne,
 Martigny-Ville et Urchio avec
 certificat de capacité pour
 la fiancée. Permis de publier

Les époux :

Guex Alexis
 Guex Berthe

Les témoins :

E. Brunner
 Charbonnier Vincent

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état-civil à
 Martigny-Ville et à la
 Chancellerie C^o

Registre des mariages A.

No 137
Wenger
et
Eltschinger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wenger, Peter-Alphons

célibataire

mineur

originaire de Buchholterberg (Berne) domicilié à

Sausanne né à

Rechtthalten (Fribourg) le dix-neuf août

mil huit cent huitante-trois fils de

Gottlieb Wenger et de

Maria-Margaritha née Aeby, décédée

2. Eltschinger, Rosa

divorcée de Johann-Martin Aevischer, dès le 20 mars

1920, ménagère

originaire de Alterswil et Heitenried (Fribourg) domiciliée à

Sausanne née à

Rechtthalten le vingt-huit octobre

mil huit cent huitante-trois fille de

Niklaus-Germann Eltschinger, décédé et de

Philomena née Riedo, à Dirlaret

Comme témoins : 1. Edwin Gujer, tanneur, à Lausanne

2. Henri Pittet, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 29, Heitenried et Alterswil, le 30 et Buchholterberg, le 31 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de mariage de la fiancée
avec divorce. Actes de pu-
blication de mariage à
Lausanne, Heitenried, Alters-
wil et Buchholterberg

Les époux :

Wenger Peter
Rosa Wenger

Les témoins :

Gujer Edwin
Pittet Henri

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à l'état civil à
Buchholterberg, Alterswil,
Heitenried

Registre des familles vol. 19 fol. 33H

Registre des mariages A.

No 193
Wiedemann
Nyffeler

10-393

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wiedemann, Julius-Moritz
divorcé d'Élise Stebler, dès le 2 février 1922

commerçant
originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Egliswil (Argovie) le treize mars

mil-huit cent septante-deux fils de

Julius-Moritz Wiedemann et de

Anna-Maria née Kleiner, décédés

2. Nyffeler, Bertha-Ida
célibataire

repasseuse

originaire de Huttwil (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Neuchâtel (Berne) le vingt juillet

mil huit cent vingt-trois fille de

Jean-Arthur Nyffeler, retraité C.F.F. et de

Bertha née Brechtbühler, à Neuchâtel

Comme témoins : } 1. Rudolf Inäbnit, cordonnier, à Lausanne
2. Edouard Pinard, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2 mars et Huttwil,
le 2 avril 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé
avec divorce / Actes de
publication de mariage
à Lausanne et Huttwil.

Communiqué à l'état-civil
à Huttwil

Les époux :

J. Wiedemann
B. Nyffeler

Les témoins :

R. Inäbnit
E. Pinard

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Registre des mariages A.

199
 Chatelanat
 et
 Trolliet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chatelanat, Robert
 divorcé d'Anna-Louise-Pauline dite Paula née Richter,
 dès le 30 décembre 1920, fonctionnaire C.F.F.
 originaire de Moudon domicilié à
 Sausanne né à
 Songirod le trente juin

mil huit cent septante-neuf fils de
 Alexis Chatelanat, décédé et de
 Hélène Julia née Henny, à Lausanne

2. Trolliet, Cécile-Marguerite
 célibataire

originaire de Martherenges domiciliée à
 Sausanne née à

Combremont-le-Petit le vingt-six juillet
 mil huit cent huitante-neuf fille de
 Ulysse Trolliet et de

Rosine-Louise née Augsburgers, décédée

Comme témoins : } 1. Edouard Henny, comptable, à Lausanne
 } 2. Edouard Estoppey, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 6 Moudon, 7
 et Martherenges, le 9 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des
 fiancés. Pour l'acte de mariage
 du fiancé, avec divorce voir
 n. 25, f. 184. Actes de pu-
 blication de mariage à Lau-
 sanne, Moudon et Mar-
 therenges

Les époux :

R. Chatelanat
 Cécile Chatelanat

Les témoins :

Henny
 Edouard Estoppey

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état-civil à
 Moudon et St Cerges.

Registre des mariages A.

N^o 200
Martignier
et
Malique

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Martignier**, Rodolphe - Samuel
divorcé de Marie née Moser, dès le 4 septembre 1919
menuisier
originaire de Vullierens et Vaulion, domicilié à
Lausanne né à
Vullierens le trente juillet
mil huit cent septante huit fils de
Marc - Samuel Martignier et de
Susanne née Bovay, décédés

2. **Malique**, Rachel - Alexandrine
célibataire
repasseuse
originaire de Paris domiciliée à
Lausanne, précédemment à Perreux (Seine) née à
Paris, 3^{ème} le vingt-trois mars
mil huit cent vingt-un fille de
Léon - Emile Malique et de
Juliette - Elvire née Vermund, décédés

Comme témoins :
1. Jules Robellaz, emp. de bureau, à Lausanne
2. Gustave Mury, maçon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vullierens, Vaulion,
le 16 et Perreux, le 18 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des
fiancés. Acte de mariage
du fiancé, avec divorce. Actes
de publication de mariage
à Lausanne, Vullierens, Vau-
lion et Perreux. Certificat de
capacité pour la fiancée.
Permis de publier

Les époux :

S. Martignier
R. Martignier

Les témoins :

J. Robellaz
G. Mury

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut

Registre des mariages A.

No 201
Blanc
et
Ducret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Jacob
célibataire
ouvrier tanneur
originaire de Sausanne domicilié à
Sausanne né à
Bottens le six octobre
mil huit cent quatre vingt seize fils de

Albert - Ernest Blanc et de
Bertha née Schöni, décédée

2. Ducret, Clémence Frida
célibataire
ménagère
originaire de Chardonne domiciliée à
Sausanne née à
Sausanne le onze août
mil neuf cent trois fille de

Emile - François Ducret, commissionnaire et de
Marie - Bertha née Neyroud, à Lausanne

Comme témoins : 1. Charles Mermier, agent de police, à Lausanne
2. Marius Heysi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 26 et Chardonne,
le 28 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit avril mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement des père et
mère de la fiancée. Actes
de publication de mariage
à Lausanne et Chardonne.

Les époux :

Jacob Blanc,
Clémence Blanc.

Les témoins :

Mermier Charles
Heysi

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Par jugement du Tribunal de
Lausanne, rendu
en date du 23 avril 1928, déclaré
définitif et exécutoire le 24 mai
1928, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à six mois le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage, dès le 25 mai 1928.
Lausanne, le 6 janvier 1928.

L'officier de l'état civil :
Le Baugy

Registre des mariages A.

N^o 202
 Ducrey
 et
 Kunzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducrey, Armand Henri - Emile
 célibataire
 pharmacien
 originaire de Bovernier et Vouvry (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Vouvry le huit novembre
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Adolphe Ducrey, décédé et de
Anita née Pignat, décédée

2. Kunzi, Edwige Marguerite
 célibataire
 originaire de Clarier (Berne) domiciliée à
Clarens - Châtelard née à
Clarens le huit février
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Jacob - Robert Kunzi, décédé et de
Marguerite née Wenger, à Clarens

Comme témoins : { 1. Emile Brunner, cafetier, à Lausanne
 2. Auguste Besson, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 23. Bovernier, Vouvry, Erlach et au Châtelard - Montreux, le 24 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Promesse de la fiancée. Actes de publication de mariage à Lausanne, Bovernier, Vouvry, Erlach et Châtelard.

Communiqué à l'état civil à Bovernier, Vouvry, Erlach et Montreux

Les époux :

Ducrey
Edwige Kunzi

Les témoins :

Emile Brunner

Auguste Besson

L'officier de l'état civil :

A. Lichaut
 sans

Registre des mariages A.

N^o 203
 Delafontaine
 et
 Challand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delafontaine, Ferdinand-Louis
 célibataire

commis technique

originaire de Corsier domicilié à

Lausanne né à

La tour de Peitz le vingt-trois janvier

mil huit cent nonante huit fils de

Henri Delafontaine, mécanicien, à Gempelen et de

Julie née Maillard, décédée

2. Challand, Marguerite-Andrienne
 célibataire

originaire de Bex domiciliée à

Sausanne née à

Bex le trente-un octobre

mil neuf cent deux fille de

Jules-François-Louis Challand, décédé et de

Marie-Françoise née Gillieron, à Bex

Comme témoins : 1. Louis Béboux, empl. postal, à Lausanne

2. Berthe Béboux, dame, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, le 6, Bex, 7 et Corsier
 le 9 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Actes de publication de mariage à Lausanne, Bex et Corsier

Les époux :

Ferd. Delafontaine.

Marg. Delafontaine

Les témoins :

L. Béboux

B. Béboux

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état civil
 à Chardonne et Bex

Registre des mariages A.

No 201
Romanens
Schenk

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Romanens, Pierre-François
célibataire
agent de police
originaire de Sorens (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Versoix (Genève) le trente-un janvier
mil huit cent vingt-trois fils de
François-Lucien Romanens, agriculteur et de
Caroline-Emilienne née Cheminon, à Sorens

2. Schenk, Blanche Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Signau (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Payerne le dix-huit juillet
mil neuf cent fille de
Louise Schenk, à Vevey et de

Comme témoins : } 1. Emile Schreiberger, chocolatier, à Vevey
2. Victor Overney, maçon, à Payerne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sorens, Signau, le
13 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des
fiancés Actes de publica-
tion de mariage à Lausan-
ne, Sorens et Signau

Les époux :

Romanens Pierre
Blanche Romanens

Les témoins :

Emile Schreiberger
Overney Victor

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état-civil
à Sorens et Signau

Registre des mariages A.

N^o 205
Verdon
Schmitter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Verdon, Ernest

célibataire

agriculteur

originaire de Montmagny domicilié à

Montmagny né à

Montmagny le premier février

mil huit cent nonante six fils de

Paul Arthur Verdon, décédé et de

Rosa nee Gribi, à Montmagny

2. Schmitter, Marguerite - Olga

célibataire

ménagère

originaire de Rothrist (Argovie) domiciliée à

Montmagny née à

Duchâtel le vingt-sept février

mil neuf cent trois fille de

Josua Nathan Schmitter, décédé et de

Bertha nee Schori, à Montmagny

Comme témoins :
1. Armand Tauslin, agent de police, à Lausanne
2. Marius Heysi, concubine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Montmagny, le 14, Rothrist,
le 16 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit avril mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Constantine

Les époux :

Ernest Verdon

Marguerite Verdon

Les témoins :

A. Tauslin

Heysi

L'officier de l'état civil :

H. Lehmann

Communiqué à l'état civil à
Constantine et Rothrist

Registre des mariages A.

N^o 207
 Arpagaus
 et
 Balmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arpagaus Arthur _____
 célibataire _____
 fondeur _____
 originaire de Laax (Grisons) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Bürglen (Ob- u. Nid-Garonne) _____ le vingt-deux mars _____
 mil huit cent vingt-trois _____ fils de
 Jakob Arpagaus, tisserand _____ et de
 Sophie née Bisang, à Bürglen _____

2. Balmer Jeanne - Berthe _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Mühleberg (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 La Chaux-de-Fonds _____ le six mars _____
 mil neuf cent trois _____ fille de
 Fritz Balmer, décédé _____ et de
 Juliette-Léonie née Montandon - Clerc, à La Chaux-de-Fonds _____

Comme témoins : } 1. Rotzer Oscar, employé de Commerce, Lausanne
 } 2. Agnelli Rose, lingère, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13 avril, à Laax
 et à Mühleberg le 14 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication de mariage
 à Lausanne, Laax et Mühle-
 berg.

Les époux :

Arpagaus Arthur
 Jeanne Arpagaus

Les témoins :

Rotzer Oscar
 Agnelli Rose

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à l'état civil
 de Laax et de Mühleberg.

Par jugement du Tribunal... du...
 de Lausanne, rendu
 en date du 17 novembre 1928, déclaré
 définitif et exécutoire le 2 février
 1928, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans, le
 délai pendant lequel l'...
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage, dès le 2 février 1928.
 Lausanne, le 12 février 1928
 L'officier de l'état civil :

L. Ballif

R. du 6.3.28.

Registre des mariages A.

N^o 203
Lambert
et
Marmillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambert Gustave-Edmond
célibataire
fonctionnaire aux P. T. T.
originaire de Châtillon (C^t Fribourg) domicilié à
Berne né à
Lausanne le trente décembre
mil huit cent nonante-neuf fils de
Joseph-Edmond Lambert, télégraphiste et de
Jenny-Elise née Dufey, à Lausanne

2. Marmillod Martine-Julie
célibataire
demoiselle de réception
originaire de Rossinière domiciliée à
Lausanne née à
Olon le vingt avril
mil huit cent nonante-neuf fille de
Jules-Alois Marmillod et de
Julie-Charlotte née Fayet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Lambert Léon, employé à Commerce Lausanne
2. Marmillod Ernest, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne le 27 mars, à Lausanne le 28, et à Châtillon et Rossinière le 29 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Berne

Les époux :

G Lambert

M Lambert

Les témoins :

J. Marmillod
Lambert Léon

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils de
Châtillon, Berne & Rossinière

Registre des mariages A.

N^o 209
Dauphin
et
Tassinini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dauphin Cassius - Joseph

célibataire

manœuvre

originaire de Mèru (Oise, France) domicilié à

Lausanne né à

Mèru le dix mars

mil neuf cent fils de

Louis - Joseph Dauphin, décédé et de

Marie - Andriane née Derivat, à Lausanne

2. Tassinini Antoinette - Marguerite - Céleste

célibataire

brodeuse

originaire de Biuno (Novare, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Reballens le premier octobre

mil huit cent quatre vingt dix - neuf fille de

Jules - Marie Tassinini, décédé et de

Marie - Albine née Boldi, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Dauphin Charles, manœuvre, à Lausanne
2. Cottier Georges, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2 février et à Biuno (Italie) le 18 février 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Acte de naissance des fiancés
2. Acte de décès du père du fiancé
3. Consentement de la mère du fiancé
4. Permis de publier et de marier
5. Certificat de capacité matrimoniale du fiancé
6. Acte de publication en Italie, avec certificat de capacité matrimoniale de la fiancée

Communiqué à la Chancellerie
d'état, à Lausanne

Les époux :

Dauphin Cassius

Dauphin Antoinette

Les témoins :

Georges Cottier
Dauphin Charles

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

No 210
Rossier
et
Belet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rossier** Jean - Jaques - Jules _____
célibataire _____

vitrier - encadreur _____

originaire de Villarzel _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le dix-neuf juillet _____

_____ mil huit cent nonante - sept _____ fils de

François - Charles - Jules Rossier _____ et de

Charlotte née Villierat, décédée _____

2. **Belet** Aline - Rosa _____

célibataire _____

vendeuse _____

originaire du Mont - sur - Lausanne _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Mont sur Lausanne _____ le six mai _____

_____ mil neuf cent trois _____ fille de

Jules - Philippe Belet, décédé _____ et de

Léa née Duperré, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Collet Louis, concierge, à Lausanne
2. Trouquet Henri, chef de l'Algine à gaz, à Orbe

Les publications ont eu lieu à Villarzel et à Prilly le 5 avril
et à Lausanne le 6 avril 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement de la mère de
la fiancée
Acte de décès du père de la fiancée
inscrit au vol. 38, folio 17
Actes de publication à Villarzel,
Prilly et Lausanne

Communiqué aux états civils de
Villarzel et de Prilly.

Les époux :

J.-J. Rossier
A. Belet

Les témoins :

Ls. Collet

H. Trouquet

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

No 211

Gatabin

et
Coffel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gatabin Charles - Emile

veuf de Frieda née Büsch dès le 20 février 1922

Commerçant

originaire de Sottens et de Combremont-le-Grand domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le trois mars

mil huit cent septante-huit fils de

Isaac - Marc - Samuel Gatabin, décédé, et de

Louise - Pauline née Garin, à Lausanne

2. Coffel Célestine - Jeanne - Marie

célibataire

Couturière

originaire de Pont-la-Ville et La Roche (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à

Fribourg le quinze août

mil huit cent nonante-trois fille de

Antoine Coffel, décédé et de

Marie - Séraphine née Savoy, à Lausanne

Comme témoins :

1. Camoni Maria, couturière, à Lausanne

2. Durieux Louis, employé L. F. F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St.-Cierges, Combremont-le-Grand,
Pont-la-Ville, La Roche et Lausanne le 11 avril 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
P. celui de fiancé, voir vol. 3, N° 249
P. l'acte de décès de sa M^{re} femme, voir
Volume 56 folio 50.Actes de publication à St.-Cierges,
Combremont-le-Grand, Pont-la-Ville,
La Roche et LausanneCommuniqué aux états civils de
St.-Cierges, Combremont-le-Grand,
Pont-la-Ville & La Roche

Les époux :

Charles Gatabin

Jeanne Gatabin

Les témoins :

Durieux Louis

Camoni Marie

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 212
 Vauthey.
 et
 Tache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vauthey. Louis-Marcel _____
 célibataire _____
 manœuvre _____
 originaire de Remaufens (Fribourg) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le neuf mai _____
 mil neuf cent trois _____ fils de

Jean-Basile Vauthey, révérend _____ et de
 Méry Vauthey née Gillieron, à Lausanne _____

2. Tache Albertine-Joséphine-Francine _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Epalinges _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le deux août _____
 mil neuf cent un _____ fille de

Susanne-Léile Tache, à Lausanne _____ et de

Comme témoins : { 1. Parzerini Bernard, coiffeur, à Lausanne
 2. Dauphin Charles, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Remaufens, Epalinges et Lau-
 sanne le 16 avril 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
 acte de décès du père du fiancé
 Consentement de sa mère
 autorisation de mariage
 Actes de publication à Remau-
 fens, Epalinges et Lausanne

Les époux :

Marcel Vauthey
 Francine Vauthey

Les témoins :

Dauphin Charles
 Parzerini Bernard

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Par jugement du Tribunal des districts
 de Lausanne
 rendu en date du 26 février 1940
 déclaré définitif et exécutoire le 28
 mars 1940
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
 divorce.
 Le Tribunal a fixé à un an, dès le 30
 mars 1940, le délai pendant
 lequel les époux
 ne pourront contracter un nouveau mariage
 Lausanne, le 5 avril 1940.

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 213

Malli
et
Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Malli Ugo - Giovan - Ballista _____
 célibataire _____
 comptable _____
 originaire de Solduno (Teslin) _____ domicilié à
 Echallens _____ né à
 Lapolago (Teslin) _____ le quatre mai _____
 _____ mil huit cent nonante - cinq _____ fils de
 Giacomo Malli _____ et de
 Giuseppa - Mathilde née Somaini, à Lapolago (Teslin) _____

2. Dutoit Elise - Eva _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Bercher et Moudon _____ domiciliée à
 Sugnens _____ née à
 Sugnens _____ le vingt - trois septembre _____
 _____ mil huit cent nonante - six _____ fille de
 Alysse Dutoit, propriétaire _____ et de
 Mica née Rioud, à Sugnens. _____

Comme témoins : } 1. Bourgeois Gustave, chef d'exploitation, Echallens
 } 2. Malli Jean, comptable, à Lapolago (Teslin)

Les publications ont eu lieu à Bercher, Moudon, Sugnens et
 Echallens le 4 avril 1923, et à Solduno (Teslin) le 7 avril
 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
 d'Echallens.

Les époux :

Ugo Malli
 Eva Malli

Les témoins :

Gustave Bourgeois
 Jean Malli

L'officier de l'état civil :

K. Ballif

Communiqué aux états civils de Sol-
 duno, Echallens, Bercher,
 Moudon et Fey.

Registre des mariages A.

No 214
Teytignet
et
Dufey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Teytignet Samuel - Olivier _____

célibataire _____

biscuitier _____

originaire de Donneloye (Vaud) _____ domicilié à

Milleurbaume (France) _____ né à

Orbe _____ le sept avril _____

_____ mil huit cent nonante trois _____ fils de

Emile - Louis Teytignet, décédé _____ et de

Odile - Sylvie née Raymond, à Orbe _____

2. Dufey Rosine - Esther _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Palézieux (Vaud) _____ domiciliée à

Lyon (France) _____ née à

Palézieux _____ le onze mai _____

_____ mil huit cent nonante - huit _____ fille de

Daniel - Abram Dufey _____ et de

Marie - Johanna née Gahl, à Palézieux _____

Comme témoins : } 1. Bossardet Elisee, horloger, à Lausanne. _____

2. Bossardet Marie, ménagère, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Milleurbaume et à Lyon le 10 avril,
à Donneloye et à Palézieux le 12 avril 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt - trois.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Molandin, à Donneloye.

Les époux :

Samuel Teytignet
Rosine Teytignet

Les témoins :

E. Bossardet
M. Bossardet

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils de
Molandin, à Donneloye et Palézieux

Registre des mariages A.

No 215
Jaccard
et
Brismann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard Jules-Auguste
divorcié de Elvire-Marie née Limacher, dès le 18 décembre 1921
garçon bouffec
originaire de St-Croix domicilié à
Lausanne né à
St-Croix le vingt neuf janvier

mil huit cent quatre vingt-onze fils de
Eugène-Mysse Jaccard, ébéniste, à St-Croix et de
Julia-Lina née Gonthier, décédée

2. Brismann Maria-Elisa
divorciée de Hermann-Albert Ducommun-dit Vercon dès le
14 janvier 1920
originaire de Loche et de La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Neuchâtel le six-huit avril

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Peter Brismann, cordonnier, à Neuchâtel et de
Maria-Rosina née Joss, décédée

Comme témoins : } 1. Poma Joseph, maçon, à Lausanne
2. Poma Alice, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St-Croix, La Chaux-de-Fonds, St-Croix, Le Locle,
La Chaux-de-Fonds et Lausanne le 20 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de mariage des précédents
conjointés avec divorce.

Les époux :

Jaccard Jules
Jaccard Elisa

Les témoins :

Joseph Poma
Alice Poma

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 5 avril 1924
déclaré définitif et exécutoire le
18 mai 1924
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le
18 mai 1924, le délai pendant
lequel l'ex-époux
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 18 mai 1924.

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux états civils de St-
Croix, Le Locle, & La Chaux-de-Fonds.

Registre des mariages A.

No 216
 Würger
 et
 Falcy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Würger Emil _____
 divorcé de Anna-Katharina née Stopper dès le 2 septembre 1920
 constructeur-mécanicien _____
 originaire de Bâle _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Bâle _____ le treize janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____ fils de
 Jakob-Friedrich Würger _____ et de
 Anna-Maria née Bauer, les deux déçédés _____

2. Falcy Yvonne _____
 célibataire _____

originaire de Valloire _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Bebalens _____ le vingt-six octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt quatorze _____ fille de
 Louis-Jules Falcy, négociant, à Bebalens _____ et de
 Rose née Fournier, déçédée _____

Comme témoins : } 1. Hési Hovius, concierge, à Lausanne
 } 2. Demont Laurent, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle et à Valloire le 1^{er} mars et
 à Lausanne le 2 mars 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 acte du 1^{er} mariage du fiancé,
 avec mention du divorce

Les époux :

E. Würger
 Yvonne Falcy

Les témoins :

Demont Laurent
 Hési H^é

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils de
 Bâle et de Valloire

Registre des mariages A.

N^o 217

Fête
et
Penseyres

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fête Jules-Albert

veuf de Marie née Widmer des le 19 juin 1921
colon

originaire de Cortébert (Berne) domicilié à

Cortébert né à

Cortébert le quatorze avril

mil huit cent septante sept fils de

Arnold Fête et de

Pauline née Bourquin, les deux décédés

2. Penseyres Louise

célibataire

demoiselle de réception

originaire de Corcelles-le-Jorat domiciliée à

Lausanne née à

Corcelles-le-Jorat le trente décembre

mil huit cent quatre-vingt neuf fille de

Constant Penseyres et de

Fanchette-Fanny née Henri, les deux décédés.

Comme témoins :
1. Meunier Maurice, S^r médecin, à Lausanne
2. Guignard Paul, horloger, au Solliat (Cherif)

Les publications ont eu lieu à Porrentruy le 25, à Lausanne le 27
et à Corcelles-le-Jorat le 28 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Porrentruy

Les époux :

Jules Fête
Louise Fête

Les témoins :

M. Meunier
Paul Guignard

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils de
Porrentruy et de Corcelles-le-Jorat.

Registre des mariages A.

N^o 218
 Poscia
 et
 Fayet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Poscia** Alfred-Dominique _____

célibataire _____

menuisier _____

originaire de **Brieno** (Novare, Italie) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le vingt-sept août _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de

Maques-Charles-Gaetan-Gaudenz Poscia, maçon _____ et de

Fanny née **Blanchet**, à **Lausanne** _____

2. **Fayet** Violette-Yvonne _____

célibataire _____

vendeuse _____

originaire de **Lutry et de Forel** (Lavau) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Gland _____ le cinq décembre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Eugène Fayet, charpentier _____ et de

Fanny née **Vionnet**, à **Lausanne** _____

Comme témoins : { 1. **Luzzi** Aldo, empl. commerce, à **Lausanne**.
 2. **Parnigari** Paul, maçon, à **Bex**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne** le 9, à **Lutry** le 10,
 à **Forel** le 11 et à **Brieno** (Novare, Italie) le 25 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 Consentement des père et mère du
 fiancé.

acte de publication à **Lausanne**,
Lutry, **Forel** et **Brieno**

autorisation du Département de
 Justice et police. Le certificat de
 capacité matrimoniale du fiancé

se trouve dans l'acte de publication à
 Communiqué à la Chancellerie d'état,
 et aux états civils de **Lutry**
 et **Forel**.

Les époux :

Alfred Poscia
Violette Poscia

Les témoins :

Alb. Luzzi
Paul Parnigari

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

No 219
Krebs
et
Haas

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krebs Christian _____
célibataire _____
Chauffeur _____
originaire de Noflen (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Mettstetten (Berne) _____ le vingt-deux juillet _____
_____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fils de
Christian Krebs, agriculteur _____ et de
Maria née Reber, à Epardonne _____

2. Haas Marie _____
célibataire _____
cuisinière _____
originaire de Walliswil-Wangen (Berne) _____ domiciliée à
Prière _____ née à
Wangenriet _____ le vingt-neuf juin _____
_____ mil huit cent quatre vingt dix huit _____ fille de
Elise Haas, ~~décédée~~ _____ et de

Comme témoins : { 1. Blanc Louis, jardinière, à Lausanne
2. Rickli Ma, cuisinière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29 mars, à Prière et à
Kirchdorf le 31 mars et à Wangen ^{et} à le 2 avril 1952

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication à Lausanne,
Prière, Kirchdorf et Wangen ^{et} à.

Les époux :

Krebs Christian
Krebs Marie

Les témoins :

Louis Blanc
Ma Rickli

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils de
Kirchdorf, Wangen ^{et} à et Prière

Par décision du 6 mars 1952
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que l'épouse soit désignée
comme étant née le "vingt-neuf juin
mil huit cent quatre vingt quinze" et
que la mention "décédée" indiquée
après le nom de la mère de l'épouse
soit supprimée.

Lausanne, le 8 mars 1952

L'officier de l'état civil



Registre des mariages A.

N^o 220
Badoux
et
Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Badoux** Edouard-Alfred-Louis _____
célibataire _____
employé de commerce _____
originaire de Crémis _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Renens _____ le six juillet _____
_____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fils de
Pauline Olympe Badoux, à Lausanne _____ et de

2. **Chapuis** Louise Albectine _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Romanel / Lausanne _____ domiciliée à
Romanel / Lausanne _____ née à
Romanel / Lausanne _____ le cinq mars _____
_____ mil huit cent quatre vingt dix-neuf _____ fille de
Adrien Chapuis, agriculteur _____ et de

Blanche-Adrienne-Jenny née Bossey, à Romanel
Comme témoins : } 1. Clot François, serrurier-mécanicien, à Lausanne
2. Chapuis Albert, serrurier, à Romanel / Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 16 avril, à Crémis, le 17 avril et à Romanel le 18 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
actes de publication à Lausanne,
Crémis et Romanel

Les époux :

Ed. Badoux.
L^{le} Badouse

Les témoins :

Clot
A. Chapuis

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils de
Crémis et Romanel

Registre des mariages A.

No 221

Harsch
et
Doelter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Harsch Karl-Friedrich

célibataire

constructeur

originaire de Bâle

Lausanne

Bâle

domicilié à

né à

le vingt-deux juin

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

fils de

Gottmann-Jakob-Ludwig Harsch, décédé

et de

Maria née Heier, à Strasbourg

2. Doelter Mathilde

célibataire

vendeuse

originaire de

Lausanne

Strasbourg

Strasbourg (Alsace, France)

domiciliée à

née à

le dix-huit février

mil huit cent quatre-vingt dix sept

fille de

Henri Doelter, serrurier à Strasbourg

et de

Maria née Brandt, décédée

Comme témoins :

1. Hélysi Marius, concierge, à Lausanne

2. Moret Roger, employé de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 avril et à Bâle
le 6 avril 1923 et à Strasbourg le 10 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
certificat de nationalité de la fiancée
permis de publier du Département
de justice et police.certificat de capacité matrimoniale
de la fiancéeacts de publication à Lausanne,
Bâle et à StrasbourgCommuniqué à l'état civil de
Bâle et à la Chancellerie
d'état

Les époux :

Karl Harsch
Mathilde Harsch

Les témoins :

Moret
Hélysi

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

No 222

Gouvers

et
Serrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gouvers Louis-Charles**
 divorcé de Ernestine von Gunten née Lazard dès le 21 mai 1920
 gérant
 originaire de Lussy domicilié à
 Lausanne né à
 Bourfens le vingt-neuf août
 mil huit cent soixante-quatre fils de
 Jules-François-Samuel Gouvers et de
 Louise-Suzanne-Rose née Bally, décédés

2. **Serrin** née Burdet Victoire
 veuve de Jules-Louis Serrin dès le 16 juin 1916

originaire de Vuiteboeuf domiciliée à
 Lausanne née à
 Genève le neuf avril
 mil huit cent soixante-neuf fille de
 Isaac Burdet et de
 Jacqueline née Boesier, décédés

Comme témoins : } 1. Von Gunten Charles pâtissier, à Lausanne
 } 2. Dellen Robert, laitier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18 avril, à Vuiteboeuf
 et à Lussy le 20 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze mai mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés,
 acte du 1^{er} mariage du fiancé,
 avec mention du divorce,
 acte de décès du 1^{er} mari de
 la fiancée.
 actes de publication à Lausanne,
 Vuiteboeuf & Lussy

Communiqué aux états civils de
 Villars-sous-Mens et de Baulmes.

Les époux :

L. Gouvers
 et
 Victoire Serrin

Les témoins :

E. von Gunten
 et
 Dellen Robert

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Registre des mariages A.

No 223

Balsiger

et
Tschudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Balsiger Johann

célibataire

Mauffeur

originaire de Köniz (Berne) domicilié à

Lausanne

né à

Oberburg (Berne) le dix mars

mil neuf cent trois

fils de

Johann - Friedrich Balsiger, manoeuvre et de

Elise née Glauser, à Oberburg

2. Tschudin Juliane

célibataire

cuisinière

originaire de Lampenberg (Bâle - campagne) domiciliée à

Lausanne, se voit à Kaiserstuhl

née à

Romanshorn (Thurgovie) le mois janvier

mil neuf cent cinq

fille de

Johann - Karl Tschudin et de

Juliane née Straub, à Oberburg

Comme témoins :

1. Bossard Adolphe, pâtissier, à Lausanne

2. Roth Jean, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Köniz et
à Holstein le 19 et à Kaiserstuhl le 21 avril 1913Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Consentement des père et mère
de l'épouse.Actes de publication à Lausanne,
à Köniz, à Holstein et
à Kaiserstuhl

Les époux :

Johann Balsiger

Julia Balsiger

Les témoins :

Adolf Bonard

Johann Haus

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils
de Köniz, Holstein et
Kaiserstuhl

Registre des mariages A.

No 224
Roth
et
Cuérel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roth Paul
célibataire
ingénieur
originaire de Mattwyl (c^t St-Gall) domicilié à
Baden (Argovie) né à
Lausanne le vingt-huit octobre
mil huit cent quatre vingt-dix-huit fils de
Paul-Henri Roth, mécanicien, à Pully et de
Anna-Elisabeth nie Sappen, décédée

2. Cuérel Adeline-Valerie
célibataire
originaire de Villars-St-Croix domiciliée à
Lausanne née à
Pully le dix-sept mars
mil neuf cent un fille de
Ferdinand-Jules Cuérel, voyageur de Commerce, Lausanne et de
Valérie-Adeline nie Violon, décédée

Comme témoins :
1. Cuérel Jules, voyageur de Commerce, Lausanne.
2. Brunner Emile, hôtelier, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Baden, le 1^{er} mai, à Lausanne,
Mattwyl et Villars-St-Croix le 2 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize mai mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Baden (Argovie)

Les époux :

Roth Paul

Roth Adeline

Les témoins :

Cuérel

Emile Brunner

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils de
Mattwyl, Baden et Pussigny

Registre des mariages A.

N^o 225
Mantovani
et
Imberdis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mantovani Alberto - Antonio - Giovanni

célibataire

ouvrier de fabrique

originaire de Calestano (Parma, Italie) domicilié à

Lausanne né à

Calestano le seize mars

mil huit cent septante huit fils de

Simone Mantovani et de

Ronichetta née Cavagni, les deux décédés

2. Imberdis Marie

divorcée de Adolphe - Adrien Muffray dès le 21 septembre 1921

ménagère

originaire de Yufflens-le-Château domiciliée à

Lausanne née à

La Chapelle-Agnon (France) le onze juin

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Claude Imberdis, décédé et de

Françoise née Tourlonias, à La Chapelle-Agnon (France)

Comme témoins : 1. Ziliani Joseph, cardeur, Lausanne

2. Regamey Emile, équiniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9 mars, à Yufflens-

le-Château le 10 mars et à Calestano (Italie) le 25

mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés

acte du 1^{er} mariage de la fiancée

avec mention de divorce.

actes de publication à Lausanne,

Yufflens-le-Château et à Cale-

stano.

Permis de publier et autoriza-

tion de mariage du Départe-

ment de Justice et Police.

Communiqué à la Chamellerie

d'état et à l'état civil de

Yufflens-le-Château.

Les époux :

Alberto Mantovani

Marie Mantovani

Les témoins :

Joseph Ziliani

Emile Regamey

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 223
 Chonney
 et
 Balmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chonney Marcel

célibataire

boulangier

originaire de Vulliens

domicilié à

Lausanne

né à

Pailly

le Hente-juin

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Louis Chonney, agriculteur,

et de

Adèle née Grand, à Pailly

2. Balmer Rosa

célibataire

originaire de Mühleberg (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le dix-huit juin

mil neuf cent

fille de

Jean Balmer, décédé

et de

Elisabeth née Büscher, à Lausanne

Comme témoins :

1. Chonney Louis, infirmier, à Ley y Pilly
2. Métraux Paul, agriculteur, à Pailly

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Mühleberg le 21 et à Vulliens le 22 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 acte de publication à Lausanne,
 Mühleberg et à Vulliens.

Les époux :

Chonney Marcel.
 Chonney Rosa.

Les témoins :

Chonney Louis.
 Métraux Paul

L'officier de l'état civil :

B. Bralife

Communiqué aux états civils de
 Mühleberg et de Mézières.

Registre des mariages A.

N° 227

Crosch

et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crosch Alfred _____
 célibataire _____
 manoeuvre _____
 originaire de Olon _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le vingt-cinq avril _____
 _____ mil neuf cent quatre _____ fils de
 Emile-François Crosch, décédé _____ et de
 Hélène Crosch née Gisclon, à Lausanne _____

2. Favre Juliette-Floira _____
 célibataire _____
 lingère _____
 originaire de Villars-sous-Mens _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le quatre-mai _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix-neuf _____ fille de
 Jules-Louis-Auguste Favre, voyageur de Commerce, en France et de
 Blanche-Suzanne née Gerster, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Favre Charles, manoeuvre, Lausanne
 } 2. Favre Henriette, ménagère, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Villars-sous-Mens le 25, à Olon le 26 et à Hémery le 27 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix sept mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 consentement de la mère du fiancé
 acte de décès de son père
 autorisation du Département de
 Justice & Police _____
 Actes de publication à Lausanne,
 Villars-sous-Mens, Olon et Hémery

Les époux :

Alfred Crosch
 Juliette Crosch

Les témoins :

M. Parn
 Henriette Ferre

L'officier de l'état civil :

La Ballif

Par jugement du Tribunal de...
 district de Lausanne, rendu
 en date du 7 juillet 1932, déclaré
 définitif et exécutoire le 24 septembre
 1932, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à _____ an(s), le
 délai pendant lequel l'_____
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.
 Lausanne, le 30 septembre 1932.
 L'officier de l'état civil:
 H. Leclercq
 sup.

Registre des mariages A.

No 223
Porchet
et
Cothésy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Porchet Henri-Louis _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Corcelles-le-Jorat _____ domicilié à

Corcelles-le-Jorat _____ né à

Corcelles-le-Jorat _____ le vingt-un décembre _____

_____ mil huit cent huitante six _____ fils de

Alsis-Jules Porchet _____ et de

Jenny née Porchet, décédée _____

2. Cothésy-Laura _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Dombierre & Lucens _____ domiciliée à

Corcelles-le-Jorat _____ née à

Vucherens _____ le vingt-un mai _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Emile Cothésy, agriculteur _____ et de

Constance née Vuagniaux, à Vucherens _____

Comme témoins : } 1. Chapuis Bertha, négociante, Lausanne

2. Guignet Ernest, employé de commerce, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat le 22 et à Dombierre le 24 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Corcelles-le-Jorat

Les époux :

H. Porchet
Laura Porchet.

Les témoins :

B. Chapuis
Guignet

L'officier de l'état civil :

Baillif

Communiqué aux états civils de
Corcelles-le-Jorat et de Lucens.

Registre des mariages A.

No 229
Verdier
et
Renz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Verdier Louis-Jules-Hubert

célibataire

Docteur en médecine

originaire de Genève-ville domicilié à

Plainpalais né à

Plainpalais le vingt-trois novembre

mil huit cent nonante fils de

Frédéric-Louis-Omi Verdier, avocat, et de

Julie-Jeanne Musjard, à Plainpalais

2. Renz Susanne-Marie

célibataire

originaire de Bâle-ville domiciliée à

Lausanne née à

Bâle-ville le quinze juillet

mil neuf cent fille de

Karl Renz, vétérinaire et de

Augustine-Susanne-Elise-Idèle née Chessez

Comme témoins : } 1. Verdier Frédéric, avocat, à Genève
2. Schützli Antoine, rentier, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le 27, Genève et Bâle le 28, et Lausanne le 30 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Plainpalais

Les époux :

J. Hubert Verdier
Susanne Verdier

Les témoins :

Max Chessez
A. Verdier

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Genève (B.L. 2)
et à Bâle-ville

Ant. Schützli

J. Barrault

Registre des mariages A.

N^o 230
Gailloud
et
Damasio

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 28 mai 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 25 juin
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 22 juillet 1925.

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gailloud Edgar - Francis _____
célibataire _____

coiffeur _____
originaire de Villeneuve, Noville et Renmaz _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le deux décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fils de
Miles - Edouard Gailloud _____ et de
Ysaline - Rosine née Pache, à Genève _____

2. Damasio Maria - Beresa - Enrichetta _____
célibataire _____

couturière _____
originaire de Montanaro (Turin, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Montanaro _____ le dix-huit octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
Pietro Damasio, électricien _____ et de
Maria née Enrieu, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Tekoni Emile, employé, Lausanne
} 2. Liboldi Sylvio, pâtissier, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Villeneuve, Noville
et Renmaz le 6, à Montanaro le 15 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-sept mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
(fiancé né à Lausanne).
permis de publier du Départe-
ment de Justice et Police.
actes de publication à Lausanne
Villeneuve, Noville et Renmaz, ainsi
que de Montanaro, avec certificat de
capacité matrimoniale pour la fiancée
Opposition au mariage de la M^{lle} de Noville
Communiqué (retrécie).
à l'état civil de Villeneuve et à
la chancellerie d'état.

Les époux :

Edgar Gailloud
Maria Gailloud

Les témoins :

Tekoni Emile
Liboldi Sylvio

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

2-37

N^o 231
Buttel
Mühlbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buttel Louis

divorcé de Marie-Victorine née Beaud dès le 5 septembre 1916
employé aux S. D.

originaire de Ferlens domicilié à

Lausanne né à

Moudon le trente-un décembre

mil huit cent septante-sept fils de

Louis Buttel, décédé et de

Susanne née Jordan, à Lausanne

2. Mühlbach Marie-Louise

divorcée de Edouard Blane dès le 16 novembre 1922

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Genève le vingt-neuf juin

mil huit cent huitante-quatre fille de

Charles Mühlbach et de

Louise-Rosine née Bernard, décédée

Comme témoins : 1. Allamand Henri, jardinier, à Renens.

2. Délesfert Marius, employé aux S. D. Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25 et à Ferlens le

27 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
autorisation du Président du Tribunal
de contracter un nouveau ma-
riage. Pour acte de mariage du fiancé
avec divorce, voir vol. 28, f. 413, pour
acte de mariage de la fiancée, voir
vol. 27, f. 177.

actes de publication à Lausanne et
à Ferlens

Communiqué à l'état civil d'Oron

Les époux :

Buttel
Marie Buttel

Les témoins :

Marius Délesfert
Henri Allamand

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 232
Lombardi
et
Rouillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Lombardi** Josef-Emil _____
Célibataire _____
employé de banque _____
originaire de Airolo (Vesin) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Kerstfeld (Uri) _____ le neuf février _____
_____ mil neuf cent _____ fils de
Emilio Lombardi, mécanicien C. S. S. _____ et de
Mathilda nee Wipfli, à Kerstfeld _____

2. **Rouillet** Angèle-Olga _____
Célibataire _____
Mémo-dactylographe _____
originaire de St-Sulpice et La Côte aux Fees (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le quatre mai _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de
Alfred-Henri Rouillet, fonctionnaire aux douanes _____ et de
Marie-Mortente nee Grosz, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Rouillet Alfred, fonctionnaire aux douanes, Lausanne
2. Lombardi Emilio, cuisinier, à Kerstfeld (Uri)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Airolo, St-Sulpice
et La Côte aux Fees le 6 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
actes de publication à Lausanne,
Airolo, St-Sulpice et La Côte
aux Fees.

Les époux :

Josef Lombardi
Angèle Lombardi

Les témoins :

Rouillet
Lombardi Emilio

L'officier de l'état civil :

L. Bralliffo

Communiqué aux états civils
d'Airolo, St-Sulpice et La Côte
aux Fees.

Registre des mariages A.

N^o 233
Formica
et
Ribatto

Par, devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Formica** Joseph - Louis - Dominique
célibataire
gypcier-peintre
originaire de Grugliasco (Turin, Italie) domicilié à
Origny-S^{te} Benoite (Aisne, France) né à
Lausanne le six mai
mil huit cent quatre vingt seize fils de
Joseph Formica, voiturier et de
Louise-Vincenta-Mariane née Luchino, à Lausanne

2. **Ribatto** Giuseppina - Regina - Ambrosetta
célibataire
ménagère
originaire de Pettinengo (Novare, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Pettinengo le treize juin
mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de
Giuseppe Ribatto, videri et de
Florinda née Stellio, à Lausanne

Comme témoins :
1. Formica Barthélemy, voiturier, à Lausanne
2. Ribatto Marius, garçon-boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12 février, à Origny
le 17 février, à Grugliasco et à Pettinengo le 11 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix neuf mai mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés
permis de publier et autorisation
de mariage du Département de
Justice et Police
acte de publication à Lausanne,
Origny, Grugliasco et Pettinengo,
avec certificats de capacité ma-
rimoniale en faveur des fiancés

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat

Les époux :

L. Formica
J. Formica

Les témoins :

B. Formica
A. Ribatto

L'officier de l'état civil :

L. Trulliger

Registre des mariages A.

N^o 234
 Willy
 et
 Tasche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Willy Ernest
 célibataire
 Scribe-machiniste
 originaire de St-Croix domicilié à
 Lausanne né à
 Bex le vingt-quatre novembre
 mil huit cent quatre-vingt seize fils de
 M^{re} François Willy, révérend et de
 M^{re} Marie-Blondine née Daxen, à Lausanne

2. Tasche Hélène
 célibataire
 margense
 originaire de Ferlens domiciliée à
 Renens née à
 Gredon le trois novembre
 mil huit cent quatre-vingt quinze fille de
 Jules Pasche charpentier et de
 Lucie née Genier, à Renens

Comme témoins :
 1. Tasche Jules, charpentier, à Renens
 2. Delisle Julien, relieur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à St-Croix et à la
 Chapelle St-Croix le 20 mars, à Ferlens et à Renens le 21 mars
 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 actes de publication à Lausanne,
 St-Croix (1) Ferlens et Renens

Les époux :

Willy Ernest
 Willy Hélène

Les témoins :

Jules Pasche
 Julien Delisle

L'officier de l'état civil :

Le Drullif

Communiqué aux états civils de
 St-Croix, Oron et Romanel.

Registre des mariages A.

N^o 235
Corbaz
et
Rouge

3-80

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz Louis - Ernest
célibataire
employé aux T. L.
originaire de Lausanne et du Mont _____ domicilié à
Mont de Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le premier décembre
_____ mil huit cent quatre-vingt douze _____ fils de
Jean - François Corbaz, décédé _____ et de
Caroline - Philippine - Louise nee Pflam _____

2. Rouge Hélène - Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Lausanne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Opalinges (Croisettes) _____ le vingt octobre
_____ mil huit cent quatre-vingt dix-sept _____ fille de
Louis - Théophile Rouge, décédé _____ et de
Emma - Louise - Eugénie nee Béboua à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Corbaz Henri, caissier Recette Lausanne, au Mont
2. Corbaz Edmond, employé de commerce, Genève

Les publications ont eu lieu au Mont le 17 et à Lausanne le
18 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Romanel

Les époux :

Corbaz Louis
Corbaz Hélène

Les témoins :

[Signature]
Corbaz

Communiqué à l'état civil de
Romanel

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Ballif

Registre des mariages A.

N^o 236
Martin
et
Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin Marcel - Henri
célibataire
nettoyeur
originaire de Valeryes - sous - Montagny domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le sept juin
mil huit cent nonante - huit fils de
Louis - Samuel Martin décédé et de
Augustine née Chapuis, à Lausanne

2. Chapuis Bertha - Jeanne
divorcée de Charles - André Crot dès le 16 avril 1921
ménagère
originaire de Forel et Savigny domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt - six juin
mil huit cent nonante six fille de
Charles - Jean - Emile Chapuis et de
Constante née Desfat, décédés

Comme témoins :
1. Chevalley Ernest, menuisier, Lausanne
2. Martin Jean, employé de commerce, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Savigny le 25, à
Valeryes - sous - Montagny, et à Forel le 27 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix neuf mai mil neuf cent vingt - trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé
Pour celui de la fiancée, voir
vol. 24, fol. 191.
Pour l'acte du 1^{er} mariage de la
fiancée, voir vol. 41, fol. 49

Communiqué aux états civils de
Montagny, Savigny et Forel.

Les époux :

Martin Marcel
Martin Jeanne

Les témoins :

Chevalley Ernest
Martin Jean

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Registre des mariages A.

No 237
Prélatz
et
Simon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prélatz Jean Adolphe _____

célibataire _____

ingénieur - chimiste _____

originaire de Gingins et Joinsins _____ domicilié à

Paris (18^{ème} arr^t) _____ né à

Lausanne _____ le treize janvier _____

_____ mil neuf cent _____ fils de

Auguste-Adolphe-Louis Prélatz _____ et de

M^{me} - Henriette née Pache, décédée _____

2. Simon Marthe-Louise-Adrienne _____

célibataire _____

originaire de St-Croix _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

St-Croix _____ le vingt-un novembre _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

John-Frédéric-Jules Simon, pharmacien _____ et de

Louisa-Fenny-Nanette née Boman, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Simon Jules, pharmacien, à Lausanne
2. Piot Robert, ingénieur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Gingins, St-Croix, Lausanne, le 20 avril, à Joinsins le 21 et à Paris le 23 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux mai mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Gingins.

Les époux :

Prélatz
M. Prélatz, Prélatz

Les témoins :

J. Simon
R. Piot.

M. Berauch.
L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué aux états civils de
Gingins et de St-Croix.

R. Wutsch

Boman.

Registre des mariages A.

N^o 238
 Defrancesco
 et
 Borgeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Defrancesco François-Joseph _____
 divorcé de Elisabeth Mueget dès le 27 avril 1912 _____
 commerçant _____
 originaire de Augio (Grisons) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le deux mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-un _____ fils de
 Joseph-Emmmanuel Defrancesco _____ et de
 Jeanne-Françoise-Marie née Boyet, décédée _____

2. Borgeaud Blanche-Marie-Josephine _____
 célibataire _____

originaire de Collombey-Muraz (Valais) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 St-Maurice (Valais) _____ le seize mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
 Louis Borgeaud, veuf _____ et de
 Julie née Girac, à Lyon _____

Comme témoins : } 1. Brunner Emile, hôtelier, à Lausanne
 } 2. Secretan Ferdinand, restaurateur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2 mai, à Augio
 et à Muraz le 4 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 Pour l'acte de mariage du fiancé
 voir vol. 47, fol. 64.
 actes de publication à Lausanne,
 Augio et Muraz.

Les époux :

F. Defrancesco
 B. Borgeaud

Les témoins :

Emile Brunner
 F. Secretan

L'officier de l'état civil :

A. Baillif

Communiqué aux états civils de
 Rossa (Grisons) et de Collombey-
 Muraz.

Registre des mariages A.

No 239
 Perdrizat
 et
 Guillot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perdrizat Max-Félix _____
 célibataire _____
 journaliste _____
 originaire de Omnes _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le vingt-cinq octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt neuf _____ fils de
 Alice-Adrienne Perdrizat _____ et de

2. Guillot Marie _____
 divorcée de Pierre Jeaninet dès le 4 novembre 1907 _____
 ménagère _____
 originaire de nationalité française _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Auxonne (Côte d'Or) _____ le onze février _____
 mil huit cent septante-un _____ fille de
 Louis Guillot, charpentier, en France _____ et de
 Catherine née Dumont, décédée _____

Comme témoins : } 1. Chollet Alexis, inspecteur police District, Lausanne
 } 2. Clément Alfred, agent de police, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27 et à Omnes le 28 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 acte du 1^{er} mariage de la fiancée
 avec mention du divorce
 actes de publication à Lausanne,
 et à Omnes.
 certificat de capacité matrimo-
 niale en faveur de la fiancée.

Communiqué à l'état civil de
 Goncige et à la Chancellerie
 d'état.

Les époux :

Perdrizat Max
 Marie Perdrizat

Les témoins :

A. Chollet insp
 A. Clément

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Registre des mariages A.

N^o 240
 Trapani
 et
 Waldburger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trapani Raffaele
 célibataire
 secrétaire prise
 originaire de Piano di Sorrento (Naples, Italie) domicilié à
Piano di Sorrento né à
Piano di Sorrento le onze juin
 mil huit cent nonante-un fils de
Luigi Trapani, ancien capitaine de vaisseau et de
Maria Michela nee Garguilo, à Piano di Sorrento

2. Waldburger Bertha
 célibataire
 originaire de Beufen (Appenzell) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le treize juillet
 mil huit cent quatre-vingt treize fille de
Jean Ulrich Waldburger, décédé et de
Bertha Louise nee Kurth, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Waldburger Jean, commerçant, à Lausanne
 } 2. Engler Louis, chauffeur, à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Beufen le 31
mars et à Piano di Sorrento le 15 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 permis de publier, avec auto-
 risation de célébrer le mariage.
 acte de publication à Lausanne
 Beufen et Piano di Sorrento,
 avec certificat de capacité matri-
 moniale du fiancé

Communiqué à la Chancellerie
 d'état et à l'état civil de
 Beufen

Les époux :

Trapani
R. Trapani

Les témoins :

Jean Waldburger
L. Engler

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Registre des mariages A.

No 241

Grec
et
Vergeade

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grec Alexandre
 célibataire
 Comptable
 originaire de Moudon domicilié à
Lausanne né à
Levallois-Perret (Seine, France) le dix-neuf janvier
mil huit cent quatre vingt-sept fils de
Charles Grec et de
Marie ne Vimard, décédée

2. Vergeade Maria
 célibataire
 Steno-dactylographe
 originaire de Bort. les. Orgues (Corrèze, France) domiciliée à
Lausanne née à
Bort le trois novembre
mil neuf cent un fille de
Pierre Vergeade, décédé et de
Jeanne-Marie ne Besse, à Paris, 18^e

Comme témoins : } 1. Honni Guinle, employé de bureau, à Lausanne
 } 2. Meyse Marie, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Moudon le 20
 et à Paris le 22 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement de la mère de la fiancée
 Acte de décès du père de la fiancée
 Permis de publier du Dép. de J. D.
 Certificat de capacité matrimoniale
 en faveur de la fiancée
 Actes de publication à Lausanne,
Moudon et Paris

Communiqué à l'état civil de
Moudon et à la Chancellerie
civile.

Les époux :

Grec
A. Grec

Les témoins :

Honni
Meyse

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 242
Freymond
et
Menétrey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond Charles-Alfred
célibataire
employé de commerce
originaire de Méziery / Moudon domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq décembre

mil huit cent nonante-neuf fils de
Adrien Freymond, employé aux C. F. F. et de
Jeanne Caroline née Laurent, à Lausanne

2. Menétrey Germaine-Louise
célibataire
femme de chambre
originaire de Poliez-le-Grand domiciliée à
Lausanne née à
Ecublens le vingt-sept décembre
mil huit cent nonante-huit fille de

Eugène Menétrey, récépissé et de
Emma née Nicolas, à Ecublens

Comme témoins : } 1. Robbasse Joseph, employé de commerce, à Lausanne
2. Freymond Adrien, employé C. F. F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Poliez-le-Grand le
26 et à Méziery le 27 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
actes de publication à Lausanne,
Poliez-le-Grand et Méziery

Les époux :

Charles Freymond
Germaine Freymond

Les témoins :

Adrien Freymond
Robbasse Joseph

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué aux Etats civils de
Molandin et de Brottenp

Registre des mariages A.

N^o 243

Oes
et
Annen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oes Jakob-Julius
célibataire
employé d'hôtel
originaire de Bernatingen (Ob- et Nidwald) domicilié à
Lausanne né à
Amlikon (Obwald) le dix-sept avril
mil huit cent nonante-huit fils de
Max Oes, maréchal et de
Bertha née Früh, à Rorschach

2. Annen Marie-Sophie
célibataire
femme de chambre
originaire de Gessenay (Berne) et Guillier (Vaud) domiciliée à
Lausanne née à
Guillier le dix-huit juillet
mil huit cent nonante-huit fille de
Alfred-Henri Annen agriculteur et de
Sophie née Kohli, à Guillier

Comme témoins :
1. Laurent Henri, à Lausanne
2. Laurent Lisette, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Saanen le 4 mai, à
Guillier et à Bernatingen le 5 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
actes de publication à Lausanne,
Saanen, Guillier et Bernatingen

Les époux :

Jules Oes.
Marie Anne Oes.

Les témoins :

Lisette Laurent
~~Henri~~

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué aux états civils d'ber-
natingen, Saanen et Gingias

Registre des mariages A.

No 244
Grenacher
et
Schwizer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grenacher Florian-Raoul

libataire

employé d'hôtel

originaire de Leibstadt (Argovie)

Lausanne

Loche

le vingt-deux août

mil huit cent nonante-trois

Auguste Grenacher, orfèvre-joinvillier

Louise née Schneider, à La Chaux-de-Fonds

2. Schwizer Elisabetha

libataire

employée d'hôtel

originaire de Pfaffnau (Lucerne)

Lausanne

Pfaffnau (Lucerne)

le vingt-six avril

mil huit cent nonante-deux

Elisabetha Schwizer, à Sempach

Comme témoins : { 1. Hélysi Marius, comicege, à Lausanne
2. Grenacher Augusta, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Leibstadt le 4 mai, et à Pfaffnau le 5 mai 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
actes de publication à Lausanne
Leibstadt et Pfaffnau

Les époux :

F Grenacher
E. Grenacher

Les témoins :

Augusta Grenacher
Hélysi M^s

L'officier de l'état civil :

B. Sauffo

Communiqué aux états civils de
Leibstadt et de Pfaffnau

Registre des mariages A.

N^o 245

Stadler

et
Riesen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stadler Jacob - Otto

célibataire

Docteur-médecin

originaire de Mettlen (Thurgovie) et de Neuchâtel domicilié à
Lausanne né à

Neuchâtel le douze septembre

mil huit cent quatre-vingt douze fils de

Johann - Jacob Stadler, professeur et de
Hélène - Marie - Fanny née Schärer, à Lausanne

2. Riesen Bertha - Anna

célibataire

originaire de Ruggisberg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le huit octobre

mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de

Frédéric Riesen, entrepreneur et de
Anna - Mathilde née Meyer, à LausanneComme témoins : } 1. Riesen Frédéric, entrepreneur, à Lausanne
2. Stadler Hélène, étudiante, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne et à Neuchâtel le 2 mai,
à Mettlen le 3 et à Ruggisberg le 4 mai 1913Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq mai mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Pour celui de la fiancée, voir
vol. 12, fol. 74.Actes de publication à Lausanne,
Neuchâtel, à Mettlen et à
RuggisbergCommuniqué aux états civils de
Mettlen et de Ruggisberg.

Les époux :

J. Stadler.
B. Riesen

Les témoins :

H. Stadler.
M. Riesen

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 246
 Forney-
 Wälz

4-84
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forney Robert-François-Jean _____
 célibataire _____

Professeur de langues _____

originaire de Lausanne et de Belmont ^{et} Lausanne _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le quatre octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt quatorze _____ fils de

François-Frédéric Forney, armurier _____ et de

Aimée-Isaline-Henriette née Siber, à Lausanne _____

2. Wälz Maria-Agata _____
 célibataire _____

Demoielle de compagnie _____

originaire de Rorschach (St-Gall) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Rorschach _____ le quinze août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Karl-August Wälz _____ et de

Maria-Anna née Knoblauch, dévidés _____

Comme témoins : } 1. Bidlingmeyer Georges, photographe, à Lausanne
 } 2. Couchoud Julie, employée de bureau, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Rorschach le 9
 mai et à Belmont le 11 mai 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acts de naissance _____
 acts de publication à Lau-
 sanne, Rorschach et
 Belmont. _____

Les époux :

R Forney
 Maria Agata Forney

Les témoins :

Julie Couchoud.

G. Bidlingmeyer

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué aux états civils de
 ully et de Rorschach.

Registre des mariages A.

N^o 247
 Thuillard
 et
 Martinetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thuillard Maurice
 célibataire
 employé de banque
 originaire de Froidexville domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le treize décembre
 mil huit cent quatre-vingt dix fils de
Constant Thuillard, décédé et de
Marie-Alice nie Bezencon, à Lausanne

2. Martinetti Ugolina-Giacomina-Estee
 célibataire
 secrétaire
 originaire de Borgosesia (Novare, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Borgosesia le vingt-trois novembre
 mil huit cent quatre-vingt onze fille de
Angela Martinetti, décédée et de

Comme témoins : } 1. Kolb Oscar, employé de banque, à Lausanne
 } 2. Badoux Henri, employé de Commerce, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Froidexville le 13
 et à Borgosesia le 22 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 permis de publier du Département de Justice & Police
 actes de publication à Lausanne
 et à Froidexville
 acte de publication à Borgosesia,
 avec certificat de capacité en fa-
 veur de la fiancée

Communiqué à l'état civil de
Bottem et à la Chancellerie
 d'état.

Les époux :

M. Thuillard,
Jacqueline Thuillard

Les témoins :

O. Kolb.
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]
 le Bailli

Registre des mariages A.

No 248
Zbinden
et
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Zbinden Henri-Adolphe** _____
célibataire _____
fonctionnaire postal _____
originaire de Guggisberg (Berne) _____ domicilié à
Berne _____ né à
Lausanne _____ le vingt septembre _____
_____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fils de
Christian-Adolphe Zbinden, conducteur C.F.F. _____ et de
Sophie née Otthenon, à Lausanne _____

2. **Besson Isabelle Marthe-Marie** _____
célibataire _____
Steno-dactylographe _____
originaire de Lullin (Haute Savoie, France) _____ domiciliée à
Berne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-huit septembre _____
_____ mil neuf cent _____ fille de
Jean-Marie Besson, coutelier _____ et de
Céline Marie née Baud, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Besson Jean-Marie, coutelier, à Lausanne
2. Zbinden Christian-Adolphe, conducteur C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne le 9 et à Guggisberg et
à Lausanne le 11 avril 1923. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Berne _____

Les époux :

Zbinden H.
Zbinden Isabelle

Les témoins :

Jean Besson
H. Zbinden

L'officier de l'état civil :

de Ballif
R

Communiqué aux états civils de
Guggisberg et de Berne, ainsi
qu'à la Chancellerie d'Etat.
Registre des familles vol. 17 fol. 48

N^o 249
Testaz
et
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Testaz Henri-Lucien**
célibataire
agent de police
originaire de Chamblon domicilié à
Lausanne né à
Berolle le vingt-un février
mil neuf cent
fils de
Lucien Henri Testaz, veidé
et de
Hortense née Délesfert, à Berolle

2. **Blanc Juliette-Olga**
célibataire
ménagère
originaire de Belmont & Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt décembre
mil huit cent quatre vingt dix-sept
fille de
Henri Blanc, horticulteur
et de
Marie-Julie née Favre-Clement à Lausanne

Comme témoins :
1. Blanc Henri, horticulteur, à Lausanne (couchy)
2. Blanc Louis, empl. T.L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Belmont le 5 et
à Chamblon le 7 mai 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à
Lausanne
Belmont &
Chamblon

Les époux :

Henri Testaz
Juliette Testaz

Les témoins :

Henri Blanc
Louis Blanc

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils
de Pully et de Montagny

Registre des mariages A.

No 250

Brunner

et

Recordon

Par jugement du Tribunal ~~de~~ district de Lausanne, rendu en date du 23 novembre 1925 déclaré définitif et exécutoire le 18 décembre 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage. Le 18 décembre 1925 Lausanne, le 30 décembre 1925

L'officier de l'état civil

H. Leclercq

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunner Théophile _____
 célibataire _____
 représentant de commerce _____
 originaire de Seedorf (Ct. Berne) _____ domicilié à
 Penthaz _____ né à
 aux Charbonnières (Lieu) _____ le vingt six juillet _____
 mil huit cent quatre vingt dix-huit _____ fils de
 Théophile Brunner, fourneur de Commune _____ et de
 Emilie-Fanchette née Rolaz, à Penthaz _____

2. Recordon Lucie-Marie _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Berchee _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Berchee _____ le dix-sept janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt dix-neuf _____ fille de
 Jean-Eugène Recordon, agriculteur, à Berchee _____ et de
 Marie née Joly, veuve _____

Comme témoins :
 1. Vinquod Henri, épiciers, à Lausanne
 2. Brochler Auguste, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Penthaz le 1^{er}, à Lausanne le 2, à Seedorf et à Berchee le 3 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Sullens. _____

Les époux :

T. Brunner
 Lui-même Brunner

Les témoins :

Henri Vinquod
 Brochler Auguste

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué aux états civils de Seedorf, Sullens et St. Cerges

Registre des mariages A.

N^o 251
Butticaz
et
Chomet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Butticaz Jean-Louis _____
célibataire _____

Chef de cuisine _____
originaire de Guidoux, Jongny et Le Châtelard _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Vol-Kleur (Algérie) _____ le premier novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt neuf _____ fils de

Edouard Butticaz, décédé _____ et de
Jeanne nie Wellenberg, à Lausanne _____

2. Chomet Mathilde-Jeanne _____
célibataire _____

Directrice d'hôtel _____
originaire de Mohlen (Bâle) _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Vevey _____ le vingt-un mars _____
_____ mil huit cent quatre-vingt quatorze _____ fille de

Samuel Chomet, menuisier _____ et de
Bertha nie Weidel, à Vevey _____

Comme témoins :
1. Chomet Ernst, chauffeur E.F.F. Lausanne
2. Savoy Robert, hôtelier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, au Châtelard et à
Mohlen le 28, à Jongny et à Vevey le 30 avril, et à Guidoux
le 1^{er} mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte de mariage des père et mère
du fiancé, vol. 4, fol. 146. _____
actes de publication à Lausanne,
Le Châtelard, Mohlen, Jongny, Vevey
et Guidoux _____

Communiqué aux états civils de _____
Chexbres, Corsier, Monteur, Mohlen
et Vevey _____

Les époux :

Butticaz
M. J. Butticaz

Les témoins :

E. Chomet
R. Savoy

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Registre des mariages A.

No 232
Fabri
Waÿss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fabri Alfred _____
_____ célibataire _____

chaucutier _____
originaire de Eriz (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Unterlangenegg (Berne) le vingt-trois août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Friedrich Fabri _____ et de
Magdalena nie Schneider, les deux décédés _____

2. Waÿss Frida Pauline _____
_____ célibataire _____

demoiselle de magasin _____
originaire de Esslingen (Wurtemberg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le vingt-neuf janvier _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

Wilhelm Waÿss, serblantier, à Lausanne _____ et de
Pauline-Frédérique nie Waÿss, décédée _____

Comme témoins : } 1. Waÿss Willy, employé de bureau, Lausanne
} 2. Graummetz Jenny, gouvernante, Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Schwarzenegg et à Lausanne le
16 mai 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un mai mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
certificat de capacité matrimoniale
de la fiancée. _____
Permis de publier du Dép. de J. & P.
actes de publication à Lausanne
et à Schwarzenegg _____

Les époux :

Alfred Fabri
Frida Fabri

Les témoins :

Jenny Graummetz
W. Waÿss.

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d. - 1913.

Communiqué à l'état civil de
Schwarzenegg et à la Chan-
celerie cantonale _____

Registre des familles vol. 18 fol. 194

Registre des mariages A.

N^o 253
Däppen
et
Loosli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Däppen Oscar _____

_____ célibataire _____

Secrétaire au Tribunal fédéral _____
originaire de Burgistien (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Berne _____ le vingt neuf mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt quatorze _____ fils de

Christian Däppen, agent de police _____ et de

Lina nee Schild, à Gumligen _____

2. Loosli Frida Rose _____

_____ célibataire _____

sans profession _____

originaire de Sumiswald (Berne) _____ domiciliée à

Ferrenbalm (Berne) _____ née à

Storges _____ le vingt-trois août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix-sept _____ fille de

Hermann Loosli, Chef de gare _____ et de

Rosine nee Stegmann, à Gummenen _____

Comme témoins : 1. Däppen Frederic, distillateur, à Lausanne

2. Däppen Frederic fils distillateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Mühlethurnen,
à Sumiswald et à Ferrenbalm le 21 avril 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

actes de naissance _____
Promesse de mariage du fiancé _____
Promesse de mariage de la fiancée _____
Actes de publication à Lausanne,
Mühlethurnen, Sumiswald et
Ferrenbalm _____

Communiqué aux états civils de
Mühlethurnen, Sumiswald et
Ferrenbalm _____

Les époux :

Frieda Däppen

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

de Ballif

Registre des mariages A.

N^o 254
Maier
Weil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maier Edmond-Salomon

Commis

célibataire

originaire de St-Dié (Mosges, France) domicilié à

Bâle né à

Orgle le vingt-six février

mil huit cent quatre-vingt quinze fils de

Georges-Max Maier, négociant et de

Alice née Weiler, à Lausanne

2. Weil Marthe

célibataire

Sans profession

originaire de Cottens (Vaud) domiciliée à

Lausanne née à

Cossonay le vingt-deux février

mil neuf cent un fille de

Sylvain Weil, décédé et de

Rosa née Dreyfus, à Lausanne

Comme témoins :
1. Reiffel Auguste, rentier, à Cossonay
2. Wellauer Hermann-Antoine, dentiste, Montreux

Les publications ont eu lieu à Bâle le 20, à Cottens le 22 et à Lausanne le 23 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Bâle.

Les époux :

Edmond Maier
Marthe Maier

Les témoins :

A. Reiffel
H. Wellauer
A. Weiler
L'officier de l'état civil :
Le Bailly

Communiqué à la Chancellerie cantonale et à l'état civil de Granay

Registre des mariages A.

No 255

Grom
et
Arnold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grom Johann - Friedrich _____
célibataire _____gérant d'hôtel _____
originaire de Engelswies (Baden Allemagne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lucerne _____ le vingt-trois mai __________ mil huit cent nonante-huit _____ fils de
Johann - Friedrich Grom, artiste-peintre _____ et de
Maria née Lustenberger, à Lucerne _____2. Arnold Sophia _____
célibataire _____dame de buffet _____
originaire de Richenthal (Lucerne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Littau (Lucerne) _____ le vingt-un décembre __________ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
Anton - Arnold, rentier, à Altshofen (Lucerne) _____ et de
Sophia née Eschopp, veuve _____Comme témoins : } 1. Schmidt René, employé de bureau, à Lausanne
} 2. Heyse Marius, concierge, à LausanneLes publications ont eu lieu à Richenthal le 13 février, à
Engelswies le 14 février et à Lausanne le 16 mai 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
permis de publier et autorisation
de mariage du Dép. de N. & P.
actes de publication à Ri-
chenthal et à Lausanne.
acte de publication à Engel-
swies, avec certificat de capa-
cité matrimoniale en faveur
du fiancé _____Communiqué à la Chancellerie
d'Etat et à l'état civil
de Richenthal (Lucerne) _____

Les époux :

Johann Grom
Sophie Grom

Les témoins :

René Schmidt
Marius Heyse

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

No 255
 Altorfer
 et
 Bongard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Altorfer** Albert _____
 célibataire _____

coiffeur _____
 originaire de Zurich et de Bassersdorf (Zurich) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le huit mars _____
 _____ mil neuf cent _____ fils de
 Rodolphe Altorfer, employé des Téléphones traités _____ et de
 Victorine-Françoise-Julie née Vincent, à Lausanne _____

2. **Bongard** Alice-Louise _____
 célibataire _____

coiffeuse _____
 originaire de Grendes et Sâles (Fribourg) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le vingt-cinq avril _____
 _____ mil neuf cent trois _____ fille de
 Claude-Joseph Bongard, parqueteur _____ et de
 Louise-Marguerite née Suvoisin, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Bongard Joseph, parqueteur, à Lausanne.
 } 2. Hélysi Marins, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Zurich, à Bassers-
 dorf, à Grendes et à Sâles le 5 mai 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication à Lausanne,
 Zurich, Bassersdorf, Grendes
 et Sâles _____

Les époux :

Albert Altorfer
 Alice Altorfer

Les témoins :

Joseph Bongard
 Hélysi

L'officier de l'état civil :

Ballif

Communiqué aux états civils de
 Zurich, Bassersdorf & Grendes

Registre des mariages A.

N^o 257

De La Harpe

et
Hunter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. De La Harpe Alexis _____
_____ célibataire _____agriculteur _____
originaire de Lausanne, Rolle et Mont _____ domicilié à
Yens _____ né à
Yens _____ le vingt-sept décembre __________ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
Jules-Louis De La Harpe, à Yens _____ et de
Marie-Marguerite née Serex, décédée _____2. Hunter née Virchaux Elizabeth-Marie _____
veuve de Donald-Salisbury Hunter dès le 30 octobre 1918originaire de Dunedin Otago (Nouvelle Zélande) _____ domiciliée à
Yens _____ née à
Lausanne _____ le douze mai __________ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
Ernest-Marius Virchaux _____ et de
Bertha-Victorine née Vuillemin, à Yens _____Comme témoins : } 1. Bourgeois Adolphe, agriculteur, à Yens
} 2. De La Harpe Louise institutrice, à Yens

Les publications ont eu lieu à Yens, Lausanne, Rolle et Mont. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-trois _____

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Villars-sous-Yens _____

Registre des familles vol. 25 fol. 282

Registre des familles vol. 25 fol. 284

Communiqué aux états civils de
Villars-sous-Yens & Rolle _____

Les époux :

Alexis De La Harpe
Elizabeth De La Harpe

Les témoins :

Adolphe Bourgeois
Louise De La Harpe

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 258
Dürig
et
Fasler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dürig Jakob - Albert

celibataire

relieur

originaire de Krauchthal (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Berne le quatre août

mil huit cent quatre vingt onze fils de

Johann - Christian - Jakob Dürig, manoeuvre et de

Anna Grieb née Kohler, à Berne

2. Fasler Hélène

celibataire

ménagère

originaire de Densbieren (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Berne le quatre juillet

mil neuf cent un fille de

Hans - Brynin Fasler, déjédé et de

Maria née Frey, à Lausanne

Comme témoins :

1. Merkli Joseph, relieur, à Lausanne

2. Franz Adolphe, pelletier, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Densbieren le 8
et à Krauchthal le 9 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne,
Densbieren et Krauchthal

Registre des familles vol. 22 fol. 18.

Communiqué aux états civils
de Krauchthal et de
Densbieren

Les époux :

J. Dürig.

H. Fasler

Les témoins :

J. Merkli

Adolphe Franz

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 269
 Pellegrini
 et
 Liantino

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Pellegrini** Jean-Baptiste
 divorcé de Bertha née Rosier dès le 5 no-
 vembre 1915, manoeuvre
 originaire de Stabio (Terzin) domicilié à
 Lausanne né à
 Neuchâtel le dix sept novembre
 mil huit cent quatre vingt neuf fils de
 Andrea Pellegrini et de
 Eliza-Johanna née Sollberger, les deux décédés

2. **Liantino** née Reynold Adèle-Catherine
 divorcée de Louis-Juile Willen dès le 10
 juillet 1922, ménagère
 originaire de Adelboden (Berne) domiciliée à
 Lausanne née à
 Fribourg le vingt-trois février
 mil huit cent soixante-sept fille de
 Pierre Reynold et de
 Joséphine née Burger, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Schwarz Emile, menuisier, à Lausanne
 2. Bandelier Charles, appareilleur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Adelboden le 9,
 et à Stabio le 11 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 acte du 1^{er} mariage du fiancé,
 avec mention du divorce
 acte du 1^{er} mariage de la fian-
 cée, avec mention du divorce
 actes de publication à Lau-
 sanne, Adelboden et Stabio

Communiqué aux états civils de
 Stabio et d'Adelboden.

Les époux :

Pellegrini Jean
 Pellegrini Adèle

Les témoins :

E. Schwarz
 C. Bandelier

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Registre des mariages A.

No 261

Bron

et
Frachey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bron Jules-François
divorcé de Marie-Catherine Hoix d'ès le 19
décembre 1922, plâtrier-peintre
originaire de Savigny et Riez domicilié à
Lausanne né à
Savigny le onze décembre

mil huit cent quatre vingt dix-huit fils de
François-Louis Bron et de
Julie née Bolomey, les deux décédés

2. Frachey Emma
célibataire
ouvrière de fabrique
originaire de Morgex (Turin, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix huit décembre
mil neuf cent un fille de

Giovanni Nicola Frachey et de
Bernina-Jellena née Remondet, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Rouge Auguste, lamionneur, à Lausanne
2. Rouge Marguerite, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Savigny le 12, à
Riez le 13 et à Morgex le 20 janvier 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage du fiancé
avec mention du divorce
actes de publication à Lausanne,
Savigny, Riez et Morgex, se
terminer avec certificat de capa-
cité matrimoniale en faveur
de la fiancée

Communiqué aux états civils de
Savigny & deully et à la
Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Jules Bron
Emma Bron

Les témoins :

Auguste Rouge
Marguerite Rouge

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Par jugement du Tribunal des districts
de Lausanne
rendu en date du 11 juin 1924
déclaré définitif et exécutoire le 22
septembre 1924
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 22
septembre 1924, le délai pendant
lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 11 octobre 1924.

L'officier de l'état civil :

H. Leliand
suppléant

Registre des mariages A.

N^o 262
 Strübe
 et
 Marzel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. **Strübe Karl-Alfred** _____
 _____ veuf de Frida-Olga Ammann dès le 12
 mai 1919, typographe _____
 originaire de Schopfheim (Bade) _____ domicilié à
 Lausanne, rue de Bourg 6 _____ né à
 St.-Blaise (Neuchâtel) _____ le quatorze janvier _____
 _____ mil huit cent septante-deux _____ fils de
 Jean Strübe _____ et de
 Sophie née Weiss, les deux décédés _____

2. **Marzel Rose-Marie-Henriette** _____
 _____ divorcée de Albert Détraz dès le 6
 septembre 1918, cuisinière _____
 originaire de Savigny et Forel _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Yvermand _____ le dix-sept février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Jean Marzel _____ et de

Rosine née Bailly, les deux décédés _____

Comme témoins : } 1. Nicosterd Jules, confiseur, à Lausanne
 } 2. Vuillemin Alfred, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Savigny le 25, à
 Forel et à Schopfheim le 27 avril 1923. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 acte de décès de la N^o femme du
 fiancé ; acte du 1^{er} maria-
 ge de la fiancée avec mention
 du divorce ; permis de publier
 du Dép^t de J. & P. avec autorisa-
 tion de mariage ; actes de publica-
 tion à Lausanne, Savigny, Forel et
 Schopfheim, avec certificat de capacité.
 Communiqué à la Mairie
 cantonale et aux états civils de
 Savigny et de Forel. _____

Les époux :

A. Strübe
 R. Marzel

Les témoins :

A. Vuillemin
 J. Nicosterd

L'officier de l'état civil :

A. Pallif,)

Registre des mariages A.

N^o 263
Lavanchy
et
Marquemat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavanchy Jules-Ami _____
célibataire _____

Voyageur de Commerce _____
originaire de Savigny et Cully _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le trente juillet _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix-neuf _____ fils de
Jules-Louis Lavanchy, hôtelier, à Paris _____ et de
Julie-Sophie née Durcos, à Lausanne _____

2. Marquemat Alice-Louise _____
célibataire _____

employée de Commerce _____
originaire de Lutry et Forel _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le huit février _____

_____ mil neuf cent quatre _____ fille de
Henriette-Louise Marquemat _____ et de

Comme témoins : } 1. Steck Louis, appareilleur, à Lausanne
2. Simond Adolphe, commerçant, à Bâle

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Lutry, Savigny,
Forel et Cully le 8 mai 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance _____
Consentement du tuteur de la
fiancée _____
Actes de publication à Lau-
sanne, Lutry, Savigny, Forel
& Cully _____

Communiqué aux états civils de
Savigny, Cully, Lutry et Forel _____

Les époux :

Ami Lavanchy.
Alice Lavanchy

Les témoins :

Ad. Simond /
St. Steck

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 251
Pernet
et
Sauty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernet Alfred
veuf de Marie-Blaise née Gasset dès le 6
avril 1921, négociant
originaire de Genève domicilié à
Lausanne né à
Lully le vingt trois mai
mil huit cent septante-huit fils de
Jules-Alexandre-Jean Pernet et de
Henriette née Bague, les deux décédés

2. Sauty Julie
célibataire
sans profession
originaire de Genève domiciliée à
Morges née à
Monnaz le quinze septembre
mil huit cent septante-huit fille de
Louis-Armand Sauty et de
Louise née Tuffray, les deux décédés

Comme témoins : } 1. Alexe Gustave, agriculteur & député, à Colombier, M.
2. Dupraz Constant, horticulteur, à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Morges le 19 et
à Villars-sous-Yens le 20 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès de la première
femme du fiancé
actes de publication à Lausanne,
Morges et Genève.

Communiqué aux états civils de
Villars-sous-Yens et de Morges

Les époux :

Alfred Pernet
Julie Pernet

Les témoins :

M. Alexe Gustave député
Constant Dupraz

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

No 265

Haltiner Haltinner

et
Meier

RECTIFICATION

Par décision du 3 juillet 1956
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que l'intéressé soit
désigné sous le patronyme
"Haltiner" et non Haltinner

Lausanne, le 9 juillet 1956

L'officier de l'état civil:

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, aux offices de l'état civil
d'Altstätten (St Gall) et Hilfikon
(Argovie)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Haltinner Walthée

célibataire

mécanicien

originaire de Altstätten (St Gall) domicilié à
Lausannené à
Richtberg (St Gall) le dix décembremil huit cent quatre-vingt douze fils de
Johann Georg Haltinner, agriculteur et de
Katharina née Haltinner, à Richtberg

2. Meier Joséphine

célibataire

originaire de Hilfikon (Argovie) domiciliée à
Arbon (Thurgovie) née à

Romanshorn (Thurgovie) le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt douze fille de
Albin Meier, décédé et de

Joséphine née Müller, à Arbon

Comme témoins:

1. Graf Bernard, mécanicien, à Genève
2. Graf Albine, ménagère, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Arbon et à
Altstätten le 15 et à Hilfikon le 16 mai 1953.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

actes de naissance
promesse de mariage du fiancé
promesse de mariage de la fiancée
actes de publication à Lau-
sanne, Arbon, Altstätten et
Hilfikon

Les époux:

Walthée
Joséphine Haltinner

Les témoins:

Bernard Graf
Albine Graf

L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Communiqué aux états civils de
Altstätten, Hilfikon et
Arbon

Registre des mariages A.

N^o 263
Gottreux
et
Boeglin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage.

1. Gottreux René-Faoul
libataire

employé aux T. L.
originaire de Bevaix (Neuchâtel) domicilié à
Lausanne né à
Sully le vingt-trois juin

mil huit cent nonante-six fils de
François-Charles Gottreux, tailleur et de
Léonie-Olga née Leuba, à Lausanne

2. Boeglin Olga-Henriette
célibataire

lingère
originaire de Rispach (Alsace-Lorraine, France) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le quinze septembre
mil huit cent huitante-quatre fille de

François Boeglin et de
Marie née Surber, divorcés

Comme témoins : } 1. Fatio Jules, employé T. L. à Lausanne
2. Zurbuchen Albert, employé T. L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23 et à Bevaix
le 24 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier du Dép. de J. et J.
certificat de capacité matrimoniale
de la fiancée
actes de publication à Lau-
sanne et à Bevaix

Communiqué à l'état civil de
Bevaix et à la Chancellerie
cantonale.

Les époux :

Gottreux René
Gottreux Olga

Les témoins :

Jules Fatio
Albert Zurbuchen

L'officier de l'état civil :

Ballif

Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bosserdet Charles-Louis
_____ célibataire _____négociant _____
originaire de Neuchâtel _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Colombier-Châtelot (Doubs) _____ le vingt janvier _____
_____ mil huit cent nonante deux _____ fils de
Jacques Bosserdet, décédé _____ et de
Marie ne Porret, à Neuchâtel _____2. Ritter Alice-Cécile
_____ célibataire _____originaire de Strasbourg (Bas Rhin, France) _____ domiciliée à
Strasbourg _____ née à
Strasbourg _____ le huit septembre _____
_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de
Georges-Josile Ritter, industriel, à Strasbourg _____ et de
Sophie ne Schweitzer, décédée _____Comme témoins : } 1. Ritter Eugénie, sans profession, à Strasbourg
2. Brandt Ernest, négociant à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 18 et à Neuchâtel le 19
avril 1923 et à Strasbourg le 23 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt juin mil neuf cent vingt-trois _____

Pièces déposées :

Promesse de la fiancée _____

" du fiancé _____

Acte de naissance _____

Consentement du père du fiancé _____

acte de décès de la mère _____

Permis de publier du Dep. de J. B.

Certificat de capacité matrimoniale de

la fiancée. Acte de publication

à Lausanne, Neuchâtel & Strasbourg

Communiqué à l'état civil de

Neuchâtel et à la Mairiecantonale. _____

Les époux :

Bosserdeta. Bosserdet

Les témoins :

Eugénie RitterErnest Brandt

L'officier de l'état civil :

L. BallifN° 207
Bosserdet
et
Ritter

Registre des mariages A.

No 265
Jaunin
et
Küffer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaunin William
libataire

Sommelier
originaire de Fey et de Villars-le-Terroir domicilié à
Lausanne né à

Goussens-la-Ville le vingt six octobre
mil huit cent nonante sept fils de

Fritz Jaunin ancien cafetier et de
Emma née Perey, à Lausanne

2. Küffer Eugénie - Emilie
libataire

demoiselle de magasin
originaire de Auet (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le quatorze février
mil huit cent nonante - six fille de

Robert - Auguste Küffer relieur et de
Louise - Charlotte née Berthoud, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Fournier Edouard, Serrisseur, à Genève
2. Küffer Robert, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Fey, Villars-le-Terroir et à Auet le 28 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance
actes de publication à Lausanne, Fey, Villars-le-Terroir et Auet.

Les époux :

William Jaunin
Eugénie Jaunin

Les témoins :

Sommier
R. Küffer

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne, rendu en date du 9 octobre 1920, déclaré définitif et exécutoire le 11 novembre 1920, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 11 novembre 1920. Lausanne, le 13 novembre 1920.

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Registre des mariages A.

N° 269
Schenkel
et
Bicher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schenkel Friedrich _____
célibataire _____

ordonné _____
originaire de Diemerswil (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Diemerswil _____ le vingt cinq décembre _____
_____ mil huit cent nonante - quatre _____ fils de

Gottlieb Schenkel _____ et de
Katharina née Lüdi, décédés _____

2. Bicher Martha _____
célibataire _____

cuisinière _____
originaire de Gommiswald (St. Gall) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

St. Gall _____ le seize octobre _____
_____ mil huit cent nonante - trois _____ fille de

Johann Julius Bicher _____ et de
Maria - Josefa née Köppel, décédés _____

Comme témoins : 1. Esch Marc, mécanicien, à Lausanne
2. Morgen Ida, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Munchembuchée et à
Gommiswald le 18 avril 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication à Lau-
sanne Munchembuchée
et à Gommiswald _____

Les époux :

F. Friedrich Schenkel
Martha Schenkel

Les témoins :

Esch Marc
Ida Morgen

L'officier de l'état civil :

L. Dollif

Par jugement du Tribunal de _____
d'arrondissement de _____ rendu
en date du 11 février 1923 déclaré
définitif et exécutoire le 11 février
1923, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an(s), le
délai pendant lequel l' _____
ne pourra _____ contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 17 avril 1923.

L'officier de l'état civil:

L. Dollif

Registre des mariages A.

No 270
Mermod
et
Meier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermod André-Victor _____
_____ célibataire _____

publiciste _____

originaire de St-Croix _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Yverdon _____ le quatre février _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Arthur-Henri Mermod, décédé _____ et de
Sophie-Cécile née Dumas, à Lausanne _____

2. Meier Pauline _____
_____ célibataire _____

originaire de Munich (Bavière) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Munich _____ le dix-neuf février _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Franz Meier, décédé _____ et de
Franziska née Fischer, à Munich _____

Comme témoins : } 1. Dumas Victor, ingénieur, à Lausanne
2. Dumas Marguerite, sans profession, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Croix et à La Chaux
le 7 mai 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juin mil neuf cent vingt-trois. _____

Pièces déposées :

actes de naissance _____
certificat de capacité de la fiancée
Permis de publier du Dép. de J. B.
actes de publication à Lausanne,
St-Croix et La Chaux. _____

Communiqué à l'état civil de
St-Croix et à la Chaux
santonale _____

Les époux :

André Mermod
Pauline Mermod

Les témoins :

J. Dumas
M. Dumas

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

No 271

Depeursinge

et
Corti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Depeursinge Albert _____
célibataire _____employé de banque _____
originaire de Pière _____ domicilié à
Lausanne _____ né àCleydon (Somerset, Angleterre) le treize août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt quinze _____ fils deLouis-Henri-Edward Depeursinge, hôtelier _____ et de
Adèle-Emilie née Demarez, à Chesbres _____2. Corti Léontine-Thérèse-Josephine _____
célibataire _____couturière _____
originaire de Casasco-Matelvi (Côme, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née àSt-Croix _____ le dix-sept mai _____
_____ mil huit cent vingt-sept _____ fille deFrancesco Corti _____ et de
Maria-Tereza-Bambina née Selva, à Lausanne _____Comme témoins : } 1. Depeursinge Edward, hôtelier, à Chesbres
2. Citrini Siro, employé de banque, à MilanLes publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Pière le 5 et
à Casasco-Matelvi le 15 avril 1923 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
permis de publier du Dép. de J. et P.
acte de publication à Lausanne
et à Pière. _____
acte de publication à Casasco-
Matelvi, avec certificat de capa-
cité matrimoniale en faveur
de la fiancée. _____communiqué à l'état civil de
Pière et à la Chancellerie
cantonale _____

Les époux :

Depeursinge
Depeursinge

Les témoins :

Ed. Depeursinge
Ray. Citrini

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 272
Terrier
et
Terrottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terrier Charles-Henri
célibataire

Jardinier
originaire de St-Croix domicilié à
Lausanne né à
St-Croix le huit septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Eugène-Alfred Terrier musicien et de
Ellen-Julie née Lecoutre à St-Croix

2. Terrottet née Progin Yda
veuve de Félix Terrottet dès le 8 septembre 1911

blanchisseuse
originaire de Cormerod (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Hibery (Fribourg) le dix-neuf septembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Albert Progin et de
Marie-Elisa-Louise née Michel les deux décédés

Comme témoins :
1. Hugli Hans, tapissier, à Lausanne
2. Terrier André, horloger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à St-Croix, La
Chaux et à Cormerod le 26 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance
Pour l'acte de décès du 1^{er}
mari de la fiancée, voir vol.
55, fol. 203

Les époux :

Terrier Charles
Terrottet Yda

Les témoins :

Hugli Hans
Terrottet Yda

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne rendu
en date du 11 octobre 1911, déclaré
définitif et exécutoire le 15 novembre
1911, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 15 novembre 1911.
Lausanne, le 18 janvier 1913.

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Registre des mariages A.

No 213

Testuz

et

Zundteg

Décrité
1926

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Testuz Albert - Samuel _____
célibataire _____Secrétaire d'hôtel _____
originaire de Lutry, Villette et Puidoux _____ domicilié à
Leysin _____ né à
Lausanne _____ le vingt-neuf juin _____
_____ mil neuf cent _____ fils deFrançois-Louis-Jonile Testuz _____ et de
Fanny-Rosine-Henriette née Crausaz, à Lausanne _____2. Zundteg Josefina _____
célibataire _____Blanchisseuse-repassuse _____
originaire de Hettau (Argovie) _____ domiciliée à
Leysin _____ née à
Speyer (Allemagne) _____ le quatorze mars _____
_____ mil huit cent quatre-vingt quinze _____ fille deMoritz Zundteg _____ et de
Anna née Kraemer, à Zollikon (Zurich) _____Comme témoins : } 1. Testuz Jonile, huissier du Juge d'instruction, Lausanne
2. Dupuis Felix, Secrétaire, à LausanneLes publications ont eu lieu à Leysin le 18, à Lutry et à Hettau le
22, à Puidoux et à Villette le 23 mai 1923 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juin mil neuf cent vingt-trois. _____

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Leysin _____Les époux :
A. Testuz

J. Testuz

Les témoins :

Dupuis

S. Testuz

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Communiqué aux états civils de
Lutry,ully, St-Saphorin, Leysin
& Hettau _____

Registre des mariages A.

No 274

Udry

Grosset-Magagne

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 25 mars 1953, déclaré nul et en date du 9 avril 1953, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne le 20 avril 1953.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Udry Louis-Marcel _____
 célibataire _____

jardinière _____
 originaire de Attalens (Fribourg) _____ domicilié à
 St-Denis (Seine, France) _____ né à
 Châtelain (Savoie) _____ le vingt-un mai _____
 mil neuf cent deux _____ fils de

Sierce-Joseph Udry _____ et de
 Céline-Marie née Tharvoz à Renens _____

2. Grosset-Magagne Ernestine-Marie _____
 célibataire _____

domestique _____
 originaire de Paris _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Nyon _____ le vingt-un juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fille de

Charles-Louis-Constant Grosset-Magagne, décédé _____ et de
 Victoire-Françoise née Bahod, à Renens _____

Comme témoins: } 1. Andriaz Léopold, coiffeur, à Lausanne
 } 2. Wolfenberger Samuel, fondé de pouvoirs, à Chavannes

Les publications ont eu lieu à St-Denis le 12, à Attalens le 18,
 à Lausanne le 21 et à Paris le 22 mai 1953 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent cinquante-trois _____

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil
 d'Attalens. _____

Les époux:

Udry Louis Marcel
 Udry Ernestine

Les témoins:

Wolfenberger
 Andriaz

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Communiqué à l'état civil d'Attalens et à la Chancellerie cantonale _____

Registre des mariages A.

N^o 275
Bonnet
et
Jaccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bonnet Charles-Louis** _____
divorcé de **Louisa Willommet** dès le 20 avril
1916, agent d'assurances _____
originaire de **Champvent et de Bullet** _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Yverdon _____ le vingt-quatre octobre _____
_____ mil huit cent septante huit _____ fils de
Louis Bonnet _____ et de
Rosine née Besson, décédés _____

2. **Jaccard Marguerite-Elisa** _____
célibataire _____
institutrice _____
originaire de **St Croix** _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
St Croix _____ le vingt quatre août _____
_____ mil huit cent quatre vingt - onze _____ fille de
Georges-Arni Jaccard, agriculteur _____ et de
Blaise-Justine née Christin, à **Le Vernay p. Dully** _____

Comme témoins : } 1. **Breyssand Maurice**, représentant, à **Lausanne**
} 2. **Daumgartner Jacques**, géomètre, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, à **St Croix** à **La Chaux**
le 16, à **Bullet** le 17 et à **Champvent** le 18 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte du 1^{er} mariage du fiancé
avec mention du divorce
actes de publication à **Lausanne**, **St Croix**, **La Chaux**,
Bullet et **Champvent**. _____

Les époux :

Bonnet,
M. Bonnet

Les témoins :

M. Breyssand
M. Daumgartner

L'officier de l'état civil :

S. Prallier

Communiqué aux états civils de
Champvent, **Bullet** et **St Croix**

Registre des mariages A.

No 276
 Evard
 et
 Rigotti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Evard** Frédéric Albert _____
 célibataire _____

tapissier _____

originaire de Chézard-S^t Martin (Neuchâtel) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Mauterive (Neuchâtel) _____ le deux mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fils de

Anita Evard, à Lausanne _____ et de

2. **Rigotti** Desolina - Augusta _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Isola San-Giulio (Novare, Italie) _____ domiciliée à

aux Baux-Vives (Genève) _____ née à

aux Baux-Vives _____ le vingt-deux novembre _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

Pasquale-Bio Rigotti, négociant _____ et de

Berese-Vittoria Desolina née Cavagliotti, aux Baux-Vives _____

Comme témoins : } 1. Champoud Paul, employé de commerce, à Lausanne
 } 2. Champoud Maria, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 26, à Chézard et aux Baux-Vives le 27 mars 1923 et à Isola San-Giulio le 26 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

actes de naissance _____

Promesse de la fiancée _____

Promesse du fiancé _____

Permis de publier du Dép^t de

justice et police _____

acte de publication à Lausanne,

Chézard et aux Baux-Vives _____

acte de publication à Isola San

Giulio, avec certificat de capacité p^r fiancé

Communiqué, aux états civils de

Chézard-S^t Martin et des Baux-

Vives, ainsi qu'à la Chancellerie

cantonale _____

Les époux :

F. Evard
Augusta Evard

Les témoins :

Paul Champoud
Maria Champoud

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 277
 Dufaux
 et
 Rissone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Dufaux** Jean-Marie _____
 célibataire _____

colporteur _____
 originaire de Châtelard, Noville et Remaz _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Nolay (Côte d'Or, France) _____ le quinze septembre _____
 mil huit cent soixante neuf _____ fils de

Auguste-Vincent-Louis Dufaux _____ et de
 Jeanne née Hourlepat, décédés _____

2. **Rissone** née Remy Célestine-Joséphine _____
 veuve de Giovanni-Luigi Rissone dès le 6

février 1907 _____
 originaire de Turin (Italie) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Coeurve (Berne) _____ le six septembre _____
 mil huit cent soixante neuf _____ fille de

Théophile Remy _____ et de
 Geneviève née Bélet, décédés _____

Comme témoins : } 1. Thuillard Gustave, cocher, à Lausanne
 } 2. Cordier Hermann, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, au Châtelard le 17
 à Noville et à Remaz le 18 et à Turin le 26 avril 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-trois _____

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 acte de décès du 1^{er} mari de
 la fiancée _____
 autorisation de publier du Dép. de J. & P.
 actes de publication à Lausanne,
 Châtelard, Noville et Remaz _____
 acte de publication à Turin, avec
 certificat de capacité de la fiancée _____

Communiqué aux états civils de
 Montreux et de Villeneuve, ainsi qu'à
 la Chancellerie cantonale. _____

Les époux :

Dufaux
 Joséphine Dufaux

Les témoins :

Cordier Hermann
 Gustave Thuillard

L'officier de l'état civil :

L. J. Jallif

No 278
Laverniaz
et
Schaad

Par jugement du Tribunal de
Lausanne, rendu
en date du 15 mai 1928, déclaré
définitif et exécutoire le 15 mai
1928, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel l'époux
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 15 mai 1928.
Lausanne, le 21 mai 1928.

L'officier de l'état civil:

H. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Laverniaz Paul-Anselme _____
_____ célibataire _____

Voyageur de Commerce _____
originaire de Genève _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Genève _____ le six novembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix-neuf _____ fils de
Edouard Laverniaz, tapissier _____ et de
Adèle-Augusta née Steiner à Genève _____

2. Schaad Marie-Catherine-Albine _____
_____ divorcée de Felix-François Ulrich vers le 31

mars 1923 _____
originaire de Basel (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Fribourg _____ le quatre août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt dix _____ fille de

Jean-Victor Schaad, docteur _____ et de
Marie-Philomène née Rohrbasser, à Fribourg _____

Comme témoins: } 1. Messara Silvio, garçon de café, à Lausanne
} 2. Friedrich Charles, commis de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Genève et à Basel
le 19 mai 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

acte de naissance _____
acte du 1^{er} mariage de la fian-
cée _____
Extrait de jugement en divorce de
la fiancée _____
autorisation de remariage pour la
fiancée, avant le délai légal _____
actes de publication à Lausanne,
à Genève et à Basel _____
Communiqué aux états civils de
Genève et de Basel _____

Les époux:

Paul Laverniaz
Albine Laverniaz

Les témoins:

Silvio Messara,
Charles Friedrich

L'officier de l'état civil:

H. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 279
Oulevey-
et
Geilfuss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oulevey Etienne-Laurent _____
celibataire _____

commerçant _____
originaire de Orables (Fribourg) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Estavayer-le-Lac (Fribourg) le vingt-huit avril _____
mil huit cent quatre-vingt huit _____ fils de

Laurent Oulevey, décédé _____ et de
Marquise née Rey, à Estavayer-le-Lac _____

2. Geilfuss née Haubruge Amelia-Victoria _____
veuve de Johann-Friedrich-Geilfuss dès le

22 juin 1919 _____
originaire de Schwarzenberg (Lucerne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Dampremy (Belgique) _____ le six décembre _____
mil huit cent quatre-vingt deux _____ fille de

Victor Haubruge _____ et de
Elise née Pierre, décédés _____

Comme témoins : } 1. Greniger Henri, Directeur d'usine, à Lausanne
2. Guillon Henri, exportateur, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Schwarzenberg
le 18 et à Font le 19 mai 1923. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____

acte de décès du 1^{er} mari de
l'épouse _____

Décret de naturalisation de
l'épouse _____

actes de publication à Lausanne,
Schwarzenberg et Font _____

Communiqué aux états civils de
Schwarzenberg et Font _____

Les époux :

Oulevey

Amelia Oulevey.

Les témoins :

H. Greniger
H. Guillon

L'officier de l'état civil :

L. Saalfo

Registre des mariages A.

N^o 280
Frölicher
et
Oesch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frölicher Urs-Joseph _____
célibataire _____

médecin - oculiste _____

originaire de Soleure _____ domicilié à

Zug _____ né à

Grillingen _____ le premier mars _____

mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Otto Frölicher _____ et de

Anna née Glutz-Bloheim, les deux décédés _____

2. Oesch Anna-Margaritte _____
célibataire _____

originaire de Balgasch (St. Gall) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Fenkirsch-Squach _____ le cinq juin _____

mil neuf cent _____ fille de

Albert Oesch, médecin _____ et de

Anna née Haberbüsch, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Oesch Félix, étudiant en médecine, Lausanne

} 2. Philipp Louise, sans profession, à Bâle

Les publications ont eu lieu à Zug et à Balgasch le 11, à Soleure le 12 et à Lausanne le 14 mai 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Zug. _____

Les époux :

U. J. Frölicher

Margarite Frölicher

Les témoins :

Félix Oesch.

Louise Philipp

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils de
Soleure, Zug & Balgasch

Registre des mariages A.

N^o 281

Arthur

et
Jayet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Arthur Henri-Marie-Antoine _____
célibataire _____Docteur-médecin _____
originaire de Fontenay-aux-Roses (Seine, France) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Fontenay-aux-Roses le sept novembre _____mil huit cent quatre-vingt quatorze _____ fils de
Nicolas-Maurice Arthur, Professeur en médecine _____ et de
Marie-Thérèse née Weisenbach, à Lausanne _____2. Jayet Genevieve-Juliette-Eugénie _____
célibataire _____Docteur-médecin _____
originaire de Moudon et d'Hermenches _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-un mars _____mil huit cent quatre-vingt quinze _____ fille de
Louis-Samuel-Joseph Jayet, Directeur des douanes _____ et de
Fanny-Ancienne née Girard, à Lausanne _____Comme témoins : } 1. de Rham Gilbert, médecin, à Lausanne
2. Jayet Hélène, sans profession, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Moudon et à
Hermenches le 8 mai 1923 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
permis de publier et de ma-
riage du Dép^t de J. S.
certificat de capacité mari-
moniale en faveur du
fiancé _____

_____Communiqué à la Chamellerie
cantonale et à l'état civil
de Moudon. _____

Les époux :

Arthur
H. Arthur.

Les témoins :

Hélène Jayet
& de Rham.

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

No 282
Imer
 et
Brun

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. **Imer** Jean-Frédéric _____
 divorcé de Jeanne-Marie Bianeck née le 8 mai 1919
 Docteur-médecin _____
 originaire de Neuchâtel (Bienne) et de Neuchâtel _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Neuchâtel _____ le vingt-deux septembre _____
 mil huit cent septante-un _____ fils de
 Joseph-Louis-Sigismond Imer _____ et de
 Jeanne-Louise-Pauline née Férot, les deux décédés _____

2. **Brun** Maria-Charlotte-Hélène _____
 célibataire _____

originaire de Merschwitz (Silesie, Allemagne) _____ domiciliée à
 Yevy _____ née à
 Yevy _____ le vingt-cinq décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt dix-neuf _____ fille de
 Bertha-Maria-Anna Bock _____ et de
 fille adoptive de Lucie Brun née Légeret, de Yevy et Cordia, à

Comme témoins : } 1. Brun Jacques, empl. C.F.F. à Yevy Yevy.
 } 2. Compondu Henri, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel et Yevy le 25 mai 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés
 acte de 1^{er} mariage du fiancé
 avec mention de divorce _____
 permis de publier du Dept. de Jst.
 acte de publication à Lausanne,
 Neuchâtel et Yevy _____

Les époux :
 Dr Jean Imer.

Maria Imer

Les témoins :

Henri Compondu
 Jacques Brun.

L'officier de l'état civil :

J. Ballif

Communiqué aux états civils de Neuchâtel, Neuchâtel et Yevy et à la Chancellerie cantonale.

Par jugement du Tribunal des
 dist. de Lausanne, rendu
 en date du 11 mars 1923, déclaré
 définitif et exécutoire le 8 mai
 1923, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à _____ an(s), le
 délai pendant lequel l' _____
 ne pourr. contracter un nouveau
 mariage.
 Lausanne, le 23 mai 1923.

L'officier de l'état civil:

J. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 283
 Yulliemin
 et
 Ruff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yulliemin Paul
 célibataire

pharmacien
 originaire de Pomy domicilié à
 Yverdon né à
 Bulmez le sept février
 mil huit cent septante-neuf fils de

Francois Yulliemin, décédé et de
 Louisa née Grin, à Pomy

2. Ruff Charlotte-Adèle
 célibataire

originaire de Echichens domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le vingt-neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt huit fille de
 Marc-Samuel-Henri Ruff, serrurier et de
 Maria-Hedwig née Manisch, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Pellet Jules, négociant, à Lausanne
 2. Chamot Charles, fonctionnaire postal, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yverdon le 21, à Echichens le
 22, à Pomy et à Lausanne le 23 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 d'Yverdon

Les époux :

Lausanne
 C. Yulliemin

Les témoins :

J. Pellet
 C. Chamot

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils
 d'Albens, Yverdon et
 Yufflens-le-Château.

Registre des mariages A.

6-256

No 284
Campart
et
Bourgeois

au domicile de l'époux, rue
Haldimand 17,

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Campart** Maurice-Octave-Louis
célibataire

médecin

originaire de Lausanne domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trois octobre

mil huit cent soixante-sept fils de

César-David Campart et de

Fanny-Marie née Dubois, décédés

2. **Bourgeois** Juliette
célibataire

originaire de Ballaigues domiciliée à

Lausanne née à

Goerdon le quatorze octobre

mil huit cent septante quatre fille de

Louis-Edouard Bourgeois et de

Julia-Marie née Chenuz, décédés

Comme témoins :
1. Mercanton Samuel, pharmacien, Lausanne
2. Tiner Georges, médecin-dentiste, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14 et à Ballaigues le 15 mai 1933

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
déclaration médicale
actes de publication à Lau-
sanne et Ballaigues

Les époux :

M. Campart
Mme Bourgeois

Les témoins :

Samuel Mercanton
G. Tiner med. dent.

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à l'état civil de
Ballaigues

Registre des mariages A.

N^o 285
Terakis
et
Freymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Terakis Nicolas
célibataire
négoiant
originaire de Spetses (Grèce) domicilié à
Alexandrie, (Égypte), en séjour à Lausanne né à
Alexandrie le neuf janvier
mil neuf cent quatre fils de
Constantin Terakis, négociant et de
Stelpomeni née Melissaridou, à Alexandrie

2. Freymond Jeanne - Marguerite
célibataire
originaire de Méziery sur Saône domiciliée à
Lausanne née à
Reuus-gare le vingt-sept mai
mil neuf cent six fille de
Adrien Freymond, employé C. F. F. et de
Jeanne - Caroline née Laurent, à Lausanne

Comme témoins :
1. Freymond Adrien, employé C. F. F. à Lausanne
2. Freymond Jeanne, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18 et à Méziery le 19
mai 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance. Consentements,
des parents du fiancé et de la fiancée
autorisation du Sép. de J. S. P. fiancée
permis de publier et de mariage de
Sép. de J. S. P.; Déclaration d'origine du
fiancé; Certificat de capacité du fiancé
Déclaration du prêtre orthodoxe et en-
gagement à mariage religieux. acte
de publication à Lausanne et à Méziery
Communiqué à l'état civil de
Dorneloye

Les époux :

N. Terakis
N Terakis

Les témoins :

Adrien Freymond
J. Freymond

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N° 286
Rittener
et
Teytzequin

Par jugement du Tribunal...
district de... Lausanne, rendu
en date du... 7 juillet 1942...
déclaré définitif et exécutoire le... 16...
juillet 1943. le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le... 28 juillet 1943.
L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Rittener Henri Philo _____
_____ célibataire _____

commerçant _____
originaire de Château-d'Oex _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
St Croix _____ le onze mars _____
_____ mil neuf cent _____ fils de

Adolphe - Théophile Rittener, professeur, à St-Croix _____ et de
Martha - Elise née Saillard, décédée _____

2. Teytzequin Yvonne - Lucy _____
_____ célibataire _____

originaire de Mont de Lausanne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le dix neuf avril _____
_____ mil huit cent nonante neuf _____ fille de

Ernest - Constant - Othmar Teytzequin, négociant, à Lausanne et de
Eugénie - Julie - Elise née Messillet, décédée _____

Comme témoins : } 1. Schumacher Arnold, sans profession, à Dailens
} 2. Teytzequin Louis, docteur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Mont et Château-d'Oex
le 7 mai 1943 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication à Lau-
sanne, Le Mont et Châ-
teau-d'Oex _____

Les époux :

Henry Rittener
Yvonne Rittener

Les témoins :

Arnold Schumacher
Louis Teytzequin

L'officier de l'état civil :

L. Dullifé

Communiqué aux états civils de
Château-d'Oex et de Veully

Registre des mariages A.

N^o 287
 Vuffray
 Schmidt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuffray Charles _____
 célibataire _____

Chauffeur d'autos _____
 originaire de Vufflens-le-Château _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Genève _____ le vingt-huit juillet _____
 mil huit cent nonante cinq _____ fils de

Alfred-François-Henri Vuffray, agriculteur _____ et de
 Jeannette-Marie née Bogans, à Genève _____

2. Schmidt Cécile-Joséphine _____
 célibataire _____

ménagère _____
 originaire de Chamoson (Valais) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

ville Progeny (Fribourg) _____ le dix-huit décembre _____
 mil neuf cent _____ fille de

Pierre Schmidt veuve _____ et de
 Marguerite née Griyet, à St-Pierre _____

Comme témoins : } 1. Krieger Henri, marchand de bois, Lausanne
 } 2. Girard Marius, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vufflens-le-Château et
 à Chamoson le 28 mai 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication à Lausanne,
 Vufflens-le-Château et Chamoson _____

Les époux :

Vuffray Charles
 Vuffray Cécile

Les témoins :

Henri Krieger
 Marius Girard

L'officier de l'état civil :

Le Baillif

Communiqué aux états civils de
 Vufflens-le-Château et de
 Chamoson. _____

Registre des mariages A.

N^o 233
 Julien
 et
 Schmeleff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Julien Alex _____
 célibataire _____

employé _____
 originaire de Yermatt (Valais) _____ domicilié à
 Genève _____ né à
 Yermatt _____ le premier janvier _____
 mil huit cent nonante-neuf _____ fils de

Julius Julien, guide _____ et de
 Clémentine née Gitz, à Yermatt _____

2. Schmeleff Tatiana _____
 célibataire _____

négociante _____
 originaire de Russie _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Poltoje (Russie) _____ le dix-neuf février _____
 mil huit cent huitante-neuf _____ fille de

Saveli Schmeleff _____ et de
 Fiocla Schmeleff, à Poltoje _____

Comme témoins : } 1. Landry Georges, mécanicien, à Lausanne
 } 2. Regamey Henri, huissier municipal, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 23, à Lausanne le 25 et
 à Yermatt le 26 mai 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
 Genève _____

Les époux :

Alex Julien
 Julien Tatiana

Les témoins :

M^r Regamey
 G. Landry

L'officier de l'état civil :

G. Prallier

Communiqué aux états civils de
 Genève & de Yermatt _____
 (B.C.)

Registre des mariages A.

N^o 289
 Monnard
 et
 Gallay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnard Albert _____
 célibataire _____

Gendarme _____
 originaire de Dailens _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Gingins _____ le treize août _____
 mil huit cent quatre-vingt douze _____ fils de

Jules Monnard _____ et de
 Elise née Freymond, décédée _____

2. Gallay Isaline-Antoinette _____
 célibataire _____

employée de Commerce _____
 originaire de Mont Rolle et Esfertines _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Vernier (Châtelain-Monteur) _____ le trois juillet _____
 mil neuf cent deux _____ fille de

Henri-Adrien Gallay, décédé _____ et de
 Anna née Schaffner, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Pasteur Gustave, Secrétaire Préfecture, Lausanne
 2. Gallay Georges, employé de bureau, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Rolle le 19,
 à Esfertines et à Dailens le 21 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication à Lausanne
 Rolle, Esfertines & Dailens _____

Les époux :

M. Monnard
 S. Monnard.

Les témoins :

M. P. Portier
 Gallay.

L'officier de l'état civil :

L. Brallife

Communiqué aux états civils
 de Jullens, Rolle et Gilly _____

Registre des mariages A.

N° 290
Calning
et
Brossin

Par jugement du Tribunal civil de la Seine, rendu en date du 11 février 1922, le mariage antérieur ci-dessus a été dissous par la divorce.

Lausanne, le 23 février 1923

L'Officier de l'Etat civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calning Serge

celibataire

employé à la Société anonyme "Caméleon"

originaire de Russie domicilié à

St. Cloud (Seine & Oise, France) né à

Moscou (Sarator, Russie) le quinze/vingt-sept juin

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de

Jean Calning et de

Anna née Perselovsky, à Moscou

2. Brossin Andree-Marguerite

celibataire

originaire de Neuchâtel domiciliée à

Lausanne née à

aux Bains-Pises (Genève) le onze janvier

mil neuf cent trois fille de

Charles-Henri Brossin et de

Luc-Henriette née de Tolanska, à Lausanne

Comme témoins : 1. Muret Maurice, Docteur-médecin Lausanne

2. Tayot Samuel, Directeur, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Neuchâtel le 7 mai 1923, et à St. Cloud le 7 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée ;
déclaration consulaire tenant lieu d'acte
de naissance du fiancé ; certificat
du prêtre grec de l'église orthodoxe ;
promesse du fiancé ; permis de
publier et de marier du Dept
d'y. S. P. ; acte de publication
à Lausanne, Neuchâtel et
St. Cloud

Communiqué à l'état civil de
Neuchâtel

Les époux :

S. Calning

A. Calning

Les témoins :

Tayot

M. Muret

L'officier de l'état civil :

S. Baillif

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 291
Odermatt
et
Francfort

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Odermatt Josef - Bartholomeus
celibataire
jardinier
originaire de Dallenwil (Nidwalden) domicilié à
Lausanne né à
Stans (Nidwalden) le vingt-un août
mil huit cent quatre-vingt dix neuf fils de
Josef Odermatt, jardinier, à Lucerne et de
Anna née Stathij, décédée

2. Francfort Germaine - Maria
celibataire
cuisinière
originaire de Begnins domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux juin
mil neuf cent trois fille de
Philippe - Francois Francfort, ouvrier à la poterie et de
Maria - Barbara née Murter, à Chavannes

Comme témoins : 1. Begamey Henri, huissier municipal, Lausanne
2. Péclard Amos, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Begnins le 9 mai,
à Chavannes et à Stans le 10 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
acte de naissance
consentement des parents de
la fiancée
actes de publication à Lau-
sanne, Begnins, Stans
et Chavannes

Les époux :
Josef Odermatt
Germaine Odermatt

Les témoins :
H. Begamey
A. Péclard

Communiqué aux états civils
de Stans, Begnins et
Eubens

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Registre des mariages A.

No 292
Muller
et
Vauthy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Muller Henri - Eugène - Edouard _____
célibataire _____

agriculteur _____
originaire de Yens _____ domicilié à
Yens _____ né à
Yens _____ le neuf janvier _____
mil huit cent nonante - un _____ fils de

Edouard - Jules Muller, décédé _____ et de
Jenny - Lydie née Chatelain, à Yens _____

2. Vauthy - Mda - Berthe _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Yens _____ domiciliée à
Yens _____ née à
Ballens _____ le douze février _____
mil huit cent nonante neuf _____ fille de

Albert - Lucien Vauthy _____ et de
Bertha - Jenny née André, à Yens _____

Comme témoins : } 1. Regamey Henri, huissier municipal, Lausanne
2. Cottier Maurice, commis, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yens le 23 mai 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Villars - sous - Yens

Les époux :

Muller Edouard
Muller Berthe

Les témoins :

M. Regamey
M. Cottier

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à l'état civil
de Villars - sous - Yens.

Registre des mariages A.

No 293
Pittet
et
Dévand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet Sulpice - Joseph
veuf de Marie - Caroline - Célestine née Geison
dès le 22 décembre 1912, aide, monteur
originaire de Villars-le-Terroir domicilié à
Lausanne né à
Villarimboud (Fribourg) le quinze mai
mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Alphonse Pittet et de
Marie née Sudan, décédés
2. Dévand Justine - Mélanie
libataire

ménagère
originaire de Porsel (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Porsel le dix-huit avril
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Eugène Dévand et de
Mélanie née Dévand, décédés

Comme témoins : 1. Ducey François, laitier, à Lausanne
2. Ayez Joseph, fardier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23 à Porsel le 24
et à Villars-le-Terroir le 26 mai 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès de la
femme de l'époux.
actes de publication à Lau-
sanne Villars-le-Terroir
et à Porsel

Les époux :

Joseph Pittet
Justine Pittet

Les témoins :

Ayez Joseph
Ducey François

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils
d'Orchallens et de Porsel

Par jugement du Tribunal au...
des tribunaux de Lausanne, rendu
en date du 26 janvier 1915, déclaré
définitif et exécutoire le 7 avril
1915, le mariage contracté contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a passé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 28 avril 1915

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

No 294
 Boo
 et
 Bovard

5-240
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boo François-Ferdinand dit Fernand
 célibataire

teinturier

originaire de Lengnau (Argovie) domicilié à
 Lausanne né à

Lausanne le onze juin
 mil neuf cent fils de

Valentin-Joseph Boo, Commissionnaire-facteur et de
 Emma née Pauly, à Lausanne

2. Bovard Jeanne-Esther
 célibataire

femme de chambre

originaire de Epesses domiciliée à
 ully née à

Riez le cinq septembre
 mil huit cent quatre-vingt dix-huit fille de

Victor Bovard vigneron, àully et de
 Julie-Anna née Pasche, veuve

Comme témoins : 1. Schneider René, dessinateur, à Lausanne
 2. Domenjoy Jules, teinturier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lengnau et àully
 le 18, et àully le 17 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juin mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

acte de naissance
 acte de publication à
 Lausanne, Lengnau et
 Epesses

Les époux :

Boo
 E. Bovard

Les témoins :

Adama dit
 J. Domenjoy

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils
 de Lengnau et deully

Registre des mariages A.

6.6.26. 12.37

No 205
Schneiter
et
Porthaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schneiter Louis-Jernest _____
_____ célibataire _____

_____ négociant _____
originaire de Amsoldingen (Berne) et Genève - ville _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Genève _____ le cinq décembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de

Jules-Louis Schneiter, décédé _____ et de
Marie-Eugénie, née Giuzzi, à Genève _____

2. Porthaux Eugénie-Henriette _____
_____ célibataire _____

_____ modiste _____
originaire de Paris (15^e arr^t) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Paris (15^e arr^t) _____ le dix novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de

Prosper-Victor Porthaux _____ et de
Virginie-Célanie, née Langre, décédée _____

Comme témoins : } 1. Blaser Lucien, négociant, à Lausanne
} 2. Blaser Marthe, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, à Amsoldingen
et à Genève le 31 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
actes de naissance _____
permis de publier du Dép^t de
Justice et Police _____
actes de publication à Lausanne,
Amsoldingen et Genève _____

Les époux :
Schneiter
Schneiter Eugénie

Les témoins :
Marthe Blaser-Terret

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 8 juillet 1930, déclaré définitif et exécutoire le 14 octobre 1930. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé 3 an le délai pendant lequel _____ ne peut contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 21 novembre 1930.

L'officier de l'état civil:
L. Ballif

Communiqué aux états civils d'Amsoldingen et de Genève, et à la Chancellerie Cantonale.

Registre des mariages A.

No 296
Amstutz
et
Hachen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amstutz Gustave

veuf de Bertha Amstutz née Martmann des
le 19 septembre 1921, facteur-postal
originaire de Sigristwil (Berne) domicilié à
Lausanne né à

D'Amiez (Berne) le quinze novembre
mil huit cent nonante-deux fils de

Frédéric Amstutz, décédé et de
Marie-Véronique née Guenat, à Lemoux-Vesil (Vaud romand)

2. Hachen Johanna
célibataire

couturière
originaire de Ruggisberg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Schüpfen (Berne) le vingt-un décembre
mil neuf cent deux fille de

Christian Hachen, ouvrier de fabrique et de
Elisabeth née Zuber, à Schüpfen (Berne)

Comme témoins : } 1. Sudan Constant, facteur-postal, à Lausanne
2. Epitoux Victor, facteur-postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, à Sigristwil le
17 et à Ruggisberg le 18 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage du fiancé
acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé
actes de publication à Lausanne,
Sigristwil et Ruggisberg

Communiqué aux états civils
de Sigristwil et de Ruggisberg

Les époux :

J. Amstutz
J. Amstutz

Les témoins :

Victor Epitoux
Sudan Constant

L'officier de l'état civil :

G. Brullifé

Registre des mariages A.

N^o 297Guédou
et
Berthoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guédou Georges-Eugène-Louis _____
célibataire _____comptable _____
originaire de Poliez-Pittet _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le dix-huit mars __________ mil huit cent quatre-vingt dix-sept _____ fils de
Eugène-Henri Guédou _____ et de
Louise-Suzanne née Sauge, à Lausanne _____2. Berthoud Marthe-Elisabeth _____
célibataire _____Sténo-dactylographe _____
originaire de Couvet (Neuchâtel) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née àVevey _____ le vingt cinq septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt dix-neuf _____ fille de
Charles-Louis-Rodolphe-Jean Berthoud, veuf _____ et de
Marie-Adèle née Landry, à Lausanne _____Comme témoins : } 1. Berthoud Arnold, mécanicien, à Lausanne
2. Gurtner Charles, empl. Commerce, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne et à Poliez-Pittet le 16,
et à Couvet le 17 mai 1923 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juin mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

Acte de naissance _____
Acte de publication à Poliez-
Pittet, Lausanne et Couvet _____

Les époux :

G. Guédou
E. Guédou

Les témoins :

Berthoud
G. Gurtner

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Communiqué aux états civils de
Botteray et de Couvet. _____

Registre des mariages A.

No 293
Tschopp
' et
Lacombe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschopp Albert
célibataire

représentant de Commerce
originaire de Loèche - les - Bains (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Genève le quinze janvier

mil huit cent quatre-vingt quatorze fils de
Louis Tschopp, rentier et de
Hésia née Meinemann, à Fribourg

2. Lacombe Hélène - Alexandrine
célibataire

Sans profession
originaire de Begnins domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le onze décembre

mil huit cent quatre-vingt treize fille de
Alexandre Lacombe, Directeur de la Cie de Navigation et de
Anna née Gislot, à Lausanne

Comme témoins : 1. Lacombe Alexandre, Directeur, à Lausanne
2. Blanchard Louis, Conservateur Titulaire Neuf Lausanne, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Begnins et à Leukerbad
le 30 mai 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lausanne,
Leukerbad et à Begnins

Les époux :

Tschopp
Hélène Tschopp

Les témoins :

Alexandre Lacombe
Blanchard

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué aux états civils de
Leukerbad et de Begnins.

Registre des mariages A.

N^o 299
Moreillon
et
Basset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moreillon Louis-Paul _____
célibataire _____

électricien _____
originaire de Bex _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-deux mai _____

mil neuf cent trois _____ fils de
François-Eugène Moreillon, apparielleur _____ et de
Elije nee Raymond, à Lausanne _____

2. Basset Berthe-Lina _____
célibataire _____

lingère _____
originaire de Goumoens-la-Ville _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le trois novembre _____

mil neuf cent trois _____ fille de
Emile-Marc-Henri Basset, commissionnaire-facteur _____ et de
Aline nee Mayor, à Lausanne _____

Comme témoins : 1. Basset Emile, commissionnaire, à Lausanne
2. Roth Albert, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Goumoens-la-Ville le
24 mai, et à Bex le 29 mai 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance _____
Consentement des parents de
le fiancé _____
acte de publication à Lausanne
Goumoens-la-Ville et à Bex _____

Les époux :

Moreillon
B Moreillon

Les témoins :

Basset Emile
Albert Roth

L'officier de l'état civil :

G. Ballif

Communiqué aux états civils de
Bex, & Echallens _____

Registre des mariages A.

N^o 300
Dubuis
et
Imbeck

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubuis Ami Louis
célibataire

employé au Musée de botanique

originaire de Rosfinière domicilié à
Lausanne né à

Rosfinière le premier juin

mil huit cent quatre vingt-neuf fils de

Jules-Louis Dubuis, agriculteur, à Rosfinière et de

Julie Emma née Dubuis, décédée

2. Imbeck Méry-Violette
célibataire

modiste

originaire de Genève domiciliée à
Lausanne née à

Morges le vingt-six juillet

mil neuf cent un fille de

Antoine Imbeck, bouclier et de

Amélie-Albertine née Gailler, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Dubuis Louis, agriculteur, à Rosfinière
2. Dovat Henri, jardinier école chimie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 mai, à Genève et
à Rosfinière le 30 mai 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acts de naissance
acts de publication à Lausanne,
Rosfinière et Genève

Les époux :

Ami Dubuis
Méry Dubuis

Les témoins :

Dubuis
H. Dovat.

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Communiqué aux états civils
de Rosfinière & de Genève (par
B.P.)

Registre des mariages A.

N^o 301

Monachon

Hofec

Par jugement du Tribunal du district
de Lausannerendu en date du 14 mars 1942déclaré définitif et exécutoire le 7
avril 1942le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.Le Tribunal a fixé à un an, dès le 7
avril 1942, le délai pendantlequel l'épouse
ne pourra contracter un nouveau mariage.Lausanne, le 14 avril 1942

L'officier de l'état civil :

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monachon Jules
libataire

charutier

originaire de Martherenges domicilié à
Lausanne né àLausanne le vingt-un août
mil neuf cent unfils de
Paul Monachon, ouvrier et de
Louise née Nicole, à Chavannes2. Hofec Louise
libataire

ménagère

originaire de Bettenhausen (Berne) domiciliée à
Prilly née àErstines Rolle le vingt-quatre novembre
mil neuf centfille de
Jean Hofec, ouvrier et de
Rosma née Bill, à LausanneComme témoins :
1. Mottay Louis, charutier, à Lausanne
2. Heysse Martin, concierge, à LausanneLes publications ont eu lieu à Prilly le 26, à Lausanne, St-Pierre
et Herzogenbuchsee le 28 mai 1943Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acts de naissance
acts de publication à Lau-
sanne, St-Pierre, Herzogenbuchsee et Prilly

Les époux :

Jules Monachon
Louise Monachon

Les témoins :

Mottay Louis
Heysse Martin

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Communiqué aux états civils de
St-Pierre, Herzogenbuchsee
et de Prilly

Registre des mariages A.

No 302
Brochon
et
Muller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brochon Frédéric - Auguste - Édouard
libataire

Sous-Secrétaire au Département militaire
originaire de Saignes et de Nax
Lausanne domicilié à
Lausanne né à

le huit septembre
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de
Jules-Édouard Brochon, chauffeur d'autos et de
Adelheid née Schuban, à Lausanne

2. Muller M^{lle} - Odette
libataire

Couturière
originaire de Allaman domiciliée à
Lausanne née à

Rolle le vingt-cinq janvier
mil neuf cent quatre fille de

Jules-François Muller, garde-frontière et de
Cécile-Émilie née Golay, à Lausanne

Comme témoins : } 1. de Grech Paul, employé de bureau, à Vevey
2. Angelbeck Fernando, bijoutier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Saignes, à Nax
et à Rolle le 2 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
Consentement des père et mère
de la fiancée.

Les époux :

Frédéric Brochon
Odette Brochon

Les témoins :

1. Angelbeck
2. de Grech

L'officier de l'état civil :

S. Baillif

Communiqué aux états civils de
Vevey et de Rolle

Registre des mariages A.

N° 303

Rieben

Baud née Giuglieri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rieben Ernest-Charles
célibataire

mécanicien

originaire de Epalinges domicilié à
Lausanne né àEpalinges le vingt janvier
mil huit cent nonante deux fils deFrançois-Merci Rieben, veuf
Sylvie née Blanc, à Vers ches-les-Blanc et de2. Baud née Giuglieri Eugénie-Louise
veuve de Osimé Baud des le 13 août 1918

négociante

originaire de Epalinges domiciliée à
Lausanne née àLausanne le quatre mars
mil huit cent quatre-vingt-sept fille deCharles-Jules-François Giuglieri, comptable et de
Louise née Guichod, à LausanneComme témoins : } 1. Durand Louis, mécanicien, à Nyon
2. Giuglieri Charles, intendant U.S. à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 18 et à Epalinges le
20 mai 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acts de naissance
acte de décès du 1^{er} mari de
la fiancée
acte de publication à Lausanne
& à Epalinges

Les époux :

E. Rieben
L. Rieben

Les témoins :

Louis Durand
Charles Guichod

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à l'état civil d'Epalinges.

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne

rendu en date du 12 avril 1937

déclaré définitif et exécutoire le 10

mai 1937

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.

Le Tribunal a fixé à trois ans, dès le 10

mai 1937, le délai pendant

lequel l'a femme

ne peut à nouveau contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 14 mai 1937.

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

No 304

Emery

Delisle ^{et} née Baudx-238
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery Albert-Henri-Samuel

célibataire

ferblantier

originaire des Collages domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-un mai

mil huit cent nonante-six fils de

Samuel-Louis Emery, ferblantier, à Lausanne et de

Julia-Berthe née Guillet, décédée

2. Delisle née Baud Marguerite

veuve de Gustave-Émile Delisle dès le 22

mars 1922, ménagère

originaire de Lausanne domiciliée à

Lausanne née à

Moudon le seize novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de

Jules-Baud, gypsière-peintre, à Moudon et de

Antoinette Byrod, décédée

Comme témoins : } 1. Lang Robert, chef de cuisine, à Lausanne

2. Baud Albert, typographe, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 mai et aux Collages
le 6 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée
pour celui du fiancé voir vol. 24,
fol. 137. ; Pour l'acte de décès
du 1^{er} mari de la fiancée, voir
vol. 56, fol. 104.Actes de publication à Lau-
sanne et aux CollagesCommuniqué à l'état civil de
Mexicres.

Les époux :

Emery
No Emery

Les témoins :

Rob. Lang
A. Baud

L'officier de l'état civil :

L. Baud

Registre des mariages A.

N^o 305
Lopes da Silva
Aruschtschenko

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lopes da Silva Adalberto _____
célibataire _____

pharmacien _____

originaire de nationalité brésilienne _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

São Paulo (Brésil) _____ le trente novembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix-neuf fils de

Antonio Lopes da Silva, à São Paulo _____ et de

Amelia née Pereira, décédée _____

2. Aruschtschenko Feiga - Fanny _____
célibataire _____

Professeur de danse _____

originaire de Russie _____ domiciliée à

Lausanne, en fait, en droit à Berne _____ née à

Ногородск (Russie) _____ le six-huit octobre _____

_____ mil neuf cent deux _____ fille de

Моисей Арuschtschenko, en Russie _____ et de

Кина née Bobornikoff, à Berne _____

Comme témoins : } 1. Maselli Lina, couturière, à Barbengo (Tessin)
} 2. Torelli Miny, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28 mai et à Berne
le 29 mai 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt deux juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de notoriété remplaçant les actes
de naissance _____

Conjointement de la mère de la fiancée
déclaration du prêtre catholique de
Lausanne _____

certificats de capacité du fiancé
permis de publier et autorisation
de mariage du Dép. de N. & P.

actes de publication à Lausanne et à Berne
Communiqué à la Mairie can-
tonale et à l'état civil de
Berne. _____

Les époux :

Adalberto Lopes da Silva

Fanny Lopes da Silva

Les témoins :

Maselli Lina l'ancien gendre

Miny Torelli

L'officier de l'état civil :

S. B. Z. [Signature]

Registre des mariages A.

No 306
Recordon
et
Devenoges

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Recordon Philippe-François _____
célibataire _____

photo-graveur _____
originaire de Bercher _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Neuchâtel _____ le vingt-huit novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix-neuf _____ fils de
François Recordon, menuisier _____ et de
Lina-Sophie née Moser, à Neuchâtel _____

2. Devenoges Alice dite Blanche _____
divorcée de Charles-Albert Jeannerod _____

dés le 12 mai 1922, ménagère _____
originaire de Provence _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à
Conise _____ le vingt-six février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt six _____ fille de
Olise Devenoges, à Grandjon _____ et de

Comme témoins :

1. Recordon François, menuisier, Lauchâtel
2. Gros Armand, chauffeur, Grandjon

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Bercher et à
Provence le 25 mai 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance _____
acte du 1^{er} mariage de la fiancée,
avec mention du divorce ;
actes de publication à Lausanne
Bercher & Provence _____

Les époux :

Ph Recordon
Bl. Recordon.

Les témoins :

François Recordon
H. Moser

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Communiqué aux états civils de
St. Cergues & de Provence.

Registre des mariages A.

N^o 307
 Tahud
 et
 Hennard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Tahud** Sylvain
 divorcé de Mélanie Marie Olloy dès le 4 juillet 1912

aide-monteur
 originaire de Oyens domicilié à
 Genève né à
 Oyens le quinze mars
 mil huit cent septante-huit fils de

Pierre Tahud et de
 Jenny née Viret, décédés

2. **Hennard** Alice-Marie
 divorcée de Gaspard-Nicolas Nicolas dès le

20 mai 1920
 originaire de Hauteville (Fribourg) domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le vingt-deux juillet
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Gustave-François Hennard et de
 Elise née Chatelan, décédés

Comme témoins :
 1. Chaubert Paul, md-primers, à Lausanne
 2. Depierreaz Edmond, manoeuvre, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève le 23, à Hauteville et à
 Lausanne le 25, et à Oyens le 26 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
 Genève

Les époux :

Tahud Sylvain
 Hennard Marie

Les témoins :

Chaubert Paul
 Depierreaz Edmond

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Communiqué aux états civils de
 St-Georges, Genève (B.C.) et Hau-
 teville (Fribourg)

Registre des mariages A.

N^o 303

Perroud

Guignard^{et} née Level

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perroud Charles-Ferdinand

Célibataire

Voyageur de Commerce

originaire de Berlens (Fribourg)

domicilié à

Lausanne

né à

Rue

le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de

Jules-Eugène Perroud

et de

Leonide-Barbe née Schieman, à Fribourg

2. Guignard née Level Catherine-Julie-Josephine-Berthe

divorcée de Henri-Louis Guignard dès le 31

octobre 1905, Couturière

originaire de L'Isle et du Lieu

domiciliée à

Lausanne

née à

Boulogne-sur-Mer (France)

le vingt-cinq novembre

mil huit cent septante-trois

fille de

Aloué-Désiré Level

et de

Marie-Julie née Cadet, décédés

Comme témoins :

1. Völlmy Louis, menuisier, à Lausanne

2. Völlmy Jean, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Berlens, L'Isle et

Le Lieu le 30 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance

acte du 1^{er} mariage de la fiancée

avec mention du divorce

actes de publication à Lausanne,

Berlens, L'Isle et Le Lieu

Les époux :

Perroud Ferdinand

Berthe Perant

Les témoins :

Völlmy

Guignard

L'officier de l'état civil :

Pallier

Communiqué aux états civils de
Berlens, L'Isle et Le Lieu

Registre des mariages A.

No 309
 Völlmy
 et
 Buache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Völlmy Fritz - Théophile

célibataire

linotypiste

originaire de Bâle - ville domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trois décembre

mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de

Jean - Jules Völlmy, menuisier, à Lausanne et de

Caroline née Fellmann, décédée

2. Buache Alice

célibataire

employée de bureau

originaire de Corcelles - près Payerne domiciliée à

Lausanne née à

Corcelles - près - Payerne le dix - huit février

mil huit cent nonante deux fille de

Emile Buache et de

Eugénie née Ruerat, décédée

Comme témoins : 1. Guignard Édouard, employé de Commerce, Lausanne

2. Houquin Louis, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Bâle le 22, et à Corcelles le 23 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
 actes de publication à Lau-
 sanne, Bâle et Corcelles

Les époux :

Völlmy Fritz
 Buache Alice

Les témoins :

Ls. Poellony
 Voellmy Jean

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils
 de Bâle ville et de Corcelles -
 près - Payerne

Registre des mariages A.

N^o 310
 Chessex
 et
 Corbaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chessex Louis-Marc _____
 célibataire _____

ingénieur _____
 originaire de Planches (Montreux) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le six-sept décembre _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
 Louis-Antoine Chessex, entrepreneur _____ et de
 Julie-Marguerite née Spychiger, à Lausanne _____

2. Corbaz Marie-Jeanne _____
 célibataire _____

originaire de Mont de Lausanne _____ domiciliée à
 Pully _____ née à
 Lausanne _____ le six-huit décembre _____

_____ mil huit cent nonante-neuf _____ fille de
 Jules-Paul Corbaz, imprimeur _____ et de
 Lina-Rosa née Hirt, à Pully _____

Comme témoins : } 1. Graf Jean-Henri, pasteur, à Lausanne
 } 2. Chessex Louis, entrepreneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pully le 28, aux
 Planches et au Mont de Lausanne le 29 mai 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication à Lau-
 sanne, Pully, le Mont
 et aux Planches _____

Les époux :

Louis Chessex
 Jeanne Chessex

Les témoins :

J. H. Corbaz
 L. Chessex
 M. Corbaz, Marie-Jeanne
 L'officier de l'état civil :
 L. Ballif

Communiqué aux états civils
 de Montreux, Pully et Pully

Registre des mariages A.

N^o 311
Soutter
Ellenberger^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soutter Charles-Paul _____
célibataire _____
électricien _____
originaire de Aigle _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le seize mars _____
mil huit cent nonante-huit _____ fils de
François-Julien Soutter, décédé _____ et de
Emma-Marie née Blanchard, à Yverne _____

2. Ellenberger Margaritha _____
célibataire _____

Steno-dactylographe _____
originaire de Landiswil (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Rüderswil _____ le cinq novembre _____
mil huit cent nonante-quatre _____ fille de
Johannes Ellenberger, charbonnier _____ et de
Elisabeth née Gerbard, à Rüderswil _____

Comme témoins : } 1. Begamey Henri, huissier municipal, Lausanne
2. Emery Maurice, employé, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Aigle et à Landiswil
le 2 mai 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication à Lausanne
Aigle, et Landiswil _____

Les époux :

Charles-Paul Soutter
Marg. Soutter

Les témoins :

M. Soutter
L. Emery

L'officier de l'état civil :

de Pallif

Communiqué aux états civils
d'Aigle & de Biglen _____

N^o 312
Gonin
et
Schindler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gonin** *Alfred*
veuf de *Anais - Amélie née Planche* dès le
25 octobre 1918, agriculteur
originaire de *Essertines / Yverdon* domicilié à
Gressy né à
Essertines le *treize juillet*
mil huit cent septante-cinq fils de
Alexis Gonin et de
Marie née Gonin, décédée

2. **Schindler** *Anna - Hedwig*
célibataire
ménagère
originaire de *Niederwiltbach (Berne)* domiciliée à
Lausanne née à
Berne le *vingt-trois mars*
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Niklaus Schindler et de
Anna - Maria née Daser, à Berne

Comme témoins : } 1. *Doutter Maurice, secrétaire, à Lausanne*
2. *Muser Louis, comptable, à Lausanne*
Les publications ont eu lieu à *Gressy* et à *Lausanne* le *25*, à
Essertines et à *Oberwiltbach* le *26 mai 1923*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Lausanne, le *vingt-trois juin mil neuf cent vingt-trois*

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil de
Belmont / Yverdon

Les époux :
H. Gonin
Hedwig Gonin

Les témoins :
H. Puzary
Maurice M...

Communiqué aux états civils de
Belmont et de Wiltbach

L'officier de l'état civil :
L. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 313
Herzog
et
Girard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Herzog Oscar-Jeanant
veuf de Marguerite-Clémente née Fahnle
dès le 22 avril 1919, négociant
originaire de Montilier (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Genève le dix-sept février

mil huit cent huitante-neuf fils de
Oscar Herzog, ingénieur, à Genève et de
Marie-Louise née Mantsch, décédée

2. Girard Marie
célibataire

originaire de Chézard-S^t-Martin (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
Berne le Huit-vingt août
mil huit cent nonante-deux fille de

Rudolf Girard, tailleur
Maria née Fahnle à Berne

Comme témoins : 1. Perrin Oscar, gérant, Lausanne
2. Perrin Célestine, ménagère, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, à Montilier et à
Chézard-S^t-Martin le 3 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
actes de naissance
Pour l'acte de décès de la
femme du fiancé, voir vol. 52
n^o 43.

Les époux :
M. Herzog.
Les témoins :
C. Perrin, M. Perrin
L. O. Perrin

Communiqué aux états civils
de Morat et de Chézard

L'officier de l'état civil :
B. Baillif

Par décision du 12 mars 1923,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que l'époux n'est pas
seulement originaire de
Montilier, mais aussi de
Fribourg et Genève.

Lausanne, le 14 mars 1923.
L'officier de l'état civil :
Le Baillif
de 9^{me} à Morat, Chézard, Fri-
bourg et Genève (B.G.).

Par jugement du Tribunal des districts
de Lausanne
rendu en date du 20 avril 1921
déclaré définitif et exécutoire le 22
mai 1921
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 22
mars 1921, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 6 octobre 1921

L'officier de l'état civil :
suppléant

Registre des mariages A.

N^o 314
Boude
et
Decottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boude Joseph
célibataire
employé de commerce
originaire de nationalité française domicilié à
Lausanne né à
Villeneuve-les-Maguolonne (Hérouville) le vingt-deux juin
mil huit cent quatre-vingt quatorze fils de
Jacques Boude, veuf et de
Marquise Mathilde née Bouladou, à Villeneuve-les-Maguolonne

2. Decottet Elise-Louise
célibataire
commerçante
originaire de Moulens et Auboranges (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Brulle le premier septembre
mil neuf cent un fille de
Ambroise-Pierre Decottet, veuf et de
Marie-Geneviève née Jenny, à Lausanne

Comme témoins :
1. Boude Henri, marchand grainier, Lausanne
2. Michel Louis, revisier de comptes, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Auboranges le 25
et à Moulens le 26 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
déclaration de nationalité du fiancé
permis de publier et de mariage
du Sep. de G. & P.
certificat de capacité du fiancé
actes de publication à Lausanne,
Auboranges et Moulens

Les époux :

Boude
B. Boude

Les témoins :

Boude
Michel

L'officier de l'état civil :

B. Baillif

Communiqué à la Chancellerie can-
tonale, et aux états civils de
Romans et d'Ussy

Registre des mariages A.

N^o 315
Büchi
et
Clot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Büchi Robert
libataire

manœuvre
originaire de Bertschikon et Hagenbuch (Zurich) — domicilié à
Lausanne — né à

Bettenp — le trois avril —
mil huit cent nonante huit — fils de

Albert Büchi, décédé — et de
Henriette née Fontana, à Lausanne

2. Clot Julie - Emilie dite Julia
libataire

sans profession
originaire de Luttilles — domiciliée à
Lausanne — née à

Oftringen (Argovie) — le vingt-quatre mars —
mil huit cent nonante - sept — fille de

Adrien-Lion Clot, décédé — et de
Emilie Ramuz née Hellet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Hottay Maurice, maçon, à Lausanne
2. Pichomat Eugène, valet de chambre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Lucens le 5
à Bertschikon et à Hagenbuch le 6 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt six juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance —
actes de publication à Lausanne,
Lucens (Aargau) Bertschikon et
à Hagenbuch —

Les époux :

Büchi Robert
Julia Büchi

Les témoins :

Eug. Pichomat,
Maurice Hottay,

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Par jugement du Tribunal de
Lausanne rendu
en date du 17 février 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 26 mars
1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 26 mars 1930
Lausanne, le 29 mars 1930.

L'officier de l'état civil

L. Ballif

Communiqué aux états civils
de Veirbeg b/ Mlikon, Hagen-
busch et Lucens.

Registre des mariages A.

No 316
Bachmann
et
Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bachmann Josef Arnold
célibataire

employé d'hôtel
originaire de Ruswil (Ct. Lucerne) domicilié à
Manchester (Angleterre) né à
Lausanne le dix-neuf septembre

mil huit cent nonante-sept fils de
Hos. Bachmann et de
Marie-Anne née Marton, à Lausanne

2. Rochat Jeanne-Elise dite Paulette
célibataire

coiffeuse
originaire du Lieu domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf novembre

mil neuf cent fille de
Camille-François Rochat et de
Elise Louise née Villiod

Comme témoins :
1. Rochat Camille, inspecteur d'assurances, Lausanne
2. Villiod Alois, fonctionnaire postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ruswil le 4, au Lieu le 5, à Lau-
sanne le 6 et à Manchester le 11 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Ruswil (Lucerne)

Les époux :

Joseph Bachmann
Paulette Bachmann

Les témoins :

C. Trochet
Alois Villiod

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils de
Ruswil et du Lieu

Registre des mariages A.

N° 317

Appia
et
Usteri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Appia Théodore - Alfred
divorcé de Marie - Victoria Tanchaud dès le
1^{er} juin 1920 artiste - peintre
originaire de La Foudre (Neuchâtel) domicilié à
Genève né à
Nesfengaux (Belgique) le vingt-sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Paul-Henri Appia, décédé, et de
Marguerite-Augusta Rey, sa veuve, à Genève

2. Usteri Anna - Marta
divorcée de Johann-Heinrich Streiff
dès le 13 décembre 1921
originaire de Glaris domiciliée à
Lausanne née à
Frühlec (Appenzell) le seize octobre
mil huit cent septante-quatre fille de
Alfred Usteri et de
Louise née Reinacher, décédés

Comme témoins :
1. Antognini Luigi, Commerçant, à Locarno
2. Kern Martha, sans profession, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Genève le 5, à La Foudre et à
Glaris le 7, et à Lausanne le 8 juin 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Genève.

Les époux :

Théodore Appia
Marta Appia

Les témoins :

Antognini Luigi
Martha Kern

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils de
S. P. Blaise, Genève (BE) et
de Glaris.

Par jugement du Tribunal de 1^{re}
instance de Genève, rendu
en date du 1^{er} novembre 1930
déclaré définitif et exécutoire le 1^{er}
décembre 1930, le mariage inscrit
ci-contre, a été dissous par le divorce
à Lausanne le 18 décembre 1930.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 318
Renou
et
Montandon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Renou Ernest - Marc _____
_____ célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Genève - ville _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Genève _____ le douze juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____ fils de

M^{re}. Félix Renou _____ et de

Louise - Nancy née Ferry, décédés _____

2. Montandon Lucile - Mathilde _____

_____ célibataire _____

couturière _____

originaire de La Chaux-de-Fonds et de la Brevine (Neuchâtel) _____ domiciliée à

Plainpalais (Genève) _____ née à

La Chaux-de-Fonds _____ le six neuf avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt onze _____ fille de

Louis - Edouard Montandon, décédé _____ et de

Anna - Rosina née Ryser, à Plainpalais _____

Comme témoins : } 1. Glanzmann Fritz, employé C.F.F. à Renens

2. Duvoisin Robert, employé C.F.F. à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Genève, La Brevine

et Plainpalais le 6 et au Locle le 7 février 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Acte de naissance _____

acte de publication à Lausanne

Genève, Le Locle, La Brevine

& Plainpalais _____

Communiqué à Genève, Le Locle,

La Brevine & Plainpalais _____

Les époux :

E. Renou

E. Montandon

Les témoins :

Glanzman F.

Rob. Duvoisin

L'officier de l'état civil :

L. Dollé

Registre des mariages A.

No 319

Kübli

Droz-dit-Busset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kübli Eugène
 veuf de Lina née Garin dès le 12 décembre
 1914 manoeuvre
 originaire de Gsteig (Ct Berne) domicilié à
 Lausanne né à
 Villeneuve le seize octobre
 mil huit cent soixante neuf fils de
 Jean-Louis Kübli et de
 Jeanne-Charlotte née Delapraz, décédés

2. Droz-dit-Busset Jeanne-Marie
 divorcée de Édouard-Rembols
 Edmann dès le 8 décembre 1920, ménagère
 originaire de Besançon (France) domiciliée à
 Lausanne née à
 St.-Imier le vingt-deux janvier
 mil huit cent quatre vingt fille de
 Alfred Droz-dit-Busset, horloger et de
 Anna-Marie née Schaad, à Peseux (Neuchâtel)

Comme témoins :
 1. Etter Emile, boulanger, à Lausanne
 2. Kübli André, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8 et à Gsteig le 9
 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance
 acte de décès M^{re} femme du fiancé
 acte du 1^{er} mariage de la fiancée
 avec mention du divorce
 permis de publier du Département de J.-S.
 acte de publication à Lausanne
 et à Gsteig

Les époux :

E. Kübli
 Jeanne Kübli

Les témoins :

E. Etter
 A. Kübli

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à l'état civil de
 Gsteig & à la Chancellerie
 cantonale

Registre des mariages A.

No 320
Parisod
et
Wulliens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod Ernest - Henri
Veuf de Marie - Philomine née Zuchuat dès le
29 septembre 1922, manoeuvre
originaire de Villette et Lutry domicilié à
Lausanne né à
Epesses le vingt-quatre août
mil huit cent quatre-vingt dix fils de
Alois Parisod, gardien au Régimentier retraité et de
Héber né Rodard, à Lausanne

2. Wulliens Valérie - Louise
célibataire
reparseuse
originaire de L'Isle domiciliée à
Lausanne née à
L'Isle le seize février
mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de
Louis - Henri Wulliens, boucher et de
Charlotte - Henriette née Roy, à L'Isle

Comme témoins :
1. Dubois Eugène, employé bureau, Lausanne
2. Cottier Marie, employé bureau, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Lutry et à L'Isle le
8 juin 1923, et à Cully le 9 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
actes de naissance
acte de décès M^{lle} femme du fiancé
actes de publication à Lausanne,
Lutry, Villette et L'Isle

Les époux :
E. Parisod
V. Parisod

Les témoins :
(Signatures)

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Communiqué aux états civils de
Lutry, Cully et L'Isle.

No 221
Dubois
et
Baud

Par décision du 3 août 1923,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'à la place de fille
de la mère de l'époux
est Jordan est non Dubois,
indiqué par erreur.

Lausanne, le 16 août 1923.

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

à qui a l'établissement à Mézières
et Pully.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubois Jules-Henri _____
célibataire _____

employé d'hôtel _____
originaire de Mézières _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Carrouge _____ le seize décembre _____
mil huit cent nouante-six _____ fils de

Eugène Dubois _____ et de
Eugénie née Dubois, décédée _____

2. Baud Louise _____
célibataire _____

Veuve _____
originaire de Crisier _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Aigle _____ le vingt-quatre avril _____
mil huit cent nouante-neuf _____ fille de

Samuel-Henri Baud, agriculteur _____ et de
Julie Louise née Borloz, à Aigle _____

Comme témoins : } 1. Maulaz Henri, bouche, à Lausanne
2. Brunner Emile, sapeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 28, à Mézières et
à Pully le 30 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication à Lau-
sanne, Mézières & Crisier _____

Les époux :

Henri Dubois
Louise Hava Dubois

Les témoins :

Emil Brunner
H. Maulaz

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils de
Mézières et de Pully _____

Registre des mariages A.

No 322

Cerise

et
Abegglen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cerise Séverin - Romano
célibataire

manœuvre

originaire de Fenis (Turin, Italie) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-quatre septembre

mil neuf cent fils de

Maurice - Caliste Cerise, veuf et de

Marie - Chérie - Emerentienne née Noissan, à Fenis

2. Abegglen Karoline
célibataire

ménagère

originaire de Meltwald (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Meltwald le vingt-quatre septembre

mil neuf cent un fille de

Arnold Abegglen, agriculteur et de

Rosalie née Huggler, à Meltwald

Comme témoins : 1. Piazza Robert, maçon, à Lausanne

2. Chappuis Albert, plâtrier-peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Interlaken le

20 avril, et à Fenis le 13 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance.

Consentement de la mère du fiancé

acte de décès de son père

permis de publier et autorisa-

tion de mariage du Département

de N. & P.

acte de publication à Lausanne et

à Interlaken; acte de publication

à Fenis, avec le certificat de capacité du fiancé.

Communiqué à l'état civil d'In-

terlaken et à la Chancellerie

cantonale

Les époux :

Cerise Séverin

Karolina Cerise

Les témoins :

Piazza Robert

Alb. Chappuis

L'officier de l'état civil :

L. Tsallif

Registre des mariages A.

N^o 223
 Ferriraz
 et
 Maillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferriraz Georges-Alexandre _____
 célibataire _____

ouvrier orthopédiste _____
 originaire de Chavornay & Li Abergement _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le vingt-deux novembre _____
 mil huit cent soixante huit _____ fils de

Gabriel Ferriraz _____ et de
 Charlotte-Henriette-Eugénie née Chardon, décédée _____

2. Maillard Alice _____
 divorcée de Jules-Ferdinand Besson _____

Dès le 24 décembre 1920 _____
 originaire de Berolle _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Cherelles d'Oron _____ le neuf mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Lina-Fanny née Maillard, décédée _____ et de

Comme témoins :

1. Sufour Jules, manoeuvre, à Lausanne
 2. Sufour Louisa, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, à Chavornay et
 à Berolle le 31 mai, et à Li Abergement le 1^{er} juin
 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 acte du 1^{er} mariage de la
 fiancée, avec divorce _____
 actes de publication à Cha-
 vornay, Li Abergement, Lau-
 sanne et Berolle _____

Les époux :

Georges Ferriraz
 Alice Ferriraz

Les témoins :

Sufour Jules
 Lsa Sufour

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Chavornay, Ligne-
 rolle et Bière _____

Registre des mariages A.

N^o 324
 Mayor
 et
 Zdrojewska

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayor John - Robert - Frédéric _____
 célibataire _____

employé de bureau _____
 originaire de Grandcour _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Mex _____ le six-sept avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Charles-Gustave Mayor, jardinier, à Lausanne _____ et de
 Marie-Georgine née Omeron, veuve _____

2. Zdrojewska Ryfka _____
 célibataire _____

secrétaire _____
 originaire de Stawiski (Kolno, Pologne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Stawiski _____ le premier juillet _____

_____ mil neuf cent _____ fille de
 Abram - Isch Zdrojewski, veuf _____ et de
 Chaja - Ryfka née Ljow, à Lomza (Pologne) _____

Comme témoins : } 1. Buebet Edmond, inspecteur forestier, à Lausanne
 } 2. Allenspach Jean, fondé de pouvoirs, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7 et à Grandcour le
 8 mars 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance, avec traduction
 pour celui de la fiancée _____
 Lettre du Consulat de Pologne, à
 Bern. _____
 autorisation de publier du Dépar-
 tement de J. S. S. avec deux dispenses.
 actes de publication à Lausanne
 et à Grandcour _____

Communiqué à l'état civil de
 Grandcour et à la Chancellerie
 Cantonale _____

Les époux :

John Mayor
 Ryfka Zdrojewska

Les témoins :

Edmond Buebet
 Jean Allenspach

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 325Gigon
et
Gerber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gigon** William - Audé
célibataireHorloger
originaire de Fontenais (Berne) domicilié à
Lausanne né àHoutier (Berne) le cinq septembre
mil huit cent nonante sept fils deFrançois - Ernest Gigon, horloger, à Bière et de
Louise née Affolter, veuve2. **Gerber** Bertha
célibatairecuisinière
originaire de Schangnau (Berne) domiciliée à
Lausanne née àRöthenbach i E (Berne) le vingt-deux novembre
mil huit cent quatre vingt dix-neuf fille deChristian Gerber, agriculteur, à Röthenbach et de
Rosette Liechti née Burkhalter, veuveComme témoins :
1. Chappuis Henri, chauffeur, à Lausanne
2. Junod Marius, cafetier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Fontenais et à Schangnau
le 8 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance
actes de publication à Lau-
sanne, Fontenais et Schangnau

Les époux :

W. Gigon
Bertha Gerber Gigon

Les témoins :

Marius Junod
Henri Chappuis

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué à Fontenais et à
Schangnau

Registre des mariages A.

N^o 326
 Balbiani
 et
 Dizereus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Balbiani Arnaldo - Giuseppe _____
 célibataire _____

mécanicien _____

originaire de Milan (Italie) _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Töss (Zurich) _____ le six sept juillet _____

_____ mil huit cent quatre vingt quatorze _____ fils de

Giuseppe - Domenico - Raffaele Balbiani, mécanicien, à Paris et de
 Rosine née Monégge, à Lausanne _____

2. Dizereus Marie - Antoinette _____
 célibataire _____

repasseuse _____

originaire de Lutry _____ domiciliée à

Veytaux _____ née à

Versoye - Planbes _____ le douze juin _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

François - Marc - Daniel Dizereus, décédé _____ et de

Julie - Louise née Horier, à Veytaux _____

Comme témoins : } 1. Remy Julien, bûcheron, à Veytaux
 } 2. Dizereus Charles, teinturier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Lutry et à Vey-
 taux le 31 mars 1923, et à Milan le 22 avril 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____

permis de publier et de mariage _____

du Département de J.-S. _____

actes de publication à Lausanne _____

Lutry et Veytaux. _____

acte de publication à Milan, _____

avec certificat de capacité _____

matrimoniale en faveur du _____

fiancé _____

Communiqué à la Chancellerie _____

cantonale et aux états civils de _____

Lutry et de Montreux _____

Registre des familles ^{livr.} Balbiani ^{fol.} 263

Les époux :

Arnold Balbiani

Antoinette Balbiani

Les témoins :

Remy Julien

Dizereus Charles

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 327
Paschoud
et
Paschoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paschoud Paul-Jules
célibataire

dessinateur - architecte
originaire de Yevy et Lutry domicilié à
Soissons (Aisne France) né à
Yevy le quinze novembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Jules Paschoud, rentier et de
Jane-Isabel née White, à Château-d'Oex

2. Paschoud Louisa
célibataire

Sans profession
originaire de Belpberg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Rolle le vingt-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Henri Rolli et de Madeline née Anderegg et de
fille adoptive de Eva-Mary Paschoud née White, veuve de François Paschoud

Comme témoins :
1. Redard Joseph, notaire, à Lausanne
2. Etienne Frank, Directeur, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yevy, Lausanne, Belp le 6, Lutry
et Soissons le 7 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Yevy

Les époux :

Paul Paschoud
Louisa Paschoud

Les témoins :

Redard
Etienne

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Communiqué aux états civils de
Yevy, Lutry et Belpberg

Registre des mariages A.

N^o 328
Allasia
 et
Chiappone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Allasia** Jean-Louis _____
 célibataire _____

négociant _____
 originaire de Vaxzo (Novare, Italie) _____ domicilié à
 Mexicées _____ né à
 Mexicées _____ le vingt avril _____

mil huit cent quatre vingt douze _____ fils de
 Victor Allasia, décédé _____ et de
 Laura née Jordan, à Mexicées _____

2. **Chiappone** Albertine-Marie _____
 célibataire _____

originaire de Vaxzo (Novare, Italie) _____ domiciliée à
 Payerne _____ née à
 Payerne _____ le vingt deux août _____

mil huit cent quatre-vingt treize _____ fille de
 Antoine-Georges-Auguste Chiappone _____ et de
 Marie-Madeleine Philippine née Gresco, à Payerne _____

Comme témoins : } 1. Chiappone Georges, négociant, à Payerne
 } 2. Allasia Gaston, négociant, Mexicées

Les publications ont eu lieu à Mexicées le 15, Payerne le 16 ^{juin} et
 Vaxzo le 22 février 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le Hente juin mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
 Mexicées _____

Les époux :

Jean Allasia
 Albertine Allasia

Les témoins :

G. Chiappone
 Gaston Allasia

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué à la Chancellerie
 cantonale à l'état civil
 de Mexicées et à celui de
 Payerne _____

Registre des mariages A.

N^o 329

Ussel

et
Tagini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ussel Otto - Carl - Josef

célibataire

employé de commerce

originaire de Aoste (Italie) domicilié à
Lausanne né à

Frankfort a/Main le vingt six décembre

mil huit cent nonante neuf fils de

Arèle - Elise - Sylvie Ussel, au Petit Sacconex et de

2. Tagini Henriette - Josephine

célibataire

employée de bureau

originaire de Nebbiono (Novare, Italie) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le onze juin

mil neuf cent quatre fille de

Gaspard Tagini, fumiste et de

Marie - Léonie née Tenev, à Lausanne

Comme témoins :

1. Tagini Charles, desfinatour, à Lausanne

2. Gianotti Jaquet, gypcier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27 avril, à Aoste et
à Nebbiono le 13 mai 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance
Consentement de la mère du
fiancé - Consentement des père
et mère de la fiancée
acte de naissance de la mère
du fiancé prouvant son origine
certificat de publication à Lau-
sanne ; acte de publication à
Aoste et à Nebbiono, avec c. de c.
Communiqué à la Chancellerie
Cantonale (deux extraits)

Les époux :

Ussel Otto

Henriette, Ussel

Les témoins :

Tagini
Gianotti Jaquet

L'officier de l'état civil :

L. Paulif

Registre des mariages A.

N° 330

Wüst

et Favre

Par décision du 20 juillet 1946 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique de la mère de l'épouse soit orthographié 'Kissling' à l'exclusion de toute autre orthographe. Lausanne le 7 août 1946

L'officier de l'état civil:

équ. à Neudorf et St. Cierges

Par décision du 21 juillet 1948 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique soit orthographié 'Wüst' et non 'Wüst'.

Lausanne, le 24 juillet 1948 L'officier de l'état civil:

équ. à Neudorf et St. Cierges.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Wüst Henri-Emile célibataire

mémisier originaire de Neudorf (Lucerne) domicilié à Lausanne né à Lausanne le vingt-un novembre mil neuf cent

Emile Wüst, mémisier et de Louise-Aline née Heirof, à Lausanne

2. Favre Ida-Marie célibataire

repasseuse originaire de Thierrens domiciliée à Lausanne née à Lausanne le quatorze août mil huit cent cinquante neuf

Jules Favre, chef d'écurie et de Marie-Léontine née Kissling, à Lausanne

Comme témoins: 1. Wüst Emile, mémisier, à Lausanne 2. Favre Jules, chef d'écurie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Neudorf et à Thierrens le 6 juin 1943

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

actes de naissance actes de publication à Neudorf et à Thierrens.

Les époux:

Wüst Henri, Favre Ida

Les témoins:

Wüst Emile, Jules Favre

L'officier de l'état civil:

H. Baillif

Communiqué aux états civils de Neudorf et St. Cierges.

Registre des mariages A.

N^o 331
 Jochez
 Kress

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jochez Heinrich - Wilhelm
 veuf d'Emma Jochez née Fehlmann S^{es}
 le 5 octobre 1918, ébéniste
 originaire de Altensteig - Stadt (Wurtemberg, Allemagne) domicilié à
Lausanne né à
Altensteig - Stadt le douze juillet
 mil huit cent nonante fils de
Karl August Jochez, Védé et de
Marie Heinrike née Frei, à Altensteig - Stadt

2. Kress Emmy - Anna
 célibataire

technicienne
 originaire de Wickstätt (Bavière) domiciliée à
Lausanne née à
Elberfeld le dix-neuf août
 mil huit cent nonante-huit fille de
Johann - Franz Kress, ingénieur et de
Emma - Carolina née Schmauser, à Berlin

Comme témoins :
 1. Eschlessing Jean, négociant, Lausanne
 2. Freischknecht Robert, ébéniste, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9 mai 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance
 acte de décès de la femme du fiancé
 certificats de capacité mari-
 moniale des deux fiancés
 permis de publier et autori-
 sation de mariage du Dépar-
 tement de Justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie
 cantonale (2 extraits)

Les époux :

Willy Jochez
Emmy Jochez

Les témoins :

Freischknecht Robert
Eschlessing J.

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 332
 Deprez
 et
 Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deprez Charles-Louis

célibataire

ingénieur

originaire de Lutry et Forel (Lavaux) domicilié à

Bez né à

Bayern le vingt-sept août

mil huit cent quatre vingt-seize fils de

Jules-Maac-François-Louis Deprez, employé postal retraité et de
 Marie-Valentine née Renaud, à Lausanne

2. Golay Louise-Virginie

célibataire

originaire de Chenit domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-un avril

mil neuf cent un fille de

Marius-Auguste Golay, notaire et de

Virginie née Rychner, à Lausanne

Comme témoins :

1. Golay Marius, notaire, à Lausanne
2. Deprez Jules, employé postal retr. Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bez le 6, Le Sentier, Le Pécargus
 et Lutry le 7, Forel et Lausanne le 8 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juin mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 de Bez

Les époux :

Ch. Deprez

L. Golay

Les témoins :

M. Deprez

M. Golay

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué aux états civils de
 Lutry, Forel, Bez et Le
 Sentier.

Registre des mariages A.

No 333

Limat

et

Dumoulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Limat Alfred - Etienne
célibataire

négociant
originaire de Bretigny - St-Barthélemy domicilié à
Lausanne né à

Poliez-Pittet le trente mai

mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Pierre-Etienne Limat, agriculteur et de
Marie-Victorine née Tahné, à Poliez-Pittet

2. Dumoulin Marie-Agathe
célibataire

gouvernante
originaire de Attalens (Ct. Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à

Attalens le vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jean-Antoine Dumoulin et de
Marie-Madeline née Davy, décédés

Comme témoins : 1. Chambetaz François, négociant, Renens
2. Sonnet Joseph, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Attalens le 8, et à
Bretigny St-Barthélemy le 9 juin 1823

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lausanne,
Attalens et Bretigny St-Barthé-
lemy

Les époux :

Alfred Limat
Agathe Limat

Les témoins :

François Chambetaz
Joseph Sonnet

L'officier de l'état civil :

L. Haller

Communiqué aux états civils
d'Orchallens et d'Attalens

Registre des mariages A.

N^o 331
 von der Mühl
 et
 Zinsstag

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von der Mühl Georg - Hubert
 célibataire

licencié en lettres
 originaire de Bâle domicilié à
 Zurich né à
 Blzach (Dép. du Haut Rhin) le trois mai
 mil huit cent nonante sept fils de

Rudolf von der Mühl, veuf et de
 Maria née Karbel, à Lausanne

2. Zinsstag Mathilde - Magda
 célibataire

originaire de Bâle domiciliée à
 Bâle née à
 Bâle le neuf mai
 mil neuf cent un fille de

Wilhelm Zinsstag, veuf et de
 Magdalena - Wilhelmine - Dorotea - Philippine Selgard née Lenz, à Bâle

Comme témoins : } 1. Zinsstag Georges Docteur médecin, à Starau
 } 2. von der Mühl Robert, architecte, à Berlin

Les publications ont eu lieu à Zurich le 2, à Bâle le 4 juin
 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

* lire "Zinsstag". Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 de Zurich

Les époux :

G. Hubert von der Mühl
 Mathilde von der Mühl

Les témoins :

J. J. J. J.
 H. Robert von der Mühl

Registre des familles vol. 25 fol. 308.

Communiqué aux états civils
 de Bâle & de Zurich.

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Registre des mariages A.

No 335

Wick

et

Despraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wick Jean René 1893
 divorcé de Pauline-Nina Fotscher dès le 12
 janvier 1923, représentant de commerce
 originaire de Égg (c. Zurich) domicilié à
Lausanne né à
Mulhouse le trois juin
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Johann-Philipp-Albert Wick, viévé et de
Marie-Joséphine née Habertbue, à Colmar.

2. Despraz Julia
 célibataire
 sans profession
 originaire de Vulliens domiciliée à
Lausanne née à
Lutry le vingt-cinq mai
mil neuf cent fille de
M. Henri Despraz, boulangere et de
M. Juliette née Bernard, à Lutry

Comme témoins : 1. Rhein Fernand, dentiste, à Lausanne
 2. Abbuhl Albeude, restaurateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Égg le 28 mai,
 à Vulliens le 27 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois juillet mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 acte du 1^{er} mariage du fiancé avec
 mention de divorce
 déclaration de bourgeoisie du fiancé
 actes de publication à Lausanne,
Égg et Vulliens

Les époux :

Wick
Julia Wick

Les témoins :

L. Rhein
Albeude

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué aux états civils
 d'Égg et de Mézivres

Registre des mariages A.

N^o 336
Maillard
et
Maist

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard Henri-Louis _____
celibataire _____

agriculteur _____
originaire de Chesalles Joron et Dully _____ domicilié à
Peyres et Posens _____ né à
Yverne _____ le onze juillet _____

mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de
Daniel-Frédéric Maillard, marchand de bois _____ et de
Julie-Henriette née Grosjean, à Renens. _____

2. Maist Valérie-Gisèle _____
celibataire _____

sans profession _____
originaire de Vienne (Autriche) _____ domiciliée à
Peyres et Posens _____ née à
Vienne (15^e arr^t) _____ le huit octobre _____

mil neuf cent quatre _____ fille de
Alain-Albert dit Louis Maist, employé de bureau _____ et de
Henriette née Kischer, à Vienne _____

Comme témoins : } 1. Favoy Louis, agent d'affaires, Lausanne
2. Giroud Jean-Louis, employé, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Peyres et Posens et à Chesalles Joron le
6, à Dully le 8^{avril}, à Vienne le 10 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de mariage de
l'état civil de St-Cerges.

Les époux :

Henri Maillard
Valérie Maillard

Les témoins :

Favoy Giroud

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué aux états civils
d'Oron, Gilly et St-Cerges
ainsi qu'à la Chancellerie
Cantonale.

Registre des mariages A.

No 337
Malcolm
et
Coath

et M^r le Consul britannique Lausanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Malcolm George - William _____
libataire _____
Professeur _____
originaire de Sujet britannique _____ domicilié à
Rome _____ né à
Little Bay (Terre Neuve, Canada) le premier juin _____
mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de
Robert Malcolm _____ et de
Katherine née Morisey, décédés.

2. Coath Edith - Helen _____
libataire _____
sans profession _____
originaire de Sujette britannique _____ domiciliée à
Monteur - Fanchy _____ née à
Rangoon (Birmanie) _____ le neuf avril _____
mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
David - Scrimy Coath _____ et de
Emily - Jane Coath née Hooper, décédés.

Comme témoins :
1. Coath Ethel - Esther, secrétaire, à Genève
2. Roberts J. Hawthorth, à Monteur.

Les publications ont eu lieu à Monteur - Fanchy le 21 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Monteur. _____

Les époux :

Malcolm George William
Malcolm Edith Helen

Les témoins :

Ethel S. Coath
J. Hawthorth Roberts
M^r J. Hawthorth (Consul britannique)

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué à l'état civil de
Monteur _____

Registre des mariages A.

N^o 338
Humberset
 et
Oulevay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Humberset** Alfred - Emile
 divorcé de Marguerite - Suzanne Defran-
 cesco dès le 26 décembre 1919, commerçant
 originaire du Lieu _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lieu _____ le dix-huit avril _____
 mil huit cent quatre vingt neuf _____ fils de
 Paul - Auguste Humberset _____ et de
 Fréda - Susanne née Déprez, à Lausanne _____

2. **Oulevay** Marie - Louise
 célibataire
 couturière
 originaire de La Sarraz _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le vingt-sept juin _____
 mil huit cent quatre-vingt douze _____ fille de
 Louis - Adolphe - Samuel - François Oulevay, décédé _____ et de
 Bertha - Célestine née Lapière, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Humberset Robert, fonctionnaire P.F.F. à Lutry
 } 2. Favre Henri, chef de bureau, Postes Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30, au Lieu et à
 La Sarraz le 31 mai 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
 acte de naissance _____
 acte du 1^{er} mariage du fiancé, avec
 mention du divorce _____
 acte de publication à Lausanne,
 Le Lieu et La Sarraz _____

Les époux :
 A. Humberset
 L. Humberset
 Les témoins :
 Humberset
 Favre
 L'officier de l'état civil :
 H. Bally

Communiqué aux états civils de
 La Sarraz et du Lieu _____

Par jugement du Tribunal...
 de Lausanne, rendu
 en date du 25 février 1926, déclaré
 définitif et exécutoire le 19 mars
 1926, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans, le
 délai pendant lequel le mari
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage, dès le 19 mai 1926.
 Lausanne, le 8 juin 1926.

L'officier de l'état civil :

H. Bally

R. du 13.10.26.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 339
Schärer
et
Rösch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schärer Jacob
divorcé de Emma née Burgi dès le 8
juin 1910, représentant
originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Sumiswald le vingt-six novembre
mil huit cent septante-quatre fils de

Jacob Schärer et de
Elizabeth née Hirsbrunner, décédés

2. Rösch Louise
célibataire

cuisinière

originaire de Ruppoldsried (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Studen (Berne) le vingt-quatre avril
mil huit cent septante-neuf. fille de

Johannes Rösch et de
Elizabeth née Blösch, décédés

Comme témoins : 1. Laurent Gustave, chauffeur, à Lausanne
2. Bleuler Arthur, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, Sumiswald le 14
et Ruppoldsried le 15 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage du fiancé
avec mention du divorce
actes de publication à Lausanne,
Sumiswald et Ruppoldsried

Les époux :

Jacob Schärer
Madame Schärer

Les témoins :

Laurent Gustave
Arthur Bleuler

L'officier de l'état civil :

R. Baillif

Communiqué aux états civils de
Sumiswald et Ruppoldsried

Registre des mariages A.

No 340
Bally
et
Jaccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bally Auguste - Emile
célibataire

Pharmacien
originaire de Bousjens domicilié à
Genève né à
Vevey le onze mai
mil huit cent nonante trois fils de

Alexandre - Auguste Bally, pharmacien et de
Blanche - Elise née Bally, à Lausanne

2. Jaccard Susanne - Jeanne
célibataire

Stenodactylographe
originaire de St-Croix domiciliée à
Lausanne née à
Brassus le dix mars
mil neuf cent un fille de

Charles - Alfred Jaccard, Chef de train et de
Jeanne née Nicolet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Bally Elise, à Lausanne
2. Gysèle Fernand, Commerçant, Renens - gare

Les publications ont eu lieu à Genève le 1^{er} juin 1923, à Bousjens,
St-Croix et Lausanne le 4 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Genève

Les époux :
Aug. Bally
Sus. Bally

Les témoins :
Fernand
Elise Bally

L'officier de l'état civil :
L. Sallif

Communiqué aux états civils de
Dullens, Genève et St-Croix

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 25 mai 1936
déclaré définitif et exécutoire le 26
septembre 1936,
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le 26
septembre 1936, le délai pendant
lequel l'a femme
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 10 octobre 1936

Officier de l'état civil :
[Signature]

Registre des mariages A.

No 342
Witz
Stokli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Witz René-Gustave-Lucien
célibataire

monotypiste
originaire de Gossens domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le quinze juin
mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils de
Gustave-Louis-Antoine Witz, typographe et de
Julie née Verly, à Lausanne

2. Stokli Hélène
célibataire

cuisinière
originaire de Rüschegg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Vucherens le quatre juin
mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de
Frédéric Stokli et de

Julie née Jaquier, décédée

Comme témoins :
1. Witz Gustave, typographe, à Lausanne.
2. Roy Gustave, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rüschegg le 6, et à
Gossens le 7 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lausanne
Gossens et Rüschegg

Les époux :

René Witz
Hélène Witz

Les témoins :

G. Witz
G. Roy

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Communiqué aux états civils
de Ursins et de Rüschegg

N^o 343

Hofstetter

Schweizer^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hofstetter Charles-Maximilien
célibataireemployé de banque
originaire de Buchholterberg (Berne) domicilié à
Lausanne né àButty (Neuchâtel) le vingt-huit février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils deAdolphe-Edmond Hofstetter, décédé et de
Rosa-Eugénie née Juwet à Buttes2. Schweizer Yvonne-Julia
célibataireoriginaire de Ringgenberg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-huit maimil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Jacob Schweizer tailleur, à Lausanne et de
Julia-Adele née Viret, décédéeComme témoins : 1. Viret Ulysse, négociant, à Lausanne
2. Jaquet Alfred, empl. banque, LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 30 mai, Ringgenberg le
31 mai et à Buchholterberg le 1^{er} juin 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lau-
sanne, Buchholterberg et
Ringgenberg

Les époux :

C. Hofstetter
Y. Schweizer

Les témoins :

Viret Ulysse
A. Jaquet

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué aux états civils
de Buchholterberg et de
Ringgenberg.

Registre des mariages A.

No 344
 Ecabert
 et
 Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ecabert François-Joseph-Jean-Baptiste
 célibataire

assistant-pharmacien

originaire de Saignelégier (Berne) domicilié à
Lausanne né à

aux Bois (Berne) le seize octobre

mil huit cent quatre-vingt onze fils de

François-Jean-Baptiste-Élément Ecabert, décédé et de
Mathilde-Anna née Ziegler, à Lausanne

2. Berger Hélène
 célibataire

couturière

originaire de Subingen et Oberbuchsitzen (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

Subingen le douze avril

mil huit cent quatre-vingt treize fille de

Mrs Berger, instituteur et de

Anna née Messer, à Subingen

Comme témoins :
 1. Berger Fritz, commis C.F.F. Oberbuchsitzen
 2. Ecabert Victor, droguiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25, à Saignelégier,
Subingen et Oberbuchsitzen le 26 mai 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de publication à Lau-
 sanne, Saignelégier, Subin-
 gen et Oberbuchsitzen

Les époux :

Ecabert
Hélène Ecabert

Les témoins :

V. Ecabert
Fritz Berger

L'officier de l'état civil :

Ballif

Communiqué aux états civils de
 Saignelégier, Subingen et Ober-
 buchsitzen

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 345

Graz
et
Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Graz** Louis-Allyse
veuf de Marie-Jemma née Mann dès le 6 janvier 1917
Commis aux Services industriels
originaire de Curbilles domicilié à
Lausanne né à
Moudon le vingt-sept septembre
mil huit cent nonante quatre fils de
Ulysse Graz, manoeuvre et de
Wilma née Dutoit, à Lausanne

2. **Dutoit** Adrienne-Jeanne
célibataire
veuve
originaire de Moudon et de Chavannes-Moudon domiciliée à
Lausanne née à
Moudon le six juillet
mil neuf cent fille de
Adrien Dutoit, décédé et de
Justine née Porchet, à Lausanne

Comme témoins :
1. Garreau Edouard, photographe, Lausanne
2. Meylan Francis, empl. Commerce, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, Curbilles le 14,
Moudon et Chavannes-Moudon le 15 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance
acte de décès 1^{re} femme du
fiancé
acts de publication à Lausanne,
Curbilles, Moudon et Cha-
vannes

Les époux :

L. Graz
A. Graz

Les témoins :

E. Garreau
F. Meylan

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils
de Lausanne et de Moudon.

Registre des mariages A.

No 346
 Feblmann
 et
 Savoy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Feblmann Frédéric Hubert _____
 célibataire _____

destinataire _____
 originaire de Seengen (Argovie) _____ domicilié à
 Lausanne, Chemin des Croix Rouges 11 _____ né à
 Saargemünd _____ le quatorze janvier _____
 mil huit cent nonante trois _____ fils de

Albert-Auguste Feblmann, décédé _____ et de
 Johanna née Rapp, à Bâle _____

2. Savoy Jeanne-Marguerite-Catherine _____
 célibataire _____

demoiselle de magasin _____
 originaire de Attalens (Fribourg) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Vevey _____ le deux juin _____

mil huit cent quatre vingt dix sept _____ fille de
 Eugène-Séverin Savoy, cafetier, à Vevey _____ et de
 Josephine-Marie née Terisset, décédée _____

Comme témoins : } 1. Plattner Ernst, commerçant, à Bâle
 } 2. Leuchoud Louis, imprimeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Seengen et à
 Attalens le 9 juin 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication à Lau-
 sanne, Seengen et Attalens _____

Les époux :

Feblmann
 Marg Feblmann

Les témoins :

Leuchoud
 Ernst Plattner

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils
 de Seengen et à Attalens. _____

Registre des mariages A.

No 347
Berroud
V^{et}
Vicot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berroud Georges
célibataire

magasinier
originaire de Ecoteaux domicilié à
Lausanne né à

Arnoz Orbe le quatorze décembre
mil huit cent quatre vingt-douze fils de

Isaac Berroud et de
Julie-Nanette née Amstutz, veidés

2. Vicot Julia
célibataire

cuisinière
originaire de Villars-Tiercelin domiciliée à
Lausanne née à

Villars-Tiercelin le quinze février
mil neuf cent fille de

Héli Vicot et de
Léonie née Draillard, veidés

Comme témoins :
1. Homming Jules, brigadier de police, Lausanne
2. Cottier Maurice, empl. bureau, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à Ecoteaux et à
Villars-Tiercelin le 15 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lausanne,
Ecoteaux et Villars-Tiercelin

Les époux :

G. Berroud
J. Vicot

Les témoins :

J. Homming
M. Cottier

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils de
Palézieux et de Bottens

N^o 348
 Aviolat
 et
 Bernard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aviolat Jules-Henri
 célibataire

agriculteur
 originaire de Ormont-Verfous domicilié à
 Bevaix, sur Sèves né à
 Gryon le trente un décembre
 mil neuf cent fils de

Jules-Henri Aviolat, agriculteur et de
 Judith nee Thomas, sur Sèves de Bevaix

2. Bernard Nadège-Marie
 célibataire

sans profession
 originaire de Bevaix domiciliée à
 Bevaix, Frénières née à
 Bevaix, Frénières le vingt cinq mars
 mil neuf cent six fille de

Louis-Philippe Bernard, agriculteur et de
 Marie nee Gilliard, à Frénières de Bevaix

Comme témoins :
 1. Vidor Ernest, chauffeur d'autos, à Vevey
 2. Hengartner Arnold, mécanicien Off. Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bevaix le 16 et à Ormont-Verfous le
 18 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
 Bevaix

Les époux :

Aviolat Henri
 Aviolat Nadège

Les témoins :

Ernest Vidor
 A. Hengartner

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué aux états civils
 d'Ormont-Verfous et de Bevaix

Registre des mariages A.

N^o 349
Barras
et
Vallon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barras François-Louis
électricien

célibataire

originaire de Epesses domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le vingt-trois août

mil neuf cent quatre fils de

Emile Barras, employé de bureau et de
Louise Testuz née Richard, à Lausanne

2. Vallon Lina-Marie
célibataire

cuisinière

originaire de Genolier domiciliée à
Lausanne née à

Genolier le cinq novembre

mil huit cent quatre vingt seize fille de

Constant-Louis Vallon, décédé et de
Rosaline-Julie Mélanie de Siebenthal née Baudin, à Genolier

Comme témoins :
1. Barras Henri, électricien, Lausanne
2. Vallon John, gendarme, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Epesses et à Genolier le 20 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance
consentement des parents de
la fiancée
autorisation de mariage du Département de Justice et Police.
acte de publication à Lausanne
Epesses et Genolier

Communiqué aux états civils
de Lully et de Begnins.

Les époux :

F. Barras
L. Barras

Les témoins :

Henri Barras
John Vallon

L'officier de l'état civil :

H. Brauf

Registre des mariages A.

N^o 350
Bertusi
et
Depaulis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertusi Silvio - Giuseppe - Gaetano _____
célibataire _____

Chauffeur _____
originaire de Vergato (Bologne, Italie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Vergato - Cavacchio _____ le vingt-six mai _____
_____ mil huit cent vingt-six _____ fils de

Domenico Bertusi, veuf _____ et de
Analia née Stefanelli, à Lausanne _____

2. Depaulis Giuseppina - Rosa - Ester _____
célibataire _____

originaire de Romagnano - Sesia (Novare, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Romagnano Sesia _____ le quatre décembre _____
_____ mil huit cent vingt-cinq _____ fille de

Carlo Depaulis, négociant _____ et de
Angela née Scandoluci, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Bertusi Adolphe, ingénieur, à Lausanne
2. Scandolari Joseph, négociant, à Verone (Italie)

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23 avril, à Vergato
et à Romagnano - Sesia le 13 mai 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
permis de publier et autorisa-
tion de mariage du Département
de Justice et Police _____
acte de publication à Lausanne
actes de publication à Vergato
et à Romagnano Sesia, avec
certificat de capacité en faveur
des fiancés _____
Communiqué à la Chancellerie
cantonale (?) _____

Les époux :

Silvio Bertusi
Giuseppina Bertusi

Les témoins :

Bertusi Adolphe
Scandolari Joseph

L'officier de l'état civil :

Ballif

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 351
Moreillon
Du Pasquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moreillon Richard James
célibataire

licencié en théologie
originaire de Bez et Vevey domicilié à
Lausanne né à
Bretigny le premier octobre

mil huit cent quatre-vingt quinze fils de
Charles-Louis-Albert Moreillon, décédé et de
Valentine née Toudret, à Lausanne

2. Du Pasquier Marie-Anne-Madeleine
célibataire

originaire de Neuchâtel et Fleurier domiciliée à
Paris (17^e arr^t) née à
Paris (17^e arr^t) le vingt septembre
mil neuf cent deux fille de

Félix Du Pasquier, banquier et de
Anna-Luce-Émilie née Cart, à Paris

Comme témoins :
1. Cart Jean Sébastien, étudiant, à Lausanne
2. Moreillon Henri, étudiant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bez, Vevey, Fleurier le 6,
Neuchâtel et Paris le 7 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
déclaration d'origine pour la
fiancé.
actes de publication à Lausanne
Bez, Vevey, Neuchâtel, Fleurier
et Paris

Les époux :

Richard Moreillon
Madeleine Moreillon.

Les témoins :

Jean-Sébastien Cart.
H. Moreillon.

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué aux états civils de
Bez, Vevey, Neuchâtel et
Fleurier.

Registre des mariages A.

N^o 352
 Coderau
 Chitaz

Par jugement du Tribunal de
 district de Lausanne, rendu
 en date du 3 juin 1923, déclaré
 définitif et exécutoire le 25 septem-
 bre 1924, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans, le
 délai pendant lequel la femme
 ne peut contracter un nouveau
 mariage, dès le 25 septembre 1924.
 Lausanne, le 7 novembre 1924.
 L'officier de l'état civil:

Le Bauf

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Coderau Alois-Louis _____
 célibataire _____

ouvrier _____

originaire de Reverolle _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Campigny _____ le quinze mai _____

mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de

Jean-Louis-Rodolphe Coderau, tailleur _____ et de

Elise-Jenny née Carl, à Lausanne _____

2. Chitaz Marie-Antoinette _____

célibataire _____

laxeuse _____

originaire de Orsières (Valais) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Châtelard d'Orsières _____ le vingt-six novembre _____

mil neuf cent un _____ fille de

Louis-Maurice Chitaz, agriculteur _____ et de

Catherine-Justine née Sabrasin, à Orsières _____

Comme témoins: } 1. Bron William, manoeuvre, à Lausanne

2. Godel Charles, monteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Reverolle le 6 juin et

à Orsières le 7 juin 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

actes de naissance _____

actes de publication à Re-
 verolle, Lausanne et Orsières _____

Les époux:

Coderau Alois
 Marie Coderau

Les témoins:

William Bron

Godel Charles

L'officier de l'état civil:

Le Bauf

Communiqué aux états civils de
 Vullierens et d'Orsières _____

Registre des mariages A.

N^o 353
Schmid
et
Rossi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid Marius - Adolphe - Albert
célibataire

employé de bureau
originaire de H^öri (Zurich) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le douze octobre
mil huit cent nonante - huit fils de

Jean - Jacques Schmid
Marie - Louise - Jeanne nie Baumann, veidés

2. Rossi Marie - Thérèse - Mathilde
célibataire

Steno - dactylographe
originaire de Ornavasso (Novare, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le treize février
mil huit cent nonante - huit fille de

Jean - Antoine Rossi, gypcier - peintre et de
Anna - Marie - Louise nie Gottsfrey, à Lausanne

Comme témoins : 1. Obrecht Théo, imprimeur, à Lausanne
2. Schmid Albert, employé Lausanne - Duchy, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, H^öri le 11 et
à Ornavasso le 22 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier du Département de Justice & police
actes de publication à H^öri
Lausanne et à Ornavasso, avec
certificat de capacité matrimoniale en faveur de la fiancée

Communiqué à l'état civil
de H^öri et à la Chancellerie
cantonale.

Registre des familles vol. 22 fol. 294

Les époux :

Mathilde Schmid

Les témoins :

Th. Obrecht
A. Schmid

L'officier de l'état civil :

A. Bally

Registre des mariages A.

No 354
Amiguet
et
Brabier

Par jugement du Tribunal...
...de Lausanne, rendu
en date du 29 mars 1928, déclaré
définitif et exécutoire le 27 avril
1928, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... le
délai pendant lequel ...
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 27 avril 1928.
Lausanne, le 11 mai 1928.

L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Amiguet François-Henri
veuf de Louise-Alexandrine Chatelan née Guillermin
dès le 11 mars 1923, commerçant
originaire de Olon domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un novembre

mil huit cent septante huit fils de
Jean-François Amiguet et de
Louise-Alexandrine née Farce, décédés

2. Brabier Mathilde-Marie
célibataire

sans
originaire des Confes (St Berne) domiciliée à
Lausanne née à
aux Confes le vingt-sept novembre
mil huit cent quarante deux fille de

Victor Brabier, restaurateur et de
Marie née Simonin à Delémont

Comme témoins: } 1. Niceday Charles, papetier, à Lausanne
2. Nicati Edmond, employé pompes funèbres, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Olon le 15, aux Confes
et à Muri le 16 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

actes de naissance
acte de décès 2^{ème} femme du
fiancé.
Actes de publication à Olon, Muri,
aux Confes et à Lausanne.

Les époux:

H. Amiguet
M. Brabier

Les témoins:

C. Niceday
E. Nicati

L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Communiqué aux états civils d'Olon,
et de Montfaucon

Registre des mariages A.

No 355

Senn

Schärren

Par jugement du Tribunal... du dis-
trict de Vevey... rendu
en date du 20 décembre 1945,
déclaré définitif et exécutoire le 12
janvier 1946 le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 19 février 1946.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Senn Emilie - Eugène

célibataire

employé d'hôtel

originaire de Belpberg (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

La Chaux-de-Fonds

le vingt-huit novembre

mil huit cent

quatre vingt trois

fils de

Emilie - Eugène Senn, décédé

et de

Elise - Pauline Bourquin née Mojon, à La Chaux-de-Fonds.

2. Schärren Rosalina

célibataire

employée d'hôtel

originaire de Guggisberg (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Guggisberg

le vingt-trois novembre

mil huit cent

nonante trois

fille de

Josef Schärren

et de

Anna Egger née Beyeler, décédée

Comme témoins:

1. Mandry Sylvain, employé d'hôtel, à Lausanne

2. Schärren Alfred, maçon, à Berne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, Belp et Guggisberg
le 21 juin 1943

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

actes de naissance

actes de publication à Lau-
sanne, Belp et Guggisberg

Les époux:

Eugène Senn

Rosalina Senn

Les témoins:

Mandry Sylvain

Alfred Schärren.

L'officier de l'état civil:

Ballif

Communiqué aux états civils de
Belp et de Guggisberg.

Registre des mariages A.

13-8

No 356
Bridel
et
Rouge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bridel** Marcel - Auguste - Emmanuel _____
célibataire _____

Secrétaire au Tribunal fédéral des assurances _____
originaire de Moudon et de Genève _____ domicilié à
Lucerne _____ né à
Clarens (Châtelain) _____ le dix-neuf mai _____
mil huit cent nonante-huit _____ fils de

Eugène - Charles Bridel, pasteur _____ et de
Alice - Ellen - Amette nie Boisson, à Lausanne _____

2. **Rouge** Marcelle - Hélène - Liliane _____
célibataire _____

originaire de Lausanne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le cinq octobre _____
mil neuf cent _____ fille de

François - Louis - Théodore dit Francis Rouge, libraire _____ et de
Ysaline - Marguerite - Louise - Lina - Amélie nie Jominy, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Vicard André, pasteur, St-Sébastien, (Nîmes, France)
2. Bridel Charles-Eugène, étudiant, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lucerne le 16, à Moudon, Genève
et à Lausanne, le 18 juin 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Lucerne _____

Les époux :
Marcel Bridel

Les témoins :
Ch. S. Bridel

Communiqué aux états civils de
Moudon, Genève (Bl) et
Lucerne _____

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Registre des mariages A.

No 357

Oth

et
Obrecht

Par décision du 28 avril 1936
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'... l'épouse est née
le 28 (sept) (sept) avril
1903. à Nyon le 16 avril
1902.

Lausanne, le 30 avril 1936.

L'officier de l'état civil:

à Meiringen et
Oberbipp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Oth Hans-Merxmann

célibataire

employé de banque

originaire de Meiringen (Berne)

domicilié à

Mailand (Milan)

né à

Meiringen

le vingt-un août

mil huit cent nonante deux

fils de

Johann Oth, décédé

et de

Agnes née Prügger, à Meiringen

2. Obrecht Henriette-Jeanne-Emma

célibataire

Sténographe

originaire de Niedlisbach (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le six-huit août

mil neuf cent deux

fille de

Gottlieb Obrecht, imprimeur

et de

Marie-Georgine-Albertine née Schmid, à Lausanne

Comme témoins:

1. Obrecht Théophile, imprimeur, à Lausanne

2. Schmid Marius, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Meiringen le 6, à Lausanne le 9,
à Mailand le 6 et à Oberbipp le 6 mai 1933

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Meiringen

Les époux:

Hans Oth
Henriette Oth.

Les témoins:

Th. Obrecht
Schmid

L'officier de l'état civil:

B. Ballif

Communiqué aux états civils de
Meiringen et d'Oberbipp.

Registre des mariages A.

N^o 358
 Margairaz
 et
 Jaccard née Bettes

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margairaz François-Louis
 divorcé de Emilie-Joïse née Vifian dès le
 15 juillet 1922 ouvrier aux P.F.F.
 originaire de Forel (Lavaur) domicilié à
 Lausanne né à
 Suidour le seize septembre
 mil huit cent huitante-huit
 fils de
 Oimé-Samuel Margairaz fabricant d'instruments de musique et de
 Eliza Moser née Simon, à Subloy

2. Jaccard née Bettes Eliza
 veuve de Louis Jaccard dès
 le 16 mai 1913 ménagère
 originaire de Villars-Biccardin et de Chardoney-Montaubion domiciliée à
 Lausanne née à
 Moonand le deux mars
 mil huit cent septante-sept
 fille de
 Edouard Bettes et de

Marguerite née Jordey, décédée
 Comme témoins :
 1. Emory Maurice, économe Lausanne
 2. Regamey Henri, huissier municipal, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, Chardoney le 12,
 Villars-Biccardin le 12 et Forel le 13 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance
 acte du 1^{er} mariage du
 fiancé, avec mention du divorce
 acte de décès du 1^{er} mari de
 la fiancée.
 acte de publication à Lausanne
 Chardoney-Montaubion, Villars-
 Biccardin et Forel

Communiqué aux états civils de
 Forel (Lavaur) Bottens et
 St-Gerges.

Les époux :

Margairaz François
 Jaccard née Eliza

Les témoins :

M. Regamey
 Maurice Orice

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 359
 Fleurdelys
 Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fleurdelys Robert-François-Louis
 célibataire

employé de banque
 originaire de Pilly et de Chavannes Morges domicilié à
Lausanne né à
Pilly le vingt-cinq janvier
 mil huit cent quarante trois fils de

Jules-Louis Fleurdelys et de
Fanny-Caroline-Sylvie née Vernant, décédés

2. Porchet Violette-Claire Lydia
 célibataire

originaire de Corcelles-le-Jorat domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le deux juin
 mil huit cent quarante-quatre fille de

David Porchet et de
Louise née Vache, décédés

Comme témoins : } 1. Gisclon Paul, Conducteur Cff., à Lausanne
 2. Gisclon Eugénie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, Pilly & Chavannes
 le 16, Corcelles-le-Jorat le 17 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de publication à Pilly,
Chavannes, Corcelles-le-Jorat et
Lausanne

Les époux :

R. Fleurdelys
C. Fleurdelys

Les témoins :

D. Porchet
Gisclon

L'officier de l'état civil :

D. Ballif

Communiqué aux états civils de
Pilly, Veules & Corcelles-
le-Jorat

Registre des mariages A.

N^o 360
Bettex
et
Gisclon

5-144

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettex Emile-Louis
célibataire
négoçant
originaire de Pombremont-le-Petit domicilié à
Mverdon né à
Mverdon le huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jules-Osimé Bettex Directeur des écoles et de
Marie-Ada née Sandof, à Mverdon

2. Gisclon Marie-Louise
célibataire
employée de banque
originaire de Lausanne domiciliée à
Lausanne née à
Boncourt (Berne) le cinq septembre
mil neuf cent deux fille de
Paul-Jean-Isaac Gisclon Conducteur C.F.F. et de
Eugénie-Alice née Bédard, à Lausanne

Comme témoins :
1. Gisclon Paul, conducteur C.F.F. à Lausanne
2. Gisclon Eugénie, conducteur C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mverdon le 11, Pombremont-le-Petit le 12, et à Lausanne le 13 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Mverdon.

Les époux :
Bettex
Marie Louise Bettex

Les témoins :
Eugénie Gisclon
J. Gisclon

Communiqué aux états civils
de Pombremont-le-Petit
de Mverdon

L'officier de l'état civil :
L. Saul

Registre des mariages A.

No 361
De Trey-
et
de Vargas y Terrey

Par décision du 19 mars 1932,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu e. le nom de famille,
écrit par erreur De Trey,
avec "D" majuscule, est
orthographié De Trey, avec
"d" minuscule.

Lausanne, le 16 mars 1932.

L'officier de l'état civil:

L. Ballif
à Payerne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. De Trey Robert-Albert-Jean
célibataire

médecin
originaire de Payerne domicilié à
Lausanne né à
Corsier le cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Friedric-Armand-Louis-Emile De Trey, décédé et de
Léa-Elizabeth née Pittet àully

2. de Vargas y Terrey Nellie-Maria-Luisa
célibataire

infirmière
originaire de origine espagnole domiciliée à
Lausanne née à
Madrid le vingt-un décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Luis de Vargas y Galvez, pasteur à Barcelone et de
Lucia Terrey y Buenaño, décédée

Comme témoins: 1. de Vargas Luis, pasteur à Barcelone, père de l'épouse.
2. De Trey Maurice, dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20 et à Payerne
le 21 juin 1932

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

acte de naissance, avec traduction
pour celui de la fiancée.
permis de publier du Dé-
partement de Justice & Police
certificat de capacité matri-
moniale pour la fiancée.
acte de publication à Lau-
sanne et Payerne

Communiqué à l'état civil de
Payerne et à la Chancellerie
cantonale.

Les époux:

Robert de Trey.
Nellie de Trey.

Les témoins:

Luis de Vargas
Maurice de Trey.

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Registre des mariages A.

No 362
Witschi
et
Michel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Witschi Friedrich
célibataire

droguiste
originaire de Hindelbank (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Krauchthal (Berne) le neuf janvier
mil huit cent nonante sept fils de

Karl Witschi, maréchal et de
María née Leismann, à Hindelbank

2. Michel Julia-Amélie
célibataire

dactylographe
originaire de Egnach (Thurgovie) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le douze mai
mil neuf cent deux fille de

Henri-Edouard Michel, comptable et de
Eugénie-Amélie née Moser, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Robert Marcelle, Professeur de piano, Lausanne
2. Simon Edouard, droguiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Hindelbank
et à Egnach le 2 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lausanne.
Hindelbank et Egnach.

Les époux :

Friedrich Witschi
Julia Witschi

Les témoins :

Amund

M. Robert

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué aux états civils de
Hindelbank et de Neukirch
i. F.

Registre des mariages A.

No 363
Mégroz
et
Lavanchy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mégroz Jules-Abram _____

célibataire _____

employé aux C.F.F. _____

originaire de Lutry et d'Epesses _____

domicilié à _____

Lausanne _____

né à _____

Lully _____

le dix juin _____

mil huit cent quatre vingt quatorze _____

fils de _____

Louis-Constant Mégroz _____

et de _____

Marie-Louise née Selucke, à Lausanne _____

2. Lavanchy Mathilde-Jeanne _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Chardonne _____

domiciliée à _____

Lausanne _____

née à _____

Lausanne _____

le douze avril _____

mil neuf cent un _____

fille de _____

Charles-Jean-François Lavanchy, jardinier _____

et de _____

Emma-Ernestine-Jeanne-Marie née Barraud, à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Thommey Auguste, typographe, à Lausanne

2. Dayer Marius, mineur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, à Lutry, Epesses et Chardonne le 7 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acts de naissance _____
acts de publication à Lau-
sanne, Lutry, Epesses et
Chardonne _____

Les époux :

Mégroz Jules
Mégroz Mathilde

Les témoins :

Aug. Thommey
Marius Dayer

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils
de Lutry, Cully & Corsier

Registre des mariages A.

N^o 365
Nicole
et
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicole Edouard - Gaston
célibataire

employé de Commerce

originaire del Lieu domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

François Nicole, Commissionnaire-facteur et de

Louise-Lucie-Angèle née Perroud, à Lausanne

2. Porchet Marthe

célibataire

lingère

originaire de Corcelles-le-Jorat domiciliée à

Lausanne née à

Corcelles-le-Jorat le dix-neuf septembre

mil neuf cent un

fille de

Emile Porchet, employé aux C.F.F. à Lausanne et de

Eugénie née Porchet, décédée

Comme témoins :

1. Rusillon Charles, comptable, à Lausanne

2. Lambert Edouard, serurier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, au Lieu et à Corcelles-le-Jorat le 7 juin mil neuf cent vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acts de naissance des époux
acts de publication à Lau-
saune, Le Lieu, & Corcelles-
le-Jorat

Les époux :

Gaston Nicole

Marthe Porchet

Les témoins :

Rusillon
Lambert

L'officier de l'état civil :

le Bauff

Communiqué aux états civils
du Lieu et de Corcelles-le-
Jorat

Registre des mariages A.

N° 366
Mozzetti

Pizalla et
née Poletti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mozzetti Bartolomeo
Veuf de Luisa - Maria née Monticone des
le 27 novembre 1922
originaire de Luserna S. Giovanni (Turin, Italie) domicilié à
Lausanne né à
Luserna S. Giovanni le trois août
mil huit cent septante fils de
Giacomo Mozzetti et de
Francesca née Mozzetti, décédés

2. Pizalla née Poletti Angela - Maria
Veuve de Vittorio Pizalla des
le 24 juin 1918 ménagère
originaire de Pogno (Novare, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Pogno le trois juillet
mil huit cent quatre-vingt deux fille de
Carlo Poletti et de
Marisama née Solda, décédés

Comme témoins : } 1. Viano Secondo, cafetier, à Lausanne
2. Mfirschy Abram, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, à Luserna S. Giovanni le 20 mai, et à Pogno le 7 juin 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès 1^{re} femme du fiancé
acte de décès 1^{er} mari de la fiancée
permis de publier et autorisation
de mariage du Département
de Justice et Police.
acte de publication à Lausanne
Luserna et Pogno, ces deux derniers
avec certificats de capacité matrimo-
niale.
Communiqué à la Chancellerie
cantonale (?)

Les époux :

B. Mozzetti
Ang. Mozzetti

Les témoins :

Viano Secondo
Abram Mfirschy

L'officier de l'état civil :

B. Bailly

Registre des mariages A.

N^o 307
 Paccard
 et
 Simonet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Paccard Edmond-François
 célibataire
 fonctionnaire aux C.F.F.
 originaire de Lutry et de Grandvaux domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le dix-huit novembre
 mil huit cent quatre vingt seize fils de
 Edouard Paccard et de
 Marie-Augustine Anna née Oberlé, à Lausanne

2. Simonet Marie-Hélène
 célibataire
 originaire de Galmiz (Berne) domiciliée à
 Lausanne née à
 Langnau (Berne) le onze juillet
 mil neuf cent un fille de
 Jules-Théophile Simonet, contrôleur aux C.F.F. et de
 Marie née Lütthi, à Lausanne.

Comme témoins :
 1. Paccard Charles-Henri, commis C.F.F. à Concise
 2. Schmid Albert, commis C.F.F. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, Lutry et Grand-
 vaux le 12, et Galmiz le 13 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de publication à Lutry,
 Grandvaux, Lausanne et
 Galmiz

Les époux :

Paccard E.

Paccard H.

Les témoins :

Schmid

Schmid

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Communiqué aux états civils
 de Lutry,ully et Morat

Registre des mariages A.

6-315

N^o 368
Rouge
et
Quadi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouge Charles _____
célibataire _____

marchand-forain _____

originaire de Lausanne _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le trente mars _____

mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de

Etienne-Alphonse Rouge, manoeuvre typographe _____ et de

Marie-Constance-Caroline née Rouge, à Lausanne _____

2. Quadi Josephine-Clementine _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Agno (Terzin) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Renens-gare _____ le six juillet _____

mil neuf cent six _____ fille de

Lucia-Bernardin Quadi, gypcier-peintre _____ et de

Marie née Schaller, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Fara Marius, cordonneur, à Lausanne

2. Messin Charles, magasinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24 et à Agno le

25 juin 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____

déclaration de grossesse _____

autorisation de mariage du

Département de justice et police

consentement des parents de la

fiancée. _____

actes de publication à Lausanne

et à Agno _____

Communiqué à l'état civil d'Agno.

Les époux :

Charles Rouge

Clementine Rouge

Les témoins :

M. Fara

Ch. Messin

L'officier de l'état civil :

H. Bauff

No 369

Capella

Devanthery

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Capella Angel - Ferdinand
célibataire

maçon
originaire de Seriato (Bergamo, Italie) domicilié à
Lausanne né à
Neuchâtel le vingt-un mars
mil neuf cent fils de

Jean-Pascal Capella, négociant et de
Alice-Emma née Leboum, à Lausanne

2. Devanthery Marceline
célibataire

Sommelière
originaire de Chalais (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Chalais le vingt-trois mai
mil neuf cent quatre fille de

Euchariste Devanthery, décédé et de
Philomène née Terruchoud, à Chalais

Comme témoins : 1. Cottier Maurice, employé, à Lausanne
2. Regamey Henri, bûcher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 21, à Chalais le
23 mai, et à Seriato le 3 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le douze juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
consentement des parents du fiancé
consentement de la mère de la
fiancée ; acte de décès de son père
permis de publier et autorisation
de mariage du Dépt. de J. & B.
actes de publication à Lausanne,
Chalais et Seriato, ce dernier
avec certificat de capacité du fiancé
communiqué à l'état civil de
Chalais et à la chancellerie
cantonale.

Les époux :

A. Capella
Marceline Capella

Les témoins :

M. Regamey
Cottier

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

No 370
Jeanmonod
et
Franc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanmonod Charles - Albert _____
divorcé de Alice dite Blanche Deynoge

dès le 12 mai 1922 _____
originaire de Provençe _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Gorgier (Neuchâtel) _____ le trois janvier _____

mil huit cent quatre vingt-dix _____ fils de
Ami-Louis Jeanmonod, décédé _____ et de
Marie-Julie née Colomb, à Gorgier _____

2. Franc Marthe - Céline _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Martigny - ville (Valais) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Martigny - ville _____ le sept mai _____

mil neuf cent _____ fille de
Alfred-Edouard Franc, contre-maître _____ et de
Céline-Hortense née Berquerant, à Martigny _____

Comme témoins : } 1. Byron Ernest, imprimeur, à Lausanne
2. Franc Alfred, contre-maître, à Martigny-ville

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Provençe et
à Martigny-ville le 15 mai 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte de mariage du fiancé, avec
mention du divorce, vis vol. 35,
folio 84. _____
actes de publication de Lausanne
Provençe et Martigny-ville _____

Les époux :

Ch.^s Jeanmonod
Marthe Jeanmonod

Les témoins :

Ernest Byron
Alfred Franc

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué aux états civils de
Provençe et de Martigny-ville _____

Par jugement du Tribunal du district de
Lausanne
rendu en date du 4 mai 1945
déclaré définitif et exécutoire le 26
mai 1945
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
26 mai 1945, le délai pendant
lequel les parties ne pourront
contracter un nouveau mariage
à Lausanne, le 7 mai 1945

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 371

Reymond
Bouchar^{et}d née Thomet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reymond Jules-Arni
célibataireouvrier d'usine
originaire de Vaulion domicilié à
Vallorbe né à
Vaulion le trente maimil huit cent quatre-vingt dix fils de
Jules-Samuel Reymond, décédé et de
Louise-Mariette née Reymond, à Vallorbe2. Bouchar^d née Thomet Marie-Jeanne-Thérèse
veuve de Carlo-Alessandro Bouchar^d rés le 6 février 1913, Sommelière
originaire de Muroso-Pinasca (Italie) domiciliée à
Vallorbe née àMougne (Doubs, France) le dix-huit août
mil huit cent quatre-vingt sept fille de
Lucien-Alphonse Thomet et de

Amélie-Céline née Sandy, à Mougne

Comme témoins : } 1. Reymond Charles, ouvrier d'usine, à Vallorbe
2. Thomet Lucien, retraité Eff., à la FerrièreLes publications ont eu lieu à Vallorbe le 25, à Vaulion le 26
mai et à Muroso-Pinasca le 21 juin 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Vallorbe

Les époux :

Reymond Arni
Reymond Jeanne

Les témoins :

Charles Reymond
Thomet Lucien

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué aux états civils
de Vaulion, et de Vallorbe
ainsi qu'à la Chancellerie
cantonale

Registre des mariages A.

No 372
Bongard
et
Lagier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bongard Robert-Paul _____
_____ célibataire _____

parquetier _____
originaire de Ependes et Sâles (Fribourg) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le premier décembre _____
_____ mil neuf cent un _____ fils de

Claude-Joseph Bongard, parquetier _____ et de
Louise-Marguerite née Suvoisin, à Lausanne _____

2. Lagier Famille-Isabelle _____
_____ célibataire _____

cuisinière _____
originaire de Ores (Htes alpes, France) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
aux Ores _____ le quatre février _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Joseph-Antoine Lagier, vicier _____ et de
Marie-Emilie née Roux, aux Ores _____

Comme témoins : } 1. Altorfer Albert, coiffeur, à Lausanne
} 2. Altorfer Alice, coiffeuse, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Ependes et à
Sales le 28 juin 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
permis de publier du Département de Justice et Police _____
certificat de capacité de la fiancée _____
actes de publication à Ependes
Sales et Lausanne. _____

Communiqué à l'état civil de
Ependes et à la Chancellerie
Cantonale _____

Les époux :

Bongard Robert
Camille Bongard

Les témoins :

Albert Altorfer
Alice Altorfer.

L'officier de l'état civil :

L. Bauff

Registre des mariages A.

No 373

Gramzal
Boulandet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gramzal Emile

employé de banque

célibataire

originaire de Villeneuve (Vaud) domicilié à

aux Baux-Vives né à

Lausanne le dix-sept décembre

mil huit cent nonante huit fils de

Elise Marguerite Nicolet, décédée, et fils adoptif de Jules-Emile et de Gramzal et de Marie-Françoise-Albertine née Pillonel, aux Baux-Vives

2. Boulandet Marie-Antonia-Léonie

célibataire

laissière

originaire de Allmy, (Nièvre, France) domiciliée à

aux Baux-Vives née à

Plainpalais le cinq avril

mil huit cent quatre vingt neuf fille de

Antoine Boulandet, décédé et de

Rosine-Mortense-Pierrette née Perret, aux Baux-Vives

Comme témoins :
1. Gramzal Emile, concubine, aux Baux-Vives
2. Villonnet Jules, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu aux Baux-Vives le 25, à Allmy le 29 et à Villeneuve le 30 mai 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil des
Baux-Vives (Genève)

Les époux :

Gramzal
Boulandet

Les témoins :

Gramzal
Pillonnet Jules

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué aux états civils de
Villeneuve et des Baux-Vives,
ainsi qu'à la Chancellerie
cantonale.

Registre des mariages A.

No 374
Radizzani
et
Schneider

Par arrêt du 3 mai
1932 le Tribunal Fédéral
a déclaré dissous par le
divorce le mariage ins-
crit ci-contre.

Lausanne le 31 mai 1932

L'Officier de l'Etat civil:

L. Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Radizzani Roberto - Otello _____
célibataire _____

professeur de musique _____
originaire de Milan (Italie) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Milan _____ le douze avril _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Alessandro Radizzani, à La Tour-de-Peilz _____ et de

Regina née Romano, veuve _____

2. Schneider Méry _____
célibataire _____

cantatrice _____
originaire de Pully _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Vevrey (Châtard) _____ le quatorze mai _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fille de

Charles-Jean-Samuel Schneider _____ et de

Eliza née Gesclande, à Lausanne _____

Comme témoins: } 1. Neri Lelio, musicien, à Lausanne
} 2. Galassi Archiliano, violoniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, Pully le 5 et à
Milan le 20 mai 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

actes de naissance _____
permis de publier du Dépar-
tement de Justice et Police _____
autorisation de mariage du dit
Dép't _____

actes de publication à Lausanne,
Pully et Milan, ce dernier
avec certificat de capacité ma-
rimoniale du fiancé _____
communiqué à l'état civil de
Pully et à la Chancellerie
cantonale _____

Les époux:

Radizzani Roberto -
Méry Radizzani

Les témoins:

Lelio Neri
Archiliano Galassi

L'officier de l'état civil:

L. Ballif

Registre des mariages A.

No 375
 Picard
 et
 Mercay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Picard Robert

célibataire

Voyageur de commerce

originaire de Mussey (Haute Saône) France domicilié à Paris, 5^{ème} arr^t né à

S^t-Amier (Berne) le dix neuf janvier

mil huit cent nonante six fils de

Samuel Picard

Fridoline née Mylee, décédée

2. Mercay Louise - Madeleine - Mélanie

célibataire

originaire de Asuel (Berne)

Lausanne

Porrentruy (Berne) le vingt-deux avril

mil huit cent nonante sept fille de

Eugène Mercay, représentant

Adèle née André, à Lausanne

Comme témoins :

1. Mercay Eugène, représentant, à Lausanne
2. Picard Alfred, agent d'assurances, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Asuel et à Paris le 25 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance
 certificat de nationalité du fiancé
 promesse du fiancé
 permis de publier et autorisation de mariage du Département de justice & police
 certificat de capacité du fiancé
 acte de publication à Lausanne, Asuel & Paris
 Communiqué à la Chamellerie cantonale et à l'état civil d'Asuel

Les époux :

R. Picard
 L. Mercay

Les témoins :

Eug. Mercay
 Alfred Picard

L'officier de l'état civil :

L. Baerly

Registre des mariages A.

N^o 376
Audriaz
et
Mandrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Audriaz Léopold - Louis - Joseph
célibataire

Coiffeur
originaire de Fribourg et Barberêche domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le Vintre un mars
mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils de

Joseph-Bonaventure Audriaz, décédé et de
Anne-Marie née Haridor, à Lausanne

2. Mandrin Yda-Elisabeth
célibataire

originaire de Lavey domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-trois avril
mil neuf cent fille de

Louis-Auguste Mandrin, m^r de Combustible et de
Louise née Deprez, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Raitt Georges, mécanicien, à Lausanne
2. Chapuis André, empl. bureau, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, Fribourg et La
vey le 19, et Barberêche le 20 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acts de naissance
acts de publication à Lau-
sanne, Fribourg, Barberêche
et Lavey

Les époux :

Audriaz
& Mandrin

Les témoins :

G. Raitt
A. Chapuis

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué aux états civils
de Fribourg, Barberêche
et Bex.

N^o 377
 Seitrequin
 et
 Guillaume

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Seitrequin** André-Emile _____
 célibataire _____

employé aux T. L. _____
 originaire de Romanel & Lausanne _____ domicilié à
 Lausanne, _____ né à
 Romanel _____ le quinze février _____

mil huit cent nonante-neuf _____ fils de
 Alfred-Louis-Gabriel Seitrequin, décédé _____ et de
 Louise-Louisa née Pfam, à Lausanne _____

2. **Guillaume** Clara-Louise _____
 célibataire _____

infirmière _____
 originaire de Bretonnières _____ domiciliée à
 Cery, près Prilly _____ née à
 Orbe _____ le six mars _____

mil huit cent nonante six _____ fille de
 Léon Guillaume, ouvrier de fabrique, à Orbe _____ et de
 Elise-Adèle née Raymond, décédée _____

Comme témoins : } 1. Haas René, commis C.F.F. à Lausanne
 } 2. Barbey Rosa, infirmière à Cery y Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Romanel le 15, et
 à Bretonnières le 16 juin 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six sept juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication à Lausanne,
 Romanel et Bretonnières _____

Les époux :

Seitrequin
 & Seitrequin

Les témoins :

Haas René
 G. Barbey.

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué aux états civils
 de Prilly et de Romanel _____

Registre des mariages A.

N^o 373
Fliszar
Ehlers

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fliszar Vincent _____

célibataire _____

représentant de Commerce _____

originaire de Hongrie _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Salomonci (Muroška Sobota) le vingt-huit septembre _____

mil huit cent quatre vingt-six _____ fils de

Verexia Fliszar, à South Bethlehem (Etat Unis) _____ et de

2. Ehlers Else-Augusta-Ma _____

célibataire _____

originaire de Kl. Rhüden (Gandersheim, Braunschweig) domiciliée à
Lausanne _____ née à

Kl. Rhüden _____ le vingt quatre septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf _____ fille de

Friedrich-August Ehlers, hôtelier _____ et de

Christine-Auguste née Rübmann, à Castagnola (Tessin) _____

Comme témoins : } 1. Maffei Attilio, industriel, à Lugano
2. Belie Elsa, à Castagnola (Tessin)

Les publications ont eu lieu à Salomonci le 21 mai et à
Lausanne le 8 juin 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
certificat de capacité de la fiancée
certificat de célibat du fiancé
permis de publier et autorisa-
tion de mariage du Dépar-
tement de Justice et Police
actes de publication à Salo-
monci et à Lausanne.

Communiqué à la Chancellerie
cantonale _____

Les époux :

Vincent Fliszar
Elsa Fliszar

Les témoins :

M. Maffei
Elsa Belie

L'officier de l'état civil :

A. Baillif

No 379
Romy-
et
Barbey-

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Romy- Edmond _____
célibataire _____

Sommelier _____

originaire de Sorvilier (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

S^t. Amice _____ le deux février _____
_____ mil huit cent vingt un _____ fils de

Fritz - Florian Romy, décédé _____ et de
Lina née Girardville, à S^t. Amice _____

2. Barbey- Ida - Marguerite _____
célibataire _____

fille de Jalle _____

originaire de Chardonne (Vaud) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Corsier _____ le seize février _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de

Jean - François Barbey, agriculteur _____ et de
Appoline - Rosine née Savoy, aux Monts de Corsier _____

Comme témoins : } 1. Barbey François, agriculteur, à Chardonne
2. Barbey Emile, jardinier, aux Clarens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Court le 30
juin et à Chardonne le 2 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le treize juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication à Lau-
sanne, Sorvilier et Char-
donne _____

Les époux :

Edmond Romy
Ida Romy

Les témoins :

Barbey Jean St. Amice
Barbey Emile

L'officier de l'état civil :

D. Baillif

Communiqué aux états civils de
Court et de Chardonne.

Registre des mariages A.

No 380

Criss

et

Dummermuth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Criss Fernand - Marcel

célibataire

employé de douane

originaire de Pully

domicilié à

Chavannes-de-Bogis

né à

Moutens-Mézery

le trente août

mil huit cent nonante huit

fils de

Jean-Marc Criss, employé aux C.F.F.

et de

Blanche-Louise née Gaudard, à Renens

2. Dummermuth Lina

célibataire

cuisinière

originaire de

Buchholterberg (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Buchholterberg

le huit septembre

mil huit cent nonante-huit

fille de

Gottfried Dummermuth, décédé

et de

Rosette née Roth, à Heimenschwanden

Comme témoins :

1. Vuichoud Emile, mécanicien, à Lausanne

2. Krubolet Rosa, modiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chavannes-de-Bogis le 20, Buchholterberg et Pully le 21, et Lausanne le 22 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Crans.

Les époux :

Criss F.

Lina Criss

Les témoins :

E. Vuichoud

R. Krubolet

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils de Pully, Crans et Buchholterberg

Registre des mariages A.

No 381

Welten

et
Joss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Welten** Jules-Alois _____
 Veuf de Elisa Welten née Lädermann les le 14
 juin 1922, Secourier _____
 originaire de Gessenay (Berne) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Orige _____ le dix-huit juin _____

_____ mil huit cent soixante quatre _____ fils de
 Jean-Samuel Welten _____ et de
 Marie-Julie née Cottier, décédée _____

2. **Joss** Marie-Joséphine-Thérèse _____
 divorcée de Raymond-Joseph Marot dès le 29
 avril 1920, commerçante _____
 originaire de Bae-le-Duc (Meuse, France) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lucerne _____ le trente un mars _____

_____ mil huit cent septante deux _____ fille de
 Johann-Christian Joss. _____ et de
 Franziska-Josepha née Häfliger, décédée _____

Comme témoins : } 1. Steffen Comas, commerçant, Lausanne
 } 2. Rouiller Henri, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Gessenay le 2
 juillet 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 acte de décès 1^{re} femme du fiancé
 acte de 1^{er} mariage de la fiancée
 avec mention de divorce. _____
 permis de public du Départe-
 ment de J. S. P. _____
 Certificat de capacité de la fiancée
 actes de publication à Lau-
 sanne et à Gessenay. _____
 Communiqué à l'état civil de
 Gessenay & à la Chan-
 cellerie cantonale. _____

Les époux :

Jules Welten

M. H. Welten

Les témoins :

S. Steffen

H. Rouiller

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu
 en date du 25 février 1926, déclaré
 définitif et exécutoire le 4 mai
 1926, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à un an, le
 délai pendant lequel les deux époux
 ne pourront contracter un nouveau
 mariage, dès le 4 mai 1926.
 Lausanne, le 11 mai 1926.

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

R. du 20.8.24

Registre des mariages A.

No 382
Bundt
Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bundt** Robert-Jakob _____
célibataire _____

Voyageur de Commerce _____
originaire de Wnäsch (Appenzell u Rh) et Zurich _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Zurich _____ le quatorze août _____
_____ mil huit cent nonante quatre _____ fils de

Karl-Meinrich Bundt, décédé _____ et de
Rosalie-Pauline née Etter, à Zurich _____

2. **Richard** Elise-Madeleine-Gabrielle _____
célibataire _____

originaire de Besançon (Doubs, France) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Besançon _____ le vingt-un octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt douze _____ fille de
Jean-Léon Richard, cultivateur P.L.M. _____ et de
Sophie née Fieobe à Torrentruy _____

Comme témoins : } 1. Richard Jean-Léon, cultivateur Torrentruy
2. Bundt Pauline, ménagère, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Zurich le 18 juin
1923, et à Wnäsch le 19 juin 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent vingt trois
Hors-

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication à Lausanne,
Wnäsch et Zurich _____

Les époux :

R. Bundt
G. Bundt

Les témoins :

R. Bundt
G. Bundt

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué aux états civils
d'Wnäsch et de Zurich,
ainsi qu'à la Chancellerie
Cantonale _____

Registre des mariages A.

N^o 383
 Rétornaz
 et
 Vittoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Rétornaz** Oscar - Jules - François
 divorcé de Mathilde Golay dès le 12
 septembre 1916, hôtelier
 originaire de Châtel-sur-Montsalvens et Broc (Fribourg) domicilié à
 Châtel-sur-Montsalvens né à
 Châtel-sur-Montsalvens le trois septembre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Auguste Rétornaz et de
 Esther née Ruffieur, à Châtel-sur-Montsalvens

2. **Vittoz** Juliette - Blanche - Germaine
 célibataire
 Secrétaire - Comptable
 originaire de Froideville (Vaud) domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le trente décembre
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Adrien - François Vittoz et de
 Lina - Julie née Saquier

Comme témoins :
 1. Vittoz Adrien, représentant, à Lausanne
 2. Walther Jean, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Crésuz, Lausanne le 2 juillet, à
 Broc et à Froideville le 3 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
 Crésuz (Fribourg)

Les époux :

Oscar Rétornaz
 Juliette Rétornaz

Les témoins :

Adrien Vittoz
 Walther Jean

L'officier de l'état civil :

H. Brullif

Communiqué aux états civils
 de Crésuz, Broc et
 Botteux.

Registre des mariages A.

No 385

Clerc

Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerc Louis-Gustave _____
célibataire _____électricien _____
originaire de Ecublens et de Crislier _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le quatorze novembre _____mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____ fils de
Gustave-Maurice Clerc, vicaire _____ et de
Marie-Méline née Perrochon, à Lausanne _____2. Porchet Frida-Clara _____
célibataire _____Couturière _____
originaire de Corcelles-le-Jorat _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Mont de Lausanne _____ le vingt-un janvier _____
mil huit cent quatre-vingt seize _____ fille deEmile Porchet, journaliste _____ et de
Hélène-Louise née Baillens, à Lausanne _____Comme témoins : } 1. Girardet Marcel, éditeur, à Lausanne
2. Etienne Marcel, électricien, à LausanneLes publications ont eu lieu à Corcelles-le-Jorat le 17, à Lausanne
Ecublens et Crislier le 18 juin 1923 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication à Ecublens
Crislier, Corcelles-le-Jorat et
Lausanne _____

Les époux :

Louis Clerc
Frida Clerc

Les témoins :

Etienne
Girardet

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Communiqué aux états civils
d'Ecublens, Grilly et Cor-
celles-le-Jorat. _____

Registre des mariages A.

No 286
Blazer
et
Simon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu, pour être unis par le mariage :

1. Blazer Gustave-Adolphe
célibataire

Scienc
originaire de Oberdiesbach (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Villy le vingt-huit mars

mil huit cent nonante-huit fils de
Gustave-Charles Blazer, scienc, à Lausanne et de
Louise née Soley, décédée

2. Simon Germaine-Bertha
célibataire

ménagère
originaire de Mauborget domiciliée à
Lausanne née à
St Croix le vingt-deux septembre
mil neuf cent deux

Albert Dimon, mécanicien, et de
Elija-Rose née Kopf, à Lausanne

Comme témoins : 1. Blazer Gustave, scienc, à Lausanne
2. Vifian Louis, scienc, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2, Oberdiesbach le 3
et à Mauborget le 4 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance
acts de publication à
Lausanne, Oberdiesbach et
Mauborget

Les époux :

Gustave Blazer.
Germaine Blazer.

Les témoins :

Gustave Blazer
Louis Vifian

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils de
Oberdiesbach et de Villy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1913.

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 27 août 1927
déclaré définitif et exécutoire le 29
septembre 1927
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à six mois, dès le 29
septembre 1927, le délai pendant
lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 29 septembre 1927.

L'officier de l'état civil :

Par décision du 6 novembre 1927
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
de Blazer soit
orthographié Blazer

Lausanne, le 11 novembre 1927
L'officier de l'état civil :

à Oberdiesbach de
Villy.

Registre des mariages A.

N^o 387
 Kellogg
 et
 Sigourney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Kellogg Alfred-Galpin** _____
 célibataire _____

artiste - peintre _____

originaire des Etats-Unis d'Amérique _____ domicilié à

Lausanne, Hôtel Britannia _____ né à

Brookline (Massachusetts) le deux février _____

mil huit cent quatre vingt sept _____ fils de

Charles W. Kellogg, décédé _____ et de

Jennie née Henderson, à Brookline _____

2. **Sigourney-née Putnam Hélène** _____
 divorcée de Henry-Louis Sigourney _____

dès le 3 mai 1923 _____

originaire des Etats-Unis d'Amérique _____ domiciliée à

Lausanne, Avenue Secrétan 27 _____ née à

Brookline _____ le quatorze février _____

mil huit cent nonante-trois _____ fille de

George J. Putnam, banquier _____ et de

Helen H. née White, à Brookline _____

Comme témoins : } 1. Borel Laura-Rosine, à Lausanne
 } 2. Giacomanne Lydia, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27 juin 1923. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt un juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance _____
 acte du 1^{er} mariage de la fiancée _____
 jugement, en divorce de la fiancée _____
 permis de publier et autorisation _____
 de mariage du Département de _____
 Justice et Police ; certificat de coutume _____
 autorisant le fiancé à se remarier _____
 sans aucun délai de viduité ; certi- _____
 ficat de publication à Lausanne. _____
 Communiqué : aucune Communi- _____
 cation _____

Les époux :

Alfred G. Kellogg

Hélène Kellogg

Les témoins :

Laura Rosine Borel
 Giacomanne Lydie

L'officier de l'état civil :

B. Baillif

Registre des mariages A.

No 388
Maurer
et
Golay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maurer Emil

 _____ *célibataire* _____
 _____ *commerçant* _____
 originaire de Bassersdorf (Zurich) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Bassersdorf _____ le vingt neuf janvier _____
 _____ *mil huit cent nonante cinq* _____ fils de
Emil Maurer, agriculteur _____ et de
Wilhelmine née Rathgeb, à Bassersdorf _____

2. Golay Rose-Germaine

 _____ *célibataire* _____
 _____ *infirmière* _____
 originaire de Cherit _____ domiciliée à
Moloudin _____ née à
Moloudin _____ le deux octobre _____
 _____ *mil huit cent nonante-huit* _____ fille de
Auguste-Albert Golay, instituteur _____ et de
Rosa-Louise née Marion, à Moloudin _____

Comme témoins : } 1. Rathgeb-Moulin Jacques, négociant, Lausanne
 } 2. Maurer Hans, commerçant, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, Bassersdorf,
Cherit & Brassus le 12, et à Moloudin le 14 juin
1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication à Lausanne, Bassersdorf, le Sentier
le Pécari et Moloudin _____

Les époux :

Maurer
G. Maurer

Les témoins :

Rathgeb-Moulin
J. Maurer

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Communiqué aux états civils de
Bassersdorf, le Sentier
 & Someloze _____

Registre des mariages A.

N^o 389
 Morsetti
 et
 Marchisio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Morsetti Giovanni-Giacomo** _____
 célibataire

typographe

originaire de Lugerna S. Giovanni (Tessin, Italie) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à

Lugerna S. Giovanni _____ le treize mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix-sept _____ fils de

Guglielmo Morsetti, cordonnier _____ et de

Anna née Vaica, veuve _____

2. **Marchisio Caterina-Maria** _____
 célibataire

couturière

originaire de Ligliano (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Veully _____ née à

Ligliano _____ le quatorze novembre _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

Filiberto Marchisio, charretier _____ et de

Anna née Marchisio, à Veully _____

Comme témoins : } 1. Morsetti Guglielmo, cordonnier, à Lausanne
 } 2. Marchisio Piero, maçon, à Veully

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, Veully le 17,
 à Lugerna-S. Giovanni et Ligliano le 11 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____

permis de publier et autorisa-

tion de mariage du Dé-

partement de J. A. P. _____

actes de publication à Lau-

sanne et à Veully. _____

actes de publication à Luga-

erna-S. Giovanni et à Ligliano,

avec certificats de capacité.

Communiqué à la Chancellerie

cantonale et à l'état civil

de Veully _____

Registre des familles vol. 24 fol. 373

Les époux :

Jean Morsetti

Maria Morsetti

Les témoins :

Guglielmo Morsetti

Marchisio Piero

L'officier de l'état civil :

de Ballif

Registre des mariages A.

N^o 390
Keller
et
Kägi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Keller Walther
célibataire

Commissionnaire
originaire de Lütisburg (St Gall) domicilié à
Lausanne né à
St Gall le douze mars
mil neuf cent fils de

Walther Keller et de
Emma Lydia née Klaus, décédés

2. Kägi Elisa Martha
célibataire

Couturière
originaire de Fischenthal (Zurich) domiciliée à
Lausanne née à
Muehen (Zurich) le vingt-un juillet
mil neuf cent quatre fille de

Alfred Kägi, tissier, à Wald et de
Frieda - Albertina née Jucker, à Wznach

Comme témoins : } 1. Brunner Marc, mécanicien, à Lausanne
2. Amort Joseph, chauffeur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, Fischenthal et Wald
le 21 et à Lütisburg le 22 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
consentement du père de la fiancée
consentement de la mère de la fiancée
actes de publications à Lausanne,
Lütisburg, Fischenthal et Wald

Les époux :

Walther Keller.
Martha Keller.

Les témoins :

Marc Brunner
Jos Amort

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué aux états civils de
Lütisburg, Fischenthal et
Wald.

Registre des mariages A.

N^o 391
Ferrero
 et
Raymon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ferrero** Gaudentio Luigi

celibataire

Charcutier

originaire de **Varallo-Sesia** (Novare, Italie) domicilié à
 Lausanne né à

Varallo-Sesia le vingt juin
 mil huit cent septante quatre fils de

Antonio Ferrero et de
Margherita née **Zenone**, décédée

2. **Raymon** Marie-Christine-Emilientienne

celibataire

ménagère

originaire de **Fenis** (Turin, Italie) domiciliée à
 Lausanne née à

Fenis le vingt-cinq juillet
 mil huit cent soixante deux fille de

Jean-Baptiste Raymon et de
Marie-Louise née **Zuendoz**

Comme témoins : } 1. **Udry Louis**, md-primers, à Lausanne
 } 2. **Schmidt Charles**, négociant, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, à **Varallo-Sesia** le
 29 avril, à **Fenis** le 6 mai 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 permis de publier et auto-
 risation de mariage du Dé-
 partement de Justice et Police
 actes de publication à Lau-
 sanne, **Varallo-Sesia** et **Fenis**

Communiqué à la Chancellerie
 Cantonale (2)

Les époux :

Gaudentio Ferrero
Raymon

Les témoins :

Udry Louis
Ch. Schmidt

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

No 392

Guaz

Mathey-Claudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guaz Auguste

Veuf de Marie-Gertrude née Schröder des le
 6 juillet 1919 chef de réception
 originaire de L'Isle domicilié à
 L'Isle né à

Belmont & Lausanne le dix-sept juin
 mil huit cent soixante-six fils de

Louis-Gabriel Guaz et de
 Jeanne-Françoise née Blanc, décédée

2. Mathey-Claudet Sophie-Martha

célibataire
 sans profession
 originaire de Loche et de La Brevine (Neuchâtel) domiciliée à
 La Chaux-de-Fonds née à
 La Chaux-de-Fonds le dix novembre
 mil huit cent quatre-vingt fille de

Louis-Constantin Mathey-Claudet et de
 Sophie-Martha née Berner, décédée

Comme témoins : } 1. Cottier Maurice, employé, à Lausanne
 } 2. Moret Roger, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à L'Isle, à La Brevine le 2, au
 Loche et à La Chaux-de-Fonds le 4 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-six juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
 de L'Isle

Les époux :

Auguste Guaz
 Sophie Guaz

Les témoins :

Cottier
 Moret

L'officier de l'état civil :

L. Bullif

Communiqué aux états civils de
 L'Isle, Le Loche, La Bre-
 vine et La Chaux-de-Fonds.

N° 393

Kureth
Oppliger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kureth Charles-Marcel
célibataire

garnier
originaire de Attiswil (Berne) domicilié à
Lausanne né à

La Chaux-de-Fonds le deux mai
mil huit cent nonante six fils de

Charles-Eugène Kureth, boîtier et de
Marie-Hélène née Bregnard, à La Chaux-de-Fonds

2. Oppliger Aline Héra
célibataire

ménagère
originaire de Röttenbach i/s (Berne) domiciliée à
La Chaux-de-Fonds née à

Vâquiez (Neuchâtel) le dix mars
mil neuf cent un fille de

Henri-Louis Oppliger, agriculteur et de
Fanny-Bertha née Deschlimann, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins : } 1. Raist Jean, sommelier, à Lausanne
2. Bublec Emile, contrôleur T.L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Attiswil, Röttenbach i/s.
et Chaux-de-Fonds le 13 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Attis-
wil, Lausanne, Röttenbach
et Chaux-de-Fonds.

Les époux :

Charles Kureth
Aline Kureth

Les témoins :

Bublec
Raist.

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Par jugement du Tribunal civil
du district de la Chaux-de-Fonds
en date du 14 mai 1926, déclaré
définitif et exécutoire le 15 juin
1926, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l' _____
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 15 juin 1926
L'officier de l'état civil :

H. Baillif

R. du 24. 8. 26.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d. - 1913.

Communiqué aux états civils
d'Obervill, Röttenbach i/s
et La Chaux-de-Fonds.

Registre des mariages A.

N^o 394
 Leemann
 et
 Morel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Leemann** Frédéric-Louis
 divorcé de Henriette-Louise-Marie Buraglio
 dès le 21 mai 1920 poëlier-fumiste
 originaire de Orni (Berne) domicilié à
 Lausanne né à
 St-Croix le douze décembre
 mil huit cent quatre-vingt deux fils de
 Frédéric Leemann, décédé et de
 Adèle-Élodie née Junod, à Lausanne

2. **Morel** Lina-Louise
 célibataire

demoiselle de magasin
 originaire de Chardonne domiciliée à
 Lausanne née à
 Yfflens-la-Ville le dix-huit mai
 mil huit cent quatre-vingt quinze fille de
 François-Louis Morel, décédé et de
 Lucie-Caroline née Fofferaud, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Leemann Edouard, serrurier, à Lausanne
 2. Coucet Jules, marchand de tabac, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, Orni le 5 et
 Chardonne le 6 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 acte du 1^{er} mariage du fiancé
 avec mention du divorce
 actes de publication à Orni
 Lausanne et Chardonne

Les époux :

Frédéric Leemann
 Lina Louise Leemann

Les témoins :

Jules Coucet
 Leemann Edouard

L'officier de l'état civil :

S. Prallif

Communiqué aux états civils
 de Biglen et de Chardonne

No 395
Reichenbach
et
Monachon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reichenbach Jean-Louis
célibataire
manœuvre
originaire de Luenen (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Ormont-Desfous le vingt-un novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Gabriel Reichenbach et de
Rosine-Catherine née Allenbach, décédés

2. Monachon Augusta-Lucie
divorcée de Marius Vuillat dès le
10 mars 1919 couturière
originaire de Monthey (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-quatre novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Louis-Samuel-Henri Monachon et de
Jeanne Geniez née Eck, décédés

Comme témoins : } 1. Gatabin Charles, commerçant, Lausanne
2. Gatabin Jeanne, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, Monthey le 19,
et à Luenen le 20 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de la fiancée avec mention du divorce
actes de publication à Luenen, Lausanne et Monthey

Les époux :

Reichenbach Louis
Lucie Reichenbach

Les témoins :

Charles Gatabin
Jeanne Gatabin

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils de Luenen et de Monthey

Registre des mariages A.

N^o 396
Brugger
et
Dällenbach

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brugger Charles
divorcé de Berthe-Mathilde Clottu dès le
6 février 1920, architecte
originaire de Bâle domicilié à
Lausanne né à
Bâle le deux février
mil huit cent septante neuf fils de
Jean-Baptiste Brugger, veuf et de
Anna-Salome née Graf, à Bâle

2. Dällenbach Clémentine
célibataire
sans profession
originaire de Otterbach (Berne) domiciliée à
Lausanne née à
Aigiez le quatre novembre
mil huit cent quatre-vingt cinq fille de
Henri Dällenbach, agriculteur et de
Fanny née Scoffer, à Bofflens

Comme témoins :
1. Abryol Isaac, entrepreneur, à Lausanne
2. Abryol Adeline, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bâle et Otterbach le
20 juin 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
acte de naissance
acte du 1^{er} mariage du fiancé,
avec mention de divorce
actes de publication à Bâle
Lausanne & Otterbach

Les époux :
Charles Brugger,
Clémentine Brugger

Les témoins :
Isaac Abryol
Madeline Abryol

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Communiqué aux états civils de
Bâle & Otterbach, à
Kunzenberg

Registre des mariages A.

N^o 397
 Boulenaz
 et
 Favez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulenaz Eugène - Alexandre

célibataire

conducteur-typographe

originaire de

Corsier-Nevez

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le premier août

mil huit cent nonante cinq

fils de

Eugène Boulenaz, charpentier

et de

Elise-Louise née Huntz, à Lausanne

2. Favez Gilberte - Marie - Henriette

célibataire

tricoteuse

originaire de

Servion

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne

le douze avril

mil neuf cent deux

fille de

Emile-Gédion Favez, ferblantier

et de

Marquise - Marie - Emma née Riibli, à Lausanne

Comme témoins :

1. Meylan Cryst, employé de Commerce, à Vully

2. Boulenaz Louis, employé C. F. J. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, Corsier et Servion le 5 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Corsier, Lausanne et Servion.

Les époux :

Eug. Boulenaz

G. Boulenaz

Les témoins :

Cryst

Meylan

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué aux états civils de Corsier et Servion

Registre des mariages A.

No 398
Cheseaux
et
Gugel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cheseaux Edouard - Charles - Alfred
celibataire

employé postal
originaire de Juriens domicilié à
Leysin né à
Lausanne le trois mai
mil huit cent nonante six fils de

Henri-Louis Cheseaux et de
Marie née Tache, à Lausanne

2. Gugel Marie-Louise
celibataire

garde-malade
originaire de Thingen (Bade, Allemagne) domiciliée à
Lausanne née à
Bâle le vingt-cinq mars
mil huit cent nonante cinq fille de

Ernst-Friedrich Gugel et de
Elisabeth née Kester, décédés

Comme témoins :
1. Cheseaux Henri, terruier, à Lausanne
2. Cheseaux Robert, employé de banque, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leysin le 2, Juriens et Lausanne
le 4, et à Thingen le 6 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Leysin

Les époux :

E. Cheseaux
M. Cheseaux

Les témoins :

H. Cheseaux
Cheseaux

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué aux états civils de
Romainmôttes, Leysin et
à la Chancellerie Cantonale

Registre des mariages A.

Form. 2.

N^o 399
 Liechty
 Jankhauser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Liechty** Otto - Jules
 divorcé de Uezule-Ha nie Chavallaz dès
 le 11 juillet 1913 fonctionnaire aux C. F. T.
 originaire de Morat et Landiswil (Fribourg) domicilié à
 Bes né à
 Morat le vingt-un mai

mil huit cent quatre-vingt trois fils de
 Jean - Frédéric Liechty et de
 Anna nie Fasnacht, décédés

2. **Jankhauser** Louisa - Marianna
 divorcée de Jean - Frédéric - Arthur
 Schifferdecker dès le 30 juin 1922, secrétaire
 originaire de Chardoney Morces domiciliée à
 Lausanne née à
 Yverdon le vingt-sept février

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
 Elie - Louis Jankhauser, veuf
 Elise nie Roth, veuve

Comme témoins :
 1. Humi Alfred, installateur, à Lausanne
 2. Leonard Ernest, fonctionnaire C. F. T. Bes

Les publications ont eu lieu à Bes le 6, Chardoney, Morat
 Landiswil, le 7, et à Lausanne le 8 juin 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
 Bes.

Les époux :

Otto Liechty
 Louisa Liechty

Les témoins :

E. Leonard
 Alf. Humi

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué aux états civils de
 Morat, Biglen Villars - sous -
 Mans et Bes.

Registre des mariages A.

N^o 400
Lang
et
Breit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lang Georges-Louis-Jules
célibataire

représentant

originaire de Hämikon (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à

Torrenting (Berne) le vingt-mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Louis-Léon-Eugène Lang, industriel, à Torrenting et de
Marie-Madeleine-Julia née Froidevaux, veuve

2. Breit Eglantine
célibataire

Sans profession

originaire de Steffisburg (Berne) domiciliée à
Lausanne née à

La Chaux-de-Fonds le cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Friedrich-Gottlieb Breit, veuf et de

Bertha-Louise née Bernhart, à La Chaux-de-Fonds

Comme témoins : } 1. Vermot Joseph, comptable, à Trilly
2. Meyse Haris, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, Steffisburg le 13
et à Hämikon le 15 janvier 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lau-
sanne, Hämikon et
Steffisburg

Les époux :

Lang

et
Breit

Les témoins :

Vermot
Meyse

L'officier de l'état civil :

A. Vallif

Communiqué aux états civils
d'Hämikon et de Stef-
fisburg

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 401
Bell
et
Guignet

et M. le Consul britannique à Lausanne
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bell James
célibataire
ingénieur
originaire de Sujet britannique domicilié à Dundee (Ecosse)
né à Tartick (Ecosse) le douze juin mil huit cent vingt un fils de Alexandre Bell, négociant et de Ann née Gordon, à Aberdeen (Ecosse)

2. Guignet Blanche-Marguerite
célibataire
sans profession
originaire de Châtillens domiciliée à Lausanne
née à Lausanne le vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt quinze fille de François-Louis Guignet, voyageur de commerce et de Louise-Marie-Frédérique Tamy née Chapallaz, à Lausanne

Comme témoins :
1. Guignet Gustave, boulanger, à Lausanne
2. Bell Charles-Carrine, commis, Dundee

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18 et à Châtillens le 20 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
promesse du fiancé et certificat de nationalité.
permis de publier et autorisation de mariage du Dépt. de Vaud.
certificat de capacité du fiancé
avis de publication à Lausanne et à Châtillens
Communiqué à l'état civil d'ordon

Les époux :

Jos. Bell.
B.M. Bell

Les témoins :

G. Guignets
M. J. Bell
L'officier de l'état civil :

H. Baurif

Registre des mariages A.

No 402
Palmero
 et
Malgarini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Palmero** Antonio - Enrico - Gioioso
 célibataire

marchand - poissonnier
 originaire de Sanfront (Tignes, Italie) domicilié à
 Lausanne né à
 La Chaux-de-Fonds le trente juillet
 mil neuf cent deux fils de

Giuseppe Palmoro et de
 Margherita née Besson à Lausanne

2. **Malgarini** Palmyre
 célibataire

suppléant
 marchande de poissons
 originaire de Intta (Novare, Italie) domiciliée à
 Lausanne née à
 Champalais le premier décembre
 mil neuf cent deux fille de

Giovanni - Giuseppe Malgarini, marchand de poissons et de
 Bertha - Anna née Rubin, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Regamey Albert, huissier, à Lausanne
 2. Meyssi Marius, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, Intta le 27
 mai et à Sanfront le 2 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance ; consentement de la mère du fiancé ; acte de notoriété constatant l'absence de son père ; consentement des père et mère de la fiancée ; permis de publier et autorisation de mariage du Département de J. P. ; acte de publication à Lausanne, Sanfront et Intta
 Communiqué à la Chancellerie cantonale (2)

Les époux :

Antonio Palmoro
 Palmyre Malgarini

Les témoins :

Meyssi
 Regamey

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

No 403
Ravussin
et
Dusserre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ravussin Armand
Veuf de Nanette-Augustine Besse dès le
1^{er} février 1922 cafetier
originaire de Baulmes domicilié à
Lausanne né à
Baulmes le vingt-cinq septembre
mil huit cent soixante-sept fils de

Jean-Louis Ravussin et de
Henriette Jenny née Cornu, décédée

2. Dusserre Oline née Duffat
veuve de Edouard-Louis-Eugène Dusserre
dès le 27 juillet 1906, garde-malade
originaire de Renens domiciliée à
Lausanne née à
Esfelines d'Yverdon le dix juillet
mil huit cent soixante-neuf fille de

Daniel-Pierre Duffat et de
Françoise-Jeanette née Sarrasin, décédée

Comme témoins : } 1. Margot Arthème, employé postal, à Lausanne
2. Pache Gustave, tapissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 11, Baulmes le 12
et Renens le 13 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance
acte de décès 1^{re} femme de
l'époux ;
acte de décès 1^{er} mari de
l'épouse ;
acte de publication à Lausanne,
Baulmes et Renens

Les époux :

Armand Ravussin
Oline Dusserre

Les témoins :

Margot,
Gustave Pache

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué aux états civils
de Baulmes et de Prilly

Registre des mariages A.

No 404
 Fersich
 et
 Lapiere

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Fersich** Karel-Albert
 divorcé de Henriette Meyler vers le 19
 janvier 1920
 originaire de Schaffhouse domicilié à
 Lausanne né à
 Schaffhouse le huit juin
 mil huit cent septante-deux fils de
 Laurent Fersich, veuf et de
 Margaretha née Wüscher, à Schaffhouse

2. **Lapiere** Theodora-Gemma
 célibataire

sans profession
 originaire de origine française (Bissy, Savoie) domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le trois février
 mil huit cent nonante-trois fille de
 Edouard-Joseph-Samuel Lapiere, veuf et de
 Frédérique-Gemma née Woltz, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Favre Henri, Chef de bureau, à Lausanne
 2. Légeret Charles, expert-Consul, à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, Schaffhouse le 7
 et Bissy le 8 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un juillet mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance
 acte de 1^{er} mariage du fiancé,
 avec mention du divorce,
 permis de publier du Dépar-
 tement de M. D.
 acts de publication, à Lausanne,
 Schaffhouse et Bissy

Les époux :

A. Fersich
 et Lapiere

Les témoins :

A. Légeret
 H. Favre

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué à l'état civil de
 Schaffhouse et à la Chan-
 cellerie cantonale.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 405
Tardent
Pilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tardent Eugène - Louis - Samuel
célibataire

professeur
originaire de Ormont - Versous domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le deux juillet
mil huit cent quatre - vingt onze

fils de Louis - Félix Tardent, représentant de commerce et de
Louisa - Adèle née Jaques, à Langenthal

2. Pilet Marie - Augusta - Ella
célibataire

sans profession
originaire de Château - d'Orx domiciliée à
Lausanne née à

Epesses le dix février
mil huit cent quatre - vingt quatorze

fille de Paul - Emile Pilet, Directeur de l'Union Vaudoise du Crédit et de
Clara née Fougallaz, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Tardent Pierre, céramiste, à Langenthal
2. Pilet Paul - Emile, Directeur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 2, à Ormont - Versous
et à Château - d'Orx le 3 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier août mil neuf cent vingt - trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à
Lausanne, Ormont - Versous
et Château d'Orx.

Les époux :

Eugène Tardent
Augusta Tardent

Les témoins :

Pilet
Pillet

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils
d'Ormont - Versous et de
Château d'Orx.

Registre des mariages A.

N^o 406
Gachet
et
Genoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gachet Robert-Laurent
célibataire

employé de Commerce
originaire de Gruyères (C^t Fribourg) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-six novembre

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de
Joseph-Jules Gachet, à Chataignieréal et de
Marie-Alphonse née Gavillet, veuve

2. Genoud Lydie-Séraphine
célibataire

ménagère
originaire de Châtel St-Denis (Fribourg) domiciliée à
Châtel St-Denis née à
Châtel St-Denis le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de
Hubert Genoud, charpentier et de
Madeline née Gilloud, à Châtel St-Denis

Comme témoins : } 1. Gayet Antonin, empl. C. F. T., à Lausanne
2. Reuillard Charles, employé de Commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, à Châtel-St-Denis
le 9, à Gruyères le 10 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lausanne
Gruyères et Châtel-St-Denis

Les époux :

[Signature]
L Gachet

Les témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]
R. Ballif

Communiqué aux états civils
de Gruyères & de Châtel-
St-Denis.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d. - 1013.

Par jugement du Tribunal du District de
Lausanne
rendu en date du 11 décembre 1922
déclaré définitif et exécutoire le
4 janvier 1923
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, dès le
1^{er} janvier 1923, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 20 janvier 1923

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 407
 Cordey
 et
 Jacquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Cordey** Constant - Albert _____
 célibataire _____

manoeuvre _____

originaire de **Savigny** _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Bussigny _____ le sept avil _____

_____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de

Charles Cordey _____ et de

wid. Rosalie née Perisset, à **Pilly** _____

2. **Jacquet** Marie - Louise _____
 célibataire _____

blanchisseuse _____

originaire de **Prépondavaux (St. Tribourg)** _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Mredon _____ le sept janvier _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Paul-Julien Jacquet, laitier _____ et de

Lucile - Célestine née Dezat, à **Lausanne** _____

Comme témoins : } 1. **Claude Charles**, manoeuvre, à **Lausanne**
 } 2. **Chaubert Louis**, manoeuvre, à **Lausanne**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne**, à **Savigny** le 15, à
Prépondavaux le 18 juin 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication à **Lausanne**, **Savigny** et **Prépondavaux**.

Les époux :

Constant Cordey
Marie Cordey

Les témoins :

Charles Claude
Chaubert Louis

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué aux états civils de
Savigny & de **Kuisens**.

Registre des mariages A.

N^o 408

von Gunten
et
Marguerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Gunten Albert-Émile
célibataire

Jardinier
originaire de Sigriswil (Berne) domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le douze juin
mil neuf cent un fils de

Émile von Gunten et de
Vérena née Baur, décédés

2. Marguerat Alice
célibataire

ménagère
originaire de Lutry et Forel (Lavaux) domiciliée à
Lausanne née à

Ropraz le vingt-trois novembre
mil neuf cent trois fille de

Jules-Henri Marguerat, manoeuvre et de
Honorine née Sclèdevant, à Lausanne

Comme témoins :
1. Marguerat Henri, manoeuvre, à Lutry
2. Rother Louis, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sigriswil, Lutry le 6,
Forel le 7 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance
consentement des père & mère
de la fiancée.
actes de publication à Lausanne,
Sigriswil, Lutry et Forel

Les époux :

et von Gunten
Alice von Gunten

Les témoins :

Henri Marguerat
Louis Rother

L'officier de l'état civil :

L. Sallif

Communiqué aux états civils de
Sigriswil, Lutry et Forel

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 8 juillet 1944
déclaré définitif et exécutoire le
11 septembre 1944
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à ^{trois ans au mari} ^{un an à la femme} an, dès le
11 septembre 1944, le délai pendant
lequel l'un d'eux
ne pourra contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 2 octobre 1944

L'officier de l'état civil :

Harold
suppl.

Registre des mariages A.

N^o 409
Geissbubler
et
Arnold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geissbubler Jules-Henri

célibataire

employé au F. F. V.

originaire de Lauperswil (Bern) domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le onze novembre

mil huit cent quatre vingt dix-neuf fils de
Henri-Jean-Louis Geissbubler, menuisier et de
Marie-Jeanne-Louise née Hectig, à Lausanne

2. Arnold Yvonne-Marguerite-Jeanne

célibataire

couturière

originaire de Paris (1^{er} arrondissement) domiciliée à
Lausanne née à

Lausanne le vingt-quatre octobre

mil huit cent vingt-neuf fille de
Emile-Charles-Arnold, décédé et de
Henriette-Marie née Lavanchy, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Geissbubler Henri, menuisier, à Lausanne
2. Médiaci Gaston, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23 et à Lauperswil
le 24 avril 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance
acte de décès du père de
la fiancée ;
consentement de sa mère
permis de publier du Dépar-
tement de J. S. P.
certificat de capacité de la fian-
cée ; acte de publication à
Lausanne et à Lauperswil
communiqué à l'état civil de
Lauperswil et à la Chan-
cellerie cantonale

Les époux :

J. Geissbubler
Y. Geissbubler

Les témoins :

H. Geissbubler
Gaston Médiaci

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 410
Pettineroli
Ulrich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pettineroli Edouard-François-Paul
célibataire

peintre-décorateur
originaire de Veuchapatte (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le douze janvier
mil huit cent nonante-six fils de

Paul-Joseph Pettineroli, typographe et de
Rosalie-Jenny née Béboua, à Lausanne

2. Ulrich Cécile-Frida
divorcée de Henri Chevalley dès le 21

septembre 1922, employée de commerce
originaire de Suidoux domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-six août
mil huit cent nonante cinq fille de

Christian Ulrich, décédé et de
Rosette née Brachjet, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Béboux Alphonse, négociant, à Lausanne
2. Pettineroli André, sculpteur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, Veuchapatte le 11 et
à Suidoux le 13 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage de la
fiancée, avec mention du
divorce
acte de publication à Lau-
sanne, Veuchapatte et
Suidoux

Les époux :

E. Pettineroli
C. Pettineroli

Les témoins :

Béboux
André Pettineroli

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué aux états civils
de Noirmont et de Cheabry

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 411
Viquerat
et
Chave

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viquerat Alfred
Veuf de Fenny-Louise née Girardet
dès le 8 novembre 1922, gendarme
originaire de Combremont-le-Grand domicilié à
Satigny né à
Mont/Lausanne le huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-deux fils de
David Viquerat et de

Fenny-Françoise Belet née Vivian, décédée

2. Chave Alice-Marie
Libataire

garde-malades
originaire de Lausanne domiciliée à
Genève née à

Chailly/Lausanne le vingt-cinq novembre
mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Emile Chave, à Chailly/Lausanne et de
Lucie-Louise née Raymond, décédée

Comme témoins : 1. Chave Lucien, Conducteur P.F.F. à Bâle
2. Kormann Aimé, gendarme, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Satigny le 18, à Genève le 19,
à Lausanne et à Combremont-le-Grand le 20 juillet 1923
sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Satigny.

Les époux :
A. Viquerat
A. Viquerat

Les témoins :
A. Kormann
Lucien Chave

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Combremont et de
Satigny.

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 412
Santschi
et
Taney.

15-81

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Santschi François-Nicolas
célibataire

comptable
originaire de Sigriswil (Berne) domicilié à
Schandens né à
Corsier (Vaud) le cinq septembre
mil huit cent nonante-sept fils de
Arnold-Christian Santschi, mécanicien et de
Marie-Louise née Gabi, à Schandens

2. Taney Lucie
célibataire

originaire de Pexes-Torsens (Vaud) domiciliée à
Lausanne née à
Bully le vingt-quatre juin
mil huit cent nonante-huit fille de
adoptif de Charles-Antoine Taney et de
Bertha née Monachon, à Lausanne

Comme témoins :
1. Taney Charles, négociant, à Lausanne
2. Mevallier Louis, officier de l'état civil, à Orbe

Les publications ont eu lieu à Schandens le 11, Sigriswil le 12,
Lausanne le 13, Pexes-Torsens le 18 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Taney, à Schandens

Les époux :

François-Nicolas
Santschi

Les témoins :

Ch. Taney
Scherwain

L'officier de l'état civil :

L. Traut

Communiqué aux états civils
de Sigriswil, Schandens
& St-Cierges

Registre des mariages A.

Form. 3.

Rpt. 43.

No 413
Regamey
et
Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Regamey** Daniel - Théophile
veuf de Rosine - Adèle - Augustine née Pache
rés le 1^{er} avril 1919, employé communal retraité
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
aux Râpes Lausanne (Spalingen) le treize juin
mil huit cent cinquante huit fils de
Jean Claude Regamey et de
Julie - Françoise née Regamey, décédés

2. **Barbey** née **Wiss** Anna
divorcée d'Edouard - François
Barbey rés le 14 février 1900, ménagère
originaire de Chardonne domiciliée à
Lausanne née à
Solence le vingt-trois juillet
mil huit cent septante trois fille de
François - Victor Wiss, employé C.F.T. retraité et de
Maria née Hasen, à Solence

Comme témoins :
1. Brunner Guille, cafetier, à Lausanne.
2. Secretan Ferdinand, restaurateur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} et à Chardonne
le 2 juin mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance
acte de décès 1^{re} femme du fiancé
acte du 1^{er} mariage de la fiancée
avec mention du divorce

Les époux :

Daniel Regamey
Anna Regamey

Les témoins :

Emile Brunner
F. Secretan

L'officier de l'état civil :

L. D. Sallif

Communiqué à l'état civil de
Chardonne

Registre des mariages A.

No 414

Nef
et
Maumary

Par jugement du Tribunal de District de Zurich, 2. Abtheilung, rendu en date du... déclaré définitif et exécutoire le... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne, le... 1959.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Nef Ernst
célibataire

chef d'étage
originaire de Unäsch (Appenzell) domicilié à
Lausanne né à
St Gall le trois octobre
mil huit cent nonante-sept fils de

Maus-Jakob Nef et de
Lijette née Madler, décédés

2. Maumary Dina-Alice
célibataire

Couturière
originaire de Dombreson, Savagniez et Pâquier (Neuchâtel) domiciliée à
Lausanne née à
La Chaux-de-Fonds le treize mars
mil huit cent nonante-huit fille de

Henri Maumary horloger et de
Juliette-Alice Joseph dit Lehmann née Curtit à Marseille

Comme témoins: 1. Maumann Fritz, infirmier, à Genève
2. Maumary Camille, électricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savagniez, Dombreson, le 13,
et à Unäsch le 14 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

actes de naissance
actes de publication à Lausanne,
Unäsch, Dombreson, et Savagniez

Les époux:

E. Nef

Les témoins:

H. Maumann
F. Maumann

L'officier de l'état civil:

L. Baudif

Communiqué aux états civils de
Unäsch, Dombreson, et Savagniez

Registre des mariages A.

N^o 415
Eisenhut
Zahnd

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eisenhut Mohammed _____
célibataire _____

employé de bureau _____
originaire de Gais (Appenzell) _____ domicilié à
Epalinges _____ né à
Guisan (Appenzell) _____ le quinze août _____
mil huit cent nonante six _____ fils de

Mohammed Eisenhut _____ et de
Marie-Elisabeth nie Pyrande, décedés _____

2. Zahnd Lucy-Lina _____
célibataire _____

sans profession _____
originaire de Rüschegg (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le trois février _____
mil neuf cent trois _____ fille de

Louis-Jean Zahnd, régisseur _____ et de
Alice-Julie nie Salm, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Zahnd Louis, régisseur, à Lausanne
2. Coquerand Emile, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Rüschegg le 30 juin,
à Gais et à Lausanne le 2 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
à Epalinges _____

Les époux :

M. Eisenhut
Ch. Zahnd Eisenhut

Les témoins :

Coquerand
L. Zahnd

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué aux états civils
de Gais, de Rüschegg et
à Epalinges _____

Registre des mariages A.

N^o 416
Cavin
et
Serex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin Georges-Louis
célibataire

tapissier
originaire de Yullyens domicilié à
Lausanne né à
Bossettes / Oron le douze août
mil huit cent quarante-six fils de
Rosine-Emilie née Faque, veuve de François Cavin et de
dés le 17 mars 1894, domicilié à Châtigny

2. Serex Marthe-Dorthe
célibataire

couturière
originaire de Maracon domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le dix-neuf octobre
mil neuf cent fille de

Emile-Louis-Samuel Serex et de
Luce-Félicie née Maquie, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Favre Aimé, manoeuvre, à Lausanne
2. Loquerand Emile, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, Mexières (Yullyens) le
4, Maracon le 5 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à
Yullyens, Lausanne et
Maracon

Les époux :

Cavin Georges,
Cavin Marthe

Les témoins :

Favre
Loquerand

L'officier de l'état civil :

Le Baillif

Communiqué à Mexières et à
Saliez

Registre des mariages A.

N^o 417
Chesaux
et
Dumuid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chesaux Arnold
veuf de Marie-Emilie née Gury des
le 1^{er} septembre 1910 employé de banque
originaire de Lavey-Morcles domicilié à
Lavey né à
Genève le seize juillet
mil huit cent quatre vingt un fils de
Emma Chesaux et de

2. Dumuid Rose-Olga
célibataire
sans profession
originaire de Mornay domiciliée à
Lausanne née à
Mornay le huit septembre
mil huit cent quatre vingt-sept fille de
Felix-Albert Dumuid, agriculteur et de
Clara née Kuffler, sa femme, à Mornay

Comme témoins :
1. Dumuid Clara, à Mornay
2. Dorjat Louisa, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lavey le 18, à Mornay et à
Lausanne le 20 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Berne

Les époux :

Chesaux
Olga Chesaux

Les témoins :

Clara Dumuid
Louisa Dorjat

L'officier de l'état civil :

S. Bailly

Communiqué aux états civils
de Berne et de Vufflens-le-
Château

Registre des mariages A.

No 418
 Wyss
 et
 Corbet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Wyss** Robert-Rudolf _____
 célibataire _____

employé de banque _____
 originaire de Zurich _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Zurich _____ le premier octobre _____
 mil huit cent nonante sept _____ fils de

Robert-Rudolf Wyss, négociant _____ et de
 Elise-Eugénie née Jeammin à Lausanne _____

2. **Corbet** Demys-Françoise _____
 célibataire _____

employée de bureau _____
 originaire de St-Croix _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le vingt-quatre février _____
 mil huit cent nonante huit _____ fille de

Albert-Demys Corbet, né et de
 Victoire-Maria née Bellamy, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Corbet Ernst, employé de banque, à Lausanne
 } 2. Wyss Robert-Rudolf, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Croix le 20, Chaux
 près St-Croix, Zurich le 21 juillet 1923. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le neuf août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication à Zurich
 St-Croix, La Chaux et Lau-
 sanne _____

Les époux :

R. Wyss
 F. Wyss

Les témoins :

E. Corbet
 R. Wyss.

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué aux états civils de
 Zurich et de St-Croix _____

Registre des familles vol. 19 fol. 379

Registre des mariages A.

N^o 419
 Bailens
 et
 Blanchard

11.16
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Bailens** Robert - Félix _____
 célibataire _____

monteur - électricien C. F. F. _____
 originaire de Lausanne _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le trente mai _____

_____ mil huit cent nonante - huit _____ fils de
 Charles - Auguste Bailens, veuf _____ et de
 Albertine - Henriette née Segalier, à Lausanne _____

2. **Blanchard** Cathérine - Cécile _____
 célibataire _____

sans profession _____
 originaire de Bavel (Fribourg) _____ domiciliée à
 Bavel _____ née à
 St. Ursen (Fribourg) _____ le vingt-neuf août _____
 _____ mil neuf cent deux _____ fille de

Joseph - Louis Blanchard, agriculteur _____ et de
 Emma née Gauderon, à Bavel _____

Comme témoins :
 1. Bailens Charles, fourneur, à Lausanne.
 2. Blanchard Louis, agriculteur, à Bavel.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4 et à Bavel le
 5 juillet 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze août mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication à Lausanne
 et à Bavel _____

Les époux :

Bailens Robert
 Bailens Cécile

Les témoins :

Bailens Charles
 Blumhard Pauline

L'officier de l'état civil :

B. Brailly

Communiqué à l'état civil de
 Bavel _____

N^o 420
Bertolotti
et
Mellet

DIVORCE

Mariage dissous par le divorce selon
jugement du tribunal civil du
district de Lausanne
définitif et exécutoire dès le 27
août 1965.

Lausanne le: 2 septembre 1965.
L'officier de l'état civil:

E. Rod

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertolotti Gaston-Joseph
libataire

fondeur
originaire de Mercurago (Novare, Italie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le six avril

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de
Joseph Bertolotti et de
Marie-Catherine-Aloyse née Emonet, à Lausanne

2. Mellet Berthe-Macqueline
libataire

sans profession
originaire de Oron-la-ville domiciliée à
Lausanne née à
Oron-la-ville le neuf février

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fille de
Charles-Albemi Mellet, décédé et de
Marie-Emma née Gray, à Oron

Comme témoins :
1. Bertolotti Fernand, fondeur, à Lausanne
2. Hertig Violette, journalière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 18, à Oron-la-ville
le 20 juin, et à Mercurago le 1^{er} juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier et autoriza-
tion de mariage du Départe-
ment de Justice & Police.
acte de publication à Lau-
sanne, Oron-la-ville et
Mercurago, ce dernier avec cer-
tificate de capacité en faveur
du fiancé
Communiqué à Oron et à la
Chancellerie Cantonale.

Les époux :

Gaston Bertolotti
Marguerite Bertolotti

Les témoins :

F. Bertolotti
V. Hertig

L'officier de l'état civil :

Baillif

N^o 421
Ecuyer
et
Delessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Ecuyer** André - Adami

célibataire

agriculteur

originaire de Envy domicilié à

Rances né à

Envy le vingt-un juin

mil huit cent nonante deux fils de

Alfred - Samuel Ecuyer, à Envy et de

Marie - Louise née Eugny, veuve

2. **Delessert** Marthe - Jenny

célibataire

ouvrière de fabrique

originaire de Penoy-le-Forat domiciliée à

Rances née à

Rances le onze mars

mil neuf cent un fille de

Alfred Delessert et de

Emma - Louise née Conterse, à Rances

Comme témoins : } 1. Hennard Jules, empl. communal retraité, à Lausanne
2. Bolomey Francis, vigneron, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Rances le 14, à Envy le 15 et à Penoy-le-Forat le 17 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Pully.

Les époux :

Ecuyer André
Ecuyer Marthe

Les témoins :

Jules Hennard
Fr Bolomey

L'officier de l'état civil :

G. Ballif

Communiqué aux états civils de
Baulmes, Romanelles et
de Coccelles-le-Forat

Registre des mariages A.

N^o 422
Musly
Thiébaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Musly Henry - René _____
célibataire

employé de banque _____

originaire de Grossböschstetten (Berne) _____ domicilié à
Plainpalais _____ né à

Gourgenay (Berne) _____ le vingt-sept juillet _____
mil huit cent nonante cinq _____ fils de

Léon Musly, horloger, veuf _____ et de
Marie née Marxband, à Gourgenay _____

2. Thiébaud Emma - Férançère - Vivienne _____
célibataire

sans profession _____

originaire de Duttet (Neuchâtel) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Porrentruy (Berne) _____ le seize juillet _____
mil huit cent nonante six _____ fille de

Emile Thiébaud, mécanicien _____ et de
Emma née Musly, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Bessier Louis, négociant, à Lausanne
2. Thiébaud Emile, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le 23, Duttet le 24, Gross-
böschstetten et Lausanne le 25 juillet 1913, sans opposition.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Plainpalais _____

les époux :

[Signature]

Viviane Marie Musly

Les témoins :

Emile Thiébaud

Louis Bessier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux états civils
de Grossböschstetten, Plainpalais
et Duttet (Neuchâtel) _____

N^o 423
 Delisle
 et
 Domenjox

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delisle Jules

célibataire

représentant de commerce

originaire de Froideville

domicilié à

Lutry

né à

Villalzel

le vingt-six mars

mil huit cent quatre-vingt neuf

fils de

Louis-Henri Delisle

et de

Lina-Adèle née Rossier, à Buissony Morges

2. Domenjox Germaine-Suzanne

célibataire

sans profession

originaire de Pully

domiciliée à

Pully

née à

Pully

le cinq octobre

mil neuf cent

fille de

Charles-Louis Domenjox

et de

Rosine née Laurent, à Pully

Comme témoins :

1. Martin Samil, ancien 1^{er} lieutenant de gendarmerie, Lausanne

2. Toussay Victor, inspecteur de la justice, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Froideville, Lutry et Pully le 28 juillet 1923, sans opposition

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
 Lutry

Les époux :

J. Delisle
 G. Delisle

Les témoins :

D. Martin
 Tomas

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué aux états civils
 de Bottem, à Poliez-le-Grand,
 Lutry et Pully.

Registre des mariages A.

No 424
Cochet

Droz dit Busset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cochet Paul - Alexis

célibataire

comptable

originaire de Apples

Lausanne

domicilié à

né à

Apples

le dix-neuf juillet

mil huit cent

septante-trois

fils de

Henri-Louis Cochet

et de

Louise Henriette née Demont, décédée

2. Droz dit Busset Kelly - Henriette

célibataire

sans profession

originaire de

Lausanne

Loche et de La Chaux-de-Fonds

domiciliée à

née au

Loche

le vingt-huit décembre

mil huit cent

nonante-neuf

fille de

Edouard Droz-dit-Busset, comptable, à La Chaux-de-Fonds et de

Sophie-Bertha née Gmür, décédée

Comme témoins :

1. Imroz Jean, Docteur-médecin, à Lausanne

2. Mercanton Philippe, Secrétaire, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Loche, La Chaux-de-Fonds
le 25, Apples le 26 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Apples
Le Loche, La Chaux-de-Fonds
& Lausanne.

Les époux :

P. Cochet
K. Cochet.

Les témoins :

J. Mercanton
Dr Imroz.

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

N° 425
Spitznagel
Sahli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spitznagel Adolphe - Albert

célibataire

employé à l'usine à gaz

originaire de Landiswil (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-quatre décembre

mil huit cent

quatre-vingt-dix-neuf

fils de

Adolphe Spitznagel, retraité d. J.

et de

Ida-Louise née Bonagoy, à Lausanne

2. Sahli Elise

célibataire

sans profession

originaire de Wohlen (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Etagnières

le sept juillet

mil neuf cent

fille de

Gustave-Louis-Alfred-Rodouard Sahli, agriculteur

et de

Emma née Somery, à Etagnières

Comme témoins :

1. Bachecon Marc, Charpentier, à Lausanne

2. Spitznagel Adolphe, retraité d. J. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Landiswil et à Wohlen le 30 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne, Landiswil et Wohlen

Les époux :

Spitznagel et Adolphe

Spitznagel Elise

Les témoins :

Bachecon Marc
Spitznagel père

L'officier de l'état civil :

M. Ballif

Registre des mariages A.

No 426
 Terrenoud
 et
 Fontannaz

Par jugement du Tribunal civil du
 District de Porrentruy, rendu
 en date du 21 mai 1911,
 déclaré définitif et exécutoire le 5
 décembre 1911. Le mariage inscrit
 ci-contre a été dissous par le divorce,
 Lausanne, le 7 décembre 1914.
 de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Terrenoud Charles

libataire

portier

originaire de La Sagne, Pont de Martel et Brot-dessous domicilié à
 Lausanne né à

La Sagne (Neubâtel) le seize août

mil neuf cent un fils de

Louis-Elim Terrenoud, employé C. F. C. et de

Justine-Alida ni Matthey de l'étang, à La Sagne

2. Fontannaz Marie-Rosalie

libataire

cuisinière

originaire de Vétroz (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Conthey le vingt-neuf mars

mil neuf cent quatre fille de

Joseph Fontannaz, agriculteur et de

Marie-Philomène ni Antonin, à Conthey

Comme témoins:

1. Dupretuis Charles, représentant, à Lausanne
2. Furrer Jean, electricien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Sagne, Pont de Martel
 Vétroz le 18 juillet, Brot-dessous le 19 et Conthey le 20
 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

actes de naissance
 actes de publication à
 Lausanne, La Sagne, Pont
 de Martel, Brot-dessous
 Vétroz et Conthey

Les époux:

Charles Terrenoud
 Rosalie Terrenoud

Les témoins:

Ch. Dupretuis
 J. Furrer

L'officier de l'état civil:

R. Baillif

Communiqué aux états civils de
 La Sagne, Les Ponts, Rochefort
 Vétroz et Conthey

Registre des mariages A.

N^o 427
Bally
et
Parisod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bally Lucien

célibataire

garçon - lèveur

originaire de Boursens domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le vingt-trois avril

mil neuf cent trois fils de

Mme Charles Bally, veuf et de

Mme née Muller, à Lausanne

2. Parisod Eglantine

célibataire

couturière

originaire de Villette et Lutry domiciliée à

Pully née à

Lutry le vingt-sept septembre

mil neuf cent fille de

Benjamin Louis Parisod, vigneron et de

Françoise née Boudry, à Pully

Comme témoins :

1. Zbinden Robert, employé, à Lausanne

2. Form Robert, agent de police, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, Boursens, Villette, Lutry le 28, Pully le 29 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lausanne, Boursens, Villette, Lutry et Pully,

Les époux :

Bally Lucien
Parisod Eglantine

Les témoins :

Zbinden Robert
Form Robert

L'officier de l'état civil :

H. Bally

Communiqué aux états civils de
Mullens, Lutry, Lutry et Pully.

Registre des mariages A.

No 428

Authier

Briand ^{et} n^{ee} Matthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Authier Maxim-Jean-Edouard

célibataire

agriculteur

originaire de Bière et de l'Abbaye domicilié à

Bière né à

Bière le trente novembre

mil huit cent nonante-six fils de

Jules-Henri Authier, propriétaire-agriculteur et de

Jenny-Elise-Georgina née Gottécan, à Bière

2. Briand n^{ee} Matthey Yvonne

veuve de Louis-Henri-

Eugène Briand v^{eu} le 20 avril 1919, sans profession

originaire de Reverolle domiciliée à

Reverolle née à

Reverolle le dix septembre

mil huit cent nonante cinq fille de

Paul-Alexis Matthey, v^{eu} et de

Louise-Alexandrine-Julie née Delapierre, à Reverolle

Comme témoins : 1. Meysse Marius, concierge, à Lausanne.

2. Schmidt René, employé de bureau, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Bière, l'Abbaye, le 31 juillet, à

Reverolle, le 2 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le seize août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Bière

Les époux :

Authier

Y. Briand

Les témoins :

Meysse M^{rs}Schmidt R^{ns}

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué aux états civils de Bière, l'Abbaye et Villiers.

Registre des mariages A.

N^o 429
 Bernasconi
 et
 Bongard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernasconi Bruno
 célibataire
 commerçant
 originaire de Castello San Pietro (Tessin) domicilié à
 Lausanne né à
 Bellinzona le vingt-neuf juin
 mil huit cent quatre vingt-neuf fils de
 Bruno Bernasconi, veuf et de
 Cecilia née Campari, à Bellinzona

2. Bongard Adèle-Mélanie-Jeanne
 célibataire
 ménagère
 originaire de Epesses et Sales (Fribourg) domiciliée à
 Lausanne née à
 Fribourg le sept février
 mil huit cent quatre vingt quinze fille de
 Jean-Adrien Bongard, voyageur de commerce et de
 Marie-Catherine née Bossy, à Genève

Comme témoins :
 1. Blanc Louis, voyageur, à Lausanne.
 2. Blanc Albertine, Corsetière, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epesses, Sales le 13,
 à Castello San Pietro le 14 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 acte de publication à Lau-
 sanne, Castello San Pietro
 Epesses et Sales

Les époux :

Bernasconi B.
 Jean Bernasconi

Les témoins :

L. Blanc
 A. Blanc

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils
 de Castello San Pietro et
 d'Epesses

Par jugement du Tribunal...
 de Lausanne rendu
 en date du 17 novembre 1922, déclaré
 définitif et exécutoire le 2 février
 1923, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à ... an... le
 délai pendant lequel l'
 ne pourr... contracter un nouveau
 mariage.

Lausanne, le 13 février 1923,
 L'officier de l'état civil :

L. Ballif

R. du 6.3.28.

Registre des mariages A.

No 430

Gurtner
et
Bernhard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gurtner François-Jerome

célibataire

Sommelier

originaire de Köniz (Berne)

domicilié à

Lausanne

né à

Beaux-Vives

le quatorze septembre

mil neuf cent deux

fils de

François Gurtner, menuisier

et de

Anna née Brumer, à Lausanne

2. Bernhard Madeline

célibataire

femme de chambre

originaire de nationalité française

domiciliée à

Lausanne

née à

Mindstein (Bas Rhin) le sept septembre

mil neuf cent trois

fille de

Friedric Bernhard, cocher

et de

Madeline née Wolf, à Ribeaupville (Haut Rhin)

Comme témoins :

1. Lehmann Marcel, employé de bureau, Lausanne

2. Müller Ida, couturière, à Zurich

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Köniz et Ribeaupville
le 25 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance

consentement des parents de la fiancée

permis de publier du Département de Justice & Police

actes de publication à Lausanne, Köniz et Ribeaupville. Certificat de capacité de la fiancée

Communiqué à l'état civil de Köniz et à la Chancellerie cantonale

Les époux :

François Gurtner
Madeline Gurtner

Les témoins :

M. Lehmann

Ida Müller

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
rendu en date du 7 février 1946
déclaré définitif et exécutoire le
14 février 1946
le mariage inscrit ci-contre a été dissous par
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le
14 février 1946, le délai pendant
lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 1er mars 1946

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 431

Newton

et
Mottaz

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 25 mars 1926, déclaré définitif et exécutoire le 8 juin 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 8 juin 1926. Lausanne, le 1^{er} juin 1926.
L'officier de l'état civil:

B. Ballif

R. du 8.9.26.

et Mr. le Consul britannique, à Lausanne
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Newton Thomas - Mac -intosh
divorcé de Léonie Souvestre dès le 17
juillet 1923 professeur
originaire de Sujet britannique domicilié à
Lausanne né à
Glasgow (Ecosse) le vingt avril
mil huit cent septante-six fils de

James Newton, à Glasgow et de
Catherine Newton nee M. S. Macintosh, décédée

2. Mottaz Mathilde - Thérèse
célibataire

sans profession
originaire de Syens domiciliée à
Lausanne née à
Vevey le vingt-deux décembre
mil huit cent nonante quatre fille de

Edouard Mottaz et de
Frédérique - Marie - Louise nee Corboz, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Duron Jean, employé de commerce, à Lausanne
2. Marsens Octave, employé de commerce, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 25 et à Syens
le 26 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-huit août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

acte de naissance
acte de mariage du fiancé
extrait de jugement en divorce pour
le fiancé; permis de publier
et autorisation de mariage du
Département de Justice & Police.
avis de publication à Lausanne et
Syens; certificat de capacité ma-
rimoniale du fiancé
Communiqué à l'état civil de
Moudon.

Les époux:

Thomas Newton
Mathilde Newton.

Les témoins:

Marsens

Ballif
actuel
L'officier de l'état civil:

B. Ballif

Registre des mariages A.

No 432

Kuster

et
Bär

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kuster Josef - Adolphe
célibataireVoyageur de commerce
originaire de Villmergen (Argovie) domicilié à
Genève né à
Villmergen le vingt-neuf mars
mil huit cent nonante cinq fils deJohann Kuster, veuf
Karoline née King, à Villmergen et de2. Bär Susanne
célibataireSans profession
originaire de Bâle domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-huit juin
mil huit cent nonante neuf fille deEmile Bär, négociant et de
Antonie dite Antoinette Burkhardt née Noël, à LausanneComme témoins : } 1. Félicie Joséphine, dactylographe, à Lausanne
2. Yvonne Tocco, bijoutière, à LausanneLes publications ont eu lieu à Genève le 16, Bâle le 17, Vill-
mergen et Lausanne le 18 juillet 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Genève

Les époux :

S. Kuster

S. Kuster

Les témoins :

Josephine Félicie

Yvonne Tocco

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils
de Villmergen, Bâle et
Genève.

Registre des mariages A.

No 433

Aymon
Cortellini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aymon Paul-Edouard

célibataire

chimiste

originaire de Aigent (Valais) domicilié à

Sion né à

Sion le six mai

mil huit cent quatre vingt seize fils de

Félicia-Louis-Joseph Aymon, imprimeur et de

Hedwige-Marie-Louise née de Lavallaz, veuve

2. Cortellini Evelina

célibataire

sans profession

originaire de Santino (Novare, Italie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le seize janvier

mil neuf cent - un fille de

Dominique Cortellini, entrepreneur et de

Geneviève née Minodi, à Lausanne

Comme témoins :

1. Cortellini Dominique, entrepreneur, Lausanne

2. Aymon Félicia, imprimeur, à Sion

Les publications ont eu lieu à Sion le 26 juillet, Lausanne le 27, Aigent le 28 juillet 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Sion.

Les époux :

Paul Aymon

Evelina Aymon

Les témoins :

Cortellini Dominique

F. Aymon

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué aux états civils
de Sion, Aigent et à la
Municipalité cantonale

Registre des mariages A.

N^o 434
 Chambovey
 Hehlen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Chambovey Louis-Samuel
 célibataire

agriculteur
 originaire de Ron domicilié à
 Bursins né à
 Bursins le trente mai

mil huit cent quatre-vingt dix fils de
 François-Louis Chambovey, à Bursins et de
 Céline née Jaquier, décédée

2. Hehlen Isabelle-Sophie
 célibataire

ménagère
 originaire de Boltigen (Berne) domiciliée à
 Gland née à
 Bursins le neuf mai

mil neuf cent cinq fille de
 Henri-Louis Hehlen et de
 Fanny-Sophie née Rosset, à Gland

Comme témoins : } 1. Jaquier Henri, agriculteur, à Ropraz
 } 2. Jaquier Eugène, à Ropraz

Les publications ont eu lieu à Bursins, Boltigen, Gland, le 2, à
 Ron le 3 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
 autorisation de l'état civil
 de Gilly

Les époux :
 Louis Chambovey
 Isabelle Chambovey

Les témoins :
 Jaquier
 Eugène Jaquier

Communiqué aux états civils
 de Ron, Boltigen et
 Gilly.

L'officier de l'état civil :

Ballif

Registre des mariages A.

N^o 435
Winterhalter
et
Sauter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Winterhalter Otto _____
_____ célibataire _____

commerçant _____
originaire de Stüblingen (Bade, Allemagne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Stüblingen _____ le treize novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt six _____ fils de

Jacob Winterhalter _____ et de
Marie née Rebl, décédée _____

2. Sauter Anna _____
_____ célibataire _____

sans profession _____
originaire de Planegg (Bavière) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Planegg _____ le vingt mai _____
_____ mil neuf cent _____ fille de

Leopold Sauter, forgeron _____ et de
Emilie née Fitzinger, à Planegg _____

Comme témoins : } 1. Adige Amann, négociant, à Lausanne
} 2. Lamy Raymond, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er} et à Stüblingen
le 2 août 1923. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
certificat de capacité de la fiancée
permis de publier et autorisa-
tion de mariage du Départe-
ment de Justice et Police _____
acts de publication à Lausanne
et à Stüblingen, ce permis avec
certificat de capacité en faveur du
fiancé. _____

Communiqué à la Chancellerie
cantonale (2) _____

Les époux :

O. Winterhalter
Anna Winterhalter

Les témoins :

A. Amann
R. Lamy

L'officier de l'état civil :

L. Bullif

Registre des mariages A.

No 436
Blaser
Abetel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blaser Alfred
célibataire

laitier
originaire de Langnau (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-cinq juin
mil neuf cent un fils de

Jean Blaser, maraîcher et de
Elizabeth née Rothén, à Lausanne

2. Abetel Ida-Julia
célibataire

couturière
originaire de Belmont & Pully domiciliée à
Lausanne née à
Pully le dix-sept août
mil neuf cent deux fille de

Vincent-Emile Abetel, ouvrier tanneur et de
Louise-Pauline née Franck, à Lausanne

Comme témoins :
1. Blaser Jean, maraîcher, à Lausanne
2. Abetel Vincent, tanneur, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 4, Langnau et Bel-
mont le 5 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à
Langnau, Belmont et Lau-
sanne.

Les époux :

Alfred Blaser
Julia Blaser

Les témoins :

Vincent Emile Abetel
Jean Blaser

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Communiqué à Langnau et à
Pully.

Registre des mariages A.

N^o 437
Girardet
et
Stoudemann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet Louis-Jean

célibataire

bijoutier / glaces

originaire de Penthalaz domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le dix-huit mai

mil neuf cent fils de

Jean-Louis Girardet, contre-maître et de

Anna-Louise née Humziker, à Lausanne

2. Stoudemann Rose-Alexandrine

célibataire

menagère

originaire de Tréverenges et Wablen (Bienne) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt deux février

mil huit cent nonante-huit fille de

Jean-Alexandre Stoudemann, marchand-forain et de

Hélène née Dizerand, à Lausanne

Comme témoins :

1. Girardet Jean-Louis, contre-maître, à Lausanne

2. Stoudemann Jean-Alexandre, md. forain, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, Penthalaz, Tréverenges et Wablen le 2 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-trois août mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Pen-
thalaz, Tréverenges, Wab-
len et Lausanne.

Les époux :

Louis Girardet
Rose Girardet

Les témoins :

Girardet L.
Alexandrine Stoudemann

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils de
Corsonay, Chaudun et Schyren-
Zemburg.

Registre des mariages A.

N^o 438
 Jeannerod
 Baüla

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeannerod Louis-Alfred _____
 célibataire _____

chauffeur d'autos _____

originaire de Provence _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Provence _____ le trois octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt-huit _____ fils de

Louis-Edouard Jeannerod _____ et de

Louise-Jeanette née Girard _____

2. Baüla Mélida _____

_____ célibataire _____

reparseuse _____

originaire de S^t Silvestre (Fribourg) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Chavannes-le-Chêne _____ le vingt-novembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt-trois _____ fille de

Jean-Christophe Baüla _____ et de

Adèle née Gottreau, décédés _____

Comme témoins : } 1. Guiller Albin, teneur, à Lausanne
 } 2. Ruffi Jean, fabricant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 16, Provence et
 S^t Silvestre le 17 août 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication à Lau-

saune, Provence et

S^t Silvestre _____

Communiqué à Provence et à

S^t Silvestre _____

Les époux :

Louis Jeannerod

Mélida Jeannerod

Les témoins :

A. Guiller

J. Ruffi

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

N^o 439
 Thuillard
 et
 Delessert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Thuillard François**
 Veuuf de Julie-Elise née Chapuis d^{es}
 le 1^{er} mai 1920, agriculteur
 originaire de Froideville domicilié à
 Lausanne né à
 Grandcour le trente avril
 mil huit cent soixante-un fils de
 François-Samuel Thuillard et de
 Marie-Louise née Mottet, décédés

2. **Delessert Emma-Jolyne**
 ménagère, divorcée de Louis-Charles
 Devenoges d^{es} le 5 mai 1923,
 originaire de St-Aubin-Sauges (Neuchâtel) domiciliée à
 Lausanne née à
 Bully le trente novembre
 mil huit cent septante-trois fille de
 Henri-David Delessert et de
 Jenny née Emery, décédés

Comme témoins :
 1. Hélysi Marie, concierge à Lausanne
 2. Schmidt René, employé à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, Froideville et
 St-Aubin-Sauges le 3 août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance ; acte de décès
 N^o femme du fiancé ; acte du
 N^o mariage de la fiancée, avec
 mention du divorce ; autorisa-
 tion de remariage pour la
 fiancée, délivrée par le presi-
 dent du Tribunal, avant expira-
 tion du délai de 300 jours ; acte
 de publication à Lausanne, Froideville &
 Communiqué à Poligny-le-Grand et à St-Aubin-Sauges

Les époux :

François Thuillard
 Emma Thuillard

Les témoins :

Hélysi M^o
 René Schmidt

L'officier de l'état civil :

R. Bally

Registre des mariages A.

No 441

Gamon

Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gamon Robert-Edouard

celibataire

coiffeur

originaire de Villars-le-Terroir domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le treize octobre

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de

Emile-Omer Gamon, Cordonnier et de

Emma nee Barbozat, à Lausanne

2. Weber Madeline-Caroline-Louise

celibataire

lingère

originaire de Woodemwald (Argovie) domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le dix août

mil neuf cent un fille de

Jean-Jaques Weber, employé postal et de

Marie-Louise-Danielle nee Maget, à Lausanne

Comme témoins :

1. Barbozat Charles, typographe, à Lausanne

2. Weber Charles, empl. adm. Commune, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-le-Terroir, et
Woodemwald le 16 juillet 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lau-
sanne, Villars-le-Terroir
et Woodemwald

Les époux :

R. Gamon
M. Weber

Les témoins :

Ch. Barbozat
Charles Weber

L'officier de l'état civil :

le Ballif

Communiqué à Gelsallen et
à Woodemwald

Registre des mariages A.

N^o 442
 Audrey
 et
 Schneitter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Audrey Charles-Hubert-Louis
 célibataire

employé de commerce
 originaire de Cerniat (Fribourg) domicilié à
 Lausanne né à
 Morges le cinq août

mil huit cent quatre-vingt quinze fils de
 Joseph-Louis Audrey, décédé et de
 Marie-Rosalie née Magnin, à Lausanne

2. Schneitter Lucie
 célibataire

Sans profession
 originaire de Spiez (Berne) domiciliée à
 Lausanne née à
 Sierre (Valais) le deux juin

mil neuf cent quatre fille de
 Chrétien Schneitter, charbon et de
 Marie née Wyffel, à Sierre

Comme témoins : } 1. Richoz Marcelin, employé Commerce, Lausanne
 } 2. Junod Charles, Comptable, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 juillet, Spiez
 le 1^{er} août, et Cerniat le 2 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de publication à Cer-
 niat, Lausanne et Spiez

Les époux :

Audrey
 Lucie

Les témoins :

Richoz Marcelin
 Junod Charles

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué aux états civils
 de Cerniat & de Spiez

Registre des mariages A.

N^o 443
 Binggeli
 et
 Coraffä

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Binggeli Marcel-Ernest

célibataire

Professeur de mathématiques

originaire de Syens (Vaud) et Wablen (Bourne) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le douze septembre

mil huit cent quatre vingt seize fils de

Alois Binggeli, Chef de bureau aux Télégraphes et de

Louise-Fanny née Martin, à Lausanne.

2. Coraffä Mariette

célibataire

Sans profession

originaire de Grèce domiciliée à

Argostoli (Céphalonie, Grèce) en séjour à Lausanne née à

Argostoli le sept mai

mil neuf cent un fille de

Gérasime Coraffä, à Argostoli et de

Naskia née Kravlos, veuve

Comme témoins :

1. Binggeli Alois, fonctionnaire aux Télégraphes Lausanne

2. Binggeli Lucien, fonctionnaire aux C.F.T. Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, Syens le 29, et

Wablen le 30 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance

certificat de célibat pour la

fiancée ;

déclaration du prêtre orthodoxe

permis de publier du Dé-

partement de Justice et Police

actes de publication à Syens

Lausanne et Wablen

Communiqué à Moudon et à

Schwarzenburg.

Les époux :

Binggeli /

Coraffä

Les témoins :

A. Binggeli

L. Binggeli

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Registre des mariages A.

No 444

Zeller

et
Blanchard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zeller Ernst - Emmanuel

veuf de Louise-Louisa née Duperron dès le 20 août 1919, voyageur de Commerce

originaire de Bâle domicilié à

Lausanne né à

Bâle le sept avril

mil huit cent quatre-vingt quatre fils de

Johann - Jakob Zeller et de

Anna - Elisabeth née Keblstadt, veidve

2. Blanchard Marguerite

divorcée de Ernst Charles dès le

18 mai 1920, employée de Commerce

originaire de Corcelles-Chavornay domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le neuf août

mil huit cent quatre-vingt cinq fille de

Pierre Blanchard et de

Jeanette - Henriette née Clavel, veidve

Comme témoins : 1. Regner Hermann, violoniste, Lausanne

2. Amiguet Paul, employé Commune, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, Bâle et Corcelles

Chavornay le 8 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance

acte de décès, M^{re} femme du fiancé

acte du 1^{er} mariage de la

fiancée, avec mention de

divorce

actes de publication à

Bâle, Lausanne et Cor-

celles-Chavornay

Communiqué à Bâle & à

Chavornay

Les époux :

E. Zeller

M. Zeller

Les témoins :

Regner Hermann
Amiguet Paul

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Registre des mariages A.

No 445

Pot

Bussien^{et}

Rectification

Par décision du 30 novembre 1962 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'époux soit désigné comme étant fils de Pot, Clovis Emilien et d'Alida Marie Sara, née Delavy, et non Pot, Clovis et d'Alida, née Delavy Lausanne, le 20 décembre 1962.

d'officier de l'état civil

Communiqué au Département de justice et police du canton de Vaud à Lausanne, et à l'office de l'état civil de Vouvry (Valais).

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pot Charles-Marie

célibataire

manoeuvrier

originaire de Vouvry (Valais) domicilié à

Lausanne

né à

Vouvry le vingt-deux février

mil huit cent nonante-deux fils de

Clovis Pot, agriculteur et de

Alida née Delavy, à Vouvry

2. Bussien Maria-Joséphine

célibataire

repasseuse

originaire de Port-Valais et Monthey (Valais) domiciliée à

Lausanne

née à

Bouveret le vingt-deux avril

mil huit cent nonante-cinq fille de

Joseph Bussien et de

Marie Roch, décédée

Comme témoins : 1. Rouiller Louis, voiturier, à Lausanne

2. Ramelet Auguste, mécanicien, à Monthey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vouvry, Port-Valais et Monthey le 8 août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Vouvry

Lausanne, Port-Valais et

Monthey

Les époux :

M^r Charles

Pot Maria

Les témoins :

A. Ramelet

Louis Rouiller

L'officier de l'état civil :

M. Ballif

Registre des mariages A.

No 446

Morier

et
Hofer

née Dumartheyay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morier Paul-Alfred

célibataire

manoeuvre

originaire de Château-d'Oex domicilié à

Lausanne né à

Clarens (Châtelard) le vingt-sept novembre

mil huit cent nonante-deux fils de

Jaques-Alfred Morier, ouvrier de fabrique et de

Rose Marguerite née Turin, à Lyon

2. Hofer née Dumartheyay Armande-Félicie

veuve d'Ernest Hofer dès le 3 septembre

1919, journalière

originaire de Bettenhausen (Berne) domiciliée à

Lausanne née à

Esrestines Rolle le vingt-cinq novembre

mil huit cent nonante-six fille de

Emile-Daniel Dumartheyay, décédé et de

Julie née Dumartheyay, à Genève.

Comme témoins :
1. Regamey Henri, huissier, à Lausanne
2. Migliorina Rose, ménagère, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 29, Château-d'Oex
et Bettenhausen le 30 juin 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance

acte de décès M^{re} mari de la
fiancée.actes de publication à Cha-
teau-d'Oex, Lausanne et
Bettenhausen.Communiqué à Château-d'Oex
et à Herzogenbuchsee

Les époux :

Morier Paul
Armande Morier

Les témoins :

M^{re} Regamey
Migliorina

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Registre des mariages A.

Form. 2.

N^o 447
Métraillet
et
Furrer
née Zappella

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Métraillet** François-Joseph-Edouard
célibataire
peintre en bâtiments
originaire de Salins (Valais) domicilié à
Lausanne né à
Vienna (Autriche) le vingt-un février
mil huit cent quatre-vingt quatorze fils de
Maria Métraillet, institutrice, à Vienna et de

2. **Furrer** née Zappella Rosalie-Madeleine
veuve d'Adrien Furrer dès le 11
février 1921, ménagère
originaire de Yverthône (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Dion le trois avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Baptiste Zappella et de
Marie née Burgener, veuve

Comme témoins :
1. Nigg Oscar, charretier, à Lausanne
2. Gurtner Charles, ancien cafetier à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, Yverthône le 2
et à Salins le 11 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès du 1^{er} mari de
la fiancée
actes de publication à Lau-
sanne, Salins et Yverthône

Les époux :

Métraillet
Rosalie Métraillet

Les témoins :

Gurtner
Nigg Oscar

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Salins et à
Yverthône

Registre des mariages A.

13-243

No 448
Bally
et
Kaeser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bally Emmanuel
célibataire

ingénieur
originaire de Bucarest (Roumanie) domicilié à
Lausanne né à
Bucarest le quatorze janvier
mil huit cent quatre vingt-dix-huit fils de

Jaques Bally, fonctionnaire et de
Thérèse née Emmanuelle, à Bucarest

2. Kaeser Marie
célibataire

sans profession
originaire de Oberflachs (Argovie) et Rütli (Zurich) domiciliée à
Lausanne née à
Neuchâtel (Berne) le quinze octobre
mil neuf cent deux fille de

Henri-Rodolphe Kaeser, industriel et de
Cécile-Lina née Kiegler, à Lausanne

Comme témoins :
1. Kaeser Henri, mécanicien, à Lausanne.
2. Kaeser Cécile, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberflachs, Rütli le 25
juillet, et à Bucarest le 6 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier et au-
torisation de mariage du
Département de Justice
actes de publication à Ober-
flachs, Rütli et Lausanne
acte de publication à Buca-
rest, avec certificat de capaci-
té en faveur du fiancé
Communiqué à la Chancellerie
cantonale et aux états civils
d'Oberflachs et de Rütli

Les époux :

Emmanuel Bally
Marie Bally

Les témoins :

Henri Kaeser Nadine
C. Kaeser Hany Kaeser

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Registre des mariages A.

No 449
Wicki
et
Tache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wicki Charles-Edmond _____
célibataire _____

manoeuvre _____
originaire de Schupfheim (Lucerne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Lausanne _____ le seize juillet _____
mil huit cent quatre-vingt six _____ fils de

Jean-Joseph-Wicki, décédé _____ et de
Catherine-Ida née Corboz, à Lausanne _____

2. Tache Charlotte-Rosa _____
célibataire _____

couturière _____
originaire de Epalinges _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le trente janvier _____
mil huit cent quatre-vingt neuf _____ fille de

Louise-Oimée-Charlotte Tache, à Lausanne _____ et de

Comme témoins : } 1. Guberan Alfred, teneur-chimiste à Lausanne.
2. Haellen Auguste, teneur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, Schupfheim
le 24, Epalinges le 26 juillet 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit août mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication à
Lausanne, Schupfheim et
Epalinges _____

Communiqué à Schupfheim
et à Epalinges _____

Les époux :

C. Wicki
C. Tache

Les témoins :

Haellen Auguste
A. Guberan Guignard

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

N^o 450
 Monnard
 et
 Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monnard, Charles-Louis

célibataire

rentier

originaire de Daillens domicilié à

Lausanne né à

Daillens le vingt-neuf mars

mil huit cent soixante-cinq fils de

Jean-Charles-Louis Monnard et de

Marie-Suzanne née Dupraz, décédée

2. Rochat, Ida-Louise

célibataire

originaire de L'Abbaye et du Lien domiciliée à

Lausanne née à

Ballens le vingt-un septembre

mil huit cent quarante-deux fille de

Jean-François Rochat, décédé et de

Mélanie-Louise née Nicole, à Ballens

Comme témoins : 1. Henri Vallotton, secrétaire, à Lausanne

2. Marinus Heysi, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Abbaye, Le Lien, le 3
 et Daillens, le 4 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance Actes de
 publication à Lausanne, L'Ab-
 baye, Le Lien et Daillens

Les époux :

Lou. L. Monnard

Ida Monnard

Les témoins :

H. Vallotton

Heysi

L'officier de l'état civil :

H. Siehard

Communiqué à l'état-civil à
 Sullens, L'Abbaye, Le Lien

Registre des mariages A.

No 451
Kamber
et
Chappuis

Par jugement du Tribunal... du dis-
trict de Lausanne... rendu
en date du 12 septembre 1950...
déclaré définitif et exécutoire le 12...
décembre 1950... le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 30 janvier 1951

L'officier de l'état civil:

Par-devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kamber, Henri - André

célibataire

commerçant

originaire de Högendorf (Solvay) domicilié à

Lausanne né à

Lausanne le trois juin

mil neuf cent deux fils de

François Kamber, décédé et de

Louise née Beck, commerçante à Lausanne

2. Chappuis, Lucy - Anna

célibataire

employée de commerce

originaire de Cuarnens domiciliée à

Lausanne née à

Cuarnens le neuf février

mil huit cent quarante-cinq fille de

Auguste - Louis Chappuis, décédé et de

Élise née Bartschiger, à Cuarnens

Comme témoins : 1. Franz Kamber, fonction. postal, à Lausanne

2. Jacques Albrecht, jardinier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 6, Cuarnens, le 8 et

Högendorf, le 9 août 1953.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente août mil neuf cent cinquante-trois.

Pièces déposées :

Actes de naissance. Actes
de publication à Lausanne,
Cuarnens et Högendorf

Les époux :

H. Kamber
L. Kamber

Les témoins :

Jacques Albrecht
Franz Kamber

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

Communiqué à l'état-civil à
Högendorf et à Isle.

Registre des mariages A.

No 452
Gruaz
et
Pöpke

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Gruaz**, Charles-Albert _____
divorcé de Charlotte - Jeanne Borgeaud, dès le
4 septembre 1917, cafetier _____
originaire de L'Isle _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Belmont d. Lausanne _____ le neuf septembre _____
_____ mil huit cent soixante-un _____ fils de
Louis - Gabriel Gruaz _____ et de
Jeanne - Françoise née Blanc, décédés _____
Pöpke née Kuttnik, Auguste-Julianne _____
veuve de Gustav - Karl Pöpke, dès le 2 octobre 1912 _____
ménagère _____
originaire de Berlin (Prusse) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Emilienan (Branberg) _____ le quatorze juillet _____
_____ mil huit cent soixante-sept _____ fille de
Carl Kuttnik _____ et de
Auguste née Helbig, décédés _____

Comme témoins : } 1. Daniel Bormand, appareilleur, à Lausanne
2. Jules Martinet, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juillet, L'Isle, le
1^{er} août et Berlin, le 29 mars 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance. Acte de
mariage du fiancé, avec divorce.
Acte du 1^{er} mariage de la fiancée.
Acte de décès de son mari.
Actes de publication à Lausanne,
L'Isle et Berlin. Remis de
publier _____

Les époux :

A. Gruaz

Gruaz Auguste

Les témoins :

Martinet Jules
Daniel Bormand

L'officier de l'état civil :

H. Schaub

Communiqué à l'état-civil à
L'Isle et à la Chancellerie C⁶

Registre des mariages A.

N^o 453
Jordan
et
Euvyer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan, Alfred-Jélix-Louis
divorcé de Ida-Marguerite Emilacher, dès le 28 avril 1919
employé de bureau
originaire de Bèzières domicilié à
Lausanne né à
Yverdon le vingt-un septembre,

mil huit cent huitante-cinq fils de
Paul-Alfred Jordan, menuisier, à Lausanne et de
Louise née Demartin, décédée

2. Euvyer, Marguerite-Louise
célibataire
ménagère
originaire de Envy domiciliée à
Lausanne née à
Valloire le vingt-six octobre

mil huit cent nonante-neuf fille de
César-Alphonse Euvyer, à Ballaignes et de
Marie-Louise née Clément, décédée

Comme témoins : } 1. Marius Heysé, concierge, à Lausanne
2. Albert Regamey, empl. de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 3, Bèzières, le 4 et
Envy le 6 août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance. Acte du
1^{er} mariage du fiancé, avec
divorce. Actes de publication
à Lausanne, Bèzières et Envy

Les époux :

Jordan
Marguerite Jordan

Les témoins :

Heysé
Regamey
L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à l'état-civil à
Bèzières et Romanelles

Par Jugement du Tribunal...
de Lausanne, rendu
en date du 10 décembre 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 7 janvier
1922, le mariage inséré ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 13 janvier 1922.
L'officier de l'état civil:

H. Bauje

Registre des mariages A.

No 454
 Dupectuis
 et
 Margot

RECTIFICATION

Par décision du 19 novembre 1955
 le département de justice et police
 du canton de Vaud a ordonné la
 rectification de l'inscription ci-contre
 en ce sens que l'épouse soit dési-
 gnée comme étant originaire de:

"Sainte-Croix et Breigny-sur-
 Morrens"

Lausanne, le 2 décembre 1955

L'officier de l'état civil:

Communiqué aux offices de l'état
 civil d'Ormont-dessous à Cergnat,
 de Sainte-Croix, de Bottens à
 Poliez-le-Grand, au Département
 de justice et police à Lausanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Dupectuis, René-Jean-Jules
 célibataire
 facteur postal
 originaire de Ormont-dessous domicilié à
 Lausanne né à
 Yverne le neuf septembre

mil huit cent nonante-trois fils de
 Lucien-Jélix - Samuel Dupectuis, décédé et de
 Marthe née Gueter, à Yverne

2. Margot, Amélie-Sophie
 célibataire

originaire de Sainte-Croix domiciliée à
 Lausanne née à
 Chamby (Châtelard) le treize février

mil huit cent nonante-huit fille de
 Eugène - Samuel-George Margot, sous-secrétaire Chancelier de
 Elisa née Truin à Lausanne d'état

Comme témoins: } 1. Albert Band, chauffeur, à Lausanne
 } 2. Léon Richard empl. postal, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St^e Croix, le 8, Ormont-
 dessous, La Chaux le 9 août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trente-un août mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

Actes de naissance Actes
 de publication à Lausanne,
 St^e Croix, Ormont-dessous
 et La Chaux

Les époux:

René Dupectuis
 Amélie Dupectuis

Les témoins:

Léon Richard
 A. Band

L'officier de l'état civil:

H. Richard

Registre des mariages A.

8-24

No 455
Pamblanc
Wchli

Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pamblanc, Henri - Alfred - Didier
célibataire
employé de bureau
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le cinq juin
mil huit cent nonante-six fils de

Alfred - Ernest - Eugène Pamblanc, maître de gymnastique et de
Henriette - Louise née Bagnemat, décédée à Lausanne

2. Wchli, Ida
célibataire
employée de bureau
originaire de Küttigen (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-deux janvier
mil huit cent nonante-huit fille de

Jacob Wchli, boucher et de
Ida née Boo, à Lausanne

Comme témoins : 1. Alfred Pamblanc, maître de gymnastique, à Lausanne
2. Jacques Wchli, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 25 et Küttigen, le
26 juillet 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance. Actes de
publication à Lausanne, et
Küttigen

Les époux :

Henri Pamblanc
Ida Pamblanc

Les témoins :

Alfred Pamblanc
Wchli

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut

Communiqué à l'état-civil à
Küttigen.

N^o 456
 Gislon
 et
 Delessert

Ref. - ft. 26

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gislon, André
 célibataire

manoeuvre
 originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quatre avril
 mil neuf cent deux fils de

Jean - Marc Gislon, chauffeur à l'usine à gaz et de
Louise - Alice née Wyss, à Lausanne

2. Delessert, Victorine - Elise
 célibataire

couturière
 originaire de Cully et Lutry domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-quatre mai
 mil neuf cent trois fille de

Alfred Delessert, gypcier-peintre et de
Clotilde Louisa née Penci, à Lausanne

Comme témoins : { 1. Louis Delessert, forblantier, à Lausanne
 2. Alfred Delessert, gypcier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 30 juillet, Lutry et Cully,
 le 1^{er} août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance, Actes de publication à Lausanne, Lutry et Cully.

Les époux :

André Gislon
Victorine Gislon

Les témoins :

Alfred Delessert
Louis Delessert

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut

Communiqué à l'état civil à
Cully et Lutry

Par jugement du Tribunal sudisak
de Lausanne
 rendu en date du 9 mars 1939
 déclaré définitif et exécutoire le 2
avril 1939
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
 divorce.
 Le Tribunal a fixé à un an, dès le 2
avril 1939, le délai pendant
 lequel l'un
 ne pourrait contracter un nouveau mariage,
 Lausanne, le 2 avril 1939

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 157
Zahnd
Chatelan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zahnd, Henri-Emile

celibataire

notaire

originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à

Lausanne né à

Romainmôtier le vingt-cinq septembre

mil huit cent nonante-six fils de

Emile-Frédéric Zahnd, boulanger, à Romainmôtier et de

Elise Alice née Luquiens, décédée

2. Chatelan, Jeanne-Marguerite

celibataire

originaire de Bretigny s/ Morrens domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le quatre octobre

mil huit cent nonante-cinq fille de

Gustave-Louis-Henri Chatelan et de

Elise-Augusta Duplan née Robert, décédée

- Comme témoins :
- 1. Edmond Duplan, négociant, à Lausanne
 - 2. Paul Duplan, demeurant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 10, Guggisberg et Bretigny s/ Morrens, le 11 août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance. Actes de publication à Lausanne, Guggisberg et Bretigny s/ Morrens

Les époux :

Henri Zahnd
Jeanne Zahnd

Les témoins :

E. Duplan
P. Duplan

L'officier de l'état civil :

H. Sechant

Communiqué à l'état civil à Pöhlz. le-Grand, et Guggisberg.

Registre des mariages A.

No 458
 Stöbel
 et
 Monney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stöbel, Julius

veuf de Maria - Rosa Stöbel née Forster, des le 8 mars 1919
 ébéniste

originaire de Isenbergschwil - Geltwil (Argovie) domicilié à
 Lausanne né à

Wiedergögen (Solure) le six août

mil huit cent septante six fils de

Theodor Stöbel, décédé et de

Maria née Wyser, à Anney

2. Monney née Chaubert, Marie - Adélaïde

veuve de Charles Louis - Adolphe Monney, des le 26 avril 1909

ménagère

originaire de Villars - le - Grand domiciliée à
 Lausanne née à

Grandvillard (Gribourg) le sept avril

mil huit cent septante - deux fille de

Auguste Chaubert et de

Maria - Melanie née Dupont, décédés

Comme témoins : 1. Emile Chaubert, épicier, à Lausanne

2. Sydonie Stöbel, ébéniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 18, Geltwil, le 20 et
 Villars - le - Grand, le 21 juillet 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Actes de naissance. Actes de
 décès des précédents conjoints.
 Actes de publication à Lau-
 sanne, Geltwil et Villars -
 le - Grand

Les époux :

J. Stöbel

Marie Stöbel

Les témoins :

E. Chaubert

S. Stöbel

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
 emp.

Communiqué à Geltwil et Cons-
 tantine.

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
 rendu en date du 26 février 1934
 déclaré définitif et exécutoire le 8
mai 1934
 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
 divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le 8
mai 1934, le délai pendant
 lequel l'ex mari
 ne pourr. pas contracter un nouveau mariage.
 Lausanne, le 18 mai 1934.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 459
Gaudin
et
Briol

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudin, Auguste-Jean
célibataire
tailleur d'habits
originaire de Nyon, Lausanne, Morges et Sévry domicilié à
Granges né à
Plainpalais (Genève) le vingt-sept août
mil huit cent nonante-sept fils de
Louis-Adrien-Charles Gaudin, à Genève et de
Elisa-Mélanie-Isaline née Renard, décédée

2. Briol, Germaine-Rose
célibataire
doctylographe
originaire de St^e Croix domiciliée à
Vernier (Genève) née à
Renens le dix-sept décembre
mil neuf cent quatre fille de
Marins Briol, à Nyon et de
Sophie-Elisa née Tauxe, à Genève

Comme témoins : 1. Elisa Gaudin, à Genève
2. Marins Heysé, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Granges, le 14, Morges, Lausanne,
Nyon, St^e Croix et les Granges de St^e Croix, le 15, Sévry,
le 16 et Vernier, le 17 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le premier septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Granges

Les époux :

Auguste Gaudin
Germaine Gaudin

Les témoins :

E. Gaudin
Heysé M^{rs}

L'officier de l'état civil :

H. Siehaud

Communiqué à Nyon, Morges,
Grancy, Granges, St^e Croix,
Genève (B. U.).

Par jugement du Tribunal de
dist. de Lausanne, rendu
en date du 7 juillet 1930, déclaré
définitif et exécutoire le 30 septem-
bre 1930, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans le
délai pendant lequel le mari-
né pour a contracter un nouveau
mariage, dès le 30 septembre 1930.
Lausanne, le 22 novembre 1930.

L'officier de l'état civil :

Lozano

Registre des mariages A.

No 460
Luquiens
et
Bazin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Luquiens** Georges-Charles-David _____
célibataire _____

négoiant _____
originaire de Jurieux _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt décembre _____

mil huit cent quatre-vingt treize _____ fils de
Georges-Charles-David Luquiens, décédé _____ et de
Méline-Henriette née Pittet, à Lausanne _____

2. **Bazin** Alix-Rose _____
célibataire _____

dactylographe _____
originaire de S^t-Joseph-de-Rivière (Isère, France) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le huit mai _____

mil neuf cent quatre _____ fille de
Emile-Léon Bazin, comptable _____ et de
Rosalie-Angeline née Nobili, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Légeret Robert, employé de Commerce, à Lausanne
2. Bazin Léon, architecte, à Paris.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20 et à Jurieux
le 21 juillet 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
Consentement des père et mère de
l'époux. _____
permis de publier du Département
de Justice & Police. _____
actes de publication à Lausanne et
à Jurieux. _____
certificat de capacité de la
fiancée _____
Communiqué à l'état civil de
Romainsmotier et à la Chan-
cellerie d'état. _____

Les époux :

G. Luquiens
A. Luquiens

Les témoins :

Léon Bazin
R. Légeret

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Registre des mariages A.

No 461
Meyer
et
Ramponi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer Alexandre - Alphonse
célibataire

Voyageur de Commerce
originaire de Schaffhouse domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-un mars
mil neuf cent trois fils de

Alexandre - Jean Meyer et de
Lina - Emma née Regemas, décédés

2. Ramponi Ermelinda
célibataire

Sans profession
originaire de Miasino (Novare, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Miasino (Novare, Italie) le sept janvier
mil neuf cent quatre fille de

Battista Ramponi, maçon et de
Anne née Cassera, à Lausanne

Comme témoins :
1. Meysse Marius, Concierge, à Lausanne.
2. Regamey Henri, huissier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22 juin, Schaffouse
le 23 juin, Miasino le 8 juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
consentement des parents de la
fiancée
permis de publier du Dépar-
tement de Justice et Police
actes de publication à Lausanne
et Schaffouse.
acte de publication à Miasino
avec certificat de capacité p. la fiancée
Communiqué à Schaffouse et à
la Chancellerie Cantonale

Les époux :

A. Meyer.

E. Meyer

Les témoins :

M^r Regamey

Meysse H^r

L'officier de l'état civil :

Ls Ballif

Registre des mariages A.

No 462
Unger
Isler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Unger Heinrich-Otto-Hans-Joachim
célibataire
journaliste
originaire de Zurich domicilié à
Lausanne né à
Braunschweig (Allemagne) le vingt-deux décembre
mil huit cent nonante-quatre fils de
Johann-Wilhelm Unger, décédé et de
Anna-Hilma-Maria nee Kölsch, à Braunschweig

2. Isler Frieda
célibataire

Sans profession
originaire de Mobslen (Argovie) domiciliée à
Lausanne née à
Mobslen (Argovie) le six août
mil huit cent nonante-neuf fille de
Léopold-Edouard Isler, maître-teinturier et de
Emma nee Schneider, à Mobslen

Comme témoins :
1. Heysé Marius, somierge, à Lausanne
2. Regamey Henri, bûcher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6, Zurich et Mobslen
le 8 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre septembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication à Lau-
sanne, Zurich et Mobslen

Les époux :
H. Unger
F. Isler

Les témoins :
H. Regamey
M. Heysé

Communiqué aux états civils
de Zurich et de Mobslen

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 453
 Hunziker
 et
 Delacrétaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hunziker Hlaw _____
 célibataire _____

représentant _____
 originaire de Staffelbach (Argovie) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Staffelbach _____ le trente novembre _____
 mil huit cent vingt-sept _____ fils de

Heinrich Hunziker, agriculteur, à Staffelbach _____ et de
 Pauline née Gloor, veuve _____

2. Delacrétaz Bluette-Charlotte-Eugénie _____
 célibataire _____

originaire de Corbeyrie _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Lausanne _____ le vingt-six septembre _____
 mil huit cent vingt-huit _____ fille de

Eugène-Henri Delacrétaz _____ et de
 Charlotte-Louise née Latty, à Lausanne _____

Comme témoins :
 1. Delacrétaz Eugène-Henri, négociant, à Lausanne
 2. Delacrétaz Charlotte-Louise, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, Staffelbach
 et Corbeyrie le 14 août 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication à Lau-
 sanne, Staffelbach et Cor-
 beyrie _____

Registre des familles vol. 23 fol. 309

Communiqué à Staffelbach et
 à Aigle _____

Les époux :

H. Hunziker
 B. Delacrétaz

Les témoins :

Eug. Delacrétaz
 C. Delacrétaz-Latty

L'officier de l'état civil :

L. J. Ballif

N^o 404
 Blanckenhagen
 Gaus van Wieldrecht
 née Boissevain

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ^F ~~dit~~ comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanckenhagen Willem-Henri-Johan
 divorcé de Catherine Nico
 d'Hamencourt dès le 29 juin 1923. rentier
 originaire de nationalité néerlandaise domicilié à
 Baden-Baden (Allemagne) né à
 Utrecht (Pays-Bas) le vingt-neuf février
 mil huit cent septante-six fils de

Wen-Maurits Blanckenhagen et de
 Jeanne-Marie née de Bruyn, décédés

2. Gaus van Wieldrecht née Boissevain
 Johanna-Elizabeth, veuve de Henry Gaus van Wieldrecht
 dès le 2 juin 1912

originaire de nationalité néerlandaise domiciliée à
 Lausanne née à
 Amsterdam (Pays-Bas) le deux juillet
 mil huit cent septante quatre fille de

Wynhard-Johannes Boissevain et de
 Johanna-Juliane née Hock, décédés

Comme témoins : } 1. Stratenus Théodore, à St-Pée
 } 2. Stratenus Christina-Henriette, née Gaus van Wieldrecht
 à St-Pée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10, à Baden-Baden
 le 14 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le cinq septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance; extrait de jugement
 en divorce p. fiancé; acte de décès M^{me}
 de la fiancée; certificat de nationalité
 du fiancé; certificat de capacité; pro-
 messe du fiancé; permis de publier
 et autorisation de mariage du
 Département de Justice et Police.
 acte de publication à Lausanne et
 à Baden-Baden.

Communiqué à la Chancellerie
 d'Etat (2 extraits.)

Les époux :

W. H. J. Blanckenhagen
 Gaus van Wieldrecht

Les témoins :

Th. Stratenus
 C. J. Stratenus
 Gaus van Wieldrecht

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 466
Hédiguet
et
Siquilloud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hédiguet Albert-Edouard _____
célibataire _____

étudiant en droit _____
originaire de Monthérod _____ domicilié à
Avenches _____ né à
Avenches _____ le trois août _____
_____ mil neuf cent un _____ fils de

Edouard-Frédéric Hédiguet _____ et de
Julie-Cécile née Marchand, décédés _____

2. Siquilloud Marie-Juliette _____
célibataire _____

sans profession _____
originaire de Vallamand _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Neuchâtel _____ le six neuf janvier _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de

Jules Siquilloud, cafetier _____ et de
Marie-Adeline née Richard, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Ferret Georges, étudiant pharmacien, à Yverdon
2. Gillieron Joanne, à Nyon

Les publications ont eu lieu à Avenches le 21 juillet, à Lausanne
et à Vallamand le 1^{er}, et à Monthérod le 3 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
d'Avenches _____

Les époux :

Albert Hédiguet
Juliette Hédiguet

Les témoins :

Jo. Gillieron
Ferret.

L'officier de l'état civil :

Ls. Ballif

Communiqué à Gimel, Aven-
ches et Cudrefin _____

Registre des mariages A.

N^o 467
 Eschamper
 et
 Trivet

Par jugement du Tribunal de
 district de Lausanne, rendu
 en date du 31 octobre 1929, déclaré
 définitif et exécutoire le 16 janvier
 1930, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à un an, le
 délai pendant lequel le mari
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage, dès le 16 janvier 1930.
 Lausanne, le 25 janvier 1930.
 L'officier de l'état civil:

Le Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eschamper Emile
 divorcé de Martha née Jakob ved
 le 23 juin 1921, monteur électricien aux S.D.
 originaire de Strengelbach (Argovie) domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
 Emile Eschamper, tailleur, à Lausanne et de
 Philomina née Embol, décédée

2. Trivet Rosine-Alice
 célibataire

Sommelière
 originaire de Lussy (Fribourg) domiciliée à
 Lausanne née à

Romont (Fribourg) le quatre septembre
 mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
 Louise Gillard née Trivet, décédée et de

Comme témoins : } 1. Fumagalli Attilio, électricien, à Lausanne
 } 2. Peneveyre Louis, empl. de bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, Strengelbach le 9,
 Lussy le 10 août 1929

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance
 acte de mariage du fiancé
 avec mention de divorce
 acte de publication à Lau-
 sanne, Strengelbach et Lussy.

Les époux :

E. Eschamper
 et Rosine-Alice Trivet

Les témoins :

A. Fumagalli
 L. Peneveyre

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Communiqué à Strengelbach et
 à Villarf-St-Pierre.

Registre des mariages A.

N^o 468

Dubrez

Sidoux ^{et} née Gaudin

7-274

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubrez Jules-Louis
 Veuf de Fanny née Pothey dès le 6 février
 1922 manoeuvre
 originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-trois janvier
 mil huit cent septante-trois fils de
 Marc-Henri-Jules Dubrez et de
 Henriette-Louise née Chevalley, décédés

2. Sidoux née Gaudin Adèle
 veuve d'Alais-Emile Sidoux dès le 7 no-
 vembre 1922, ménagère
 originaire de Forel de Lucens et Villard-le-Comte domiciliée à
Lausanne née à
Orbe le onze juillet
 mil huit cent quatre-vingt deux fille de
 Charles Gaudin et de
 Marianne née Cornu, décédés

Comme témoins : } 1. Brouppacher Ferdinand, employé de Gumma, Lausanne
 } 2. Golay Charles, manoeuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Forel le 10, et à
Villard-le-Comte le 13 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
 actes de naissance
 actes de décès des deux pré-
 cédents conjoints
 actes de publication à Lau-
 sanne, Forel de Lucens et
 Villard-le-Comte

Les époux :
J. Dubrez
A. Dubrez

Les témoins :
Brouppacher F.J.
Charles Golay

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Communiqué à Lucens et à
Genève

Registre des mariages A.

No 469
Baumgartner
et
Kübli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumgartner Frédéric-Emile dit Fritz
célibataire

Dépositaire
originaire de Langnau (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le dix-neuf mai
mil neuf cent deux fils de

Frédéric Baumgartner et de
Rosine née Roth, décédés

2. Kübli Eva-Moette
célibataire

Veuve
originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à
Montreux née à
Châtelard - Montreux le trois juin
mil neuf cent cinq fille de

Lucien Kübli, tailleur et de
Lucie née Carin, au Châtelard - Montreux

Comme témoins :
1. Von Allmen Jean, négociant, à Lausanne
2. Kübli Lucien, tailleur, à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, Langnau et
Gessenay le 20, Montreux le 21 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

actes de naissance
Consentement des père et mère
de la fiancée.
actes de publication à Lau-
sanne, Langnau, Gessenay
et Montreux.

Communiqué à Langnau, Gessenay
et Montreux.

Les époux :

F. Baumgartner.
E. Baumgartner.

Les témoins :

J. von Allmen
Kübli

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Registre des mariages A.

N^o 470
 Boutard
 et
 Yemeniz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Boutard** Joseph - Théodore - Charles - Jean - Famille
 célibataire

Avocat à la Cour d'Appel
 originaire de Lyon (France) domicilié à
 Lyon, en séjour à Lausanne né à
 Lyon (2^{ème} arr^t) le sept juin
 mil huit cent soixante-deux fils de

Louis - Théodore Boutard et de
 Anne - Anthelmette - Françoise - Séraphie née Garin, décédés

2. **Yemeniz** Marie - Séverine - Blanche
 célibataire

Sans profession
 originaire de Lyon (France) domiciliée à
 Lyon, en séjour à Lausanne née à
 Lyon (2^{ème} arr^t) le vingt-un février
 mil huit cent septante-trois fille de

Marie - Augustin - Eugène Yemeniz et de
 Anne - Marie - Alice née Corva, décédés

Comme témoins :
 1. Feissly Robert, Docteur-médecin, à Lausanne
 2. Perron Jean, Consul de France, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lyon le 16 juin et à Lausanne
 le 15 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 permis de publier et autorisa-
 tion de mariage du Départe-
 ment de Justice et Police
 certificat de Capacité matrimo-
 niale des fiancés.
 actes de publication à Lyon
 et à Lausanne

Communiqué à la Chancellerie
 Cantonale. (1 extrait).

Les époux :

Boutard
 Yemeniz

Les témoins :

Feissly Robert
 Perron Jean

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Registre des mariages A.

N^o 471
 Pasche
 Blanc^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche Armand - Henri
 célibataire

bouchee

originaire de Servion domicilié à

Lausanne né à

Renens le quatorze février

mil neuf cent trois fils de

Mules-Armand-Bénédict Pasche, Charpentier, en France et de

Rose-Lina née Martin, Décidée

2. Blanc Lina - Thérèse

célibataire

Sommelière

originaire de Corbières, Botterey et Fribourg domiciliée à

Lausanne née à

Gruyères (Fribourg) le vingt-trois mai

mil neuf cent fille de

Joseph-Alexis Blanc, agriculteur et de

Marie-Thérèse née Bulliard, à Gruyères

Comme témoins : } 1. Prior André, empl. de bureau, à Lausanne
 } 2. Heysse Marie, concierge, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corbières, Fribourg, le
 10, Servion et Botterey le 11 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept septembre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de publication à Lausanne,
 Corbières, Botterey, Fribourg
 et Servion

Les époux :

Armand. Pasche
 Lina Pasche

Les témoins :

Prior
 Heysse M^{rs}

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué, à Corbières, Botte-
 reys, Fribourg et Servion

Le jugement du Tribunal de district
 de Lausanne
 du en date du 6 juillet 1923
 déclaré définitif et exécutoire le 16
 octobre 1923
 mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
 divorce.
 Le Tribunal a fixé à un an, dès le 16
 octobre 1923, le délai pendant
 lequel le mari
 pour contracter un nouveau mariage.
 Lausanne, le 21 octobre 1923

Officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 472
Crisinel
Bolomey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crisinel Paul
célibataire

mécanicien
originaire de Molondin domicilié à
Lausanne né à
Molondin le vingt-trois mai
mil neuf cent

Etie Crisinel, agriculteur, et de
Elise-Victorine née Gourmaz, à Molondin

2. Bolomey Marie-Louise
célibataire

ménagère
originaire de Lutry et Forel domiciliée à
Lausanne née à
Crosy & Lutry le douze février
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Henri Bolomey et de
Louise-Emilie née Paschoud vicés

Comme témoins :
1. Etie Crisinel, agriculteur, à Molondin
2. Hésyé Maxime, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8, Molondin, Lutry et
Forel le 10 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le sept septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lau-
sanne, Molondin, Lutry
et Forel

Les époux :

Crisinel Paul
Crisinel Marie

Les témoins :

Crisinel Etie
Hésyé M^s

L'officier de l'état civil :

H. Dally

Communiqué à Sommelet,
Lutry & Forel.

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 12 octobre 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 7 décembre
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage. (Art 113 de la loi du 7 décembre 1925).
Lausanne, le 11 décembre 1925.

L'officier de l'état civil

H. Dally

D. du 21. 12. 25.

Registre des mariages A.

No 473
Vuagniaux
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuagniaux Charles-Audré
célibataire

conducteur-typographe
originaire de Kuebschen domicilié à
Paris né à
Lausanne le dix juin
mil neuf cent fils de

Aimé Vuagniaux, horloger et de
Bertha née Kurbuchen, à Lausanne

2. Favre Rose-Mabelle
célibataire

Sans profession
originaire de Rossens (Fribourg) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le douze novembre
mil neuf cent un fille de

Dominique-Vincent Favre et de
Marie-Françoise née Garrard, à Lausanne

Comme témoins :
1. Vuagniaux Aimé, horloger, à Lausanne
2. Vuagniaux Édouard, comptable, à Chavornay

Les publications ont eu lieu à Kuebschen et Rossens le 31 juillet, à
Lausanne le 1^{er} août et à Paris le 13 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Moudon

Les époux :

Charles Vuagniaux
Rose Vuagniaux

Les témoins :

A. Vuagniaux
E. Vuagniaux

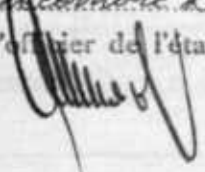
L'officier de l'état civil :

M. Ballif

Communiqué à Moudon et
Rossens (Fribourg)

et jugement du Tribunal du district
de Lausanne
en date du 9 novembre 1937
déclaré définitif et exécutoire le 7
décembre 1937
ce mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
Tribunal, a fixé à deux ans, dès le 7
décembre 1937, le délai pendant
lequel le mari
peut contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 17 décembre 1937

L'officier de l'état civil :



N^o 474
Tchouitch
Schechterle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tchouitch *Messaline*
célibataire
Docteur-médecin
originaire de *Smidérévo (Serbie)* domicilié à
Lausanne né à
Smidérévo le trente mai

mil huit cent nonante-quatre fils de
Grifoun Tchouitch, fonctionnaire retraité, à Belgique et de
Draga née Schespingec, veuve

2. Schechterle *Frida*
célibataire
sans profession
originaire de *Geradstetten (Wurtemberg)* domiciliée à
Lausanne née à
Berne le deux janvier

mil huit cent quatre vingt-neuf fille de
Friedrike Schechterle et de

Comme témoins : } 1. *Helysé Marius, concierge, à Lausanne*
2. *Emery Maurice, employé de bureau, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le 8 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance
certificats de capacité
certificat du prêtre russe de
Genève
permis de publier et autorisa-
tion de mariage du Dépar-
tement de Justice et Police
acte de publication à *Lausanne*

Communiqué à la Chancellerie
Cantonale

Les époux :

D^{me} Messaline Tchouitch
Fr. Schechterle

Les témoins :

Marius Helysé
Maurice Emery

L'officier de l'état civil :

H. Baillif

Par jugement du
Tribunal de Novisad
(Yougoslavie), rendu en
date du 11 mai 1936, de-
venu exécutoire le 28 mai
1936, le mariage inter-
dit ci-contre a été dissous
par le divorce.

Lausanne le 21 novembre
1936. Imposé sur ordre du
Département de Justice et
Police.

Officier de l'Etat civil

Registre des mariages A.

No 475

Läger
et
Youtaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Läger Henri François
veuf de Sylvie née Bournaud dès le 11
septembre 1921, garçon de magasin
originaire de Mollis (Glaris) domicilié à
Lausanne né à
Couise le vingt-trois octobre
mil huit cent quatre-vingt cinq fils de
Henri-François Läger, manoeuvre et de
Rosalie née Guille, à Lausanne
2. Youtaz Susanne
célibataire

ménagère
originaire de Aigle domiciliée à
Lausanne née à
Bex le vingt-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Charles Youtaz et de

Fanny-Julie née Hichoud, décédée

Comme témoins :

1. Heystre Edouard, étalagiste, à Lausanne
2. Hicholz Jeanne, couturière, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mollis et à Aigle le 22
août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès 1^{re} femme du
fiancé
actes de publication à Lau-
sanne, Mollis et Aigle

Communiqué à Mollis et à Aigle

Les époux :

Henri Läger
Suzanne Läger

Les témoins :

Jac Hicholz
E. Heystre

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Par décision du 20 mai 1952
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de ce nom patronymique
"Läger" soit orthographié :

"LAAGER"

Lausanne, le 23 mai 1952

L'officier de l'état civil :

Cqué à Mollis et Aigle

Registre des mariages A.

No 476
 Brunschwig
 et
 Schwob

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunschwig Salomon - Marcel - André
 célibataire

négociant
 originaire de nationalité française domicilié à
 Paris, (9^{ème} arr^t) né à
 Paris (11^{ème} arr^t) le neuf décembre
 mil huit cent quarante cinq fils de

Louis Brunschwig, décédé et de
 Léonie née Plum, à Lausanne

2. Schwob Lucy
 célibataire

sans profession
 originaire de Landeron - Combe (Neuchâtel) domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le six juillet
 mil neuf cent deux fille de

Eugène Schwob, décédé et de
 Léa - Blanche née Bernard, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Meyer Edmond, négociant, à Lausanne
 2. Lévy Charles, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 20, à Landeron le 23 et
 à Paris le 24 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 certificat de domicile et de na-
 tionalité du fiancé.
 permis de publier et auto-
 risation de mariage du dé-
 partement de Justice & Police.
 certificat de capacité matrimoniale
 de la fiancée; actes de publication
 à Lausanne, Landeron et Paris
 Communiqué à la Chancellerie
 cantonale et au Landeron

Les époux :

Brunschwig
 S. Brunschwig

Les témoins :

(Signatures des témoins)

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Par jugement du
 Tribunal de première
 instance du canton, à
 La Haye (Cuba), rendu
 en date du 20 juillet 1936,
 déclaré définitif et exé-
 cutoire le 12 septembre
 1936, le mariage inscrit
 ci-dessus a été dissous par
 le divorce.

Inscrit sur ordre du
 Département de Justice et
 Police, le 10 mars 1937.
 L'Officier de l'Etat civil

Registre des mariages A.

N^o 477
Perret
et
Junod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret Georges-Alexis-Louis
célibataire

ingénieur
originaire de Essertines Yverdon domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le sept avril

mil huit cent nonante-six fils de
Mules-Alexis Perret, Chef de Service au Dép^t des Finances et de
Fanny-Dominique Guldenhu, à Lausanne

2. Junod Marthe-Anaise
célibataire

employée de commerce
originaire de St^e Croix domiciliée à
Lausanne née à
Fleurier le quatre mai

mil huit cent nonante-six fille de
Eugène-Michel Junod, marbiniste, à Lausanne et de
Emma-Marie née Stern, décédée

Comme témoins :
1. Perret Alexis, Chef de Service, à Lausanne
2. Junod Michel, marbiniste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 30 juillet, Essertines et
La Chaux St^e Croix le 1^{er} août, et à St^e Croix le 3 août
1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lau-
sanne, Essertines, St^e Croix
et La Chaux

Les époux :

G. Perret
M. Perret

Les témoins :

M. Perret
M. Junod

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Maxens et à
St^e Croix

Registre des mariages A.

N^o 478
Frachey
et
Romailles

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frachey Jean - Martin
veuf de Marguerite - Philippine née
Pammater del le 11 juillet 1915, — menuisier
originaire de Ayas (Turin, Italie) — domicilié à
Lausanne — né à
Ayas — le dix-neuf octobre
mil huit cent septante-trois — fils de
Jean - Martin Frachey — et de

Marie - Rose - Faustine née Tasquetaz, décédée
2. Romailles Marie - Odile
célibataire

cuisinière
originaire de Montana (Valais) — domiciliée à
Lausanne — née à
Montana — le cinq avril
mil huit cent quatre vingt-huit — fille de

Henri - Oscar Romailles, agriculteur — et de
Antoinette née Rey, à Montana

Comme témoins : } 1. Meyse Marius, concierge, à Lausanne
2. Regamey Henri, bûcher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 13, Montana le 14
juin, à Ayas le 1^{er} juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le onze septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
acte 1^{er} mariage du fiancé ;
acte de décès 1^{re} femme du fiancé
permis de publier et autorisa-
tion de mariage du Départe-
ment de Justice & Police ; actes de
publication à Lausanne et Montana
acte de publication à Ayas, avec certi-
ficat de capacité du fiancé.
Communiqué à la Chamellerie
Cantonale et à l'état civil de
Montana

Les époux :

Frachey & Martin
Odile Frachey

Les témoins :

Regamey
Meyse

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

No 479
Mignot
et
Henry.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mignot Gaston - Constant
célibataire

emballeur

originaire de Pully domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le sept avril

mil neuf cent deux fils de

Auguste-Louis Mignot, chauffeur à l'usine à gaz et de
Marie-Mencette née Blane, à Lausanne

2. Henry Louise - Cézarine
célibataire

modiste

originaire de Mullyrens domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier décembre

mil huit cent vingt-quatre fille de

William-Charles-Henri Henry décédé et de
Françoise Marie dite Fanny Rey née Rother, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Hirschbrunner Auguste, tailleur, à Lausanne
2. Nicollier Marcel, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Pully le 8, à Mullyrens le 9 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lau-
sanne, Pully et Mullyrens

Les époux :

Gaston Mignot
Louise Mignot

Les témoins :

Marcel Nicollier
Auguste Hirschbrunner

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Communiqué à Pully et à
Mullyrens.

Registre des mariages A.

N^o 480
Roy
Petter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roy Fernand-Louis
célibataire

employé de banque
originaire de Vallorbe domicilié à
Lausanne né à

Vallorbe le vingt-quatre février
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de
Adrien-Frédéric Roy, contre-maitre et de
Sara née Collet, à Vallorbe

2. Petter Hélène
célibataire

Sténodactylographe,
originaire de Lavey-Morcles domiciliée à
Lausanne née à

Lavey le vingt-trois septembre
mil huit cent quatre-vingt quatorze fille de
Paul Petter, buraliste postal, à La Salvaie et de
Marie-Julie née Guillat, décédée

Comme témoins : } 1. Bachmann, André, étudiant ingénieur, à Lausanne
2. Petter Aunice, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 15, Vallorbe et Lavey
le 16 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatorze septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à
Lausanne, Vallorbe et Lavey

Les époux :

H. Roy.
H. Roy

Les témoins :

A. Petter
A. Bachmann

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué à Vallorbe et à
Bes

Registre des mariages A.

No 481

Groux
et
Badoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux Robert-Emile
célibataireagriculteur
originaire de Giez et Novalles domicilié à
St-Oyens né à
Grandson le dix-sept août
mil huit cent nonante quatre fils deEmile Groux et de
Lucie-Jemma née Vaucher, à Grandson2. Badoux M^{me} Julie
célibatairelingère
originaire de Crenin domiciliée à
Lausanne née à
Renens le quinze décembre
mil neuf cent un fille deUlysse-François Badoux et de
Louise-Marie-Suzanne née Demarex, à LausanneComme témoins : } 1. Badoux Ulysse, agriculteur, à Crenin
2. Badoux Félix, empl. Commerce, à LausanneLes publications ont eu lieu à St-Oyens, Lausanne, Crenin, Giez
le 3 août, Novalles le 6 août 1913Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
autorisation de l'état civil
de Gimet

Les époux :

Robert Groux
Julie Groux

Les témoins :

Badoux J.
Rodolphe Ulysse

L'officier de l'état civil :

Dr. Ballif

Communiqué à Gimet, Fiez
Grandson & Lucens

Registre des mariages A.

No 482
Roulet
et
Humm née Schmid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulet Jonas
veuf de Louise - Ida Guignard vés le 1^{er}
mars 1920 mécanicien aux abattoirs
originaire de Fontaines domicilié à
Lausanne né à
Fontaines le vingt-trois décembre
mil huit cent septante-un fils de
Jean - Henri Roulet et de

2. Humm née Schmid Lisette
veuve de Frédéric Humm dès le 3
janvier 1919
originaire de Stengelbach (Croatie) domiciliée à
Lausanne née à
Moriken le vingt-deux février
mil huit cent septante-huit fille de
Jean Schmid, décédé et de
Elizabeth née Brugger, à Moriken

Comme témoins :
1. Roth Jacob, boulanger, à Lausanne
2. Schneider Adolphe, boucher, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 15, Fontaines et Sten-
gelbach le 16 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de décès des pie-
rents conjoints.

Les époux :

Jonas Roulet
L. Humm

Les témoins :

J. Roth
A. Schneider

L'officier de l'état civil :

D. Ballif

Communiqué à Fige et à Sten-
gelbach.

Registre des mariages A.

No 483
Belet
et
Ogay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belet Georges - Auguste

célibataire

employé de bureau

originaire de Mont Lausanne

domicilié à

Lausanne

né à

Lausanne

le vingt-huit janvier

mil neuf cent

fils de

Auguste-Louis Belet, employé de commune

et de

Fedme - Louise née Hermoud, à Lausanne

2. Ogay Julia

demoiselle de magasin

célibataire

originaire de Ormont-Verjoux et Leyzin

domiciliée à

Lausanne

née à

Savanne

le onze mai

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

fille de

Hules-Alfred Ogay, sergent-comptable

et de

Marie née Richsel, à Lausanne

Comme témoins :

1. Roy Arthur, facteur aux télégraphes, à Lausanne
2. Stalder Kelly, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17 août, Trilly, Ormont-Verjoux et Leyzin le 20 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lausanne, Ormont-Verjoux et Leyzin

Les époux :

Belet G.
J. Belet

Les témoins :

Roy A.
N. Stalder

L'officier de l'état civil :

L. D. Balley

Communiqué à Trilly, Ormont-Verjoux et à Leyzin

Registre des mariages A.

N^o 484
Regamey
Häubi

5-299
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regamey Louis-Jean
célibataire

instituteur
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt-sept février
mil neuf cent trois fils de

Lucien Regamey, employé de bureau et de
Elise-Jeanne-Philippine née Lecombe, à Lausanne

2. Häubi Germaine-Marie
célibataire

couturière
originaire de Zollikofen (Bern) domiciliée à
Lausanne née à
Nyon le deux février
mil neuf cent fille de

Frédéric Häubi, manoeuvre, à Lausanne et de
Sophie née Chapuis, décodée

Comme témoins : } 1. Brouppacher Ferdinand, empl. commerce, Lausanne
2. Regamey Elise, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 8 et à Zollikofen le
9 juin 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lau-
sanne et à Zollikofen

Communiqué à Zollikofen

Les époux :

Louis Regamey
G. Regamey

Les témoins :

E. Regamey
Brouppacher F.

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Registre des mariages A.

No 485

Briol

et
Gueissaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Briol Elie-Frédéric

Veuf de Germaine-Bruna née Ungemacht
dès le 23 avril 1923, électricienoriginaire de St-Croix domicilié à
Lausanne né à

St-Croix le dix-huit mai

mil huit cent quatre-vingt six-sept fils de

Elie-Auguste Briol, veuf et de

Marie-Louise-Françoise née Rochat, à Montreux

2. Gueissaz Adèle

célibataire

mineure

originaire de St-Croix domiciliée à

Pully née à

Lignerolle le quinze juin

mil neuf cent - un fille de

Charles-Engène Gueissaz, agriculteur et de

Marie née Mailliez, à Lignerolle

Comme témoins :

1. Croari Gualfo, Cordonnier, à Lausanne

2. Gueissaz Marie, à Lignerolle.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31, St-Croix, La
Chaux, Pully, le 1^{er} septembre 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quinze septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lau-

sanne, St-Croix, La Chaux,

Pully.

Les époux :

Briol

Gueissaz Adèle

Les témoins :

Marie Gueissaz
G. Croari

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué à St-Croix et à
Pully.

Registre des mariages A.

No 486

Piot

et
Tenni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Piot** Alexis - Marie - Philippe - Emmanuel

célibataire

marchand forain

originaire de

Pailly

domicilié à

Lausanne

né à

Marseille

le vingt-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt un

fils de

Alexis Piot

et de

Marie - Rose - Clémence née Pains, décédée

2. **Tenni** née Pasche Rosalie

veuve de Jobaun Tenni dès le

28 janvier 1907, ménagère

originaire de

Loggivil (Bienne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Terlind

le vingt-quatre mai

mil huit cent cinquante-sept

fille de

Jean - Pierre Pasche

et de

Louise - Marguerite née Emery, décédée

Comme témoins :

1. Desaud Henri, journalier, à Lausanne

2. Moreillon Eugène, manœuvre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à

Pailly le 28 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix huit septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
acte décès M^r mari fiancée
passport du fiancé pour prou-
ver son lieu d'origine (rendu)
actes de publication à Lau-
sanne, Loggivil & Pailly

Les époux :

Piot Emmanuel

Tenni Rosalie

Les témoins :

Henri Desaud

Eugène Moreillon

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Communiqué à Laarrens et à
Loggivil

No 487
Wakulski
et
Dentan née Viret

14-1913
Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wakulski Jean-Casimir
veuf de Blanche-Marie-Jenny née
Chantepie, dès le 11 août 1918, professeur de mathématiques
originaire de Lima (Pérou, Amérique du Sud) domicilié à
Lausanne né à
Lima le treize septembre
mil huit cent quatre vingt-un fils de
François-Bavix Wakulski, ingénieur, à Tarzovic et de
Louise-Stéphanie née Lombard, décédée

2. Dentan née Viret Adèle-Jacqueline
veuve de Francis-Justin Dentan dès
le 25 octobre 1918,
originaire de Lutry domiciliée à
Pully Chamblandes née à
Ferney-Voltaire (Ain, France) le vingt-six mai
mil huit cent quatre vingt-six fille de
Henri-François Viret, décédé et de
Jeanne-Lucienne née Gouvert, à Pully.

Comme témoins : } 1. Viret Louisa, à Lausanne
2. Faucomet Pierre, étudiant, à Savagny

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, Lutry et Pully le
4 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
actes de décès des précédents
conjointes ;
permis de publier et autorisation
de mariage du Département de
Justice et Police.
actes de publication à Lausanne
Lutry et Pully ; certificat de
capacité matrimoniale du fiancé.
Communiqué à Lutry et à Pully.

Les époux :

Jean Wakulski
A.J. Wakulski

Les témoins :

L. Viret, Persier
P. Faucomet

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 488
Quillet
et
Reymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Quillet** Albert - Auguste
célibataire

fonctionnaire au service de publicité des C.F.F.
originaire de Mussy (Vaud) domicilié à
Berne né à
Lausanne le vingt-cinq juin
mil huit cent nonante-neuf fils de

Jules - Edouard - Auguste Quillet, fonctionnaire postal, à Lausanne et de
Josephine Pidoux née Burgy, décédée

2. **Reymond** Laurence - Marie - Angélique - Cécile
célibataire

Steno - dactylographe
originaire de Portalban (Fribourg) domiciliée à
Berne née à
Lausanne le six mai
mil neuf cent un fille de

Antoine - Maxime Reymond, journaliste et de
Cécile - Mathilde née Kemat, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Reymond Maxime, journaliste, à Lausanne
2. Quillet Constant, garde de pouvoirs, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Berne le 6, à Portalban le 7
et à Mussy le 9 juillet 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix-neuf septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Berne

Les époux :

Quillet
Laurence Quillet

Les témoins :

Maxime Reymond
C. Quillet

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Grandcour,
Portalban et Berne

Registre des mariages A.

N^o 490

Frattini

Bevilacqua

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frattini Jules Senatoce
célibatairedessinateur - architecte
originaire de Ameno (Novare, Italie) domicilié à
Lunéville (France) né à
Lutry le vingt-six juilletmil huit cent quatre-vingt quinze fils de
Giuseppe Frattini, maçon et de
Chiara née Giuzzi, à Lutry2. Bevilacqua Angela - Jeanne
célibatairecouturière
originaire de Nombello (Como, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le premier févriermil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jacques Bevilacqua, contre-maître maçon et de
Jeanne née Grütter, à LausanneComme témoins : 1. Dido Joseph, maçon, à Lutry
2. Regamey Henri, bûcheron, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 21, Lunéville le 22
mai, à Ameno le 10 juin 1923 et à Nombello le
3 juin 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier et autorisa-
tion de mariage du Dépar-
tement de justice de police.
actes de publication à Lausanne
et à Lunéville.
actes de publication à Ameno et
à Nombello, avec certificat de
capacité en faveur des fiancés
Communiqué à la Chancellerie
d'Etat.

Les époux :

Frattini Jules

Angela Frattini

Les témoins :

Dido Giuseppe

M^r Regamey

L'officier de l'état civil :

B. Ballif

Registre des mariages A.

No 491

Löffel

Morel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Löffel Gottlieb _____
célibataire _____maçon _____
originaire de Worben (Berne) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Worben _____ le vingt-huit avril _____
mil neuf cent un _____ fils deJohann Löffel, veuf _____ et de
Marianne née Weber, à Worben _____2. Morel Hélène-Marquécite _____
célibataire _____femme de chambre _____
originaire de Rossenges _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Moudon _____ le vingt-deux janvier _____
mil neuf cent _____ fille deAlfred Morel, tisserand _____ et de
Olympe née Crucbon, à Moudon _____Comme témoins : } 1. Weidmann Ernest, pâtissier, à Lausanne
2. Desprez Robert, polisseur-joinier, LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne le 27, Rossenges le 28
et à Worben le 29 août 1923 _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication à Lau-
sanne, Worben et Rossenges _____

Les époux :

Gottl. Loeffel
Hélène Loeffel

Les témoins :

R. Desprez
E. Weidmann

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Communiqué à Brügg et à
Moudon _____

No 492
Sousmann
et
Gordeeff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sousmann Grégoire
célibataire

Voyageur de commerce
originaire de Russie domicilié à
Lausanne né à

Bakou (Russie) le 27 juin / 10 juillet
mil huit cent nonante quatre fils de

Samuel - Olia Sousmann, industriel et de
Mathilde née Schuyro, à Berlin

2. Gordeeff Olga
célibataire

employée de bureau
originaire de Russie domiciliée à
Lausanne née à

Moscou le dix neuf août - première sep-
tembre mil huit cent nonante cinq fille de

Nicolas Gordeeff, architecte et de
Claude née Berentieff, à Kallta (Finie)

Comme témoins : } 1. Weiss Jacques, J. en droit, Lausanne
2. Weiss Sophie, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé, avec tra-
duction ; acte de notoriété tenant
lieu d'acte de naissance de la fiancée
déclarations des pasteurs Lurche
& Favener, au sujet Confession et
mariage religieux ; permis de pu-
blier et autorisation de ma-
riage du Département de Justice
& Police

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat.

Les époux :

G. Sousmann
O. Gordeeff

Les témoins :

Sophie Weiss
Jacques Weiss

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 493
 Borgeaud
 et
 Schindler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud Victor _____
 célibataire _____

employé de bureau _____

originaire de Pully _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Moscou _____ le vingt-trois août / cinq septem-

bre _____ mil neuf cent _____ fils de

Victor Borgeaud, technicien _____ et de

Marie nie Loukiane, à Lausanne _____

2. Schindler Sophie _____
 célibataire _____

Sans profession _____

originaire de Mollis (Glaris) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Moscou _____ le vingt-un janvier _____

mil huit cent vingt-cinq _____ fille de

Friedrich-Edouard Schindler _____ et de

Katharina nie Netschaeva, décédée _____

Comme témoins : } 1. Weiss Jacques, D-en droit, à Lausanne
 2. Weiss Sophie, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Pully et à
 Mollis le 6 septembre mil neuf cent vingt-trois _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-un septembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

acte de naissance de la fiancée ;
 déclaration de la Municipalité
 de Pully, tenant lieu d'acte de
 naissance du fiancé.

acts de publication à Lau-
 sanne, Pully et Mollis

Communiqué à Pully et à
 Mollis.

Les époux :

V. Borgeaud
 S. Borgeaud

Les témoins :

Sophie Weiss
 Jacques Weiss

L'officier de l'état civil :

Le Ballif

Registre des mariages A.

N^o 494
Lorz
et
Bovard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lorz Eugen _____
célibataire _____
Chancelier de la Légation d'Allemagne _____
originaire de Guttentag (Lublinitz, Prusse) _____ domicilié à
Varsovie _____ né à
Guttentag _____ le vingt-un juin _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
Robert Lorz, ancien négociant _____ et de
Auguste née Gaebel, à Kreuzburg (Silésie) _____

2. Bovard Germaine-Lina-Louise _____
célibataire _____

Sans profession _____
originaire de Cully _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-cinq mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
Maurice-Charles-Félicien Bovard, électricien _____ et de
Lina-Rosine née Notz, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Bovard Maurice, électricien, à Lausanne
2. Wheeler Owen, fonctionnaire d'état, à Londres

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 2 et à Cully le 3
mai 1923 (Dispense de publier à Guttentag et à Varsovie)

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
certificats de capacité du fiancé _____
certificat de nationalité _____
promesse du fiancé _____
permis de publier et autorisa-
tion de mariage du Dépar-
tement de Justice & Police. _____

Communiqué à la Chancellerie
cantonale et à Cully. _____

Les époux :

Eugen Lorz
Germaine Lorz

Les témoins :

M. Bovard
Owen Wheeler

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 495
 Karbel
 et
 Baldy

5-119
 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Karbel Eugène
 célibataire

infirmier

originaire de Vuarrens domicilié à
 Lausanne né à

Bayern le dix-sept juillet

mil neuf cent un fils de

Justave-Louis Karbel, agriculteur et de

Lina-Eugénie née Charbon, à Fouzery

2. Baldy Eva
 célibataire

infirmière

originaire de Lausanne domiciliée à

Essertines d'Yverdon née à

Rueyes le vingt-un juillet

mil huit cent nonante sept fille de

Louis-John Baldy, charpentier et de

Marie née Guex, à Essertines d'Yverdon

Comme témoins :
 1. Charbon Edouard, employé de bureau, Lausanne
 2. Fiset Albin, maréchal, à Prilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Vuarrens et
 à Essertines le 29 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de publication à Lausanne,
 Vuarrens et Essertines

Les époux :

Eugène Karbel
 Eva Karbel

Les témoins :

E. Charbon
 A. Fiset

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Communiqué à Vuarrens

Registre des mariages A.

No 496

Alber

Gutknecht née Sinn

Par décision du 21 janvier 1941
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que les prénoms du père
de l'époux sont "Auguste Lion"
et non pas "Lion Auguste" et
que les prénoms de sa mère
sont "Cécile Françoise Padden-
ne" et non "Auguste" et "Cécile"
transcrits le 24 janvier 1941.

L'officier de l'état civil:

Signé à Bramelan, La
Chaux-de-Fonds et Kerzers

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Alber Jules-Alcide
divorcé de Berthe-Elise Ketterer dès le
11 août 1923 agent de publicité
originaire de Mont-Bramelan (Berne) et de La Chaux-de-Fonds domicilié à
Lausanne né à
St-Amier le dix-sept juin

mil huit cent septante un fils de
Lion-Auguste Alber décédé et de
Cécile-Françoise née Paddenne à La Chaux-de-Fonds

2. Gutknecht née Sinn Sophie
veuve de Gottlieb Gutknecht dès le
20 juillet 1918, sans profession
originaire de Kerzers (Fribourg) domiciliée à
Morat née à
Biberach (Wurtemberg) le vingt-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt fille de
Friedrich Sinn et de
Marie-Elisabeth née Schoor, décédés

Comme témoins: } 1. Chivernay Louis, limonadier, à Lausanne
2. Langenstein Frédéric, cordonnier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Morat et à
Kerzers le 6, à Mont-Bramelan et à La Chaux-de-Fonds
le 8 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

actes de naissance
acte 1^{er} mariage du fiancé, avec
mention du divorce;
acte de décès 1^{er} mari fiancée
promesse de mariage de la
fiancée.
acts de publication à Lausanne
Morat, La Chaux-de-Fonds, Mont-
Bramelan et Kerzers
Communiqué aux états civils
de Bramelan, La Chaux-de-
Fonds, Kerzers et Morat

Les époux:

J. Alber
S. Alber

Les témoins:

Le Chivernay juré
A. Langenstein

L'officier de l'état civil:

A. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 497
 Depallens
 Duflon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Depallens** Henri - Ami
 divorcé de Jeanne - Mathilde née
 Duflon dès le 5 octobre 1915, employé de bureau
 originaire del Châtelard (Monteur) domicilié à
 Lausanne né à
 Clarens (Châtelard) le vingt décembre
 mil huit cent quatre vingt trois fils de
 Ami Depallens et de

Sophie - Suzanne née Chenaux, veidés
 2. **Duflon** Rose - Blanche - Marguerite
 célibataire

couturière
 originaire de Riez domiciliée à
 Lausanne née à
 Lausanne le vingt-six février
 mil huit cent quatre-vingt douze fille de
 Jules - Francis Duflon, veidés et de
 Marie - Berthe née Comte, à Lausanne

Comme témoins :
 1. Fuchs Joseph, maçon, à Lausanne
 2. Rey Henri, ingénieur, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Châtelard, le 31
 août, à Riez le 3 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 acte du 1^{er} mariage du
 fiancé, avec mention du
 divorce

Les époux :

H. Depallens
 R. Depallens.

Les témoins :

J. Fuchs.
 H. Rey.

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Communiqué à Monteur et à
 Lully.

Registre des mariages A.

No 498
Burgener
et
Minnig

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burgener Peter - Josef
célibataire

employé d'hôtel

originaire de Saas-Fée (Valais) domicilié à

Angenbühl - Brunnen (Schrygg) né à

S^t-Niklaus le vingt-cinq août

mil huit cent quatre vingt quatre fils de

Fridolin Burgener et de

Maria - Katharina nie Brantichen à S^t Niklaus

2. Minnig Maria - Louisa
célébataire

couturière

originaire de Goppisberg (Kr. Moud, Valais) domiciliée à

Lausanne née à

Goppisberg le vingt-trois août

mil huit cent quatre-vingt douze fille de

Johann - Josef Minnig et de

Anna - Maria nie Humbol, décédée

- Comme témoins :
1. Schmetzer Gustave, hôtelier, à Lausanne
2. Gitz François, cafetier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Angenbühl, Saas-Fée et Lausanne
le 5 septembre, à Goppisberg le 6 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-quatre septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
d'Angenbühl

Les époux :

Burgener, Jos
Burgener, No. L.

Les témoins :

G. Schmetzer
F. Gitz

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut
sant

Registre des mariages A.

No 499
Reynard
et
Graindorge

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reynard Joseph - Evariste _____
célibataire _____

négociant _____
originaire de Savieje (Valais) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Savieje _____ le dix-sept février _____

_____ mil huit cent nonante un _____ fils de
François - Adrien Reynard, agriculteur _____ et de
Christine Scolastique née Budandanoz, à Savieje _____

2. Graindorge Germaine _____
célibataire _____

mécanicienne - dentiste _____
originaire de Paris _____ domiciliée à
Paris (3^e) _____ née à
Paris (4^e) _____ le sept août _____

_____ mil huit cent nonante neuf _____ fille de
Raoul Graindorge, vicié _____ et de
Jeanne - Amélie Bonmilienne née Adeline _____

Comme témoins : } 1. Hammatte Emile, empl. L. F. F. St-Jamais
2. Gaillard Emile, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Savieje le 22, à
Paris le 24 août 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt cinq septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte de décès du père de la
fiancée ; consentement de sa mère
déclaration de nationalité de
la fiancée ; promesse de la
fiancée ; permis de publication
Départ. de J. R. ; actes de
publication à Lausanne, Sa-
vieje et Paris _____
Communiqué à Savieje et à
la Chancellerie Cantonale.

Les époux :

J. Reynard
G. Reynard

Les témoins :

Hammatte Emile
Emile Gaillard

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Registre des mariages A.

No 500
Gessenay
et
Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gessenay Manuel - Oscar
célibataire

employé de Commerce
originaire de Corcelles - le - Jorat domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le quinze février

mil huit cent nonante - cinq fils de
Albert - Oscar - Henri - Pierre - Charles Gessenay et de
Eugénie - Marie - Frédérique née Forestier, vicés

2. Favre Lucie - Marthe
célibataire

couturière
originaire de Chivres domicile à
Lausanne née à
Chivres le vingt - sept mars

mil huit cent nonante - sept fille de
Jules Favre, ouvrier de Commune et de
Marie - Lontine née Kissling à Lausanne

Comme témoins : } 1. Gessenay Henri, mécanicien, à Lausanne
2. Favre Jules, ouvrier de Commune, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, Corcelles - le - Jorat
et Chivres le 23 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à
Lausanne, Corcelles - le - Jorat
et Chivres.

Les époux :

Gessenay Manuel
Marthe Gessenay

Les témoins :

Jules Favre
H. Gessenay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Corcelles - le - Jorat
et à St. Cierges.

Par décision du 30 juillet 1946
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
que de la mère de l'épouse
soit orthographié
"Kissling" à
l'exclusion de toute
autre orthographe.
Lausanne, le 7 août 1946
L'officier de l'état civil :

Cqui. à Mézières et St. Cierges

Registre des mariages A.

N^o 501

Clerc
de Blonay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clerc Jacques-Henri
célibataire

licencié en droit, secrétaire de l'Association Suisse des Banquiers
originaire de Neuchâtel et de Fleurier domicilié à
Bâle né à

Neuchâtel le douze avril
mil huit cent nonante quatre fils de

Jules-Henri Clerc, notaire et de
Jeanne née Meuron, à Neuchâtel

2. de Blonay Eliane-Lily-Nancy
célibataire

originaire de Blonay et de Vevey domiciliée à
Moutens-Mézery née à

Moutens-Mézery le quatorze juillet
mil neuf cent fille de

Pierre-Henri-Léonce de Blonay, ingénieur et de
Lina-Mathilde née de Blonay, à Moutens-Mézery

Comme témoins :
1. Clerc Henri, notaire, à Neuchâtel
2. de Blonay Pierre, ingénieur, à Moutens

Les publications ont eu lieu à Bâle le 24, à Neuchâtel le 25
à Blonay, Moutens-Mézery et Vevey le 27, à Fleurier le
28 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Bâle

Les époux :

Jacques H. Clerc
Eliane Clerc

Les témoins :

J. H. Clerc not
L. de Blonay

J. de Blonay
L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Neuchâtel, Fleurier,
Bâle, St-Légier, Vevey et
Pully

Registre des mariages A.

No 502

Piot

et
Marillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piot André-Philippe

célibataire

Sous-Secrétaire au Département de l'Agriculture

originaire de Pailly
Lausanne

domicilié à

né à

Lausanne le quatorze mai

mil neuf cent

fils de

Charles Piot, à Kanten-ville (Canada)

et de

Valentine Suzanne nie Larques, à Lausanne

2. Marillet Berthe-Augustine

célibataire

originaire de Provence

domiciliée à

Lausanne

née à

Lausanne le vingt-cinq juillet

mil neuf cent quatre

fille de

Mull Maurice Marillet, Commis C.F.F.

et de

Berthe Alice nie Bally, à Lausanne

Comme témoins :

- 1. Marillet Maurice, Commis Eff. Lausanne
- 2. Semie-fille Paul, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le 5, à Pailly et à
Provence le 7 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance

Conjoints des père et mère
de la fiancée.

actes de publication à Lausanne
Pailly et Provence

Les époux :

Piot

Marillet

Les témoins :

M. Müller

P. Paul

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 503
 Bissat
 et
 Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bissat Francis _____
 célibataire _____

employé aux T.L. _____
 originaire de Bercher _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Bercher _____ le cinq novembre _____
 mil huit cent nonante-sept _____ fils de

Jules-Henri Bissat, charcutier _____ et de
 Nancy ni Guez, à Bercher _____

2. Schneider Alice-Alice _____
 célibataire _____

ménagère _____
 originaire de Arni (Berne) _____ domiciliée à
 Bercher _____ née à
 Bercher _____ le seize novembre _____
 mil huit cent nonante deux _____ fille de

Pierre-Louis-Emile Schneider, ferrandier _____ et de
 Elise-Cécile ni Sérénat, à Bercher _____

Comme témoins : } 1. Henrard Louis, menuisier, à Paris
 } 2. Henrard Rose, à Paris.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 22, à Arni et Ber-
 cher le 23 août 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 promesse de la fiancée _____
 actes de publication à Bercher -
 Arni & Lausanne _____

Les époux :

Bissat Francis
 Bissat Alice

Les témoins :

Henrard Louis
 Henrard Rose

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à St-Cerges et à
 Biglen _____

Registre des mariages A.

N^o 504
Chollet
et
Sandoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet Alfred - Constant _____
_____ célibataire _____

Technicien au Département des Travaux publics _____

originaire de Maracon _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Aubonne _____ le vingt-huit avril _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix-sept _____ fils de

Hulsi-Alfred Chollet, décédé _____ et de

Marie-Louise-Albertine née Felichet, à Lausanne _____

2. Sandoz Nelly _____
_____ célibataire _____

originaire de Loche et de Sombrefon (Neuchâtel) _____ domiciliée à

Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le deux juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____ fille de

James-Paul Sandoz, employé de banque _____ et de

Marie-Augustine Berchet, décédée _____

Comme témoins : } 1. Gastet Albat, secrétaire, à Lausanne
2. Gaeng Blanche, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 17, Maracon, Som-
brefon et Loche le 20 août 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication à Maracon
(Valèxiens) Sombrefon, Le
Loche, Lausanne _____

Les époux :

Alfred
A. Chollet

Les témoins :

B. Gaeng
Albat

L'officier de l'état civil :

A. J. Bailly

Communiqué à Valèxiens, Som-
brefon et Le Loche. _____

Registre des mariages A.

No 505

Hirt

Hirt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hirt Wilhelm - Ernst

célibataire

ingénieur

originaire de Soleure

domicilié à

Lausanne

né à

Soleure

le quinze février

mil huit cent quatre-vingt-treize

fils de

Viktor - Adolf Hirt, décédé

Caroline Maria

et de

Johanna - Franziska née von Roll, à Soleure

2. Hirt Florentine - Claudine

célibataire

dactylographe

originaire de Munchenbuchsee (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Rampalais

le vingt-trois avril

mil huit cent quatre-vingt-treize

fille de

Rosa Hirt

et de

Comme témoins :

1. Lehmann Jean, professeur d'équitation, Lausanne
2. Klingler Robert, représentant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 23, à Munchenbuchsee le 24 et à Soleure le 25 juillet 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance

actes de publication à Lausanne
Soleure et Munchenbuchsee

Les époux :

[Signature]
F.-C. Hirt

Les témoins :

Jean Lehmann
Robert Klingler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Soleure et à
Munchenbuchsee

Registre des familles vol. 21 fol. 262

Par décision du 8 août 1953
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que la mère de l'époux soit
désignée sous les prénoms

"Johanna Franziska Ca-
roline Maria"

Lausanne, le 11 août 1953

L'officier de l'état civil :

Copie à Soleure et Munchenbuchsee

No 506

Dupertuis

Richard

Rectification
par ordre de l'autorité de surveillance du 8 mars 1935 en ce sens que le père de l'épouse porte les prénoms Henri Charles Louis Octave et la mère porte les prénoms Mélie Augustine.
Lausanne, le 20 mars 1935
L'officier de l'état civil:
SF ~~M. H. C.~~

Copé aux EC 1866 La Forclaz VD et 1008 Rilly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Dupertuis Emile - Henri
célibataire

Commis postal
originaire de Ormont - Versois domicilié à
Champex Versois né à
Lausanne le huit novembre

mil huit cent quatre-vingt seize fils de
Emile - Auguste Dupertuis et de
Louise - Henriette née Cloux, à Lausanne

2. Richard Berthe - Blanche
célibataire

Pianiste
originaire de Crisjeu domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fille de
Henri Richard et de
Hélène - Augustine née Sansonnens, à Lausanne

Comme témoins: } 1. Moret Roger, empl. bureau, Lausanne
2. Dupertuis Bernard, mécanicien, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Orsieres le 24, à Ormont - Versois le 25 et à Lausanne le 27 août 1928

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:
autorisation de l'état civil
d'Orsieres

Les époux:
E. Dupertuis
B. Dupertuis

Les témoins:
B. Dupertuis
R. Moret

Communiqué à Ormont - Versois
Orsieres & Rilly

L'officier de l'état civil:

As Ballif

Registre des mariages A.

N^o 507
Seydoux
Winterhalter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seydoux Mouboet - François
célibataire

Inspecteur de la Police de Sécurité
originaire de Grattavache (Fribourg) domicilié à
Lausanne né à

Blanches et Lemales le vingt-sept juillet
mil huit cent nonante sept fils de

Lucien - Constant Seydoux, verrier et de
Marie - Brigitte née Rounet, à St-Pierre

2. Winterhalter Berta
célibataire

négociant
originaire de Stüblingen (Bade) domiciliée à
Lausanne née à

Stüblingen le vingt-huit septembre
mil huit cent nonante-trois fille de

Jacob Winterhalter, cordonnier et de
Maria née Kehl, décédée

Comme témoins : } 1. Seydoux Joseph, verrier, à St-Pierre
2. Winterhalter Otto, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Grattavache le 30
ainsi qu'à Stüblingen le 30 août 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent ^{vingt} ~~sept~~ _{trois}

Pièces déposées :

actes de naissance
permis de publier du
Département de Justice
et Police.

Certificat de capacité de la fiancée.
actes de publication à
Lausanne, Grattavache,
et Stüblingen

Communiqué à Le Crêt et
à la Chancellerie can-
tonale.

Les époux :

Seydoux
Seydoux Berta

Les témoins :

Otto Winterhalter
Joseph Seydoux

L'officier de l'état civil :

Ballif

Registre des mariages A.

No 508
Golay
et
Siegfried

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Golay Charles-Mémoi _____
célibataire _____

Jardinière _____
originaire de Breigny-Morrens et du Chenit _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le sept septembre _____

mil huit cent nonante cinq _____ fils de
Charles-Louis Golay, agriculteur _____ et de
Jeanne-Suzanne née Billard, à Lausanne _____

2. Siegfried Berthe _____
célibataire _____

Couturière _____
originaire de La Lenk (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-huit janvier _____

mil neuf cent deux _____ fille de
Charles-Krieg Siegfried, employé T.L. _____ et de
Félicie-Léa née Bertholet, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Golay Charles, agriculteur, à Lausanne
2. Siegfried Charles, empl. T.L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le premier, le Prassus
La Lenk le 5, à Breigny-Morrens le 6 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte de publication à Brei-
gny-Morrens, Le Chenit, Lausanne
et La Lenk _____

Registre des familles vol. 23 fol. 276

Communiqué au premier, Poliez-
le-Grand & La Lenk _____

Les époux :

Golay Charles
Golay Berthe

Les témoins :

Charles Golay
Siegfried Charles

L'officier de l'état civil :

A. Baillif

Registre des mariages A.

No 509

Sutter

et
Testaz

Par décision du 17 décembre 1923,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'e le nom patrony-
mique de cette famille soit
orthographié SUTTER.

Lausanne, le 18 décembre 1923

L'officier de l'état civil:

Le Bailly

à Kolliken et Montagny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Sutter Henri - Walter

célibataire

Commis T.L.

originaire de Kolliken (Argovie)

Lausanne

domicilié à

né à

Lausanne

le premier mars

mil huit cent nonante-neuf

fils de

Henri Sutter, employé

et de

Anna - Marie née Bigler, à Lausanne

2. Testaz Hélène - Luy

célibataire

originaire de Chamblon

Lausanne

domiciliée à

née à

Lausanne

le huit décembre

mil huit cent nonante-neuf

fille de

Alfred - Georges Testaz, huissier du Tribunal de district et de

Julie - Lina née Esatolen, à Lausanne

Comme témoins:

1. Wyffeler Ernest, ébéniste, à Lausanne

2. Peitrequin André, empl. T.L. à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 27, à Kolliken le 28,
et à Chamblon le 30 août 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées:

actes de naissance

actes de publication à Lau-

sanne Kolliken et

Chamblon

Les époux:

Sutter
Hélène Sutter

Les témoins:

Wyffeler Ernest
Peitrequin

L'officier de l'état civil:

Le Bailly

Communiqué à Kolliken et à
Montagny J.S.

Registre des mariages A.

No 510
Winker
et
Lavanchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Winker Karl-Hermann - Alfred
divorcé de Olga-Käthe née Ruhnan des
le 18 juillet 1921, commerçant
originaire de Zwickau (Saxe) domicilié à
Lausanne né à
Zwickau le douze janvier
mil huit cent quatre-vingt quatre fils de
Félix-Hermann Winker, veuf et de
Marie-Louise née Friessner, à Radebul près Dresde

2. Lavanchy Alice-Jemely
célibataire

originaire de Lutry et de Riez domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le seize juillet
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fille de
Louis-Robert Lavanchy, dentiste et de
Rosalie-Julie dite Rosine née Vincent, à Lausanne

Comme témoins :
1. Lavanchy Pierre, dessinateur, à Lausanne
2. Lavanchy Rosine, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 août, à Lutry
le 1^{er}, à Riez le 2 et à Zwickau le 4 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-sept septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
brevet de jugement de divorce pr.
le fiancé; certificat de capacité
pr. le fiancé; permis de publier
et autorisation de mariage du
Département de Justice & Police
actes de publication à Lausanne
Zwickau, Lutry & Riez

Communiqué à la Chancellerie
cantonale, à Lutry & àully.

Les époux :

Alfred Winker
Alice Winker

Les témoins :

P. Lavanchy
Rosine Lavanchy

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Registre des mariages A.

N° 511

Jaquemin
et
Krummenacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquemin Jules
celibatairevalet de chambre
originaire de Yverne domicilié à
Villars / Olon né à
Gsteig le six octobremil huit cent quatre-vingt onze fils de
Charles Jacquemin, décédé et de
Louise-Catherine née Hatti, à Gsteig2. Krummenacher Olga
celibatairefemme de chambre
originaire de Scholz matt (Lucerne) domiciliée à
Villars / Olon née àBirsfelden (Bâle campagne) le onze décembre
mil huit cent quatre-vingt treize fille de
Severin Krummenacher à Birsfelden et de
Louise née Schmutz, décédéeComme témoins : } 1. Héysse Marius, concierge, à Lausanne
2. Cottier Maurice, employé, à LausanneLes publications ont eu lieu à Yverne, Scholz matt, Olon &
Huemoz le 4 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt sept septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Huemoz

Les époux :

Jaquemin Jules
Jaquemin Olga

Les témoins :

Lavin
Héysse M.

L'officier de l'état civil :

A. BallifCommuniqué à Olon, Olon
& Scholz matt

Registre des mariages A.

N^o 512
Nicole
Échenard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicole Gabriel-Emile _____
célibataire

horloger

originaire de Cheset _____ domicilié à
Lausanne _____ né à

Chet-Veylan / Brasfus _____ le vingt-neuf mai _____
_____ mil huit cent quatre-vingt cinq _____ fils de

Emile - Henri - Adrien Nicole, horloger _____ et de
Elisa - Henriette née Veylan, au Sentier _____

2. Échenard Blanche-Olga _____
célibataire

♀

originaire de Cheset et Ormont-Desfous _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Mauborget _____

le trois juillet

_____ mil huit cent quatre-vingt dix-sept _____ fille de

Henri-Félix Échenard, Secrétaire au Dép. militaire _____ et de
Marie née Paris, à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Échenard Félix, Secrétaire, à Lausanne
2. Nicole Emile, horloger, au Sentier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Sentier, à Or-
mont-Desfous le 22, au Brasfus et à Cheset le 23
août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____

actes de publication à Lau-
sanne, Le Sentier, Le
Brasfus, Cheset & Or-
mont-Desfous. _____

Les époux :

Marie
Nicole

Les témoins :

Fr. Échenard
Emile Nicole

L'officier de l'état civil :

Ballif

Communiqué au Sentier, Ville-
neuve et Ormont-Desfous

Registre des mariages A.

N^o 513
 Jaccottet
 Vittel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccottet Jean - Ernest - Maurice
 célibataire

docteur - médecin
 originaire de Echallens domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le premier août

mil huit cent quatre - vingt quatorze fils de
 Jean - Samuel Jaccottet, vété et de
 Marie - Ernestine née Meyroud, à Lausanne

2. Vittel Marthe - Rose - Macquerite
 célibataire

originaire de Rolle et de Givins domiciliée à
 Rolle née à
 Rolle le vingt - neuf octobre

mil huit cent nonante - six fille de
 Arthur Vittel, préfet et de
 Fanny - Maline dite Olive née Solier, à Rolle

Comme témoins :
 1. Vittel Arthur, Préfet, à Rolle
 2. Mérieux Robert, dentiste, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Echallens, à Rolle
 le 5 septembre et à Givins le 6 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt huit septembre mil neuf cent vingt
 trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de publication à Lau-
 sance, Echallens, Rolle
 et Givins

Les époux :

J. H. Jaccottet
 M. Jaccottet

Les témoins :

Vittel
 Robert Mérieux

L'officier de l'état civil :

L. Bally

Communiqué à Echallens,
 Rolle & Givins

Registre des mariages A.

No 514
 Minazzoli
 Trini ^{et} nec Cerri

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Minazzoli Vittore - Giovanni
 célibataire

Servicier
 originaire de Boca (Novare, Italie) domicilié à
Lausanne né à
Boca le vingt-sept septembre
mil huit cent septante fils de

Bartholomeo Minazzoli et de
Maria née Erbetta, veidés

2. Trini nec Cerri Giuseppa - Maria - Lucia
 femme de Ambrogio Trini

vis le 7 février 1922, ménagère
 originaire de Lesa (Novare, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Lesa le quatorze août
mil huit cent soixante cinq fille de

Giuseppe Cerri et de
Domenica née Silvola, veidés

Comme témoins : } 1. Domenigoni Antoine, gypier, à Lausanne
 } 2. Fessler Henri, négociant, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 6 août, à Boca et
à Lesa le 26 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 acte 1^{er} mariage fiancée
 acte décès 1^{er} mari fiancée
 permis de publier et autorisa-
 tion de mariage du Départe-
 ment de Justice & Police.
 acts de publication à Lausanne,
Boca et Lesa, ces deux derniers
 avec certificats de capacité des fiancés
 Communiqués à la Chancellerie
 cantonale (2 extraits)

Les époux :

Vittore Minazzoli
Josephine Minazzoli

Les témoins :

Henri Fessler
Antoine Domenigoni

L'officier de l'état civil :

S. Ballif

Registre des mariages A.

No 515

Magnin

et

Dufresne née Mottier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin Charles-Henri
divorcé de Fanny Hoffwald née Richarddès le 8 mars 1921, Suisse
originaire de Lutry domicilié à
Lausanne né àMoudon le sept juin
mil huit cent quatre-vingt deux fils deJoseph-Antoine Magnin, terrassier et de
Susette née Kaiser, à Moudon2. Dufresne née Mottier Elise-Louise
veuve de François-Alfred Dufresnedès le 1^{er} juin 1914, ménagère
originaire de Leyzin domiciliée à
Lausanne née àOrmont-Desfous le sept juillet
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Emile Mottier, agriculteur et de

Aline-Louise née Bille, à Ormont-Desfous

Comme témoins : } 1. Walter Francis, manoeuvre, à Lausanne
2. Légeret Jean, maçon, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, à Lutry et à Leyzin
le 27 août 1923Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
acte du 1^{er} mariage du fiancé
avec mention du divorce
acte décès 1^{er} mari fiancée

Les époux :

Henri Magnin
Louise Magnin

Les témoins :

Francis Walter
Jean Légeret

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Par jugement du Tribunal de
distric de Lausanne rendu
en date du 18 mars 1926, déclaré
définitif et exécutoire le 20 avril
1926, le mariage ci-contre
a été dissous par le divorce.Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 20 avril 1926.
Lausanne, le 23 avril 1926.

L'officier de l'état civil :

H. Lechaud
1923

Registre des mariages A.

N^o 516
 Randin
 et
 Bovard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Randin** Lucien-Georges _____
 célibataire _____

typographe _____
 originaire de Rances _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Lausanne _____ le premier octobre _____
 mil huit cent nonante neuf _____ fils de

Amile Randin, jardinière, _____ et de
 Marie-Bertha Gaspierre née Samino, vécée _____

2. **Bovard** Léonia-Néli _____
 célibataire _____

couturière _____
 originaire de Epesses _____ domiciliée à
 Cully _____ née à
 Epesses _____ le dix-sept septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de

Eugène Bovard, vigneron _____ et de
 Elise-Marguerite née Chablaire, à Cully _____

Comme témoins : } 1. Desponds Charles, typographe, à Lausanne
 } 2. Aeberhardt Alfred, typographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rances, Epesses et Cully
 le 5 septembre mil neuf cent vingt-trois _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication à Lausanne,
 Rances, Epesses & Cully _____

Les époux :

L. Georges Randin
 Léonia Randin

Les témoins :

M. Desponds
 M. Aeberhardt

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Baulmes, &
 à Cully. _____

Registre des mariages A.

N^o 517
Flüeler
et
Borignana

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flüeler Josef-Maria _____
célibataire _____

mécanicien _____
originaire de Stansstad (Nidwald) _____ domicilié à
Lausanne, Grand St-Jean 4 _____ né à
Obbuzgen (Nidwald) _____ le six avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fils de

Gottlieb Flüeler _____ et de
Anna-Catharina née Rickenbach, à Orthe _____

2. Borignana Marie-Adélaïde _____
célibataire _____

Couturière _____
originaire de Curino (Novare, Italie) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
St-Sulpice (Vaud) _____ le quinze septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

Charles Borignana _____ et de
Josephine née Motta _____

Comme témoins : } 1. Borignana Pierre, entrepreneur, Pétrossenges
2. Borignana Constant, gypser-peintre, à Genève.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Stansstad le 8, et
à Curino le 26 août 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
permis de publier au Dépar-
tement de Justice & Police _____
actes de publication à Lausan-
ne et à Stansstad. _____
acte de publication à Curino,
avec certificat de capacité
matrimoniale en faveur de
la fiancée _____
Communiqué à Stans le _____ à
la Chancellerie Cantonale _____

Les époux :

Jos Flüeler
Adèle Flüeler

Les témoins :

Pierre Borignana
C. Borignana

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

No 518
Matthey
et
Languetin

Par jugement du Tribunal... du dis-
trict d'Orbe... rendu
en date du 13 février 1951
déclaré définitif et exécutoire le 17
mars 1951... le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce
de Susanne le 22 mars 1951
L'officier de l'état civil:

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Matthey Samuel-Maurice
célibataire

mécanicien

originaire de Vallorbe domicilié à

Vallorbe né à

Vallorbe le dix-huit février

mil huit cent nonante-sept fils de

Maurice-Louis Matthey et de

Jeanne-Louise-Mauricette-Elise née Cardinaux, à Vallorbe

2. Languetin Odette-Rosa-Lina
célibataire

ménagère

originaire de Lignerolle domiciliée à

Vallorbe (au Day) née à

Vallorbe le vingt-sept avril

mil neuf cent trois fille de

Jules-Samuel Languetin et de

Rosa-Marie née Vannos, au Day et Vallorbe

Comme témoins: 1. Krebs Emile, hûneur, à Vallorbe

2. Languetin Jules, veilleur, au Day et Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 1^{er} et à Lignerolle le 2
septembre 1953

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le vingt-neuf septembre mil neuf cent-
vingt-trois.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil
de Vallorbe

Les époux:

Matthey Samuel
Matthey Odette

Les témoins:

Krebs Emile
Languetin Jules

L'officier de l'état civil:

S. Dailly

Registre des mariages A.

N^o 519
Mignot
et
Chabot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mignot Marc-Ferdinand
célibataire

peintre
originaire de Prilly domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trois août

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de
Ferdinand-Marius-Paul Mignot, peintre, à Lausanne, et de
Jeanne-Marie née Collet, décédée

2. Chabot Berthe
célibataire

originaire de Echallens domiciliée à
Lausanne née à
Echallens le dix-neuf août

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fille de
Constant Chabot, décédé et de
Elise née Mercier, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Jandoz Alcide, manœuvre, à Lausanne
2. Duboua Rose, ménagère, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Prilly et à
Echallens le 30 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lausanne,
Prilly & Echallens

Les époux :

Mignot Marc
Madame Mignot Berthe

Les témoins :

Rose Duboua
et Jandoz

L'officier de l'état civil :

Li Baillif

Par jugement du Tribunal... de
distric de Lausanne, rendu
en date du 27 novembre 1921, déclaré
définitif et exécutoire le 12 février
1931, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans, le
délai pendant lequel le mari
ne peut contracter un nouveau
mariage, dès le 12 février 1931.
Lausanne, le 17 février 1931.

L'officier de l'état civil :

Li Baillif

Registre des mariages A.

N^o 520
Antonini
et
Horner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Antonini Emilio _____
célibataire _____

Cuisinier _____
originaire de Luino (Italie) _____ domicilié à
Monteggio (Tessin) _____ né à
Monteggio _____ le dix septembre _____
mil huit cent nonante-deux _____ fils de

Luigi Antonini _____ et de
Maddalena née Ferrari _____

2. Horner Elisabetta _____
célibataire _____

ménagère _____
originaire de Alterswyl (Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Cheville (Fribourg) _____ le dix juin _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de

Alphonse Horner _____ et de
Anna-Maria née Spicher _____

Comme témoins : { 1. Delpréte Joseph, marbrier, à Lausanne
2. Calori Henri, peintre, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Alterswyl, Monteggio, le
28 février, à Luino le 11 mars 1923, ainsi que sur
la Feuille officielle du 9 mars 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Monteggio (Tessin) _____

Les époux :

Antonini Emilio
Antonini Elisabeth

Les témoins :

Joseph Delpréte
Henri Calori

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Monteggio à
Alterswyl et à la Cham.
Cellerie Cantonale _____

Registre des mariages A.

Form. 2.

No 521
Häfliger
et
Barras

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Häfliger Max
célibataire
employé S. M.
originaire de Reiden (Lucerne) domicilié à
Lausanne né à
Zürich le dix-sept mars
mil huit cent nonante-trois fils de
Anna Häfliger, à Niederglatt et de

2. Barras Laure-Hélène-Louise
célibataire
sans profession
originaire de Broc (Fribourg) domiciliée à
Broc née à
Broc, le vingt juin (20 juin 1902)
mil neuf cent deux fille de
Joseph-Abel Barras, cafetier et de
Anne-Marie-Louise née Racine, à Broc

Comme témoins :
1. Barras Max, électricien, à Broc
2. Desia Hélène, à Broc

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 7, à Reiden et à
Broc le 8 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lau-
sanne, Reiden & Broc

Les époux :

Max Häfliger
Hélène Häfliger

Les témoins :

Barras Max
Mlle Desia

Communiqué à Reiden & à
Broc

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 522

Gasser

et
Jost

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gasser Walter

célibataire

mécanicien

originaire de Belp (Beme)

domicilié à

Lausanne

né à

Belp

le premier novembre

mil huit cent nonante-sept

fils de

Friedrich Gasser

et de

Maria née Liechti, décédée

2. Jost Hermine

célibataire

originaire de Wynigen (Beme)

domiciliée à

Belp

née à

Hollikofen (Beme)

le dix-huit mai

mil neuf cent deux

fille de

Adolf Jost, agriculteur, à Schüpfen

et de

Anna née Hofer, décédée

Comme témoins :

1. Bovey Georges, employé, à Lausanne

2. Bovey Berthe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 24, à Belp et à Wynigen le 25 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lausanne, Belp et Wynigen

Les époux :

Walter Gasser
Hermine Gasser

Les témoins :

Bovey Georges
Bovey Berthe

Communiqué à Belp et à Wynigen

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

Registre des mariages A.

No 523
Zbinden
Ouille née Sugnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zbinden Ernest-Robert
divorcé de Marie-Marguerite Fuchs dès
le 8 septembre 1908, Docteur-médecin
originaire de Payerne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt septembre
mil huit cent septante-un fils de
Samuel-Frédéric Zbinden et de
Louise née Caille, décédés

2. Ouille née Sugnin Rosa
veuve de Emile-Marc Ouille du 3
juillet 1920
originaire de Divonne (Ain, France) domiciliée à
Lausanne née à
Avenches le quatre janvier
mil huit cent septante sept fille de
Auguste-Abram Sugnin, à Montmagny et de
Anna née Staudmann, décédée

Comme témoins :
1. Amandus Victor, ingénieur, à Lausanne.
2. Kuffer, Gustave, Directeur de fabrique, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Payerne le 19
septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le deux octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
acte 1^{er} mariage de l'époux, avec
mention du divorce ; acte de
décès 1^{er} mari de l'épouse ;
permis de publier du Départe-
ment de J. & P.
actes de publication à Lausanne
& à Payerne.

Communiqué à Payerne et à
la Chancellerie cantonale

Les époux :

Zbinden
R. Zbinden

Les témoins :

Amandus Victor
Kuffer

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 524
Curchod
et
Narbel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Curchod Jules-Emile
célibataire

horticulteur

originaire de Dommartin et Villars-Tiercelin domicilié à
Lausanne né à

Lausanne le sept décembre

mil huit cent quatre-vingt quinze fils de

Emile-Jean-François Curchod, décédé et de

Emma-Elise née Dupont, à Hailly de Lausanne

2. Narbel Louise-Marthe
célibataire

gérante

originaire de Marennes domiciliée à

Lausanne née à

Lausanne le vingt-quatre janvier

mil huit cent nonante-six fille de

François-Emile Narbel, agriculteur et de

Bertha née Fahn, à Montbléson de Lausanne.

Comme témoins :

1. Mermier Charles, agriculteur, à Montbléson
2. Domy Fernand, charcutier, à Montbléson

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 5, à Dommartin
et à Villars-Tiercelin, à Marennes le 7 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le trois octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lausanne,
Dommartin, Villars-Tiercelin
& Marennes.

Les époux :

E. Curchod
M. Narbel

Les témoins :

Mermier Charles
Domy Fernand

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Poliez-le-Grand
et à Marennes

Registre des mariages A.

N^o 525
 Chapuis
 Thomi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Chapuis Marc-Auguste** _____
 célibataire _____

employé de banque _____
 originaire de Romanel / Lausanne _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Moudon _____ le huit novembre _____

_____ mil huit cent nonante-six _____ fils de
 Emile Chapuis, peintre, à Moudon _____ et de
 Antonie-Rose née Thuret, décédée _____

2. **Thomi Jane-Louise** _____
 célibataire _____

maîtresse de travaux à l'aiguille _____
 originaire de Landisvyhl (Berne) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Bière _____ le onze février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt quatorze _____ fille de
 Jean Thomi, inspecteur à la Caisse nationale _____ et de
 Octavie née Croisier, à Lausanne _____

Comme témoins : { 1. Thomi Jean, instructeur d'artillerie, à Trammfeld
 2. Hesse Marie, concubine, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Romanel et à
 Landisvyhl le 5 septembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
 actes de publication à Lausanne
 Romanel et Landisvyhl _____

Communiqué à Pully et à
 Biglen _____

Les époux :

J. Chapuis

Les témoins :

Thomi

Hesse

L'officier de l'état civil :

B. Bailly

Registre des mariages A.

No 526
Moulin
Bécholey

L-854
K-854

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moulin Georges-Louis
célibataire

magasinier
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le trois mars

mil neuf cent un fils de
Emile-Constant Moulin, ferblantier, à Lausanne et de
Lina née Chapuis, veuve

2. Bécholey Florence
célibataire

demoiselle de compagnie
originaire de Bercher et de Chesalles Moudon domiciliée à
Bercher née à
Bercher le premier juillet

mil neuf cent deux fille de
Gustave-Alfred Bécholey, agriculteur et de
Louise née Pittet, à Bercher

Comme témoins : } 1. Moulin Constant, magasinier, à Lausanne
2. Cottier Maurice, empl. bureau, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 août, Chesalles
Moudon le 1^{er} et à Bercher le 3 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lausanne,
Chesalles Moudon et Bercher

Les époux :

Moulin
Moulin Florence

Les témoins :

Emile-Constant Moulin

Battif

L'officier de l'état civil :

S. Battif

Communiqué à S. Georges et à
Lucens

Registre des mariages A.

No 528
Wiedemann
et
Meyer

10-325 Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wiedemann Hans-Robert
libataire
mécanicien
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Allschwil (Bienne) le quinze juin
mil neuf cent MW fils de

Jules Wiedemann, cordonnier et de
Elije nie Stehr, à Lausanne

2. Meyer Hélène-Madeleine
libataire
marquise
originaire de Balsthal (Soleure) domiciliée à
Lausanne née à
St Sulpice (Neuchâtel) le trois octobre 1902
mil neuf cent deux fille de

Marie-Céline nie Meyer et de

Comme témoins : 1. Wyttenbach Emile, négociant, à Lausanne
2. Meyssi Marius, concierge, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 10 et à Balsthal le
11 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le quatre octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
actes de naissance
actes de publication à Lau-
sanne, et à Balsthal

Communiqué à Balsthal

Les époux :
R. Wiedemann
H. Meyer

Les témoins :
E. Wyttenbach
Meyssi M^s

L'officier de l'état civil :
L. Ballif

Par décision en 25 février 1948
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-dessus, en ce
sens que l'époux soit désigné
comme étant né à "Allschwil"
(Bâle) et non "Allschwil" (Bienne)
que le père de l'époux soit désigné
sous les prénoms de "Jules"
Marius et non sous celui de "Jules"
Lausanne le 2 mars 1948

L'officier de l'état civil

Registre des mariages A.

N^o 529
 Fontannaz
 et
 Vauthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontannaz Julien-Gustave

veuf de Marie-Henriette née

Daulte dès le 11 juillet 1911, menuisier

originaire de Châtillens domicilié à

Lausanne né à

Baulmes le vingt-neuf octobre

mil huit cent septante deux fils de

Jean-Emile Fontannaz et de

Fenny née Pache, décédés

2. Vauthey née Maillard Marie

veuve de Arthur-Henri Vauthey

dès le 19 décembre 1920, ménagère

originaire de Seigneux et Bussy/Moudon domiciliée à

Lausanne née à

Chevalles Yvon le vingt-huit avril

mil huit cent septante-neuf fille de

Francois-Louis Maillard, décédé et de

Rosalie née Stuby, à Chevalles Yvon

Comme témoins :

1. Hermond Henri, cordonnier, à Lausanne

2. Bonnard Arthur, menuisier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Châtillens, à Seigneux et à Bussy/Moudon le 14 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance

acte de décès M^{lle} femme de l'époux.

acte de décès M^{lre} mari de l'épouse

actes de publication à Lausanne, Châtillens, Seigneux et Bussy/Moudon

Communiqué à Oron, Villarzel et Moudon.

Les époux :

J Fontannaz
 Marie Fontannaz

Les témoins :

Hermond Henri
 A Bonnard

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Registre des mariages A.

N^o 530Delay
et
Mayor

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delay Paul-Emile
célibataire

Serrurier

originaire de Provence domicilié à

Lausanne né à

St-Croix le dix-neuf décembre

mil huit cent quatre-vingt douze fils de

John Delay, décédé et de

Marie-Madeleine née Richer, à Lausanne

2. Mayor Marie-Catherine
célibataire

Couturière

originaire de St-Martin (Valais) domiciliée à

Lausanne née à

St-Martin le dix-huit juillet

mil huit cent nonante-neuf fille de

Pierre-Martin Mayor, agriculteur et de

Marie-Catherine née Quarroz, à St-Martin

Comme témoins :
1. Michaud Théophile, passeur, à Lausanne
2. Brolier Emile, cafetier, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne et à Provence le 10, et
à St-Martin le 11 septembre 1913Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lau-
sanne, Provence et St-Mar-
tin

Les époux :

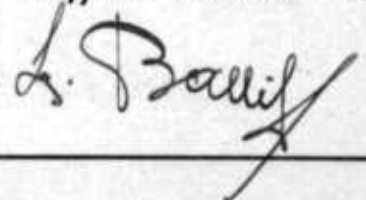
Delay Emile
Delay Marie

Les témoins :

Michaud Théophile.



L'officier de l'état civil :

L. Baillif


Registre des mariages A.

N^o 531Dutoit
et
Crausaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dutoit Pierre - Maurice _____
célibataire _____manœuvre _____
originaire de Vuarmarens (Fribourg) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Vuarmarens _____ le six juillet _____
mil huit cent soixante-sept _____ fils dePierre - Joseph - Jules Dutoit _____ et de
Marie - Claudine - Stéphanie née Cosandey, décédée _____2. Crausaz née Cosandey - Marie - Rosine _____
veuve de Florentin Crausaz dès le 29
avril 1922 _____ ménagère _____originaire de Lussy (Glâne, Fribourg) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Prey - Vers - Siviriez _____ le trente mai _____
mil huit cent cinquante-huit _____ fille deAlexandre Cosandey _____ et de
Louise née Sottas, décédée _____Comme témoins : } 1. Pasqualin Georges, mécanicien, à Lausanne
2. Heisseiller Louis, employé, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 31 août, à Vuarmarens le 2 et à Lussy le 3 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance _____
acte de décès du 1^{er} mari _____
de la fiancée. _____
actes de publication à
Lausanne, Vuarmarens et
Lussy _____Communiqué à Ueszy et à
Villaz - St-Pierre _____

Les époux :

Marie Dutoit
Rosine Crausaz

Les témoins :

g^e Pasqualin
Heisseiller Louis

L'officier de l'état civil :

H. Zallig

Registre des mariages A.

N^o 532
Blanc
Tahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Blanc** Albert-Louis
célibataire

commerçant

originaire de Lausanne

domicilié à

Marseille

né à

Lausanne

le sept novembre

mil huit cent quatre-vingt dix-huit fils de

Auguste-Fules Blanc, Chef de bureau, à Lausanne, et de
Jenny-Susette née Rossier

2. **Tahud** Emilie-Agnès
célibataire

originaire de Bottens et de Poliez-Pittet

domiciliée à

Lausanne

née à

Poliez-Pittet

le vingt-un janvier

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Auguste-Marc-Alfred Tahud, cordonnier et de
Hélène-Henriette née Carcard, à Poliez-Pittet

Comme témoins :

1. Blanc Fules, Chef de bureau, à Lausanne
2. Severin Rodolphe, photographe, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 14, à Marseille et
à Poliez-Pittet et à Bottens le 15 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre, mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lau-
sanne, Marseille, Bottens
et Poliez-Pittet.

Les époux :

Albert Blanc
Agnès Tahud

Les témoins :

F. Blanc
Rodolphe Severin

Communiqué à Poliez-le-G.

L'officier de l'état civil :

L. Bailly

Registre des mariages A.

No 533
Wittwer

Maulaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wittwer Gaston _____
 veuf d'Olga Chapuis dès le
 14 octobre 1922, _____ gérant _____
 originaire de Cheschi (Berne) _____ domicilié à
 Sion _____ né à
 La Foudre _____ le douze mai _____
 mil huit cent quatre-vingt douze _____ fils de
 Charles-Gustave Wittwer _____ et de
 Emma née Buffang, à St. Blaise _____

2. Maulaz Louise-Henriette _____
 célibataire _____
 demoiselle de magasin _____
 originaire de St. Saphorin (Lavaur) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Crissier _____ le onze mars _____
 mil huit cent quatre-vingt douze _____ fille de
 Henri Maulaz _____ et de
 Gabrielle-Henriette-Elise née Gillieron _____

Comme témoins : } 1. Wenger Georges, représentant, à Sion
 } 2. Dupont Gabriel, maraîcher, à Pully.

Les publications ont eu lieu à Sion le 12, à Cheschi et à
 Lausanne le 14, à St. Saphorin le 18 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
 autorisation de l'état
 civil de Sion _____

Les époux :

 L. Wittwer.

Les témoins :

Wenger
 Gabriel Dupont

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Cheschi, à
 Sion et à Chesalles. _____

Registre des mariages A.

No 534
Faillettaz
et
Ledermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faillettaz Charles _____
célibataire _____

employé postal _____
originaire de Liège _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Lausanne _____ le vingt-un septembre _____

mil huit cent quatre-vingt seize _____ fils de
Henri Faillettaz, décédé _____ et de
Marie-Louise née Pilet, à Lausanne _____

2. Ledermann Rosine-Lucie _____
célébataire _____

Couturière _____
originaire de Lauperswil (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt-neuf septembre _____

mil huit cent quatre-vingt dix-huit _____ fille de
Gottlieb Ledermann, employé postal _____ et de
Rosine née Pache, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Ledermann Gottlieb, empl. postal, à Lausanne
2. Faillettaz Albert, agriculteur, à Lully.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 29, à Liège et
à Lauperswil le 30 août 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-trois _____

Pièces déposées :

actes de naissance _____
actes de publication à
Lausanne, Liège et
Lauperswil _____

Les époux :

Faillettaz
R. Faillettaz

Les témoins :

Ledermann
Faillettaz

L'officier de l'état civil :

B. Baillif

Communiqué à Liège et à
Lauperswil _____

Registre des mariages A.

No 535

Perrin

Villard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin Gaston-Robert

célibataire

Commis postal

originaire de Payerne

domicilié à

Lausanne

né à

Payerne

le quatorze août

mil huit cent nonante deux

fils de

César Perrin, agriculteur, à Payerne

et de

Rose-Susanne née Hoffer, décédée

2. Villard Emilie-Bertha

célibataire

originaire de Stauffelin (Berne)

domiciliée à

Lausanne

née à

Biemme

le vingt-un juillet

mil huit cent quatre-vingt seize

fille de

Arthur-Florian Villard, mécanicien

et de

Fanny-Elise-Bertha née Hottet, à Lausanne

Comme témoins :

1. Perrin César, agriculteur, à Payerne

2. Villard Arthur, empl. Comm. à Courgeny

Les publications ont eu lieu à Payerne le 17, à Lausanne le 17 et à Stauffelin le 18 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lau-
sanne, Payerne et Stauffelin

Les époux :

Robert Perrin
Bertha Perrin.

Les témoins :

Perrin César
Arthur Villard

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

No 536

Pache
et
Lederey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pache Charles-Paul
célibataire

conducteur-typographe
originaire de Epalinges domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le deux juillet

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils de

Frédéric-Louis Pache, relieur et de
Maria-Louise née Gaschen, à Lausanne

2. Lederey Julia-Oline
célibataire

tricoteuse
originaire de Lutry et de Grandvaux domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-un janvier
mil neuf cent un

filles de
Jules-François Lederey, ouvrier de ville et de
Aline née Treiss, à Lausanne

Comme témoins :
1. Gauthier Marcelle, empl-bureau, à Lausanne
2. Lederey Jules, ouvrier de ville, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Lutry le 31, à
Grandvaux le 30 août, et à Epalinges le 2 Septem-
bre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

acts de naissance
acts de publication à
Lausanne, Epalinges, Lutry
et Grandvaux

Les époux :

Charles Pache
Julia Pache

Les témoins :

Marcelle Gauthier
Jules Lederey

L'officier de l'état civil :

H. Ballif

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne
endu en date du 12 avril 1913
déclaré définitif et exécutoire le
mai 1913
Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le
divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, dès le
mai 1913, le délai pendant
lequel la femme
peut contracter un nouveau mariage
Lausanne, le 17 mai 1913.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 537
Meyer
et
Duboux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meyer Edmond-Henri

célibataire

mécanicien

originaire de Roche

Lausanne

Lausanne

domicilié à

né à

le huit février

mil huit cent quatre-vingt dix-huit

fils de

Rugène-Emile-Edmond-William Meyer, chauffeur au L. O. et de
Susanne née Sandmeier, à Lausanne

2. Duboux Blanche-Gemma

célibataire

Couturière

originaire de Lutry et de Grandvaux

Lausanne

Lausanne

domiciliée à

née à

le vingt-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt seize

fille de

Emile-Vincent Duboux, employé de Commerce et de
Gemma née Roquerbre, à Lausanne

Comme témoins :

1. Simonin Robert, empl. banque, à Lausanne

2. Fayet Olga, empl. bureau, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 3, à Lutry le 4, à

Roche et à Grandvaux le 5 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le dix octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
actes de publication à Lau-
sanne, Roche, Lutry et
Grandvaux.

Les époux :

E. Meyer
B. Meyer

Les témoins :

O. Julliet
R. Simonin

L'officier de l'état civil :

A. Baillif

Communiqué à Villeneuve, Lutry
et Gully.

Registre des mariages A.

N^o 538
Ogay
et
Chapuis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ogay Arthur-Emile _____
célibataire _____

instituteur _____

originaire de Ormont - Desfous et de Leyzin _____ domicilié à
Montricher _____ né à

Payerne _____ le quatre juillet _____
mil neuf cent deux _____ fils de

Miles-François-Henri Ogay, boulanger _____ et de
Marie-Louise née Hoegemier, à Lausanne _____

2. Chapuis Florence-Louise _____
célibataire _____

téléphoniste _____

originaire de Epalinges _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Lausanne _____ le dix-sept avril _____
mil neuf cent quatre _____ fille de

Alfred Chapuis, vicé _____ et de
Léa née Coeytaux, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Hobbes Georges, étudiant, Lausanne
2. Chapuis André, empl. de bureau, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Montricher le 9, à Leyzin le 10,
à Ormont Desfous le 10, à Lausanne le 10, et à Epalinges le 12 septembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Liège. _____

Les époux :

Arthur Ogay
Florence Ogay

Les témoins :

G. Hobbes
A. Chapuis

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Communiqué à Liège, Ormont-Desfous, Leyzin et Epalinges

Registre des mariages A.

No 539
Bieri
et
Moret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bieri Christian
Veuf de Elizabeth née Reber dès le 14
février 1911, retraité C.F.F.
originaire de Schangnau (Berne) domicilié à
Lausanne né à
Seedorf (Berne) le douze septembre
mil huit cent cinquante fils de
Samuel Bieri et de

Elizabeth née Doss, décédée
2. Moret Hélène - Marianne
divorcée de Auguste - Jules Fauchs dès
le 20 décembre 1920, ménagère
originaire de Coingsins domiciliée à
Lausanne née à
Avenches le cinq septembre
mil huit cent septante deux fille de
Jules Moret décédé et de
Marie née Almbach, à Avenches

Comme témoins :
1. Fauchs Jules, magasinier, à Lausanne
2. Dornier Harold, agent d'assurances, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 12, à Schangnau
le 13 et à Coingsins le 14 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé; acte du 1^{er} ma-
riage de la fiancée, avec
mention du divorce
actes de publication à Lau-
sanne, Schangnau et
Coingsins.

Communiqué à Schangnau
et à Begnins.

Les époux :

Bieri Christian
Hélène Bieri

Les témoins :

Jules Fauchs
Dornier

L'officier de l'état civil :

Li Bailly

Par jugement du Tribunal
canton de Lausanne, rendu
en date du 25 juin 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 24 juillet
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l'
ne pourr _____ contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 6 août 1925

L'officier de l'état civil :

Li Bailly

R. du 11.8.25.

Registre des mariages A.

N^o 540
 Wüthmann
 et
 Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wüthmann Albert - Hans _____
 célibataire _____

Directeur Commercial _____
 originaire de Meilen (Zurich) _____ domicilié à
 Zurich _____ né à

Rheinfelden (Argovie) _____ le vingt-neuf juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fils de

Albert Wüthmann, décédé _____ et de
 Maria - Luise née Heuberger, à Rheinfelden _____

2. Rochat Renée - Blanche _____
 célibataire _____

originaire de L'Abbaye (Taud) _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à

Cartegnin _____ le vingt février _____
 mil neuf cent _____ fille de

Franis - Alfred - Numa Rochat, professeur _____ et de
 Blanche - Lina née Fleurdelys, à Lausanne _____

Comme témoins : } 1. Rochat Numa, Professeur, à Lausanne
 } 2. Fleurdelys Louis, Professeur culture physique, Lausanne

Les publications ont eu lieu à Zurich le 31 août, à Meilen et à
 L'Abbaye le 1^{er} et à Lausanne le 3 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées : .

autorisation de l'état civil
 de Zurich. _____

Les époux :

Wüthmann
 Renée Wüthmann

Les témoins :

1. Rochat
 Fleurdelys

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

Communiqué à Zurich, à Meilen & à
 L'Abbaye _____

Registre des mariages A.

No 542
 Mariage
 et
 Dizereus

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. **Miage** Eugène - Charles
 célibataire

boulangier

originaire de Poliez-le-Grand domicilié à
 Lausanne né à

Bothens le trente mars
 mil neuf cent fils de

Miles Miage, décédé et de
 Maline - Lina née Vincent, à Belmont / Lausanne

2. **Dizereus** Jeanne - Julie
 célibataire

ménagère

originaire de Lutry domiciliée à
 Belmont / Lausanne née à

Belmont le seize mai
 mil neuf cent fille de

Marc - Albert Dizereus, agriculteur et de
 Augustine - Charlotte née Baatar, à Belmont / Lausanne

Comme témoins : } 1. Vincent Constant, agriculteur, Belmont
 2. Pache Paul, Lantonnier, à Montblieson

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 19, à Lutry le 20, à
 Poliez-le-Grand et à Poliez-Pittet le 21 septembre 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le six octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
 actes de publication à Lau-
 sanne, Poliez-le-Grand,
 Lutry et Belmont / Lausanne

Les époux :

Eugène Miage
 Jeanne Miage

Les témoins :

Paul Pache
 Constant Vincent

L'officier de l'état civil :

Ls. Ballif

Communiqué à Poliez-le-Grand,
 Lutry et Pully.

Registre des mariages A.

N^o 543
 Delacuisine
 et
 Ducret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacuisine Maurice
 veuf de Rose née Boyay née le 11
 octobre 1913 instituteur
 originaire de Dailens domicilié à
 Corcelles-près Payerne né à
 Dailens le vingt-deux mai
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de
 Alexis-Joséphine-Louis Delacuisine et de
 Louise-Joséphine née Broillet, décédés

2. Ducret Louise-Marie
 célibataire

ménagère
 originaire de St-Croix domiciliée à
 Bussigny née à
 Charbonnières (le lieu) le quinze avril
 mil huit cent quatre-vingt-six fille de
 Jean-Louis Ducret et de
 Marie-Louise née Favre

Comme témoins :
 1. Ducret Henri, rentier, à Bussigny N.
 2. Bory Léon, banquier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Corcelles p.p. le 2, à Bussigny le
 4, à Dailens et à St-Croix le 5 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :
 autorisation de l'état civil
 de Corcelles-près Payerne.

Les époux :

Maurice Delacuisine
 Louise Delacuisine

Les témoins :

Ducrot Henri
 Léon Bory

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Par décision du 13 novembre 1923,
 le Département de Justice et Police
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-
 tification de l'acte ci-contre, en ce
 sens qu'au lieu de prénom de Louis,
 attribué par erreur, comme
 deuxième prénom du père de
 l'épouse, soit substitué celui
 de Henri.

Lausanne, le 14 novembre 1923.

L'officier de l'état civil :

L. Ballif

Lu à l'état civil à Sullens,
 Corcelles-près Payerne, St-Croix
 et Bussigny le 8 octobre.

Communiqué à Sullens, Corcelles-
 près Payerne, St-Croix et
 Bussigny.

Registre des mariages A.

No 544
Brönnimann
et
Corti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brönnimann Werner - Gottfried
célibataire

menuisier
originaire de Guxfelen (Berne) domicilié à
Lucerne né à
Toboue le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt dix-neuf fils de
Gottfried Brönnimann, maître-menuisier et de
Anna née Steiner, à Toboue

2. Corti Pierrette - Léontine - Marie
célibataire

tendeuse
originaire de Luveglio in Valle. (Côme, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanno le trois janvier

mil huit cent nonante-neuf fille de
Charles Corti, gypcier et de
Adèle - Angèle née Lietti, à Lausanne

Comme témoins : } 1. Langel Herbert, commerçant, Courtelary
2. Wamaaz Max, commerçant, Lucerne

Les publications ont eu lieu à Lucerne le 17, à Lausanne le 18,
et à Guxfelen le 19 juillet 1923. Dispense de publier le
mariage en Italie, par Dép^t de l'Intérieur du canton de Lucerne.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Lucerne.

Les époux :

W. Brönnimann
P. Brönnimann

Les témoins :

M. Wamaaz
M. Langel,

L'officier de l'état civil :

S. Gallif

Communiqué à Lucerne, Guxfe-
len et à la Chancellerie
cantonale.

Registre des mariages A.

13-303

No 545
Lomazzi
et
Bellarini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lomazzi Attilio-Jean
célibataire
entrepreneuse
originaire de Intragna (Moyane, Italie) domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le huit avril

mil huit cent quatre-vingt seize fils de
Constantin Lomazzi, décédé et de
Bertha-Elise nie Gutmann, à Lausanne
2. Bellorini Léa
célibataire

ménagère
originaire de Mombello h. N. (Pôme, Italie) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le trois octobre
mil neuf cent deux fille de

Michel Bellorini, cafetier et de
Maria-Giuseppa-Virginia nie Davisi, à Lausanne

Comme témoins : 1. Bellorini Jacques, entrepreneuse, à Lausanne
2. Guenzi Pierre, boulanger, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 1^{er}, à Montagna
le 14 et à Mombello le 26 août 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de naissance
consentement des parents de la
fiancée; permis de publier
et autorisation de mariage du
Sép. de J. N.; actes de publi-
cation à Lausanne, à Montagna
et Mombello, ces deux derniers
avec certificat de capacité matri-
moniale en faveur des fiancés
Communiqué à la Chancellerie
Cantonale (2 extraits)

Les époux :

~~Attilio-Jean Lomazzi~~
Léa Lomazzi

Les témoins :

Michel Bellorini
Pierre Guenzi

L'officier de l'état civil :

L. Pallif

Par décret du Grand Conseil du
8 février 1928, Attilio-Jean
Lomazzi, désigné ci-contre,
lequel ayant rempli toutes les formalités
prescrites à cet effet, a été naturalisé
Vaudois ^{avec sa famille} et reçu le nombre des bour-
geois de la commune de
Lausanne.

Inscrit le 17 mars 1928.

L'officier de l'état civil :

L. Pallif

Registre des mariages A.

No 546
Guenzi
et
Kammer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guenzi Elie Jean-Baptiste _____
célibataire _____

boulangère _____
originaire de Châtelard (Montreux) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Clarens _____ le trois décembre _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
Louis Guenzi, ancien entrepreneur _____ et de
Julie-Emma née Steinhäuser, à Clarens _____

2. Kammer Ma-Marie _____
célibataire _____

originaire de Sientigen (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Kandregund (Berne) _____ le trente-un mai _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Johann-Ludwig-Adolf Kammer, agriculteur _____ et de
Maria née Holzner, à Yverne _____

Comme témoins : } 1. Guenzi Louis, anc. entrepreneur, à Clarens
2. Guenzi Julie-Emma, à Clarens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Châtelard et à
Sientigen le 19 septembre 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de mariage _____
actes de publication à Lau-
sanne, Châtelard et Sien-
tigen _____

Les époux :

E. Guenzi
M. Guenzi

Les témoins :

A. Guenzi
J. Guenzi

L'officier de l'état civil :

L. Sallif

Communiqué à Montreux et à
Sientigen _____

Registre des mariages A.

No 546
Guenzi
et
Kammer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guenzi Elie Jean-Baptiste _____
célibataire _____

boulangère _____
originaire de Châtelard (Montreux) _____ domicilié à
Lausanne _____ né à
Clarens _____ le trois décembre _____

_____ mil neuf cent un _____ fils de
Louis Guenzi, ancien entrepreneur _____ et de
Julie-Emma née Steinhäuser, à Clarens _____

2. Kammer Ma-Maria _____
célibataire _____

originaire de Dientigen (Berne) _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à

Kandregund (Berne) _____ le trente-un mai _____
_____ mil huit cent nonante-huit _____ fille de

Johann-Ludwig-Adolf Kammer, agriculteur _____ et de
Maria née Holzer, à Yverne _____

Comme témoins : } 1. Guenzi Louis, anc. entrepreneur, à Clarens
2. Guenzi Julie-Emma, à Clarens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Châtelard et à
Dientigen le 19 septembre 1923 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Lausanne, le huit octobre mil neuf cent vingt-trois

Pièces déposées :

actes de mariage _____
actes de publication à Lau-
sanne, Châtelard et Dientigen _____

Les époux :

E. Guenzi
M. Guenzi

Les témoins :

A. Guenzi
J. Guenzi

L'officier de l'état civil :

L. Sallif

Communiqué à Montreux et à
Dientigen _____

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epronx.</u>			<u>Epronxer.</u>	
Aberhard	Alfred	31	Abegglen	Karoline	176
Alber	Fules-Alaide	350	Abetzel	Yda-Fulia	240
Allasia	Jean-Louis	182	Amman	Marie-Sophie	97
Altorfer	Albert	110	Arnold	Sophia	109
Amigues	Francois-Henri	208	id	Yvonne-Marguerite-Francois	263
Ambkutz	Luskaye	150	Ayenschentschenko	Feiga-Fanny	159
Anceel	Francois-Henri	381			
Andrey	Charles-Hubert-Louis	296			
Antonini	Emilio	374			
Appia	Theodore-Alfred	171			
Arpagaus	Arthur	61			
Arthus	Henri-Marie-Antoine	135			
Audrias	Leopold-Louis-Joseph	230			
Aubrier	Maxim-Jean-Edouard	282			
Aziolab	Fules-Henri	202			
Aymon	Paul-Edouard	287			

Ce volume se termine par le n° 546 de l'année 1923.
 La suite se trouve dans le volume 55, commençant
 par le n° 547.
 Un double du présent registre a été remis au Département de Justice et Police, conformément à la loi.
 Ce que nous certifions.



Lausanne, le 8 octobre 1923.
 L'officier de l'état civil:
 L. Baug

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Bachmann	Joseph - Arnold	170	Badoux	Marguerite - Anna	40
Badoux	Edouard - Alfred - Louis	74	id	Ida - Julie	331
Balbani	Arnoldo - Giuseppe	180	Baldy	Laya	344
Bally	Auguste - Emile	194	Balmer	Franne - Berthe	61
id	Georges - Louis	218	id	Rosa	80
id	Lucien	281	Bar	Susanne	286
id	Emmanuel	302	Barbey	Ida - Marguerite	253
Balsiger	Johann	77	id meï Hess	Anna	267
Barbieri	Giuseppe	294	Barras	Sauve - Helene - Louise	375
Barras	Francois - Louis	203	Basset	Berthe - Lina	153
Baumgartner	Frédéric - Emile dit Fritz	323	Baud	Marguerite	158
Belek	Georges - Auguste	337	id	Louise	175
Bell	James	255	id meï Guigliori	Eugénie - Louise	157
Bernasconi	Bruno	283	Paula	Melida	292
Berroud	Georges	201	Bazin	Alix - Rose	314
Berbolotti	Anton - Joseph	274	Bécherraz	Lina	37
Berkusi	Silvio - Giuseppe - Gaetano	204	Bécholey	Florence	380
Berber	Emile - Louis	214	Belek	Alice - Rosa	64
Bieri	Christian	303	id	Elise - Lucie	381
Bisler	Louis - Henri	2	Bellorini	Lea	319
Binggeli	Marcel - Ernest	297	Berger	Helena	198
Bisler	Joseph	12	Bernard	Madège - Marie	202
Bissat	Francis	357	Bernhard	Madeleine	384
Bize	Edouard	43	Berthoud	Marthe - Elisabeth	157
Blanc	Jacob	55	Besson	Therese - Marthe - Marie	102
id	Albert - Louis	386	id	Alice	177
Blanchenhagen	Willem - Henri - Johan	318	Berber	Elisa	212
Blaser	Alfred	290	Beylaqua	Angela - Franne	344
Blaser	Gustave - Adolphe	240	Blanc	Franne - Marguerite	19
Bles	Philippe	60	id	Fuliette - Olga	103
Bongard	Robert - Paul	226	id	Lina - Thérèse	325
Bonnet	Charles - Louis	129	id meï Belek	Elise - Lucie	381
Boo	Francois - Ferdinand dit ^{Fernand}	148	Blanchard	Catherine - Lucile	273
Boracaud	Ficor	347	id	Marguerite	298
Bokserdeb	Charles - Louis	121	Blomgren - Oudin	Ellen - Yenny - Frederika	60
Boude	Joseph	168	Blonay (de)	Eliane - Lily - Nancy	355
Boulenaz	Eugène - Alexandre	257	Broglin	Olga - Henriette	120
Bouvard	Joseph - Théodore - Charles ^{Frans. Camille}	324	Bolssevain	Yolanna - Elisabeth	318
Bridel	Marcel - Auguste - Emmanuel	210	Bollab	Berthe	294
Briol	Edi - Frédéric	339	Bolomey	Marie - Louise	326
Brochon	Frédéric - Auguste - Edouard	156	Bongard	Alice - Louise	110
Bron	Hules - Francois	115	id	Adèle - Melanie - Franne	283
Brommimann	Werner - Gottfried	398	Borel	Thérèse	12

B

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Eyoux.</u>			<u>Eyoudes.</u>	
Brunner	Charles	250	Bournaud	Blanche-Marie-Félicité	92
Brunner	Théophile	104	Bourgnana	Maria-Adélaïde	371
Brunschwig	Salomon-Marcel-André	330	Bouchard née	Thomé, Marie-Jeanne	225
Büchi	Robert	169	Boulaudet	Maria-Antonia-Léonie	227
Buchs	Marcel	49	Bourdilloud	Hermine-Firgini-Flavie	49
Bundt	Robert-Jacob	236	Bourgeois	Fulvie	138
Burgener	Peper-Josef	352	Boyard	Jeanne-Catherine	148
Bury	Nigel-Denis	18	id	Germaine-Lina-Louise	348
Buttets	Louis	85	id	Genevieve-Vélie	370
id	Marcel-Robert	35	Brahier	Maria-Mathilde	208
Buttiaz	Jean-Louis	105	Breib	Englantine	254
			Briand née	Mathy, Yvonne	282
			Briol	Germaine-Rose	313
			Brooke née	Williams, Gladys-Hay	343
			Brossin	Andrée-Marguerite	144
			Brun	Maria-Charlotte-Hélène	136
			Buache	Alice	163
			Buffab	Aline	257
			Burdet	Félicie	76
			Bussek	Vélie-Henriette	278
			Bussien	Maria-Josephine	249

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Calming	Serge	144	Carey	Dorothy-Frances	39
Campard	Maurice-Delays-Louis	138	Cassab	Adrienne-Emilie	185
Casella	Angel-Ferdinand	223	Cervi	Giuseppa-Maria-Lucia	368
Cayin	Georges-Louis	240	Chabot	Berthe	373
Cerise	Seyrin-Romano	176	Challand	Marquise-Adrienne	57
Chambozey	Louis-Samuel	288	Chappuis	Lily-Anna	305
Chappuis	Bertha-Franne	40	Chapuis	Louise-Albertine	74
id	Marc-Auguste	379	id	Bertha-Franne	90
Chabelanab	Robert	53	id	Florence-Louise	392
Chesaux	Arnold	271	Charles	Marquise	248
Chescaux	Edouard-Charles-Alph	252	Chabelan	Germaine-Franche-Blga	30
Chesser	Louis-Marc	164	id	Franne-Marquise	311
Cholleb	Alfred-Kombank	358	Chabelanab	Eglantine-Buelle	395
Clere	Louis-Gustave	239	Chamberk	Marie-Adelaide	312
id	Fraques-Henri	355	Chaye	Alice-Marie	265
Cochet	Paul-Alexis	278	Cherpillod	Rose	42
Coeray	Henri-Jean-Emile	9	Chivalley	Genevieve-Frida	264
id	Alois-Louis	206	Chiappone	Albertine-Marie	182
Coendoz	David-Adrien	36	Cina	Anna-Rosina	29
Coligny (de)	Faucigny Lucinge-eb, Henry- Almon-Marie-Rodolphe	17	Claudet	Sophie-Martha	246
Corbaz	Louis-Ernest	89	Clot	Fulie-Emilie dite Julia	169
Cordey	Kombank-Albert	261	Coath	Edith-Helen	191
Corchak	Rene-Clie	14	Colomb	Rosalie-Marie	144
Crisinel	Paul	326	Coraffa	Mariette	297
Crosch	Alfred	81	Corbaz	Marie-Franne	164
Cuinez	Rene-Gustave	42	Corbet	Denyse-Francoise	272
Curchod	Fules-Emile	378	Cordey	Louise-Eugenie	11
			Corneu	Emma-Rosephine	23
			Corbellini	Cyeline	287
			Corthier	Laura	82
			Corthi	Leonine-Therese-Franne	135
			id	Pierrette-Leonine-Marie	398
			Cosandey	Marie-Rosine	385
			Cousaz me	Cosandey Marie-Rosine	385
			Cuchet	Rose-Emma	44
			Cuivel	Annelle-Rosalie	143
			id	Adeline-Fabrice	78

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Däppen	Oscar	107	Dällenbach	Clementine	250
Daluphin	Loassius - Joseph	63	Damasino	Maria - Theresa - Emichella	84
Delbernardi	Luigi	24	de Blonay	Cliane - Lily - Nancy	555
Décroyel	Edmeck - John	33	Decobend	Elise - Louise	168
de Faucigny	Lucinge et Soligny, Henry		De Giez	David - Jules - Henri	7
	Gymon - Marie - Rodolphe	17	Delaricqz	Bluette - Charlotte - Eugénie	317
Defrancesco	Francois - Joseph	32	Delessert	Martine - Ferny	275
Delacuisine	Maurice	397	id	Emma - Elvire	293
Delafontaine	Ferdinand - Louis	57	id	Victorine - Elise	310
de la Harpe	Alexis	111	Delisle née Bourd.	Marguerite	158
Delay	Paul - Emile	384	Dentan née Fivet,	Adèle - Jacqueline	341
Delisle	Jules	277	Dentz	Augustine - Lucile	24
Dentan	René - Julien	38	Depaulis	Giuseppina - Rosa - Clara	204
Depallens	Henri - Ami	351	Desprez	Julia	184
Deprez	Charles - Louis	186	Desartheux	Marceline	223
Depubringe	Albert	125	de Farquas y Farrey,	Nellie - Maria - Luis	215
Desbraz	Henri - Samuel	310	Dejalod	Félicie - Metanie	147
De Trey	Robert - Albert - Jean	215	Desenoges	Alice dite Blanche	160
Dizerens	Charles - William	46	id	Emma - Elvire	293
Dubois	Jules - Henri	175	Dizerens	Maria - Antoinette	180
Dubrez	Jules - Louis	322	id	Jeanne - Julie	346
Dubuis	Ami - Louis	154	Doelter	Mathilde	75
Ducimelière	Léopold	24	Doménjoz	Germaine - Susanne	277
Ducres	Louis - Emile	27	Droz dit Buser,	Jeanne - Marie	173
Ducrey	Armand - Henri - Emile	56	id	Nelly - Henriette	278
Dufaux	Jean - Marie	131	Dubler	Maria - Lina	46
Dupertuis	René - Jean - Jules	308	Dubous	Blanche - Emma	391
id	Emile - Henri	360	Ducres	Clementine - Frieda	55
Dupré	Fernand - Joseph	5	id	Louise - Marie	397
Düring	Jakob - Albert	112	Dufey	Rosine - Esther	68
Dutoit	Pierre - Maurice	385	Duflo	Rose - Blanche - Marguerite	351
			Dufresne née Pottier,	Elise - Louise	369
			Dumarchey	Armande - Felicie	300
			Dummermuth	Lina	234
			Dumoulin	Maria - Agathe	187
			Dunuid	Rose - Olga	271
			Du Pasquier	Maria - Anne - Madeleine	205
			Dusseire née Puffat,	Aline	257
			Dutoit	Elise - Eva	67
			id	Adrienne - Jeanne	190

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Eyoux.</u>			<u>Eyowes.</u>	
Seaberk	Francois-Joseph-Fran ^{13 baptiste}	198	Scherli	Marguerite-Hedwige	10
Seuyer	Andrie-Adami	275	Schenard	Blanche-Rosa	366
Sisenhub	Johannes	269	Seuyer	Marguerite-Louise	307
Emery	Albert-Henri-Samuel	158	Sellers	Elle-Augusta-Ida	232
Syand	Frederic-Albert	130	Sicher	Martha	123
			Sellenberger	Margarithe	165
			Selschinger	Rosa	57
			Serdmann	Jeanne-Marie	173
			Serismann	Maria-Elisa	69

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

Page

NOM

PRÉNOMS

Page

E

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Fabroni	Alfred	106	Falcy	Yvonne	70
Failliettag	Charles	388	Falkhausen	Louisa-Marianna	253
Faucigny	Lucinge et Coligny (d) Henry		Fauchas	Marianne	313
	Raymond Marie-Rodolphe	17	Fasler	Helene	112
Faugues	Albert-Louis	10	Favez	Gilberte-Marie-Henriette	251
Fayet	Hermann	26	Fafre	Fuliette-Flora	81
Fehlmann	Frederic-Hubert	200	id	Sida-Marie	184
Ferrero	Gaudenzio-Luigi	245	id	Rose-Isabelle	327
Fete	Hules-Albert	71	id	Lucie-Marthe	354
Fleurdelys	Robert-Francois-Louis	213	Fayet	Fiolette-Yvonne	72
Fliszar	Vincent	232	Ferber	Marie-Frida	41
Fliteler	Josep-Maria	371	Fontamag	Marie-Rosalie	280
Fontamag	Hullen-Lusbaye	383	Frachey	Emma	115
Formica	Joseph-Louis-Dominique	87	Frant	Marthe-Selina	224
Forney	Robert-Francois-Fean	100	Francfort	Germaine-Maria	145
Frachey	Sean-Martin	332	Fraymond	Marquise-Sylvie	20
Frattini	Hules-Senatore	344	id	Berthe-Marquise	139
Freymond	Charles-Alfred	16	Fruhiger	Valentine-Alice	1
Fublicher	Mrs-Joseph	124	Furber nee Zappella, Rosalie-Madeline		301

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Eroux.</u>			<u>Eroudes.</u>	
Gachet	^{Robert} Albert - Laurent	260	Gallay	Thaline - Antoinette	143
Gailloud	Edgar - Francis	84	Gaudin	Adèle	320
Garnon	Robert - Adouard	215	Gaillust met	Haubrue, Armelia -	133
Grasser	Walter	276	Gonier	Blanche - ^{Victoria} Yvonne	114
Gatabin	Charles - Emile	65	Genoud	Ludie - Seraphine	260
Gaudin	Auguste - Jean	313	Gerber	Bertha	179
Geissbuhler	Falles - Henri	263	Gilomen	Yvonne - Emilie	218
Genton	Marc - Benjamin	11	Girard	Marie	167
Gessenay	Marcel - Oscar	254	Gisclon	Marie - Louise	214
Gey	Leopold	114	Guindieri	Eugenie - Louise	157
Gigz (de)	Edvard - Jules - Henri	7	Golay	Abuse - Virginie	186
Giugliucci	Donabelle - Giovanni	39	id	Rose - Germaine	242
Gigon	William - Andre	179	Gondeff	Olga	346
Girardet	Marcel - Victor	233	Gramboze	Germaine	353
id	Louis - Jean	291	Grosset - Magagne, Ernestine - Marie		128
Gisclon	Andre	310	Guenda	Adèle	339
Golay	Charles - Henri	362	Gugel	Marie - Louise	252
Gonin	Henri	166	Guignard	Katherine - Julie - ^{Fred} -	162
Gonzers	Louis - Charles	76	Guinnet	Blanche - ^{Marie - Berthe} Marguerite	253
Gothaux	Rene - Raoul	120	Guillarmod	Jacob - Estelle - Helena	38
Graz	Louis - Hlyse	109	Guillaume	Lara - Louise	281
Gree	Alexandre	95	Guillot	Marie	93
Grenacher	Florian - Raoul	98	Gutknecht met	Lime, Sophie	350
Grom	Johann - Friedrich	109			
Groux	Robert - Emile	335			
Gruaz	Auguste	246			
id	Charles - Albert	306			
Guendon	Georges - Eugene - Louis	157			
Guenzi	Elie - Jean - Baptiste	400			
Guex	Joseph - Alexis	50			
Gunter (yon)	Albert - Emile	262			
Gutkner	Francois - Ernest	284			

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Eux.</u>			<u>Euxes.</u>	
Häfliger	Max	375	Haas	Marie	73
Haltiner	Walther	119	Hachen	Johanna	150
Halbinger	Alexis	111	Haisb	Kalérie-Fiela	140
Hampre (de la)	Karl-Friedrich	75	Häubi	Sermaine-Marie	338
Harsch	Albert-Edouard	320	Haubruge	Armelia-Victoria	133
Hediquet	Osar-Fernand	167	Hekler	Isabelle-Sophie	288
Herzog	Wilhelm-Ernst	354	Hempeler	Frida-Louise-Fanny	11
Hick	Charles-Hermann	197	Hemhard	Alice-Marie	161
Hofstetter	Albert	321	Henry	Louise-Léonine	333
Horak	Alfred-Ernst	192	Hilb	Florentine-Claudine	359
Humbrecht	Hans	317	Höfer	Louise	155
Hunziker	Walther	119	Id. née Dumartrey, Armande-Félicie		300
Haltiner			Hörner	Elisabetta	374
			Humm née Schmid, Lisette		336
			Hunter née Fuchs, Elisabeth-Maria		111
			Hurst	Johanna-Olga	16

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRENOMS

Page

NOM

PRENOMS

Page

H

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Faccard	Fules - Auguste	69	Faccard	Marguerite - Elisa	129
Faccoblet	Jean - Ernest - Maurice	367	id	Suzanne - Jeanne	194
Faquenin	Fules	365	Faccard née Peltex	Elisa	212
Falon	Jean - Léon	8	Jacob Guillaumod	Estelle - Hélène	38
Faunin	Jean	22	Jacques	Marie - Louise	261
id	William	122	Faquier	Rose - Nancy	32
Feanmonod	Charles - Albert	224	Fayot	Renée - Juliette - Eugénie	135
id	Louis - Alfred	292	Feanmonod	Alice dite Blanche	160
Femer	Jean - Frédéric	136	Fenni née Pasche	Rosalie	340
Focher	Henrich - Wilhelm	185	Ferberdis	Marie	79
Fordan	Alfred - Félix - Louis	307	Ferberch	Méry - Violetta	154
Fulen	Alex	142	Ferbhof	Blanche	5
			Folij	Jeanne	8
			Foss	Marie - Josephine - Thérèse	235
			Fosh	Herminie	376
			Fster	Friada	316
			Funod	Marthe - Anais	331

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRENOMS

Page

NOM

PRENOMS

Page

J

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Ëpoux.</u>			<u>Ëpouses.</u>	
Kammerer	Henri - André	305	Kaesser	Marie	302
Keller	Kalkher	244	Kägi	Elisa - Marthe	244
Kellogg	Alfred - Galpin	241	Kammerer	Ida - Marie	400
Kerech	Christian	73	Kress	Emmy - Anna	185
Kiibli	Eugène	173	Krummenacher	Olga - Ida	365
Kurath	Charles - Marcel	247	Kiibli	Lya - Yvette	323
Kuster	Hof - Adolphe	286	Kuenlin	Marguerite - Lucie	6
			Küffer	Eglantine - Emilié	122
			Kunzi	Edwige - Marguerite	56
			Kuttnik	Auguste - Fulianne	306

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	Époux.			Épouses.	
LAAGER	Henri François	329			
Lager	Henri-François	329	Lacombe	Hélène-Alexandrine	152
Lambert	Jurbaye-Edmond	62	Lagier	Camille-Mabelle	226
Lang	Georges-Louis-Fules	254	Languetin	Odette-Rosa-Lina	372
Lapanchy	Fules-Ami	117	Lapierre	Theodora-Emma	258
Lapovlitz	Paul-Anselme	132	Laurent	Marie	33
Leemann	Frédéric-Louis	248	Lapovlitz	Mathilde-Françoise	217
Lichter	Otto-Fules	253	id	Alice-Emely	364
Limdt	Alfred-Etienne	187	Ledermann	Rosine-Lucie	388
Löffel	Gottlieb	345	Lederrey	Julia-Aline	340
Lomazzi	Attilio-Jean	299	Lefmann	Marthe-Marie	2
Lombardi	Josef-Emil	86	Lepel	Catherine-Julie-Frédérique	162
Lopes da Silva	Adalberto	159	Loosli	Frida-Rose	107
Lord	John-Edmond	343			
Lorz	Eugen	348			
Lucinge et de Ligny (de Faucigny)	Henry				
	Raymond-Marie-Rodolphe	17			
Lugens	Georges-Charles-David	314			

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Mage	Eugène-Charles	346	Magagne	Grosset- ¹ , Ernestine-Marie	128
Maguin	Charles-Henri	369	Maillard	Alice	177
Maiex	Edmond-Salomon	108	id	Marie	383
Maillard	Henri-Louis	190	Malgareini	Palmyre	256
Malcolm	George-William	191	Malique	Rachel-Alexandrine	84
Mallé	Ugo-Giovan-Battista	67	Mandrin	Ida-Elisabeth	230
Mange	Hubs-Henri	6	Marchisio	Caterina-Maria	243
Manboyan	Alberto-Antonio-Giovanni	74	Margot	Amélie-Sophie	308
Marpairaz	François-Louis	212	Marquerat	Alice-Louise	117
Marbignier	Rodolphe-Samuel	54	id	Alice	262
Marlin	Samuel-Henri	372	Mariller	Berthe-Augustine	356
Matthey	Emile	242	Marillod	Marthe-Julie	62
Maurer	John-Robert-Frédéric	178	Marot	Marie-Félicité-Thérèse	235
Mayer	René	1	Marrel	Rose-Marie-Henriette	116
Méroz	Hubs-Ulram	217	Marinetti	Ugolina-Giacomina-Ceser	101
id	André-Fichore	124	Mason	Violette	26
Mermoud	François-Joseph-Edouard	301	Matthey	Yvonne	282
Mebraillex	William-Emile	35	id-Claudef	Sophie-Martha	246
Mebrans	Alexandre-Alphonse	315	Maulez	Louise-Henriette	387
Meyer	Edmond-Henri	391	Maumary	Dina-Alice	268
id	Gaston-Combant	333	Mayer	Marie-Catherine	384
Mignot	Marc-Ferdinand	373	Meier	Josephine	119
id	Fichore-Giovanni	368	id	Pauline	124
Minazzoli	Maria-Louisa	352	Melk	Berthe-Marguerite	274
Minnig	Hubs	155	Membrey	Julie-Marguerite	45
Mondchon	Albert	143	id	Germaine-Louise	96
Momard	Charles-Louis	304	Mercay	Louise-Madeleine-Hélène	294
id	Louis-Paul	153	Meyer	Hélène-Madeleine	382
Morcillon	Richard-James	205	Michaelsen	Gladys-Conway	18
id	Paul-Alfred	300	Michel	Julia-Amélie	216
Morier	Charles-Auguste	3	Minnig	Maria-Louisa	352
Moritz	Giovanni-Giacomo	243	Mondchon	Augusta-Lucie	244
Mordelli	Bartolomeo	220	Momynnei	Chaubert, Marie-Adélaïde	312
Morzetti	Georges-Louis	380	Mombandon	Lucile-Mathilde	172
Moulin	Georg-Hubert	188	Morel	Lina-Louise	248
Muhl	Henri-Eugène-Edouard	146	id	Hélène-Marguerite	245
Muller	Henry-René	276	Morelli	Marie-Louise	36
Musty			Mores	Hélène-Mariamme	393
			Mory	Jeanne-Esther	14
			Mosimann	Marie-Louise	35
			Mottaz	Mathilde-Cherèse	285
Muller	Ida-Odette	156	Mottier	Elise-Louise	364
id	Emma-Cléonore	319	Mühlbach	Marie-Louise	85

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Harbel	Eugène	349	Harbel	Louise-Marthe	378
Hef	Ernest	268	Nichas	Alice-Marie	161
Newton	Thomas-Mac-Trosh	285	Niffeler	Bertha-Ida	521
Nicole	Edouard-Gaston	219			
id	Gabriel-Emile	366			

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Egoux.</u>			<u>Egouzes.</u>	
Odermath	Josef - Bartholomeus	145	Obrecht	Henriette - Jeanne - Emma	211
Oes	Hakob - Julius	97	Oden	Ellen - Fanny - Fredrika	60
Ogay	Arthur - Emile	312	Oesch	Anna - Margaritha	134
Oliver - Sinjoris	Diego - Manuel	195	Ogay	Julia	337
Oth	Hans - Hermann	211	Opliger	Rhine - Ida	247
Oulevey	Stienne - Laurent	133	Oulevey	Marie - Louise	112
			Ouille veie Sugnin, Rosa		377

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRENOMS

Page

NOM

PRENOMS

Page

0

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Euxoux.</u>			<u>Euxouzes.</u>	
Pache	Charles-Paul	390	Pache	Albertine-Florentine-Franine	66
Pahud	Sulpham	161	id	Charlotte-Rosa	303
Palmero	Antonio-Emilio-Luis	256	Pahud	Emilie-Agnès	386
Pamblanc	Henri-Alfred-Didier	309	Parisod	Eglantine	281
Parisod	Ernest-Marc	174	Pasche	Hélène	88
Pasche	Armand-Henri	325	id	Rosalie	340
Paschoud	Paul-Fules	181	Paschoud	Louisa	181
Péguiron	Lucien-Emile	28	Pasquier (du)	Marie-Anne-Madelaine	205
Pétriquin	André-Emile	231	Passerini	Antoinette-Marguerite- Celeste	63
Pellegrini	Jean-Baptiste	113	Pauw van Wieldrecht	née Boissony Jeanne-Elisabeth	318
Perakis	Nicolas	134	Pensyres	Louise	71
Perego	Jean	16	Perrin	née Durdet, Victoire	76
Pedrigak	Max-Félix	93	Perronet	née Rogin, Ida	126
Pernes	Alfred	118	Pellet	Hélène	334
Perrenoud	Charles	280	Peytraquin	Eugène-Lucy	140
Perrès	Georges-Alexis-Louis	331	Piankino	née Reynold, Adèle-Catherine	113
Perrier	Charles-Henri	126	Pidou	née Jaudin, Adèle	322
Perrin	Gaston-Robert	389	Pilek	Marie-Augusta-Ella	259
Perrinaz	Georges-Alexandre	177	Piquilloud	Marie-Fuliette	320
Perronet	Emile-Louis	40	Piralla	née Polletti, Angela-Maria	220
Perroud	Charles-Ferdinand	162	Polletti	Angela-Maria	220
Pekineroli	Edouard-François-Paul	264	Popter	née Koubkrite, Auguste-Julienne	306
Peytriquet	Samuel-Olivier	68	Porchet	Fiolette-Blaise-Lydia	213
Pferstich	Karl-Albert	358	id	Marthe	219
Picard	Robert	224	id	Anais-Augusta	238
Picard	Edmond-François	221	id	Frida-Blara	234
Piob	Alexis-Marie-Philippe	340	id	Eugenie-Henriette	149
id	André-Philippe Léon-Henri	356	Portheaux	Primi-née Corvi, Giuseppa-Maria-Lucia	368
Pitbet	Sulpice-Joseph	147	Privet	Rosine-Alice	321
Pochon	John-Marcel	4	Progin	Ida	126
Porchet	Henri-Louis	821	Pultnam	Hélène	241
Poscia	Alfred-Dominique	721			
Pot	Charles-Marie	294			
Prelag	Jean-Adolphe	91			

P
O
R
C
H
E
T
I
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Radrizzani	Roberto-Otello	228	Ramponi	Emelinda	315
Randin	Lucien-Georges	370	Raysoud	Nelly-Marie	27
Rayussin	Aimand	257	Raymon	Marie-Christine-Emi- -centienne	245
Rayy	Edmond	48	Récondon	Lucie-Marie	1044
Recondon	Philippe-François	160	Reimy	Arrestine-Josephine	131
Regamey	Auguste-Charles-Henri	144	Renk	Suzanne-Marie	83
id	Daniel-Philéophile	267	Reymond	Laurence-Marie-Angeline	342
id	Louis-François	338	Reynold	Adèle-Catherine	113
Reichenbach	François-Louis	249	Ribatto	Giuseppina-Regina	87
Renou	Ernest-Marc	172	Richard	Elise-Madeleine- ^{Pauline} Gabriel	286
Rétornaz	Oscar-Fules-François	237	id	Berthe-Blanche	360
Reymond	Fules-Ami	225	Ries	Franne-Marguerite	47
Reynard	Joseph-Evariste	253	Riesen	Bertha-Alma	54
Richen	Ernest-Charles	157	Rigotti	Desolina-Augusta	130
Ritbener	Henri-Cléo	140	Rikingnie Michaelson	Gladys-Conway	18
Romanens	Pierre-François	58	Ritbone nee Reimy	Arrestine-Josephine	131
Romy	Edmond	233	Ritler	Alice-Iséle	121
Rostier	François-Jacques-Fules	64	Rochab	Franne-Elise dite Paullette	170
Roth	Paul	78	id	Ida-Louise	304
Rouge	Charles	222	id	Renée-Blanche	344
Roulet	Fonas	336	Romailles	Marie-Odile	332
Roy	Fernand-Louis	334	Rösel	Louise	143
Ryff	Edouard-Emile	37	Rossi	Marie-Christine-Mathilde	207
			Rouge	Stéphanie-Marguerite	89
			id	Marcelle-Stéphanie-Liliane	210
			Rouiller	Angèle-Olga	86
			Roulin	Rosalie-Emma	221
			Ruchet	Charlotte-Emma	31
			Rupff	Charlotte-Adèle	137

R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>E</u> roux.			<u>E</u> rouses.	
Salerian	Ethougas	34	Sahli	Elise	279
Santschi	François-Nicolas	266	Sandoz	Hélly	258
Schärer	Jacob	193	Saugy	Jeanne-Henriette	34
Schenkel	Friedrich	123	Sacher	Anna	289
Schmid	Marius-Adolphe-Albert	207	Sauvy	Julie	118
Schneiter	Louis-Ernest	149	Saxoy	Jeanne-Marguerite	200
Schwegler	Josef-Amil	23	Schaad	Marie-Catherine-Albine	132
Senn	Emile-Eugène	209	Schärren	Rosalina	209
Seydoux	Hubert-François	361	Schenk	Blanche-Marguerite	58
Sigfried	Berthe	362	Schechterle	Frida	328
Simond	Blanche	7	Schiffedecker	Louisa-Marianne	253
Sinjordis	Olyer, Diego-Manuel	195	Schindler	Anna-Hedwig	166
Susmann	Freigorie	346	id	Sophie	347
Soutter	Charles-Paul	165	Schmid	Lisette	336
Spitznagel	Adolphe-Albert	279	Schmidt	Lucile-Josephine	141
Spring	Edouard-Otto	30	Schmitter	Marguerite-Rosa	59
Stadler	Jacob-Otto	99	Schmutz-wei	Schwab, Rosa-Marguerite	21
Stalder	Henri-Robert	25	Schneider	Péry	208
Strehel	Julius	312	id	Alce-Clara	257
Stübe	Karl-Alfred	116	Schneitter	Lucie	246
Sutter	Henri-Walther	363	Schwab	Rosa-Marguerite	21
			Schweizer	Yvonne-Julie	197
			Schweizer	Elisabetha	98
			Schwob	Lucy	330
			Sorex	Marthe-Berthe	270
			Siegfried	Berthe	362
			Sibourney-wei	Pubmann, Hélène	241
			Simon	Marthe-Louise-Adrienne	11
			id	Yvonne-Bertha	240
			Simond	Blanche	7
			Simoneb	Marie-Hélène	201
			Sinn	Sophie	350
			Sokolovsky	Radiegha	17
			Stokli	Hélène	196
			Stoudemann	Rose-Alexandrine	241
			Streff	Anna-Marka	171
			Sugnin	Rosa	377

S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
-----	---------	------	-----	---------	------

E Y W X.

E Y W U D S.

Erailens	Robert - Felix	273
Erardent	Eugène-Louis-Samuel	259
Echouitch	Thérèse	328
Essaz	Henri-Lucien	103
Essitz	Albert-Samuel	127
Ehomney	Marcel	80
Ehuillord	Maurice	101
id	François	293
Ehub	Hans	13
Erantzal	Emile	227
Erapani	Raffaële	94
Erney (De)	Robert-Albert-Jean	215
Eriss	Fernand-Marcel	234
Erchamper	Emile	321
Erchopp	Albert	152

Erqini	Henriette-Moéline	183
Eraxe	Gilberte-Alara-Aimée	9
Echmeleff	Katiana	142
Essaz	Stéphanie-Lucy	263
Echetz	Marie-Arthémise	206
Echielaud	Emma-Berangère-Figini	276
Echonet	Mathilde-Françoise	105
id	Marie-Françoise-Thérèse	225
Echumi	Hane-Louise	379
Echomney	Velly-Violette-Léa	25
Echoffel	Célestine-Françoise-Marie	65
Echollieb	Béatrice-Marguerite	53
Echoudin	Juliane	77

T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	Page	NOM	PRÉNOMS	Page
	<u>Époux.</u>			<u>Épouses.</u>	
Udry Unger Ustel	Louis-Marc Heinrich-Otto-Hans- Otho-Karl-Josef	128 316 183	Ulrich Usteri	Aécite-Frida Anna-Parla	264 171

U
V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Eux.</u>			<u>Euxes.</u>	
Wakulski	Jean-Basimie	341	Waldburger	Bertha	94
Walthier	Emile	19	Fallow	Lina-Marie	203
Fauthey	Louis-Marcel	66	Walz	Maria-Agata	100
Weber	Ernst-Jakob	41	Faney	Lucie	266
Welken	Fules-Alois	235	van Wieldrecht, née Boisseryain	Johanna ^{Schabert}	318
Wenger	Peter-Alphons	51	Fargas (de)	Helia-Maria-Luisa	215
Fordier	Louis-Fules-Hubert	83	Fauthey née Maillard	Marie	383
Fordon	Ernest	59	Fauthey	Ida-Bertha	146
Wernli	Hans	21	Wajts	Frida-Pauline	106
Wick	Jean-Pierre	189	Weber	Madeleine-Caroline-Louis	215
Wicki	Charles-Edouard	303	Wekeli	Ida	301
Wiedemann	Julius-Moritz	52	Weil	Marthe	108
id	Hans-Robert	382	Fenurini	Maria-Maddalena	13
Willard	Charles-Henri-Samuel	45	Forgeade	Maria	95
Willenegger	Jean-Samuel-Alfred	20	Wicht	Helene	48
Filly	Ernest	88	Wieldrecht (van), née Boisseryain	Johanna ^{Schabert}	318
Winker	Karl-Hermann-Alfred	364	Willard	Emilie-Bertha	389
Winterhalter	Otto	289	Williams	Gladys-May	243
Figueras	Alfred	265	Findayer	Alie-Falentine	28
Wirtz	Rene-Gustave-Lucien	146	Winterhalter	Bertha	361
Witschi	Friedrich	216	Firchau	Elisabeth-Marie	111
Witwer	Gaston	387	Fires	Julia	211
Fölsny	Fritz-Christoph	163	id	Adete-Faouline	341
Von der Mühl	Georg-Hubert	188	Wiss	Anna	267
von Junken	Albert-Emile	262	Fittel	Marthe-Rose-Marguerite	367
Wagniaux	Charles-André	327	Fitzoz	Juliette-Blanche-Germaine	237
Wiest	Emile	184	Foubaz	Suzanne	329
Fuffray	Charles	141	Fuaillob	Augusta-Lucie	249
Widmann	Albert-Hans	394	Wulliers	Valerie-Louise	174
Fulliemin	Paul	137	Wüstlin	Bertha-Josepha	3
Würger	Emil	70			
Wisch	Henri-Emile	184			
Wyden	Emile-Fules	15			
Wys	Robert-Rudolf	272			

V
X
Y
Z

NOM	PRENOMS	Page	NOM	PRENOMS	Page
	<u>Epoux.</u>			<u>Epouses.</u>	
Zaknd	Henri - Emile	311	Zaknd	Lucy - Lina	269
Zbinden	Henri - Adolphe	102	Zanokki	Berthe - Hortense	50
id	Ernest - Robert	377	Zappella	Rosalie - Madeleine	301
Zeller	Ernest - Emmanuel	298	Zbrojewska	Ryška	178
Zimmermann	Ewald	47	Zindstag	Mathilde - Margda	188
			Zunshag	Froefina	127

